DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 08 OCTOBRE 2026

Délibération n°2026.10.315

Rapport annuel du délégataire de service public eau potable – Année 2025 : SEMEA société publique locale sur le territoire de 32 communes

LE HUIT OCTOBRE DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 02 octobre 2026
Secrétaire de Séance: Magali SAINT HILAIRE

Membres en exercice: **75**
Nombre de présents: **65**
Nombre de pouvoirs: **8**
Nombre d'excusés: **2**

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Brigitte BANIZETTE, Eric BIOJOUT, Karine BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Thierry BOUILLEAU, Fadila BOUTAYEB, Catherine BRIE, Michel BUISSON, Christine CAMUS, Stéphane CHAPEAU, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Gérard DESAPHY, Fabienne DOUCET, Laurent DUGUE, Nathalie DULAIS, Matthieu DUSSAIGNE, François ELIE, Jean-Luc FOUCHIER, Maud FOURRIER, Ludovic GERBOU, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Thierry HUREAU, Pascal JAUMARD, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Daniel MAGNIER, Lionel MAHERAULT, Annie MARAIS, Annie MARC, Stéphanie MARCHAND, Patrick MARDIKIAN, Jean-Luc MARTIAL, David MERCIER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Philippe MONJARRET, Bénédicte MONTEGU, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Coralie PASQUIER, Dominique PEREZ, Thierry PERONNAUD, Yannick PERONNET, Anne-Aziliz PETIT-LOUBOUTIN, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Calixte ROCHETEAU, Damien RONDEAU, Hugo ROUGIER, Gérard ROY, Magali SAINT HILAIRE, Morgan VANDESTICK, Maryline VINET, Lucy VIOLIN, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Aurélie ZADRA, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

Ont donné pouvoir : Sarah AMRANI à Anne-Aziliz PETIT-LOUBOUTIN, Guillaume CHUPIN à Gérard DESAPHY, Jérôme GRIMAL à François NEBOUT, Rémi HUMBERT à Damien RONDEAU, Samantha LANDREAU à Pascal MONIER, Michaël LAVILLE à Xavier BONNEFONT, Charlène MESNARD-CALMELS à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Jean-Philippe POUSSET à Elise VOUVET,

Excusé(s): Jean-Luc BEURCQ, Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 OCTOBRE 2026

DÉLIBÉRATION N°2026.10.315

Rapporteur : Monsieur HUREAU

RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE DE SERVICE PUBLIC EAU POTABLE – ANNÉE 2025 : SEMEA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE SUR LE TERRITOIRE DE 32 COMMUNES

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI S'ADAPTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ambition : PRÉSERVER ET VALORISER LA NATURE

Enjeux : [20103 -2) FLEUVE ET COURS D'EAU]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 6 : Accès à une eau potable de qualité, Protection et restauration des écosystèmes
ODD 12 : Gestion durable des ressources naturelles, Formation et information environnementales

Selon les articles du chapitre 14 du contrat passé avec la SEMEA, pour l'exploitation du service d'alimentation en eau potable sur le périmètre de 23 communes à compter du 1er avril 2017, puis à 27 communes par extension au 1er janvier 2018 et au 1er janvier 2019, et à 32 communes à compter du 1e janvier 2025, liant l'exploitant à la collectivité, ce dernier est tenu de produire chaque année un compte-rendu technique et financier ci-joint. De plus, selon l'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales, ce compte-rendu doit être présenté à la collectivité maître d'ouvrage. Ce rapport permet à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la première réunion suivante de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Une synthèse de ces données est présentée ci-après.

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 21 septembre 2026,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

Je vous propose :

D'APPROUVER le compte rendu technique et financier de la SEMEA, délégataire du service public d'alimentation en eau potable, sur le territoire de 32 communes, pour l'exercice 2025.

Pour : 73 **Contre :** 0 **Abstention :** 0 **Non votant :** 0	**APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

PERIMETRE COMMUNAUTAIRE

Depuis le 1er Avril 2017, SEMEA a la charge de l'exploitation du service d'alimentation en eau potable sur le périmètre de 23 communes.

L'avenant n°1, signé le 19 décembre 2017, acte l'extension du périmètre concessif aux communes de Sireuil et Trois Palis

Par l'avenant n°2, signé le 26 octobre 2018, est actée l'évolution du modèle de contrat d'entretien des ouvrages de la DECI (Défense Extérieure contre l'Incendie).

L'avenant n°3, signé le 28 décembre 2018, intègre l'extension du périmètre concessif aux communes de Marsac et Asnières sur Nouère.

Par l'avenant n°4, signé le 28 décembre 2018, est acté le report de deux ans des évolutions tarifaires liées aux travaux concessifs, en raison des études préliminaires à mener pour les travaux de Baillarge.

Par l'avenant n°5, signé le 26 décembre 2019, la modification des tarifs et du plan pluriannuel des travaux concessifs est validée, dans l'attente des conclusions du schéma directeur des travaux à venir.

Par l'avenant n°6, signé le 17 décembre 2021, sont compris le gel partiel de l'actualisation, la modification du bordereau de travaux et la révision des seuils d'objectif d'indicateurs.

Par l'avenant n°7, signé le 21 décembre 2022, sont validés le gel partiel de l'actualisation, la prise en charge de l'usine du Pontil pour 2023, la compensation de ces éléments par une diminution de l'obligation de renouvellement 2023, la modulation des pénalités financières pour non atteinte des seuils, les modifications du règlement du service et la diminution pérenne du montant du fonds de travaux (60 k€ en base 2017).

Par un avenant n°8, approuvé par délibération du conseil communautaire n° 214 en date du 13 décembre 2023, ont été définies les conditions de la généralisation de la radio relève et de prise en gestion de la nouvelle usine de Touvre et du forage de Baillarge, sans répercussion des coûts en 2024, ainsi qu'une modération de l'actualisation contractuelle du coefficient K1. En compensation, le montant annuel de l'obligation de renouvellement a été minoré pour 2024.

Le règlement du service et le BPU évoluent pour prendre en compte les évolutions liées à la radio relève.
L'avenant définit également les conditions de financement et de réalisation d'installations photovoltaïques ou de travaux d'optimisation énergétique sur les infrastructures du réseau d'eau.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

L'avenant n°9, signé le 26 décembre 2024, acte la revalorisation des tarifs de base pour prendre en compte les coûts de la nouvelle usine et de la généralisation de la radio relève, modérée pour 2025 et 2026 par une réduction de 350 k€ de l'obligation de renouvellement. Egalement sont intégrées l'extension du périmètre de gestion à 5 communes supplémentaires (zone nord) au 1er janvier 2025 ; et la prise en compte de la réforme des redevances de l'agence de bassin.

Par un avenant n°10, approuvé par délibération du conseil communautaire n°245 en date du 18 décembre 2025, les tarifs en base 2017 ont été rehaussés pour prendre en compte la complétude des coûts liés aux évolutions du périmètre de gestion mentionnées dans l'avenant n°9, tout en supprimant la compensation prévue sous la forme d'une minoration de 350 k€ du montant de l'obligation annuelle de renouvellement. L'avenant n°10 rectifiait également une erreur matérielle sur les modalités de reversement de la TVA.

Les éléments indiqués ci-dessous sont issus des comptes rendus technique et financier transmis par le délégataire.

Eléments techniques

Contexte

Population desservie	131 282 habitants
nombre d'abonnements au 31 décembre	67 009

Bilan d'eau

volume produit	7 952 013 m³
volume importé	314 988 m³
volume exporté	*203 088* m³
vers ex Boëme	*11 025 m³*
vers SIAEP Karst de la Charente	*189 321 m³*
volume mis en distribution	8 063 913 m³
volume consommé / 365 jours	**6 730 043 m³**

Indicateurs de performance réglementaires

Code	indicateurs réglementaires	2024	2025
	Gestion des abonnés		
D 101.0	Nombre d'habitants desservis	119 822	131 282
D 102.0	Prix du service au m³ pour 120 m³ (eau potable)	2,11 €/m³	2,12 €/m³
P 155.1	Taux de réclamations pour 1000 abonnés	0.88	0.67
P 151.1	Taux d'occurrence des interruptions du service non programmées (pour 1000 abonnés)	1,75 %	1,00 %
P 154.0	Taux d'impayés sur factures de l'année précédente	1,99%	2,20%
	Qualité de l'eau		
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	100%	100%

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

P 102.1	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	100%	100%
	Gestion du réseau		
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	120	120
P 104.3	Rendement du réseau de distribution	89,35%	86,10%
P 106.3	Indice linéaire des pertes en réseau *(en m³ / km de réseau / jour)*	1,61	2,06
P 107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,8%	0,724%

Eléments financiers

La partie « **charges »** du compte d'exploitation 2025 pour le périmètre communautaire se monte à **11 533 782 €** (10 037 631 € en 2024).

La partie **« produits »** du compte d'exploitation 2025 pour le périmètre communautaire se monte à **11 492 210 €** (10 039 778 € en 2024).

Résultat : - 41 572 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

SEMEA

Votre entreprise publique de l'eau



Rapport de délégation du service public de l'eau potable

Communauté d'agglomération GrandAngoulême

ANNÉE 2025

COMPTE-RENDU TECHNIQUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

SOMMAIRE

1. Préambule
2. La synthèse de l'exercice
 - 2.1. Chiffres clés
 - 2.2. Commentaires et faits marquants de l'exercice
 - 2.2.1. Données techniques
 - 2.2.2. Volumes d'eau et ratio
 - 2.2.3. La continuité du service
 - 2.2.4. La ressource en eau
 - 2.2.5. Qualité de l'eau
 - 2.2.6. Gestion de la clientèle
 - 2.2.7. Les travaux et projets
 - 2.2.8. Les opérations de maintenance
 - 2.2.9. L'état du réseau et des ouvrages
 - 2.2.10. Organisation et management
 - 2.2.11. Evolution du contrat de DSP
3. Présentation générale de la délégation
 - 3.1. Nature du service
 - 3.2. Autorité délégante
 - 3.3. Délégataire
 - 3.4. Objet et étendue de la délégation
 - 3.5. Nature juridique et date de prise d'effet de la délégation
 - 3.6. Evolution du contrat
4. Le patrimoine du service
 - 4.1. Inventaire des compteurs
 - 4.1.1. Inventaire des compteurs actifs/inactifs
 - 4.1.2. Inventaire des compteurs actifs
 - 4.1.3. Inventaire des compteurs sur des branchements "ouverts"
 - 4.2. Inventaire des branchements
 - 4.3. Inventaire du réseau
 - 4.3.1. Inventaire des canalisations d'eau brute
 - 4.3.2. Inventaire des canalisation d'eau potable - diamètres et matériaux
 - 4.4. Inventaire des ouvrages de stockage
 - 4.5. Inventaire des ouvrages de surpression et de reprise
 - 4.5.1. Inventaire des ouvrages de surpression
 - 4.5.2. Inventaire des ouvrages de reprise
 - 4.6. Inventaire des ouvrages de production
 - 4.7. Inventaire des accessoires hydrauliques
 - 4.8. Indicateur de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux
5. Travaux sur le patrimoine du service
 - 5.1. Travaux d'entretien et de contrôle des installations
 - 5.1.1. Actions de vérification périodique sur ouvrages du service
 - 5.1.2. Nettoyage annuel des installations
 - 5.1.3. Nettoyage annuel des installations de stockage
 - 5.1.4. Suivi des équipements de métrologie
 - 5.1.5. Incidents sur ouvrages
 - 5.2. Travaux de réparation et d'entretien sur réseaux et branchements

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200076127-20261008-2026_10_245-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

5.2. Travaux de renouvellement

5.2.1. Travaux de renouvellement sur ouvrages de production

5.2.2. Travaux de renouvellement sur ouvrages de stockage

5.2.3. Travaux de renouvellement sur reprises et surpressions

5.2.4. Bilan travaux de renouvellement sur réseau et branchements

5.2.5. Nombre de compteurs renouvelés

5.2.6. Nombre de compteurs équipés radio sur le parc

5.2.7 Travaux de suppression sur réseau et branchements

5.3. Fonds de travaux

5.3.1. Extensions de réseau

5.3.2. Mise à niveau de bouches à clé

5.4. Travaux d'investissement

5.4.1. Sectorisation et pression

5.4.2. Qualité

5.4.3. Plan de secours

5.4.4. Plan énergie

5.5. Travaux réalisés ou autorisés par la collectivité

5.5.1. Travaux réalisés par la collectivité

5.5.1.1. Travaux réalisés par la collectivité sur réseaux et branchements

5.5.1.2. Travaux réalisés par la collectivité sur ouvrages de production

5.5.1.3. Travaux réalisés par la collectivité sur ouvrages de stockage

5.5.1.4. Travaux réalisés par la collectivité sur reprises et surpressions

5.5.2. Travaux réalisés par des tiers

5.6. Etat général des installations du service

5.6.1. Données générales sur le réseau

5.6.2. Etat général du réseau

5.6.3. Etat général des ouvrages de production

5.6.4. Etat général des ouvrages de stockage

5.6.5. Etat général des surpressions et reprises

5.7. Propositions d'amélioration, d'aménagement ou de renouvellement

5.7.1. Propositions d'amélioration, d'aménagement ou de renouvellement sur réseau de distribution

5.7.2. Propositions d'amélioration, d'aménagement ou de renouvellement sur ouvrages

5.8. Ouvrages, équipement ou installations mis hors service

5.8.1. Travaux de suppression sur réseau et branchements

5.8.2. Travaux de suppression sur stockages et surpressions

6. Les volumes d'eau

6.1. Volumes d'eau prélévés dans le milieu naturel

6.2. Volumes d'eau produits

6.3. Volumes d'eau mis en distribution

6.4. Volumes d'eau facturés

6.4.1. Volumes d'eau facturés au cours des trois dernières années

6.4.2. Répartition du volume d'eau facturés par tranche ou nature de consommation

6.4.3. Date de relève des compteurs (jour médian)

6.5. Bilan d'eau

6.6. Focus sur les volumes mis en distribution - Station de Chamarande

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20261008-2026_10_315-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

7. Qualité de l'eau et incidents d'exploitation

7.1. Cadre réglementaire de la qualité de l'eau

7.2. Commentaire synthétique sur la qualité de l'eau

7.2.1. Qualité d'eau de la ressource

7.2.2. Qualité d'eau produite

7.2.3. Qualité d'eau distribuée au robinet du consommateur

7.3. Analyses de contrôle sanitaire de la ressource

7.4. Analyses de contrôle sanitaire de l'eau produite

7.5. Analyses de contrôle sanitaire de l'eau distribuée sur réseau

7.5.1 UDI Touvre - 262

7.5.2 UDI La Couronne - 277

7.5.3 UDI Saint-Yrieix sur Charente - 305

7.5.4 UDI Auguy - 631

7.5.5 UDI Mirande - 343

7.5.6 UDI Sireuil - 1283

7.5.7 UDI Marsac - 3487

7.5.8 UDI Brie / Chamarande - 886

7.5.9 UDI Champniers - 386

7.5.10 UDI Coursac Argence - 3491

7.6. Analyses d'autocontrôle de l'eau brute

7.6.1. Touvre

7.6.2 Autres ressources

7.7. Analyses d'autocontrôle de l'eau produite

7.7.1. Touvre

7.7.2. La Courade

7.7.3. La Grange à l'Abbé

7.7.4. Chamarande

7.8. Analyses d'autocontrôle de l'eau distribuée

7.8.1. Chlore en sortie de réservoirs

7.8.2. Chlore sur points témoins du réseau

7.9. Suivi de la température de l'eau traitée

7.9.1. Circuit "GRAPILLET"

7.9.2. Circuit "Touvre Sources"

7.9.3. Circuit "Vallée de l'Echelle"

7.9.4 Les Pandis

7.9.5 Chamarande

7.10. Arrêts d'eau et incidents d'exploitation

7.10.1. Arrêts d'eau et incidents sur la production

7.10.2. Arrêts d'eau et incidents sur la distribution

7.11. La gestion du risque

7.11.1. Cadre réglementaire

7.11.2. Evaluation de la vulnérabilité des installations du service

7.11.2.1. Vulnérabilité à l'égard du risque de malveillance

7.11.2.2. Vulnérabilité à l'égard des points critiques du service

7.11.3. Gestion de crise

7.11.4. Plan de Continuité d'Activité usine de Touvre

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20261008-2026_10_315-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

8. Gestion de la clientèle

8.1. Population desservie

8.2. Statistiques abonnements

8.3. Réclamations

8.4. Respect des engagements de qualité du service

8.5. Etudes et enquêtes

8.5.1. Enquêtes réalisées par la SEMEA

8.5.2. Enquêtes réalisées par un prestataire externe

8.6. Animation et participation à des évènements locaux

8.7. Prise en compte du point de vue des consommateurs

9. Clauses de révision du contrat

10. Représentation schématique du réseau de distribution d'eau potable

11. L'organisation de la SEMEA

11.1. L'organisation des services

11.1.1. Accueil et gestion de la clientèle

11.1.2. Travaux d'entretien du réseau - Travaux neufs

11.1.3. Gestion de la production et des réservoirs

11.2. Le service d'astreinte

11.3. Personnel affecté au service

Annexes

Indicateurs DSP 2017

Autres Indicateurs

A1 Autres indicateurs non contractuels

A2 Indicateurs règlementaires

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

1. PREAMBULE

Le présent rapport est rédigé conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des collectivités territoriales qui fait obligation au délégataire d'un service public de présenter chaque année un rapport sur l'exécution du contrat qui lui est confié.

Il a été diffusé à :

- Monsieur le Président de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

SEMEA
Votre entreprise publique de l'eau

2. LA SYNTHESE DE L'EXERCICE

2.1. CHIFFRES CLES

	2023	2024	2025	% évolution
Données techniques patrimoine				
nombre de compteurs	64 926	65 237	71 795	10,1%
nombre de branchements	60 881	61 219	64 348	5,1%
linéaire de réseau	1 264 522 ml	1 264 060 ml	1 483 154 ml	17,3%
volume de stockage	43 050 m3	43 050 m3	44 150 m3	2,6%
Volumes d'eau et ratio				
volume d'eau produit	7 487 766 m3	7 128 621 m3	7 952 013 m3	11,6%
volume d'eau exporté	239 660 m3	231 095 m3	203 088 m3	-12,1%
volume d'eau importé	168 175 m3	157 073 m3	314 988 m3	100,5%
volume d'eau mis en distribution	7 416 281 m3	7 054 599 m3	8 063 913 m3	14,3%
* volume d'eau facturé	6 074 906 m3	6 018 977 m3	6 730 043 m3	11,8%
volume d'eau comptabilisé abonnés	6 341 530 m3	6 238 301 m3	6 868 967 m3	10,1%
ratio de rendement de réseau	85,51%	88,43%	85,18%	-3,7%
ratio de rendement hydraulique	86,49%	89,35%	86,07%	-3,7%
indice linéaire de perte	2,17	1,61	2,06	27,9%
Données clientèle				
nombre d'abonnements au 31 décembre	60 108	60 354	67 009	11,0%
taux d'abonnement	92,58%	92,51%	93,33%	0,9%
nombre de mutations en cours d'exercice	6 304	6 309	7 120	12,9%
taux de mutation	10,49%	10,45%	10,63%	1,7%
taux d'impayés 12 mois	1,86%	1,99%	2,20%	10,71%

* *Il faut noter que les volumes facturés figurant dans ce tableau correspondent aux volumes consommés déduction faite des volumes dégrévés. Ces volumes, présents dans le "volume comptabilisé abonnés" sont donc réintégrés dans le calcul des ratios au chapitre 6 du présent rapport.*

2.2. COMMENTAIRES ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les éléments de contexte pour l'année 2025 sont les suivants :
- prise en gestion de 5 nouvelles communes du territoire de Grand Angoulême : Balzac, Brie, Champniers, Jauldes et Vindelle.
- Evolution en conséquence du nombre d'abonnés (+ 6300 abonnés des 5 nouvelles communes), des infrastructures gérées, des charges et des recettes d'exploitation
- Evolution en conséquence de l'activité de renouvellement réseau en forte hausse par rapport à 2024
- Légère hausse des volumes consommés et facturés sur le périmètre historique (hors zone nord), les volumes facturés sur la zone nord étant un peu inférieurs à ceux attendus
- Amélioration conséquente du ratio sur la zone Nord (passage de 58% en 2024 à 75% en 2025) et maintien d'un ratio global très satisfaisant sur l'ensemble du périmètre 2025. Idem pour l'évolution de l'indice linéaire de perte
- Poursuite de la réalisation du plan d'équipement des compteurs en modules radio
- Pas de travaux concessifs en 2025,
- Fonds de travaux peu sollicité,
- Poursuite des actions contentieuses, de plus en plus difficiles et coûteuses.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026
SEMEA
Votre entreprise publique de l'eau

2.2.1. DONNEES TECHNIQUES

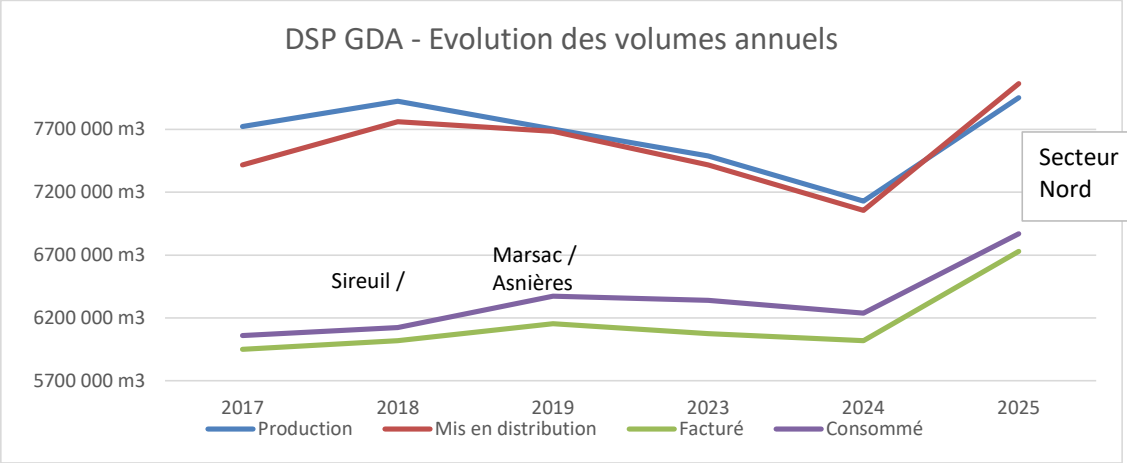
Le nombre de branchements et le linéaire de réseau évoluent fortement suite à l'intégration des nouvelles communes.

Le nombre d'ouvrages évolue également suite à l'intégration des 5 nouvelles communes.

2.2.2. VOLUMES D'EAU ET RATIO

- Volume d'eau mis en distribution et volume facturé

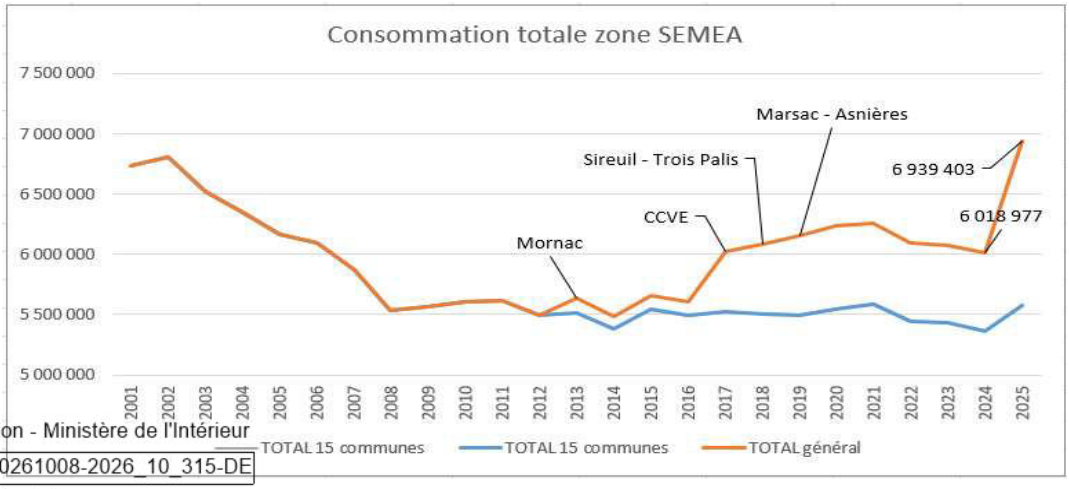
Le volume d'eau mis en distribution et le volume consommé progressent fortement en raison de l'évolution du périmètre



Le ratio de rendement hydraulique s'exprime à 86,07 % pour un objectif contractuel de 83% (voir onglet 6. Voumes d'eau), malgré l'intégration des 5 communes de la zone nord au 1/1/2025.
La valeur de l'indice linéaire de perte s'établit au niveau très satisfaisant de 2,06 sur l'année, et à 1,95 m3/j/km sur 3 ans (objectif fixé à 3,10 à partir de 2022).
Les pertes d'eau progressent fortement (+46%) de 816 000 m3 à 1 195 000 m3, en raison de la zone nord.

Les bons résultats sur les ratios sont dûs à :
- la politique de renouvellement des réseaux adoptée par l'agglomération (environ 0,8 % du linéaire / an)
- la politique de renouvellement des compteurs (suite au refus de la DIRECCTE de la méthode de lots et échantillonage, nous revenons à un renouvellement des compteurs de plus de 15 ans, mais conservons une partie de renouvellement ciblé sur l'échantillonage),
- la mise en place des outils de sectorisation (Compteurs télégérés, pré-localisateurs, logiciel dédié au suivi des consommation sectorielles) qui facilitent la détection précoce des fuites
- vigilance portée à la détection des fuites et à leur réparation rapide.
Il faut garder à l'esprit que le ratio et l'indice de perte annuels résultent de calculs comprenant des estimations, et qu'ils doivent donc être appréciés à l'échelle pluriannuelle.

Focus sur les consommations : Il est intéressant d'observer l'évolution des consommations sur le long terme et à périmètre constant (la courbe bleue dans le graphique ci-après correspond au périmètre de gestion du contrat de DSP de 2007 à 15 communes).
On constate que la forte baisse enregistrée dans les années 2000 perdure sur la décennie suivante, mais de façon moins brutale.
La consommation reste ensuite stable, avec un contraste entre la zone urbaine (baisse des consommations) et la zone périurbaine / rurale (croissance des consommations) : la baisse tendancielle des consommations est en partie compensée par l'augmentation du nombre d'abonnés.
En 2025, la consommation sur la zone "historique" a légèrement progressé.



Volumes d'eau exportés et importés

En 2026, les volumes exportés sont globalement stables, tandis que les volumes importés progressent fortement du fait de la zone nord (alimentation par les puits de Vars). Après cette année d'expérimentation 2025, les actions menées sur la zone nord, telles que la baisse des pertes liées aux fuites et la réorganisation de la distribution, devraient faire baisser à terme ces volumes importés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

2.2.3. LA CONTINUITE DU SERVICE

Réseau

- situations de crise

Le service n'a pas subi de situation de crise ou de situation d'urgence en cours d'année.

- coupures d'eau pour travaux

Le nombre de coupures d'eau subies par les abonnés pour des travaux non programmés (fuites) est en hausse mais avec un périmètre de gestion plus important (84 contre 55 l'année précédente), le taux de récurrence des coupures d'eau reste stable à 0,00826 contre 0,00830 l'année précéente (*voir rubrique 7.10.2*).
La recherche et la réparation des fuites a donné lieu à des réparations programmées dès que possible.

Production

- situations de crise

Pas de crise majeure en 2025
L'usine est maintenant sécurisée vis-à-vis du risque "Crypto / Giardia", et bénéficie d'un secours sur l'eau brute à hauteur de 50% du besoin (Baillarge). Par ailleurs l'approfondissement de la prise d'eau dans le bouillant, réalisé en 2025, réduit les risques liés à une pollution de surface.
Néanmoins, il reste important de trouver une nouvelle ressource en eau brute pour Touvre, et de développer les interconnexions.

L'arrêt de l'usine lié à un défaut d'alimentation prolongé par le réseau électrique ENEDIS reste un sujet : les travaux de secours semi-automatisé par un groupe électrogène fixe ont débuté en 2025, et devraient être opérationnels en 2026.
L'objectif est d'assurer les fonctions vitales de l'usine, voire produire à minima pour alimenter la Vallée de l'Echelle (faible stockage).
Dans ce même cadre de stockage insuffisant, le projet de doublement (à définir) du volume du réservoir de Peudenelle est prioritaire.
Cela appuie également la nécessité de trouver de nouvelles interconnexions ou les renforcer.

- arrêts de production

Voir la rubrique 7.10.1 "arrêts d'eau" :

- Mise à l'arrêt de La station de la Grange à l'Abbé lorsque le niveau d'eau était trop faible, ou lors des inondations. Arrêt en décembre 2025 suite à une baisse de l'efficacité du traitement du manganèse.
- Mise à l'arrêt de la station du Ponty lors des pointes de turbidité et des manques d'eau. Arrêt en décembre 2025 pur la modernisation et le renouvellement des équipements.
- La station de Baillarge a normalement contribué à la production d'eau (alimentation quotidienne de l'usine de Touvre).
- Maine Joizeau à l'arrêt en accord avec GrandAngoulême, dans l'attente de statuer sur l'avenir de cette ressource très énergivore et problématique.

Réglementation des usages de l'eau

L'année 2025 n'a pas été marquée par des mesures de restriction des usages de l'eau opposables aux abonnés du service.

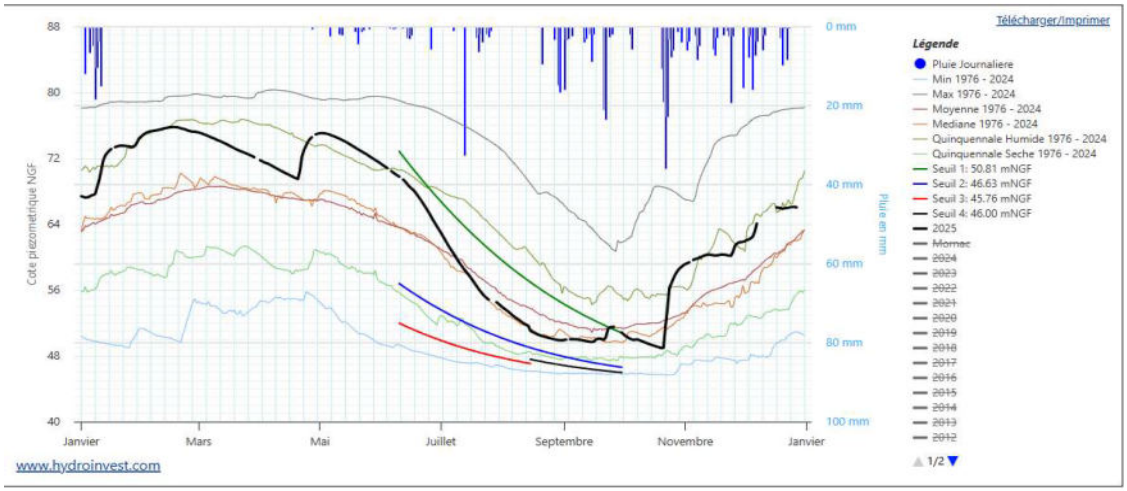
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

2.2.4. LA RESSOURCE EN EAU

Touvre

Le débit des sources de Touvre est un sujet de préoccupation pour deux raisons :
- il semble qu'il y ait eu une modification physique dans le karst ayant impacté sa courbe de vidange. En pratique, il se vide beaucoup plus vite que sa courbe théorique historique.
- on observe déjà les effets annoncés du dérèglement climatique, à savoir une plus grande saisonnalité des précipitations, qui induit en moyenne des étiages plus précoces, plus sévères et plus prolongés.

Pour 2025, nous avons pu observer une période sèche de février à juillet qui n'a pas eu d'incidence grâce au niveau très élevé du karst en début d'année. La recharge du karst a eu lieu à partir de mi octobre 2025.



Données brutes, non critiquées.
Source : BRGM - Présentation : HYDRO INVEST
Page financée par l'Association du Grand Karst de La Rochefoucauld

La qualité de l'eau brute est également une source de préoccupation du fait du dérèglement climatique.
En effet, des précipitations plus intenses mobilisent davantage les polluants du sol, tandis que les étiages plus sévères induisent une moindre dilution. Ces deux facteurs aboutissent à une plus forte concentration des pollutions. L'usine est néanmoins en mesure, grâce au traitement au CAP, d'abattre efficacement ces polluants.

Il est tout de même important de poursuivre et structurer les actions engagées :
- mise en oeuvre des mesures de protection prévues dans l'arrêté du 11 mars 2022 instaurant par DUP le périmètre de protection des sources de la Touvre
- élaboration d'un plan de secours visant à compléter la moitié de la production en cas de pollution des sources, ou la totalité en cas de défaillance de l'usine, par exemple par la réalisation d'un second forage dans le karst à proximité de la conduite de transfert Baillarge - Touvre existante.

Il faudra également se projeter sur des mesures à long terme visant à atténuer ou contrer les effets du dérèglements climatique :
- lutte contre les pollutions diffuses à l'échelle du bassin versant de la Touvre,
- développement des coopérations à l'échelle départementale et régionale,
- adaptation des ouvrages et du réseau pour maintenir la qualité de l'eau jusqu'au robinet, dans un contexte de hausse des températures,
- politique ambitieuse de baisse des consommations des abonnés.

SEMEA a élaboré et présenté une proposition de stratégie EAU à destination des élus et des acteurs sociaux, pour contribuer aux débats en cours, et notamment la démarche Crtéclima mise en oeuvre par GrandAngoulême.

Autres ressources

Chamarande : cette ressource alimente les communes de Brie, Champniers et Jauldes. Un secours par les sources de la Touvre a été mis en place en septembre 2025. Une étude d'optimisation énergétique a été menée sur le forage et les pompages de cette installation. Des travaux sont prévus pour faciliter le secours par la ressource de Touvre en temps normal et pendant les opérations de maintenance, notamment du lavage de la cuve unique du réservoir.
La source du Ponty reste une ressource marginale utilisable lorsque le taux de turbidité le permet. Elle a produit 2,5% des volumes en 2025. Il serait intéressant d'étudier le coût d'un traitement de l'eau sur site pour profiter de la moindre dépense énergétique de cette ressource par rapport à celle de Touvre.
La station de la Grange à L'abbé a été entièrement rénovée (nettoyage et mise en place d'un mécanisme d'obturation des drains, armoire électrique, pompes, filtres biologiques, station d'alerte), et peut assumer pleinement sa fonction de secours ou d'alimentation quotidienne, lorsque les conditions le permettent (hors inondations ou sécheresse excessive donc).
La ressource de Baillarge est définitivement raccordée sur la nouvelle usine du Pontil. Elle fonctionne tous les jours à un débit sanitaire.
Maine Joizeau : cette ressource n'est pas utilisée depuis la prise en gestion des 5 nouvelles communes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

2.2.5. QUALITE DE L'EAU

- qualité de l'eau brute

Les analyses n'indiquent pas d'évolution sensible de la situation sur les pesticides, qui restent bien en deça des limites de qualité. Pour les nitrates le taux reste significatif, à 40% de la limite de qualité. Il nécessiterait d'intensifier les actions de prévention sur l'impluvium.

- qualité de l'eau traitée et distribuée

Les programmes de contrôle de l'ARS et l'autocontrôle SEMEA ont été intégralement réalisés.

Le taux de conformité bactériologique est de 100 %
Le taux de conformité physico chimique est de 100%.
Il n'y a pas eu de test CVM sur le territoire géré par SEMEA. Les sites problématiques (Hurtebise, route de Poulet, La Pougnerie, La Prévalerie) ont été traités.
Des campagnes d'analyse sont réalisés ou prévues sur les paramètres "émergents" tels que les PFAS.
Nous avons pris connaissance de la problématique des HAP sur le réseau de la zone nord : un programme d'actions pour identifier précisément les tronçons concernés et les renouveler est en cours.

Une réflexion est en cours pour améliorer la maitrise de la qualité de l'eau :
- sur la température de l'eau en période estivale,
- sur les zones périphériques (queues de réseau),
- sur les points d'alimentation des clients sensibles (dont l'hôpital),
- là où nous ne produisons pas l'eau et n'avons pas de moyens de contrôle suffisants.
La mise en service de la nouvelle usine nous a permis de réduire sensiblement les rechlorations sur le réseau (meilleure qualité d'eau en sortie de l'usine)

- le chlore sur réseau

La maitrise du chlore résiduel sur réseau était une problématique récurrente qu'il est prévu de traiter dans le cadre des travaux concessifs (amélioration de la mesure, mise en place de stations de rechloration).
Il a toutefois été décidé avec GrandAngoulême d'attendre la réalisation du schéma directeur de l'agglomération (y compris les zones hors gestion SEMEA) avant de programmer des travaux importants.

Cet axe d'amélioration sera réétudié à la lumière des améliorations observées depuis la mise en service de la nouvelle usine.

2.2.6. GESTION DE LA CLIENTELE

- Prise en gestion de nouveaux périmètres

SEMEA assure la gestion de 5 nouvelles communes depuis le 1er janvier 2025

- accueil client

SEMEA assure un accueil physique de la clientèle du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00, et garantit une permanence téléphonique en période d'astreinte.
Les délais de réponse téléphonique moyens sont en amélioration à 71 secondes (pour mémoire la cible avait été fixée à 30 secondes dans le contrat de DSP de 2017). Ce résultat, lié à la prise en gestion de la zone nord et aux nombreux appels de clients, devrait pouvoir êtr eamélioré, pour atteindr une cible raisonnable à 60 secondes.
Les taux de réponse aux courriers sous 8 jours (94%) respectent l'objectif de 85%

- Relève et facturation

Le taux de relève est très satisfaisant. Le nouveau planning a été respecté à 100 %.

Les dégrèvements régressent encor en 2025 à 138 .892 (219.324 m3 en 2024), grâce à la radio relève (à minima deux passages par an pour les compteurs équipés).
Le taux d'avenant des factures (rectifications de consommation, erreurs) reste faible à environ 0,5%.

- Recouvrement

SEMEA met à disposition de ses clients une vaste palette de moyens de paiement, y compris sur internet.

SEMEA a mis en oeuvre plusieurs mesures pour aider les clients en difficulté à honorer le paiement de leurs factures
Les échéanciers sont sans frais et facilement octroyés.

SEMEA a ajusté son financement du FSL à hauteur de 0,60 € / abonné et par an au lieu de 1 euro.
La différence est utilisée par SEMEA sous forme de subvention directe (25% de la céance) aux clients dont le dossier a été retenu par le FSL.
Cela permet d'augmenter le taux d'aide réel pour les abonnés SEMEA par rapport au règlement départemental.
On espère ainsi enrayer la désaffection des clients devant ce dispositif, qui les contraignait à contracter un prêt auprès du FSL pour 75% de la facture.

Parallèlement Semea a recours à de nombreux partenaires pour améliorer l'efficacité de ses circuits de recouvrement, et utilise en dernier recours à la procédure de décret d'injonction déposée auprès du tribunal d'Angoulême.

En 2025, le taux d'impayés se dégrade à 2,2%, le taux habituel se situant à 2%.
L'ensemble des procédures de recouvrement, et notamment l'action judiciaire semble trouver ses limites face à la crise sociale, le manque de moyens des institutions, et l'absence d'un dispositif légal efficace.
Nous allons maintenant intensifier les moyens à l'accompagnement au retour au paiement des personnes en difficulté, grâce à une collaboration renforcée avec le FSL et les CCAS. Cela aura totefois un faible impact sur le taux d'impayés.

Accusé de réception Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

- Satisfaction et attention au client

Le nombre de réclamations clients reste très faible.

L'enquête de satisfaction menée en 2025 sur l'ensemble du nouveau périmètre fait ressortir les éléments suivants :
L'appréciation globale des usagers met en évidence un niveau de satisfaction élevé à l'égard du service perçu comme fiable, accessible et bien organisé.
Concernant la qualité de l'eau, les jugements sont globalement favorables, en légère progression. L'eau est perçue comme digne de confiance même si la connaissance de l'origine de l'eau apparait en recul.
L'engagement environnemental apparaît encore peu lisible pour une partie des clients. Les attentes sur ce sujet sont fortes, de nombreux usagers expriment un manque d'information, notamment en matière de protection de la ressource et de gestion du réseau.
Enfin, plusieurs attentes d'évolution se dégagent clairement : un besoin accru d'accompagnement pour maîtriser la consommation d'eau, une meilleure information sur la qualité et l'origine de l'eau, ainsi qu'une modernisation de la relation client, notamment via des outils numériques plus simples et un suivi de consommation plus régulier. Ces attentes traduisent une volonté des usagers d'être davantage acteurs et mieux informés.

Les indicateurs de satisfaction sur les processus d'abonnement et de réalisation des branchements restent supérieurs à 95 %.

SEMEA offre la possibilité à ses clients d'avoir recours à la "médiation de l'eau" au niveau national.
Le recours aux conciliateurs de justice au niveau local est généralement beaucoup plus apprécié, rapide et pertinent.

Le point de vue client est pris en compte au travers de réunions thématiques avec l'UFC Que Choisir, qui dispose par ailleurs d'un représentant au sein du conseil d'administration de SEMEA.

- actions de communication

SEMEA mène des actions de sensibilisation à la consommation d'eau du robinet et à la protection de la ressource, en mettant à disposition des fontaines à eau à demeure (mairies, écoles) ou lors d'évènements sportifs (G2A) ou associatifs (avec la MPP, Musiques Métisses, Mariposa).
SEMEA a également poursuivi son action pour la promotion de l'eau du robinet comme eau de boisson, avec la remise en conseil de carafes à usage des conseils municipaux. Ces remises ont été l'occasion de débats enrichissants sur le thème de l'eau avec les conseillers municipaux. Les effets négatifs sur la perception de la qualité de l'eau, du fait de la crise sanitaire "Crypto / Giardia" d'avril 2022, sont néanmoins toujours pereptibles.
Semea a par ailleurs présenté sa stratégie EAU d'adaptation au changement climatique dans plusieurs instances locales, notamment le conseil de développement en janvier 2024. Nous restons dans l'attente du résultat de leurs travaux.

2.2.7. LES TRAVAUX ET PROJETS

Un contrat de sous-traitance de travaux de renouvellement portant sur un montant annuel d'environ de 2 millions d'euros hors taxes sur une durée de cinq années a été conclu à compter de 2022, après mise en concurrence par appel d'offres européen.
L'accord cadre multiattributaire a été signé avec les entreprises SOGEA, CISE TP et SADE.

Les travaux de raccordement du forage de Baillarge à l'usine de Touvre se sont achevés en octobre 2021. Ils contribuent à garantir le plan de secours du territoire à hauteur de 50%.

La sécurisation de l'alimentation de l'UDI de Chamarande a été menée tout au long de l'année 2025 et s'achèvera en 2026. Ces travaux consistent à automatisation le secours du forage de Chamarande par l'eau des sources de la Touvre, via l'uTEP du Pontil.

Les autres opérations du plan de secours seront gérées par GrandAngoulême à la suite du schéma directeur de l'agglomération.
Le programme d'installation des compteurs de sectorisation a été complètement achevé en 2020.

Les opérations relatives au fonds de travaux ont principalement concerné des remplacements de bouches à clé sur des opérations de voirie mais également quelques extensions permettant l'alimentation de constructions neuves.

Les travaux concessifs liés à la qualité de l'eau seront limités au minimum dans l'attente de la réalisation du schéma directeur lancé par la collectivité.

SEMEA a réalisé en 2022 son **bilan Carbone / GES** sur la base des données de l'année 2021, puis a élaboré en 2023 une stratégie de baisse de ses émissions.
Les principaux leviers d'action pour l'activité Semea portent sur :
- l'optimisation énergétique (Pont Valteau en 2024), et le photovoltaïque sur les ouvrages (Surpresseur du Poteau en 2024), étude photovoltaïque Touvre en 2025, étude Chamarande programmée en 2026
- la rénovation du siège social de Lunesse (2025 - 2026 - 2027) avec un objectif de respect immédiat des seuils fixés par le décret tertiaire pour 2050,
- les produits de traitement de l'usine de Touvre (fortes émissions liées à leur fabrication),
- dans une moindre mesure le plan de mobilité

Il est néanmoins apparu évident que les gisements d'émissions les plus importants sont sur la baisse des consommations des abonnés, et surtout la modération des usages de l'eau chaude sanitaire et la cuisson.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

2.2.8. LES OPERATIONS DE MAINTENANCE

Les lavages de réservoir ont été réalisés sur 2 périodes (mars et novembre).
Tous les ouvrages ont pu être nettoyés mais le problème de certaine sbâches de l'usine doit être résolus (problématique des bétons).

2.2.9. L'ETAT DU RESEAU ET DES OUVRAGES

La majorité des fuites réparées concerne des canalisations de dn60, 80 et 100 mm en fonte grise ou dn63 et 110 mm en PVC.
Le réseau sur la zone urbaine est plutôt en bon état compte tenu des politiques de renouvellement menées depuis plus de 30 ans.
Outre le renouvellement des fontes grises et les opportunités liées aux opérations de voirie, l'accent sera porté dans les prochaines années sur les PVC collés posés dans les années 60-70, plutôt en secteur rural, qui sont générateurs de fuites et peuvent potentiellement poser des problèmes de relargage de CVM.

Les réservoirs pour lesquels des travaux de remise en état sont nécessaires sont ceux de Grapillet, de Chez Nauve, de Peudenelle et Chez Mérinaud.
Compte tenu des travaux réalisés sur l'usine de Touvre, ces remises en état ont été reportées pour ne pas risquer de fragiliser davantage l'exploitation.

Il est par contre urgent de prendre position sur les projets suivants :
- création d'une seconde cuve à Peudenelle pour permettre de bypasser la seule cuve existante de ce réservoir de tête (notamment en raison de l'évolution du pompage depuis Touvre),
- Préemption du terrain mitoyen à la cheminée d'équilibre entre Toutyfaut et Soyaux (pour éliminer cette cheminée et créer un réservoir en substitution de celui de Grapillet en alternative à une rénovation couteuse).
- Préemption de terrain au droit du réservoir sur tour de Mougnac à La Couronne pour anticiper le secours par le SIAEP Sud Charente.

D'une manière générale une réflexion est à mener pour adapter le réseau et les ouvrages en vue d'atténuer les effets du réchauffement climatique, et en particulier le risque du réchauffement de l'eau tout au long de son parcours, qui pourrait amener à dépasser la limite haute de température de 25°c.
Les mesures à prendre pourraient être le calorifugeage des réservoirs, l'approfondissement des conduites...

2.2.10. ORGANISATION ET MANAGEMENT

Démarche QSE
La SEMEA a renouvelé sa triple certification en décembre 2025 :
- Qualité : norme ISO 9001-2015
- Sécurité : norme ISO 45001-2018
- Environnement : norme ISO 14001-2015

Organisation du service
En 2025, SEMEA a poursuivi ses efforts d'adaptation :
- de ses locaux de travail (programme d'aménagement du site de Lunesse)
- de ses ressources humaines avec la poursuite des efforts de réorganisation (directrice clientèle, échelons intermédiaires de management, renforcement services distribution et agence)
- de ses moyens notamment sur les projets informatiques

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

2.2.11. EVOLUTION DU CONTRAT DE DSP

Les avenants passés en 2018 sont relatifs :
- à l'extension du périmètre de gestion aux communes de Marsac et Asnières-sur-Nouère, pour lesquelles le contrat de délégation avec la SAUR arrivait à échéance,
- au report de deux ans de l'application de l'évolution des tarifs correspondant à la prise en compte des amortissements liés aux travaux concessifs, du fait du report de réalisation desdits travaux (Baillarge).

Les avenants passés en 2019 sont relatifs :
- à une révision des tarifs applicables à partir de 2020, pour tenir compte d'une modification du plan pluriannuel des travaux concessifs, revu à la baisse dans l'attente d'un futur Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable de l'ensemble de l'agglomération.

Les avenants passés en 2021 sont relatifs :
- à un gel de l'actualisation des tarifs pour 2022, la révision de certains seuils d'objectifs, l'ajout d'articles au bordereau travaux.

Les avenants passés en 2022 sont relatifs :
- à un gel de l'actualisation des tarifs pour 2023, la prise en charge par Semea des coûts liés à la nouvelle usine dans cette phase de mise en route et la réduction du montant de l'obligation de renouvellement pour la seule année 2023, la modification du règlement du service, la modulation des pénalités financières pour non atteinte des seuils, la diminution pérenne du montant du fonds de travaux (60 k€ en base 2017).

Les avenants passés en 2023 sont relatifs :
- au gel partiel de l'actualisation tarifaire (5% au lieu de 8,41%),
- à la prise en charge de la nouvelle usine et de la généralisation de la radio relève en 2024, dans l'attente d'une évaluation plus précise des coûts en 2024 et dans la perspective d'une harmonisation des tarifs incluant les 5 communes de la zone nord en 2025
- à la compensation de ces éléments par une diminution de 400 k€ (en base 2024) de l'obligation de renouvellement 2023 et à la modulation des pénalités financières pour une éventuelle non atteinte des seuils d'objectifs dans ces conditions.

Les avenants passés en 2024 sont relatifs :
- A la revalorisation des tarifs de base pour prendre en compte les coûts de la nouvelle usine et de la généralisation de la radio relève, modérée pour 2025 et 2026 par une réduction de 350 k€ de l'obligation de renouvellement.
- A l'Extension du périmètre de gestion à 5 communes supplémentaires (zone nord) au 1er janvier 2025.
- A la Prise en compte de la réforme des redevances de l'agence de bassin.

Les avenants passés en 2025 sont relatifs :
- A la revalorisation des tarifs de base pour compléter la prise en compte des coûts de la nouvelle usine, de la généralisation de la radio relève et de la prise en gestio de la zone nord
- A la suppression de la réduction de 350 k€ de l'obligation de renouvellement prévue pour 2025 et 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

3. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA DÉLÉGATION

3.1. NATURE DU SERVICE

- Production et distribution d'eau potable

3.2. AUTORITE DELEGANTE

- Communauté d'agglomération GrandAngoulême

 25 boulevard Besson-Bey, 16023 Angoulême cedex

3.3. DELEGATAIRE

- SPL SEMEA

 Société publique locale au capital de 2.099.250 euros

 Siret : 338 489 362 00016

 Siège social : 2 rue Bernard Lelay, CS 92221, 16022 Angoulême cedex

3.4. OBJET ET ETENDUE DE LA DELEGATION

- Production et distribution de l'eau potable sur 32 communes du territoire de la Communauté d'agglomération GrandAngoulême, à savoir :

- Angoulême	- Mornac
- Asnières sur Nouère	- Marsac
- Balzac	- Nersac
- Bouëx	- Puymoyen
- Brie	- Ruelle-sur-Touvre
- Champniers	- Saint-Michel
- Dignac	- Saint-Saturnin
- Dirac	- Saint-Yrieix sur Charente
- Fléac	- Sers
- Garat	- Sireuil
- Gond-Pontouvre	- Soyaux
- Jauldes	- Torsac
- La Couronne	- Touvre
- L'Isle d'Espagnac	- Trois Palis
- Linars	- Vindelle
- Magnac-sur-Touvre	- Vouzan

- Le contrat inclut le renouvellement à charge du délégataire des éléments suivants du service :
 - Compteurs,
 - Branchements,
 - Réseau (Tous diamètres),
 - Appareils, équipements et accessoires électromécaniques, électriques et hydrauliques.
- Le contrat inclut des travaux concessifs relatifs à :
 - Réalisation et financement des infrastructures du plan de secours du territoire concédé
 - Réalisation et financement des travaux liés à l'amélioration du ratio de rendement
 - Réalisation et financement des travaux liés à l'amélioration de la qualité de l'eau
- Le contrat inclut le financement et la réalisation d'un fonds de travaux annuel relatif :
 - Aux petites extensions
 - A la mise à niveau des bouches à clef et divers petits travaux

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

3.5. NATURE JURIDIQUE ET DATE DE PRISE D'EFFET DE LA DELEGATION

- Contrat d'affermage pour l'exploitation du service de production et de distribution d'eau potable :

 - Date de signature : 28 mars 2017
 - Date d'effet : 1er avril 2017
 - Durée : 20 ans
 - Date de fin :31 mars 2037

3.6. EVOLUTION DU CONTRAT

- **Avenant n° 1 :**
 - Date de signature : 19 décembre 2017
 - Date d'effet : 1er janvier 2018
 - Objet : Extension du périmètre concessif aux communes de Sireuil et Trois Palis
- **Avenant n° 2 :**
 - Date de signature : 26 octobre 2018
 - Date d'effet : 1er juillet 2018
 - Objet : Evolution du modèle de contrat d'entretien des ouvrages de la DECI
- **Avenant n° 3 :**
 - Date de signature : 28 décembre 2018
 - Date d'effet : 1er janvier 2019
 - Objet : Extension du périmètre concessif aux communes de Marsac et Asnières sur Nouère
- **Avenant n° 4 :**
 - Date de signature : 28 décembre 2018
 - Date d'effet : 1er janvier 2019
 - Objet : Report de deux ans des évolutions tarifaires liées aux travaux concessifs, en raison des études préliminaires à mener pour les travaux de Baillarge
- **Avenant n° 5 :**
 - Date de signature : 26 décembre 2019
 - Date d'effet : 1er janvier 2020
 - Objet : Modification des tarifs et du plan pluriannel des travaux concessifs, dasn l'attente des conclusions du schéma directeur des travaux à venir
- **Avenant n° 6 :**
 - Date de signature : 17 décembre 2021
 - Date d'effet : 1er janvier 2022
 - Objet : Gel partiel de l'actualisation, modification du bordereau travaux, révision des seuils d'objectif d'indicateurs
- **Avenant n° 7 :**
 - Date de signature : 21 décembre 2022
 - Date d'effet : 1er janvier 2023
 - Objet : Gel partiel de l'actualisation, prise en charge usine pour 2023, compensation de ces éléments par une diminution 620 k€ (en base 2023) de l'obligation de renouvellement 2023, modulation des pénalités financières pour une éventuelle non atteinte des seuils d'objectifs, modifications du règlement du service, diminution pérenne du montant du fonds de travaux (60 k€ en base 2017)
- **Avenant n° 8 :**
 - Date de signature
 - Date d'effet : 1er janvier 2024
 - Objet : Gel partiel de l'actualisation, prise en charge de la nouvelle usine et de la généralisation de la radio relève en 2024, dans l'attente d'une évaluation plus précise des coûts en 2024 et dans la perspective d'une harmonisation des tarifs incluant les 5 communes de la zone nord en 2025. Compensation de ces éléments par une diminution de 400 k€ (en base 2024) de l'obligation de renouvellement 2023, modulation des pénalités financières pour une éventuelle non atteinte des seuils d'objectifs.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

- **Avenant n° 9 :**
 - Date de signature 26 décembre 2024
 - Date d'effet : 1er janvier 2025
 - Objet : Revalorisation des tarifs de base pour prendre en compte les coûts de la nouvelle usine et de la généralisation de la radio relève, modérée pour 2025 et 2026 par une réduction de 350 k€ de l'obligation de renouvellement.
 Extension du périmètre de gestion à 5 communes supplémentaires (zone nord) au 1er janvier 2025.
 Prise en compte de la réforme des redevances de l'agence de bassin.

- **Avenant n° 10 :**
 - Date de signature 26 décembre 2025
 - Date d'effet : 1er janvier 2026
 - Objet : Maintien des tarifs au niveau de 2025 (hausse des tarifs de base 2017), dans le contexte d'une baisse de 2% de l'actualisation contractuelle, afin de compléter la prise en compte des noveaux coûts liés à la nouvelle usine, la généralisation de la radio relève, et l'extension du périmètre de gestion à 5 nouvelles communes en janvier 2025.
 Suppression en conséquence de la réduction de 350 k€ de l'obligation de renouvellement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

4. LE PATRIMOINE DU SERVICE

4.1. INVENTAIRE DES COMPTEURS

EXPLIQUER LA DIFFERENCE ENTRE ACTIF - INACTIF et EN SERVICE

Actif :

Inactif :

Ouvert :

4.1.1. Inventaire des compteurs actifs et inactifs

compteur	diamètre										
année de pose	15	20	30	40	50	65	80	100	150	TOTAL	%
<2 011	2212	165	64	52	4	14	10	18	2	2541	3,5%
2011	2770	38	26	14		1	1	2		2852	4,0%
2012	3752	34	25	15		3		1		3830	5,3%
2013	3842	93	75	32	2	13	11	1		4069	5,7%
2014	2689	77	42	46	2	17	9	13		2895	4,0%
2015	5992	121	42	17	1	2	4	1		6180	8,6%
2016	4710	62	33	23	1	10	2	6		4847	6,8%
2017	5094	98	37	20		10	4	11		5274	7,3%
2018	5568	36	26	3		3	3	5	1	5645	7,9%
2019	3798	44	28	31	1	4	1	5	1	3913	5,5%
2020	6519	101	30	15		10	4	3		6682	9,3%
2021	5322	94	85	27		8	5	3		5544	7,7%
2022	4010	52	12	17		7	2	4		4104	5,7%
2023	4914		19	20		1		2		4956	6,9%
2024	4467	108	27	17			2			4621	6,4%
2025	3772	34	23	13						3842	5,4%
TOTAL	69 431	1 157	594	362	11	103	58	75	4	71 795	100%

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

4.1.2. Inventaire des compteurs actifs

compteur	diamètre										
année de pose	15	20	30	40	50	65	80	100	150	TOTAL	%
<2 011	1838	134	58	46	5	12	10	18	2	**2123**	3,0%
2011	2450	35	23	10		1	1	2		**2522**	3,5%
2012	3590	50	20	19		2		1		**3682**	5,1%
2013	3999	78	73	33	2	11	9	1		**4206**	5,9%
2014	2895	70	51	41		12	7	5		**3081**	4,3%
2015	5131	91	25	13	1	4	6	6		**5277**	7,4%
2016	5240	99	44	33	1	14	2	8		**5441**	7,6%
2017	5233	101	37	13	1	10	5	8		**5408**	7,5%
2018	5550	37	17	8		4	1	4		**5621**	7,8%
2019	3755	46	32	29		3	2	5	2	**3874**	5,4%
2020	6088	88	32	19	1	11	5	5		**6249**	8,7%
2021	5026	77	76	23		6	4	6		**5218**	7,3%
2022	4358	55	21	12		3	3	2		**4454**	6,2%
2023	4277	26	26	27		2		2		**4360**	6,1%
2024	5278	82	25	14		5	3	2		**5409**	7,5%
2025	4580	83	31	21		3				**4718**	6,6%
TOTAL	69 288	1 152	591	361	11	103	58	75	4	71 643	100%

La présence de compteurs au-delà de 15 ans d'âge s'explique :
- par la présence de compteurs sur des branchements inactifs (1/3 des compteurs),
- par la difficulté à accéder à certains compteurs actifs situés en domaine privé (cave, intérieur du logement).
La démarche de renouvellement par qualité métrologique présentée à la ***DIRECCTE a été refusée.***

A partir de 2024, la généralisation de la radio relève d'ici à 2030 nous amène à équiper les compteurs récents (après 2017) de modules radio, tandis que les compteurs renouvelés seront directement équipés de modules.

Il convient donc de renouveler dorénavant les compteurs actifs de plus de 15 ans, ce qui est plus conforme à la durée de vie des pilmes des modules radio installés sur les compteurs.

Le parc compteur a fortement évolué au 1er janvier 2025, avec la prise en gestion du secteur Nord (environ 6500 compteurs).

4.1.3. Inventaire des compteurs sur des branchements "ouverts"

compteur	diamètre										
année de pose	15	20	30	40	50	65	80	100	150	TOTAL	%
<2 011	571	42	23	21	1	5	6	12	2	**683**	1,0%
2011	2318	29	22	8		1	1	2		**2381**	3,3%
2012	3446	41	13	16		2		1		**3519**	4,9%
2013	3736	73	63	32	2	11	8	1		**3926**	5,5%
2014	2773	63	45	38		10	6	5		**2940**	4,1%
2015	4948	87	24	13	1	3	6	6		**5088**	7,1%
2016	5037	95	40	32	1	14	2	8		**5229**	7,3%
2017	5005	98	36	13	1	9	5	8		**5175**	7,2%
2018	5392	37	17	8		4	1	4		**5463**	7,6%
2019	3615	43	31	26		3	2	5	1	**3726**	5,2%
2020	5801	84	32	18	1	10	5	4		**5955**	8,3%
2021	4851	75	73	23		5	4	6		**5037**	7,0%
2022	4202	53	20	12		3	3	2		**4295**	6,0%
2023	4130	20	23	27		1		2		**4203**	5,9%
2024	5087	81	24	14		5	3	2		**5216**	7,3%
2025	4401	83	30	21		3				**4538**	6,3%
TOTAL	65 313	1 004	516	322	7	89	52	68	3	67 374	100%

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261016-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026
SEMEA
Votre entreprise publique de l'eau

4.2. INVENTAIRE DES BRANCHEMENTS

commune	2024			2025		
	total branchements	dont branchements plomb connus	% branchements plomb	total branchements	dont branchements plomb connus	% branchements plomb
Angoulême	20 298	66	0,3%	20 327	59	0,3%
Asnières sur Nouère	684			686		
Balzac				***317***		
Bouëx	509			509		
Brie				***604***		
Champniers	7			***1 402***		
Dignac	854			856		
Dirac	754			757		
Fléac	1 977			1 980		
Garat	1 115			1 119		
Gond-Pontouvre	3 394	42	1,2%	3 465	35	1,0%
Jauldes				***152***		
L'Isle d'Espagnac	2 771			2 778		
La Couronne	4 320	1	0,0%	4 324	1	0,0%
Linars	1 138			1 138		
Magnac-sur-Touvre	1 855			1 860		
Marsac	435			435		
Mornac	1 161	1	0,1%	1 163	1	0,1%
Nersac	1 304			1 307		
Puymoyen	1 472			1 473		
Ruelle-sur-Touvre	4 215			4 234		
Saint-Michel	1 506	22	1,5%	1 512	22	1,5%
Saint-Saturnin	713			716		
Saint-Yrieix sur Charente	4 022	5	0,1%	4 052	1	0,0%
Sers	488			489		
Sireuil	712			714		
Soyaux	3 564	7	0,2%	3 571	6	0,2%
Torsac	406			408		
Touvre	664			699		
Trois Palis	454			454		
Vindelle				***419***		
Vouzan	427			428		
TOTAL	61 219	144	0,24%	64 348	125	0,19%

L'évolution du nombre de branchements entre 2024 et 2025 correspond à la création de branchements neufs sur le territoire mais surtout à l'intégration de 5 nouvelles communes.

l'inventaire du nombre de branchements des 5 communes intégrées au 01/01/2025 est largement sous estimé. Nous mettons à jour au fur et à mesure cet inventaire lors des camapgnes de repérages de réseaux et d'affleurants.

L'inventaire des branchements en plomb du service est régulièrement corrigé au fur et à mesure de l'identification de nouveaux branchements en plomb par la SEMEA
Le contrat 2017 ne prévoit pas d'action spécifique sur les branchements en plomb, qui restent en pratique une priorité, et sont traités au fur et à mesure de leur découverte, ou lorsque les opérations de voirie nous permettent finalement d'obenir les autorisations de travaux.

Les opérations principales, intégrant des branchements plomb, à programmer et à lancer sont l'avenue de la République à Saint Michel, la rue de Saintes et la rue de Bordeaux à Angoulême, la route de Paris à Gond Pontouvre. Aucune date en coordination avec les communes n'a été arrêtée pour ces 4 opérations pour le moment.

Le programme 2026 *prévoit très peu d'interventions ponctuelles sur des branchements plomb, hors opportunité (fuite).*
Des discussions sont en cours pour programmer l'avenue de la République à Saint Michel à l'horizon 2027 (après les élections municipales).
Les branchements plomb de la route de Bordeaux seront supprimés dans le cadre de l'aménagement définitif de la voirie autour du projet du carrefour du Nil ("Barrouillet").
Enfin, il n'est pas prévu de travaux sur la route de Paris à Gond Pontouvre pour le moment.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20251008-2026_10_415-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2025
Publication : 16/10/2025

4.3. INVENTAIRE DU RESEAU (en ml)

4.3.1. Inventaire des canalisations d'eau brute

Cet inventaire répertorie les canalisations :
- Entre la résurgence de la Touvre et l'usine de Touvre (siphons),
- Entre la source du Ponty et la station de la Courade,
- A l'intérieur du site de la ressource de Grange à l'Abbé,
- Entre le Moulin de Baillarge et l'usine de Touvre.
- Entre le forage et la station de Chamarande.

diamètre	nature matériau					
	acier	inox	fonte ductile	fonte grise	PVC	TOTAL
150 mm			938	881		1 819
160 mm					1 502	1 502
200 mm	135	24				159
350 mm			7 322			7 322
400 mm				142		142
450 mm				280		280
500 mm				470		470
600 mm			133	290		423
TOTAL	135	24	8 393	2 063	1 502	12 117

4.3.2. Inventaire des canalisation d'eau potable - diamètres et matériaux

diamètre	nature matériau									
	acier	amiante ciment	fonte ductile	fonte grise	PEHD	PVC	PVC Bi-O	inconnu	TOTAL	TOTAL 2024
33 mm	191				68	84			343	2 462
40 mm	419		10	2 375	6 436	10 132		2 014	21 386	18 848
50 mm	82				28 546	79 476		1 688	109 792	97 254
60 mm	9 925		2 450	53 620				6 945	72 940	66 346
63 mm	12				35 239	326 511	3		361 765	306 238
75 mm			834		7 705	48 062		44	56 645	49 417
80 mm	5 835	769	2 175	23 817				2 821	35 417	30 888
90 mm		95	1 529		3 758	63 051			68 433	62 353
100 mm	7 872	7 868	21 918	45 635				3 778	87 071	73 404
110 mm			4 531		1 554	132 023	174	65	138 347	124 116
125 mm	13 239		24 856	34 883	4 918	65 442	531	6 762	150 630	119 266
140 mm			207		370	34 758	534	25	35 894	28 581
150 mm	11 730	1 858	55 755	32 796				5 542	107 681	83 078
160 mm			3 260		5 267	38 114	246		46 886	33 924
175 mm	2 076		40	4 510					6 627	5 426
200 mm	25 085		35 383	22 758	132	810	7	3 280	87 456	71 715
225 mm						2 369	1 474		3 843	3 843
250 mm	1 178		13 953	7 388	230		220	4	22 974	18 847
300 mm	26		17 820	1 523					19 369	19 369
315 mm					86				86	86
350 mm	24		3 746	5 541					9 312	9 311
400 mm	33		4 805	6 977					11 816	11 675
450 mm	9		4 600	1 591					6 200	6 200
500 mm	239		6 426	1 406					8 071	6 536
600 mm			3 047						3 047	3 015
700 mm			3 870						3 870	75
inconnu	78				26	573		6 577	7 254	5 525
TOTAL	78 054	10 590	211 216	244 820	94 334	801 405	3 189	39 545	1 483 154	1 257 799

Un inventaire détaillé à jour du réseau est disponible à tout moment (tronçons par année de pose, diamètre, matériau, commune …) à partir de notre SIG.

Au 01/01/2025, les réseaux des communes de Balzac, Brie, Champniers, Jauldes et Vindelle ont été intégrés au patrimoine affermé, soit environ 225,5 km.

Une procédure spécifique d'intervention sur les matériaux amiantés a été mise en place avec notamment le recours systématique aux entreprises attributaires de notre accord-cadre travaux (2022-2027), qui disposent des habilitations nécessaires.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071627-20261006-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

4.3.3. Inventaire des canalisation d'eau potable - périodes de pose

	période de pose									
	inconnu	**avant 1950**	**1950-1960**	**1960-1970**	**1970-1980**	**1980-1990**	**1990-2000**	**2000- 2010**	**2010 - 2020**	**>2020**
Eaux brutes	23		881	1 182		901	1 656			7 474
Eau potable	6 893	57 048	28 158	570 349	153 720	141 254	109 798	170 639	164 139	80 130
TOTAL	**6 916**	**57 048**	**29 039**	**571 531**	**153 720**	**142 155**	**111 454**	**170 639**	**164 139**	**87 604**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

4.4. INVENTAIRE DES OUVRAGES DE STOCKAGE

désignation localisation	nature	date de mise en service	volume en m3	Emprise au sol en m2	cote trop plein (NGF)	cote radier (NGF)	télésurveillance	alarme anti intrusion
Bassac	réservoirs au sol	NC	500	254	159,26	154,51	X	X
			500		159,24	154,57		
Bois Blanc	réservoirs semi-enterrés	NC	600	272	157,51	152,52	X	X
			600		157,50	152,51		
Chamarande	semi enterré	NC	500	110	73,00	69	X	X
Chez Méret	semi enterré	NC	250	124	190,01	186,05	X	X
Chez Nauve	réservoirs au sol	1974	4000	1935	109,85	105,11	X	X
			4000		109,79	105,09		
Les Plantes	réservoir sur tour	NC	500	84	102,05	95,27	X	X
Ferrière	réservoir au sol	NC	600	27	145	136	X	X
Grapillet	réservoirs semi-enterrés	1864	1500	2437	117,92	114,72	X	X
			1500		117,93	114,74		
			1500		117,86	114,87		
			1500		117,86	114,92		
Jauvigère	réservoir sur tour	NC	500	77	185	159	X	X
La Marronnière	réservoir au sol	NC	300	36	204	200	X	X
La Marronnière	réservoir sur tour	NC	200	33	249	245	X	X
Le Lac Clair	réservoir sur tour	NC	350	42	215,9	210,6	X	X
Le Peux	réservoir semi enterré	1977	1500	269	79,49	71,46	X	X
Le Poteau	réservoir semi enterré	1978	500	330	90,08	83,87	X	X
	réservoir semi enterré	1980	700		90,09	83,51		
Les Chaumes	semi enterré	NC	250	121	167	164	X	X
Les Galands	réservoirs au sol	1955	500	420	109,11	103,63	X	X
			500		109,17	103,64		
Les Gentils	réservoirs au sol	1975	400	251	181,33	176,73	X	X
			400		181,32	176,72		
Les Mérinauds	réservoir au sol	NC	300	92	78	75,3	X	X
Ma Campagne	réservoir sur tour	1972	2500	121	161,78	151,80	X	X
Maison Neuve	semi enterré	NC	450	260	174,5	169,5	X	X
			450		174,5	169,5		
Mougnac	réservoir sur tour	1973	500	73	145,77	139,49	X	X
Moulin de Baillarge	*semi enterré*	*1995*	*600 pour mémoire*	*185 pour mémoire*	*85*	*81,9*	*X*	*X*
Peudenelle	réservoir semi enterré	1974	4000	858	129,19	124,49	X	X
Puyguillen	réservoirs semi enterrés	NC	750	632	97,70	93,32	X	X
			750		97,72	93,31	X	X
Saint-Saturnin	réservoir sur tour	1969	300	54	115,71	109,27	X	X
Tout-Y-Faut	réservoirs semi enterrés	1965	2000	1841	140,40	136,10	X	X
			2000		140,36	135,82		
	réservoir semi enterré	1970	4000		140,33	135,83		
	réservoir sur tour	1982	2000	38	166,32	159,62		
	VOLUME DE STOCKAGE GLOBAL		**44150 m3**					
	TOTAL EMPRISE AU SOL DES BATIMENTS		**10791 m2**					

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

NB : le stockage de Baillarge est hors service depuis 2017

4.5. INVENTAIRE DES OUVRAGES DE SURPRESSION ET DE REPRISE

4.5.1. INVENTAIRE DES OUVRAGES DE SURPRESSION

localisation	date mise en service	débit nominal	secours électrique	télé surveillance	alarme anti intrusion	Emprise au sol bâtiments (m2)
Les Pandis	2001	8 ou 70 m3/h		X	X	35,6
Le Peux	2004	60 m3/h	X	X	X	so
Le Poteau	1980	150 m3/h	X	X	X	so
Saint-Saturnin	1994	12 m3/h	X	X	X	so
Chez Baudaud	1995	entre 5 et 14 m^3/h		X	X	6,2
Les Chaumes	1988	16 m^3/h	X	X	X	133
Le Forestier	inconnu	entre 8 et 24 m^3/h		X	X	12
Maison Neuve	1962	9 m3/h	X	X	X	so
Chez Matignon	1980	6 m3/h		X	X	8,8
Le Coq Gaulois	2004	45 m3/h	X	X	X	so
Ferrière	NC	3 m3/h		X	X	so
La Prévoterie	NC	10 m3/h		X	X	9,6
Les Brebions	NC	45 m3/h		X	X	8
Le Cluzeau	NC	14 m3/h		X	X	13,1
Puyrobert	NC	6 m3/h		X	X	9
						235,3

4.5.2. INVENTAIRE DES OUVRAGES DE REPRISE

localisation	date mise en service	débit nominal	secours électrique	télé surveillance	alarme anti intrusion	Emprise au sol bâtiments (m2)
Accélérateur de Brie	NC	64 m3/h	X	X	X	so
Ma Campagne	1972	200 m3/h	X	X	X	so
Grapillet	1960	220 m3/h	X	X	X	so
Les Plantes	1996	120 m3/h		X	X	so
Pont Valteau	1991	150 m3/h	X	X	X	34,6
La Courade	incoonu	40m3/h		X	X	29,7
Les Rentes	2004	20 m3/h	X	X	X	9,6
Tout-Y-Faut	1962	195 m3/h	X	X	X	111,7
Touvre Les Sources	1963	400 m3/h	X	X	X	246,3
Accélérateur Le Chazeau	inconnu	29 m3/h	X	X	X	30,3
Moulin de Baillarge	*1995*	*100 m3/h*		*X*	*X*	*so*
La Marronnière	1973	17 m3/h	X	X	X	so
Planche Meunier	inconnu	64 m3/h	X	X	X	74,2
						536,4

NB : La reprise de Moulin de Baillarge est à l'arrêt depuis 2017.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

4.6. INVENTAIRE DES OUVRAGES DE PRODUCTION

localisation	date mise en service	capacité nominale	type de filière et description	secours électrique	télé surveillance	alarme anti intrusion	Emprise au sol bâtiments (m2)
Le Ponty / La Courade	NC	s.o	1	/	X	X	7,6
La Grange à l'Abbé	1989	150 m3/h	2	/	X	X	17,6
Moulin de Baillarge	1995	200/380 m3/h	3	X	X	X	11,3
Chamarande	NC	130 m3/h	1	/	X	X	99
Maine Joizeau	NC	60 m3/h	2	/	X	X	193
Touvre Pontil	2023	2 000 m3/h	3	/	X	X	4643
							4971,5

1. pompage d'exhaure - chloration
2. pompage d'exhaure - filtration-chloration
3. pompage d'exhaure - coagulation/floculation - injection CAP - décantation - filtration/démanganisation- UV - chloration

Evolution des ouvrages de production

La filière définitive de production du Pontil a une capacité de production de 2000 m3/h.
Elle est sécurisée en 2 files indépendantes de 1000 m3/h chacune.
Elle traite l'eau en provenance de la résurgence de la Touvre et du Moulin de Baillarge.
Le raccordement de la production du Moulin de Baillarge vers la nouvelle usine d'eau potable est effectif. Il n'y a plus de traitement directement sur le site.

Le forage de Chamarande et sa station de pompage ont fait l'objet de travaux en 2025 (ils se poursuivent en 2026, pour faciliter les opérations de maintenance du réservoir et automatiser / piloter à distance l'alimentation par le système Touvre.

Le forage et la station d'ultrafiltration de Maine Joizeau sont à l'arrêt, dans l'attente d'investigations complémentaires faites par la collectivités dans le cadre du SDAEP et du PGSSE, pour décider de son devenir et d'un iéventuel abandon. Ses coûts d'exploitation et la qualité de l'eau produite posent en effet question.

Il n'est pas prévu d'organiser un secours électrique pour le site de Grange à L'abbé, qui est une ressource de secours.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

4.7. INVENTAIRE DES ACCESSOIRES HYDRAULIQUES

nature	2022	2023	2024	2025
poteaux d'incendie	1 231	1 235	1 238	**1 419**
poteau d'aspiration	7	7	7	**8**
bouches d'incendie	126	130	130	**132**
bouche d'aspiration	1	1	1	**2**
réserves d'incendie	39	37	37	**50**
vannes de réseau	9 405	9 442	9 450	**10 454**
ventouses et purges	3 997	3 996	4 007	**4 854**
appareils de régulation	70	71	69	**89**

Observations sur les équipements de défense incendie :

Les poteaux ou bouches d'incendie hors service font l'objet en flux courant d'un signalement au SDIS 16 et à la collectivité concernée.

Depuis 2017, le SDIS ne réalise plus les essais sur les hydrants. C'est l'exploitant qui réalise ces essais pour les mairies qui ont conclu un contrat avec SEMEA sur la base de l'annexe 8 de notre contrat de DSP.

Périodiquement, nous demandons au SDIS de nous transmettre la liste des hydrants hors service pour coordonner nos bases.

Observations sur les compteurs de sectorisation :

La sectorisation du territoire est opérationnelle.
Le programme a été achevé fin 2019, en conformité avec les obligations contractuelles de la SPL SEMEA.
Les compteurs et les secteurs qu'ils délimitent sont représentés sur le SIG, et les informations sont quotidiennement intégrées et analysées sur le logiciel de supervision dédié, Topkapi.

Les 5 nouvelles communes disposaient d'une sectorisation complète au 1er janvier 2025. Cependant, de nombreux dysfonctionnements d'équipements n'ont pas permis une exploitation optimale de ces équipements (classe d'étanchéité non conforme).
Des remises à niveau ont été nécessaires tout au long de l'année.

Nos agents interviennent donc de façon ciblée dans les délais les plus courts possibles pour repérer et réparer les fuites sur réseau mais également pour signaler les fuites après compteurs aux abonnés.

Observations sur les appareils de régulation :

Les équipements de régulation sur le réseau sont au nombre de 89; les autres équipements sont situés dans les ouvrages.
Tous ces équipements font l'objet d'une inspection et d'un entretien annuel.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

4.8. INDICATEUR DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX

L'indicateur de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau (P103.2) a été modifié conformément à l'arrêté du 2 décembre 2013

Indicateur de connaissance ou de gestion patrimoniale	barème de cotation maximum	indice de cotation pour le service
Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10	10
Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux) ainsi que les données topographiques acquises lors de ces travaux. La mise à jour est réalisée au moins chaque année.	5	5
Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage (réseau eau potable, d'eau industrielle, d'incendie) ainsi que de la classe de précision des informations cartographiques (art R. 554-23 Code environnement) et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	10	10
Identification du diamètre et du matériau de chaque tronçon au-delà de la moitié du linéaire du réseau ; avec 1 point supplémentaire pour chaque tranche de 10 % supplémentaires du réseau, le 5ème point étant accordé lorsque les informations sont rassemblées pour au moins 95 % du linéaire total du réseau	5	5
L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié du linéaire total des réseaux étant renseigné.	10	10
Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10 % supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90 %. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95 % du linéaire total des réseaux.	5	5
Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	10	10
Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution.	10	10
Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	10	10
Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10	10
Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10	10
Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement ...	10	10
Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins trois ans).	10	10
Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5	5
TOTAL	**120**	**120**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

5. TRAVAUX SUR LE PATRIMOINE DU SERVICE

5.1. TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE CONTRÔLE DES INSTALLATIONS

Dorénavant, nous ferons un état d'avancement des éléments règlementaires :

- vérifications périodiques sur le levage, l'électricité, les équipements sous pression

- nettoyage annuel des ouvrages

Nous suivrons également les éléments qualitatifs :

- suivi de la métrologie

- suivi des équipements de traitement (dont chlorations relais)

La représentation sera donc modifiée (tête de chapitre par activité)

L'objectif est de vous transmettre des éléments qualitatifs sur la bonne gestion du service.

5.1.1. actions de vérification périodique sur ouvrages du service

Equipements de levage

Les équipements de levage correspondent aux palans, rails fixes présents dans les ouvrages.

Les contrôles annuels ont été réalisés le 30/06/2025 par l'APAVE.

Aucune anomalie n'a été relevée.

Installations électriques

Site	Date	Constats	Décision immediate	Date de TT
RE de Grapillet - ANGOULÊME	28/10			
RE de Chez Méré - BOUËX	28/10			
RP Le CHAZEAU - BOUËX	28/10			
Forage Baillarge - BOUËX	28/10			
ACC de Brie - BRIE	3/11			
CE de Jauvigère - BRIE	3/11			
Station de Maine Joizeau - BRIE	7/11			
SP de Brebions - BRIE	7/11			
SP de la Prévoterie - BRIE	3/11			
RE de Chez Nauve - CHAMPNIERS	27/10			
Station de Chamarande - CHAMPNIERS	1/10	Prévoir de changer le disjoncteur général	Remplacement	2026
RE SP Ferrière - CHAMPNIERS	3/11	Observation :Prise alimentant le SOFREL - Absence de p	uvellement de l'an	9/3/26
SP Puyroberts - CHAMPNIERS	3/11	Observations :Appareil(s) d'éclairage extérieur - Verrine (	Remplacement	#####
Vanne de Villeneuve - CHAMPNIERS	3/11			
CE de la Marronniere - DIGNAC	28/10			
RE et RP de la Maronniere - DIGNAC	28/10			
PC Tuillerie de Nioulet - DIRAC	28/10			
SP Chez Forestier - DIRAC	28/10			
SP Chez Baudaud - DIRAC	28/10			
RE et SP des Chaumes - DIRAC	28/10			
RP de Pont Valteau - LA COURONNE	29/10			
Station de la Courade - LA COURONNE	29/10			
SP le Coq Gaulois - LA COURONNE	29/10	2 nouvelles observations :Armoire générale - Dispositif de	Remplacement	#####
RE Les Gallands - LA COURONNE	29/10			
CE de Mougnac - LA COURONNE	29/10			
CE et RP Les Plantes - FLEAC	27/10	Prévoir de changer le disjoncteur général	Remplacement	2026
RE de Bassac - GARAT	28/10			
RE et SP Maison Neuve - GARAT	28/10			
RP Moulin Baillarge - GARAT	28/10			
RE Les Gentils - MORNAC	7/10			
RE de Peudenelle - MORNAC	27/10			
CE et SP Le Peux - NERSAC	29/10			
CE et RP de Ma Campagne - PUYMOYEN	28/10			
SP des Pandis - PUYMOYEN	28/10			
RE de Puyguillen - RUELLE SUR TOUVRE	27/10			
PC de Puyguillen - RUELLE SUR TOUVRE	27/10			
Station de Grange à l'Abbé - ST YRIEX	7/10			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

RE et SP du Poteau - ST YRIEIX	27/10			
RP Les Rentes - ST SATURNIN	27/10			
CE et SP Les Chaumes - ST SATURNIN	27/10			
RP de Planche Meunier - SERS	28/10			
CE le Lac Clair - SERS	28/10			
RE Chez Mérinaud - SIREUIL	27/10			
RP de Soyaux - SOYAUX	28/10	Chambre de vannes, prises du système de surveillance te	Installation	#####
UTEP du Pontil - TOUVRE	17/10			
RP de Touvre Sources - TOUVRE	27/10			
SP du Cluzeau - VINDELLE	3/11			
SP Chez Matignon - VOUZAN	28/10			

Equipements sous pression

Site	Date	Constats	Décision immediate	Date de TT
Inspections				
CE et RP de Ma Campagne - PUYMOYEN	25/2	RAS		
Requalifications				
SP le Coq Gaulois - LA COURONNE	25/2	RAS		
CE et SP Le Peux - NERSAC	25/2	RAS		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

5.1.2. Nettoyage annuel des installations de production

Problématique des bétons de certaines cuves de l'usine

Site	N° Cuve	Lavage	
		Type lavage	Date du lavage
16385-UTEP du Pontil (TOUVRE)	File 1 / File 2	Mécanique	
Exhaure1			17/03/2025
Brute 1			19/03/2025
Mélange 1			19/03/2025
Canal alimentation des filtres 1			18/03/2025
Lavage 1			20/03/2025
Désinfection 1			20/03/2025
Reminéralisation 1			21/03/2025
Eau traitée 1			20/03/2025
Maturation 1			03/04/2025
Exhaure2			31/03/2025
Brute 2			02/04/2025
Mélange 2			02/04/2025
Canal alimentation des filtres 2			02/04/2025
Lavage 2			01/04/2025
Désinfection 2			01/04/2025
Reminéralisation 2			01/04/2025
Eau traitée 2			08/04/2025
Maturation 2			03/04/2025
16061-UF de Maine Joizeau (BRIE	1	Mécanique	Station à l'Arrêt
	2		
	3		
16078-Station de Chamarande (CHAMPNIERS)	1	Mécanique	Station en Tvx

5.1.3. Nettoyage annuel des installations de stockage

NB : La mise en service de la nouvelle usine d'eau potable et le fonctionnement dégradé de l'ancienne station ne permettait pas de réaliser l'intégralité du nettoyage des ouvrages.
Les échanges avec l'Agence Régionale de Santé ont permis de définir un planning de nettoyage complet sur les exercices 2023, 2024 et 2025.

Site	N° Cuve	Lavage	
		Type lavage	Date du lavage
16015-Rés. de Grapillet (ANGOULÊME)	1	Mécanique	23/04/2025
	2	Mécanique	23/04/2025
	3	Mécanique	10/04/2025
	4	Mécanique	10/04/2025
16055-Rés. de Chez Méré (BOUËX)	1	Chimique	14/10/25
16061-CE De Jauvigère (BRIE	1	Mécanique	hamarande en T
16078-Rés. de Chez Nauve (CHAMPNIERS)	1	Mécanique	24/04/2025
	2	Mécanique	15/04/2025
16078-Rés. De Ferrière (CHAMPNIERS)	1	Mécanique	15/10/2025
16113-CE de Mougnac (LA COURONNE)	1	Chimique	22/10/25
16113-Rés. de Les Galants (LA COURONNE)	1	Chimique	16/04/25
	2	Chimique	24/04/25
16119-CE et Repr. de la Maronnière (DIGNAC)	CE	Chimique	13/10/25
	Repr.	Chimique	06/10/25
16120-Rés. et Surpr. de Les Chaumes (DIRAC)	1	Mécanique	11/04/25
16120-Surpr. de Chez Baudaud (DIRAC)	1	Mécanique	21/10/25

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

16120-Surpr. de Chez Forestier (DIRAC)	1	Mécanique	21/10/25
16138-CE et Repr. de Les Plantes (FLEAC)	1	Chimique	20/10/25
16146-Rés. de Bassac (GARAT)	1	Chimique	07/10/2025
	2	Chimique	16/10/2025
16146-Rés. de Maison Neuve (GARAT)	1	Chimique	07/04/25
	2	Chimique	15/04/25
16232-Rés. de Les Gentils (MORNAC)	1	Chimique	08/10/25
	2	Chimique	21/10/2025
16232-Rés. de Peudenelle (MORNAC)	1	Mécanique	09/04/2025
16244-Rés. et Surpr. de Le Peu (NERSAC)	1	Chimique	17/04/25
16271- CE de Ma Campagne (PUYMOYEN)	CE	Chimique	22/04/2025
	Repr.	Mécanique	14/04/25
16291-Rés. de Puyguillen (RUELLE SUR TOUVRE)	1	Chimique	09/10/25
	2	Chimique	15/10/25
16348-CE et Surpr. de St Saturnin (ST SATURNIN)	1	Chimique	08/10/25
16358-Rés. et Surpr. de Le Poteau (SAINT YRIEX)	1	Chimique	09/04/25
	2	Chimique	17/04/25
16368-CE de Lac Clair (SERS)	1	Chimique	09/10/25
16370-Rés. Chez Mérinaud (SIREUIL)	1	Mécanique	18/04/25
16374-CE et Repr. de Soyaux (SOYAUX)	1	Chimique	07/10/25
16374-Rés. de Toutyfaut (SOYAUX)	1	Chimique	08/04/25
	2	Chimique	25/04/25
	3	Chimique	16/04/25
16385-Rés. de Bois Blanc (TOUVRE)	1	Chimique	14/10/2025
	2	Chimique	22/10/2025
16422-Surpr. de Chez Matignon (VOUZAN)	1	Mécanique	21/10/25

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

5.1.4. Suivi des équipements de métrologie

Débitmétrie

Réalisation d'un fichier de suivi comportant :
- Localisation, type, diamètre et caractéristiques du comptage
- Présence télégestion, type et caractéristique

Récupération des données techniques et de maintenance.
Elaboration de fiches de vie des installations.

Qualité (chloration, analyseurs de chlore, turbidimètres, capteur de fuite de chlore)

Les équipements de suivi de la qualité font l'objet d'un suivi par le service Production.
Chaque équipemlent a fait l'objet de la création d'un fichier de suivi comportant :
- Localisation, type, marque, caractéristiques, paramètre suivi
- Intervention, entretien courant
- elaboration d'une fiche de vie

Les fichiers concernet :
- les chloration relais
- les analyseurs de chlore
- les capteurs de fuite de chlore
- les turbidimètres

Ces fichiers sont transmis annuellement ou sur demande au maître d'ouvrage.

Température

Les équipements de suivi de la température font l'objet d'un suivi par le service Production.
Chaque équipement a fait l'objet de la création d'un fichier de suivi comportant :
- Localisation, type, marque, caractéristiques, paramètre suivi

5.1.5 Incidents sur ouvrages

Site	Date	Constats

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

5.1.6 Travaux de réparation et d'entretien sur réseaux et branchements

Les opérations de recherche de fuite ne sont plus évaluées sur la base de l'inspection d'un linéaire, puisque l'objectif est d'abord de cibler les recherches au corrélateur sur la base des outils de macro détection :

- télégestion des compteurs de sectorisation pour une meilleure réactivité des opérateurs,

- mise en place d'une interface de visualisation (TOPKAPI) permettant une meilleure visualisation des secteurs défectueux,

- prise en main rapide des compteur sdu secteur Nord,

Tous les efforts engagés devraient permettre une amélioration progressive et pérenne de l'indice linéaire de perte et du rendement de réseau.

C'est ce que l'on a constaté sur l'exercice 2024 et qui s'est poursuivi en 2025 malgré le volume de fuite très important constaté sur le secteur Nord en début d'année. Un focus spécifique sur le secteur Nord est disponible (onglet 6.5).
Il faut toutefois garder en mémoire que ces résultats sont basés en partie sur des estimations (certains volumes de l'année peuvent être arttribués à tort à l'année précédente ou successive). Ils doivent donc être appréciés sur plusieurs années.

En 2025, 84 fuites sur canalisation ont été réparées sur le territoire.

Les principales fuites ou consommations d'eau, sont répertoriées ci-dessous :

Adresse	type d'incident	date	Diamètre	Volume de fuite estimé	Observations
BALZAC					
diverses rues	nombreuses fuites sur ventouses				Nombreuses détections depuis le 1er janvier 2025
BRIE					
Route des Frauds	fuite sur conduite	01/01/2025	140	40 m3/h	fuite déjà présente au 1er janvier qui s'est aggravée fuite isolée par la psoe
diverses rues	nombreuses fuites sur ventouses				Nombreuses détections depuis le 1er janvier 2025
CHAMPNIERS					
diverses rues	nombreuses fuites sur ventouses				Nombreuses détections depuis le 1er janvier 2025
GOND PONTOUVRE					
Incendies sur l'installation SIRMET	incendie				Volumes non estimés
JAULDES					
diverses rues	nombreuses fuites sur ventouses				Nombreuses détections depuis le 1er janvier 2025
PUYMOYEN					
Rue des Ecoles		28/03/2025	PVC160		
SAINT YRIEIX SUR CHARENTE					
rue du Petit Rouillac	fuite sur FTG150	25/02/2025	FTG150	250 m3/j	Cette fuite coulait depuis mi décembre 2024 Difficile à trouver sous un talus de 3 mètres en sortie du réservoir Le Poteau
Rue de la Coutille	fuite sur FTG150	janv-25	FTG 150	s.o	
VINDELLE					
diverses rues	nombreuses fuites sur ventouses				Nombreuses détections depuis le 1er janvier 2025
DIVERS					
nombreux essais sur PI/BI Quelques remplissages de baches					non estimé
DIVERS					
Dommages ouvrages	Casses régulières par quelques entreprises				ETPM, SOGETREL…
Pesage sur hydrant - campagnes sur Angoulême, Soyaux, Ruelle…	*Plus de 1200 hydrants répertoriés sur le réseau public*				non estimé

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

5.2. TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT

5.2.1. Travaux de renouvellement sur ouvrages de production

Opérations principales réalisées sur les ressources et installations de production

localisation						date	nature ou objet de l'intervention
La Grange à l'Abbé	Le Ponty et La Courade	**Maine Joizeau**	**Chamarande**	Moulin de Baillarge	UTEP du Pontil		
					X	03/02	Remplacement sonde de niveau bâche de mélange File 1
				X		13/02	Remplacement sonde pH
					X	13/02	Remplacement actionneur vanne sortie filtre 1 File 2
					X	26/02	Remplacement débitmètre alimentation épaississeur
			X			27/03	Cablage sur supervision du retour bouteille chlore vide
					X	22/04	Remplacement tuyau pompe CAP file 1
					X	02/05	Remplacement lampe UV n°3 File 2
			X			07/05	Remplacement électrovanne circuit injection chlore gazeux
	X					30/06	Remplacement électrovanne circuit injection chlore gazeux + réducteur de pression
X						30/07	Remplacement S500 par S4W
					X	02/10	Installation prise GE
					X	13/10	Remplacement lampe UV n°2 File 2
				X		29/10	Remplacement écran SC1000 analyseur
			X			14/11	Pose vanne électrique + débitmètre sur alimentation via Peudenelle
			X			14/11	Renouvellement circuit EDS
	X					17/11	Remplacement membrane sonde chlore
	X					02/12	Renouvellement circuit EDS
	X					18/12	Remplacement S500 par S4W + renouvellement installation électrique
	X					30/12	Renouvellement platine de mesures (NTU + pH + Cond. + T°)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

5.2.2. Travaux de renouvellement sur ouvrages de stockage

Opérations principales réalisées sur les installations de stockage du service

localisation																									date	nature ou objet de l'intervention		
Bassac	Bois Blanc	Chez Nauve	Les Plantes	Grapillet	Ferrière	Jauvigère	Vanne de Villeneuve	Lac Clair	La Marronnière (sol)	La Marronnière (tour)	Le Peux	Le Poteau	Les Chaumes	Les Galands	Les Gentils	Les Mérinauds	Ma Campagne	Maison Neuve	*Moulin de Baillarge*	Mougnac	Puygullen	Peudenelle	chez meret	Saint-Saturnin	Tout-Y-Faut (sol)	Tout-Y-Faut (tour)		
							X																				15/01	Remplacement batterie de secours SOFREL
					X						X																20/01	Remplacement pompe vide cave
	X		X	X											X									X		X	10/02	Remplacement membrane sonde chlore
														X													27/02	Remplacement S500 par S4W
											X																04/03	Remplacement détecteur d'intrusion
						X																					05/03	Remplacement sonde Cl2 + pH sur analyseur
																X											17/04	Remplacement sonde de niveau + compteur distribution
														X													05/05	Remplacement pilote amont vanne d'alimentation du réservoir
													X			X											22/05	Remplacement S500 par S4W
																							X				12/06	Remplacement S500 par S4W
																				X							19/06	Remplacement S500 par S4W + renouvellement armoire électrique
					X																						20/06	Remplacement poires de niveaux par poires ACS
																						X					24/06	Remplacement tête de pompe doseuse rechloration
																	X	X									08/07	Remplacement membrane sonde chlore
									X															X			24/07	Renouvellement S500 par S4W
		X																									25/07	Installation sonde de T°
												X															30/07	Installation digicode sur alarme intrusion
																					X						05/08	Remplacement membrane sonde chlore
																								X			05/08	Remplacement sonde chlore
										X								X			X		X				22/08	Installation sonde de T°
					X																						13/08	Renouvellement circuit EDS
						X																					26/08	Remplacement poires de niveaux par poires ACS
																					X						27/08	Installation digicode sur alarme intrusion
																				X							03/09	Renouvellement circuit EDS
X										X																	17/09	Remplacement membrane sonde chlore
					X																						16/09/	Remplacement sondes Cl2 + pH sur analyseur
		X																									01/10	Remplacement membrane sonde chlore
																										X	10/10	Remplacement pompe vide cave
																									X		18/12	Remplacement sonde chlore
					X																						22/12	Renouvellement armoire électrique

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

5.2.3. Travaux de renouvellement sur reprises et surpressions

Opérations principales réalisées sur les installations de pompage du service

localisation																													date	
REPRISE ET SURPRESSIONS																														
Grapillet	Le Coq Gaulois	Les Plantes	Accélrateur de Brie	La Prévoterie	Ferrière	Le Cluzeau	Brebions	Puyrobert	Les Rentes	Ma Campagne	La Marronnière	Planche Meunier	Pont Valteau	Tout-Y-Faut	Touvre Les Sources	Le Peux	Chez Baudaud	Chez Forestier	Chez matignon	Maison Neuve	Le Chazeau	Le Poteau	Les Pandis	Les Chaumes	Saint-Saturnin					
	X																												10/01	Remplacement vanne isolement ESP
			X										X																15/01	Remplacement batterie de secours SOFREL
																X													16/01	Remplacement VEV pompe 2
																	X												11/02	Remplacement ESP
													X																21/02	Renouvellement de la station de reprise (Armoire + pompes + cana)
						X																							26/03	Installation capteur de pression amont
													X																13/05	Renouvellement circuit EDS
																		X											15/05	Remplacement S500 par S4W
									X																				04/06	Installation capteur de pression aval
	X																												16/06	Remplacement S500 par S4W
																				X									19/06	Remplacement pompe 1
										X																			17/07	Installation VEV sur pompe 1
															X														22/07	Remplacement servo-moteur vanne alimentation Puyguillen
												X																	28/07	Remplacement batterie de secours SOFREL
						X		X																					31/07	Remplacement S500 par S4W
												X																	31/07	Remplacement capteur de pression amont
					X																								06/08	Remplacement skid surpresseur
															X														07/08	Installation sonde T°
															X														04/09	Remplacement membrane sonde chlore
													X																30/09	Remplacement électrovanne circuit injection chlore gazeux
															X														15/10	Remplacement carte 4-20 mA SC1000 station d'alerte
										X																			27/10	Remplacement moteur et VEV pompe 1
																							X						27/10	Remplacement membrane sonde chlore
								X																					29/12	Remplacement luminaire extérieur

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

5.2.4 Bilan travaux de renouvellement sur réseau et branchements

adresse	PE Ø 40	PE Ø 50	PE Ø 63	PVC Ø 63	FTD Ø 60	PE Ø 75	PVC Ø 75	FTD Ø 80	PE Ø 90	PVC Ø 90	FTD Ø 100	PEHD Ø 110	PVC Ø 110	FTD Ø 125	PEHD Ø 125	PEHD Ø 140	FTD Ø 150	PEHD Ø 160	FTD Ø 200	FTD Ø 250	FTD Ø 400	FTD Ø 450	FTD Ø 600	branchements	dont plomb
ANGOULEME																									
rue des Chevaliers d'Assas						138																		8	0
Rue de Gergovie			19			118																		7	0
Rue de la Madeleine à l'Etang			69																					7	0
																								0	0
diffus																								26	2
ASNIERES																								0	0
diffus																								1	0
BALZAC																								0	0
rue du Terrier de Bourguignole									190	2														18	0
Rue des Genins				2							8				365									16	0
Chemin des Bouchauds				8																				0	0
																								0	0
diffus																								0	0
BRIE																									
rue de la Mongerie			107	7																				4	0
rue du Champ de Laine											6							337						9	0
rue des Corneilles			110												4	41								12	0
rue des Pics Verts																244								13	0
diffus																								1	0
CHAMPNIERS																									
rue des Porches		78	363								78			14										31	0
route d'Agris				7							2		3						14					0	0
diffus																								7	0
DIGNAC																									
Impasse des Plantes		104																						5	0
																								0	0
diffus																								0	0
DIRAC																									
Chemin des 2 Vallées			5																					0	0
																								0	0
diffus																								0	0
GARAT																									
Chemin des 2 Vallées						519																		15	0
																								0	0
diffus																								0	0
FLEAC																									
																								0	0
diffus																								1	0
GOND-PONTOUVRE																									
																								0	0
																								0	0
diffus																								15	0
JAULDES																									
Rue de la Grande Fosse			65				251																	10	0
Route de Margnac			73																					1	0
Rue du Puits de Margnac	69																							3	0
																								0	0
diffus																								1	0
LA COURONNE																									
Rue du Stade				5		422								296										43	0
Allée des Sports			31											13										0	0
diffus																								0	0
L'ISLE D'ESPAGNAC																									
rue des Chevaliers de la Croix Maron		47																						8	0
Boulevard Marguerrite de Valois		48																						8	0
Rue François Villon		45																						13	0
																								0	0
diffus																								0	0
MAGNAC																									
diffus																								2	0
MARSAC																									
route du Portal																								0	0
diffus																								1	0
MORNAC																									
Chemin de la Brouterie		462																						1	0
Rue de la Chaume															257									11	0
Route de Mirambeau			325															1						10	0
																								0	0
diffus																								1	0
PUYMOYEN																									
Rue des Ecoles		8				228				2							290							18	0
																								0	0
diffus																								0	0
RUELLE SUR TOUVRE																									
Route des Agriers			13									5												9	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

route de la Vergnade						348																		25	0
Chemin de la Prairie		87																						3	0
Rue du Quai Militaire													8											0	0
Avenue Jean Jaurès		29							1					132										30	0
Avenue Salengro																								25	0
diffus																								3	0
SAINT MICHEL																									
Impasse des Brandes			213																					27	0
rue des Peupliers		31	2						105															10	0
rue de la Source		43										2	157											14	0
diffus																								1	1
SAINT SATURNIN																									
Rue de l'Eglise											16													1	0
Rue du Petit Rouillac				18		220					36			17										21	0
diffus																								0	0
SAINT-YRIEIX SUR CHARENTE																									
Rue de Chez Dary			22								113			499										43	0
Rue de la Prairie du Mas			625																					31	0
Rue des Chenevis	43																							4	0
diffus																								2	1
SIREUIL																									
rue des Forgerons			5						151															8	0
diffus																								0	0
SOYAUX																									
Avenue du Petureau			9			302																		17	0
diffus																								3	1
TORSAC																									
Chemin de Chez Gory		180																						1	0
diffus																								0	0
TROIS PALIS																									
Rue du Près Joli			14						1									815						13	0
diffus																								0	0
VINDELLE																									
Rue du Cluzeau																								11	0
diffus																								1	0
Total = 10162	**112**	**1162**	**2070**	**47**	**0**	**2295**	**251**	**0**	**448**	**4**	**259**	**7**	**168**	**971**	**626**	**285**	**290**	**1153**	**14**	**0**	**0**	**0**	**0**	630	5
																				1,75	2	2,25	3		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20261008-2026_10_315-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

5.2.5. Nombre de compteurs renouvelés

Le nombre de compteurs renouvelés lors de l'exercice 2025 s'établit à : **4216**

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	total
ANGOULEME	205	82	70	47	19	47	41	17	50	43	49	47	717
ASNIERES SUR NOUERE		75	64	8	1	5	2		2	16	4		177
BALZAC	27	3	1	1		6	17	8	19	23	7		112
BOUEX	1		1	44	4	1			4	2			57
BRIE	2	56	13	14		5		18	1	2	14	16	141
CHAMPNIERS	88	36	21	2	7	11	3	20	3	38	4	25	258
DIGNAC	1	51	20	18	9			1	8	3			111
DIRAC	11	2	1	2			2		3			1	22
FLEAC	2		10	2	1		22	50	18	3	5	1	114
GARAT	42	5	109	10	3	1	1	1	11	1			184
GOND PONTOUVRE	36		4	10	3	3	11	3	3	110	50	27	260
JAULDES		11			1	3	5	15	1		7	2	45
LA COURONNE	18	3	34	111	9	2	2	4	2	3	14	3	205
LINARS	1	2	1		2	11	6	2	4		1	4	34
L'ISLE D'ESPAGNAC	6	26	10	22	8	2	3	1	10	6	8		102
MAGNAC SUR TOUVRE	1	23	3	3		3			5	4		1	43
MARSAC	27	25	3	1			2	1		10	1		70
MORNAC	1	4	3		4	7	1	1			4	4	29
NERSAC	8	5			11	1	1	3	2	1	2	1	35
PUYMOYEN		14	3			2	1		6	2		12	40
RUELLE SUR TOUVRE	3	70	37	21	4	4	22	8	2	2	30	55	258
SAINT MICHEL	3	1	4	23	10	1	5	1	1	5	1		55
SERS				2	36	55	19	7	2	1			122
SIREUIL		5		1	44	7	14	4	2	3			80
SOYAUX	2	3	9	3	3	2	6	4	8	118	90	77	325
SAINT SATURNIN			2			12	31	4	6		1		56
SAINT YRIEIX SUR CHARENTE		29	18	95	12	2	1	4	5	1	41	38	246
TORSAC	1	2	32	24	1		17	8	2				87
TOUVRE			4	3	2								9
TROIS PALIS	1	2	2		26	47	5	1	24	3			111
VINDELLE	12	1	1		5	5		1	1	16	2	2	46
VOUZAN						52	5	2	4			2	65
	499	536	480	467	225	297	245	189	209	416	335	318	4216

Commentaire :

A partir du mois de juillet 2020, la politique de renouvellement a été revue. En effet, la DIRECCTE a refusé la démarche prévue dans le contrat de DSP (vérification périodique du parc compteur).
Le critère de renouvellement devient, comme précedemment, la date de pose du compteur : tous les compteurs de plus de 15 ans doivent être déposés dans l'année.
Pour 2025, l'effort a donc porté sur les millésimes posés en 2009 et 2010 et sur les années antérieures.

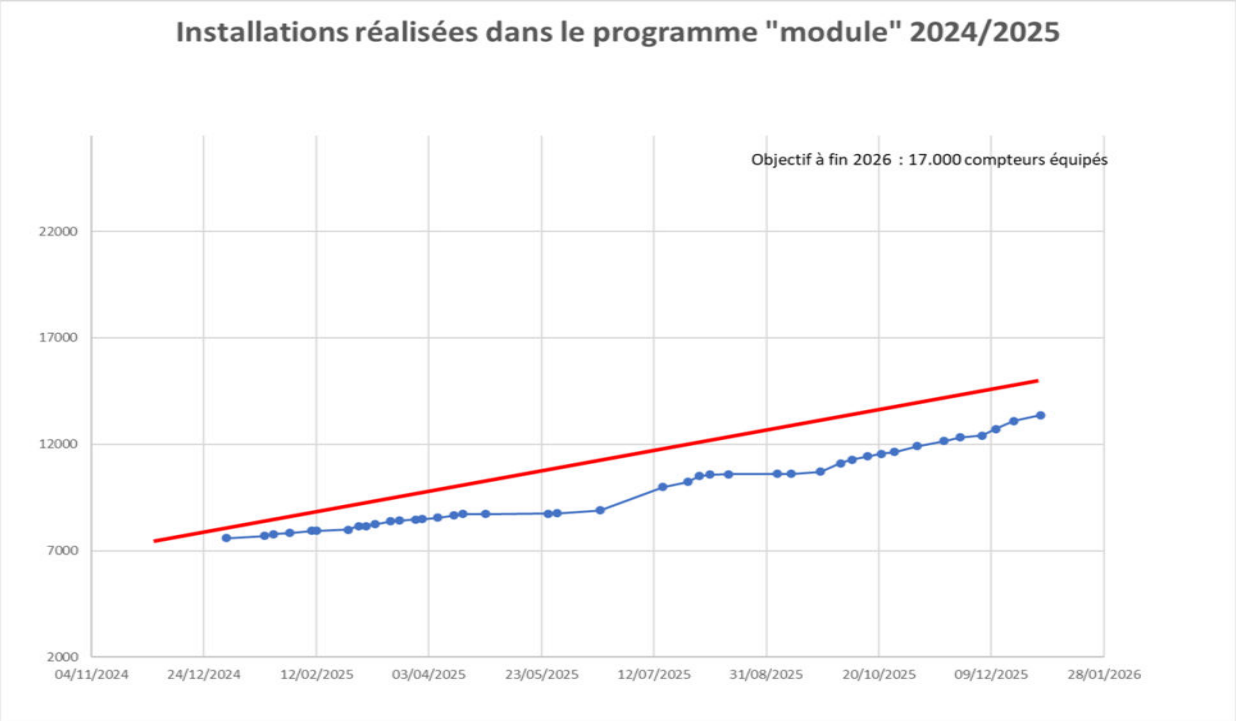
A partir du 1er janvier 2024, les compteurs renouvelés sont systématiquement posés avec un module radio, conformément à l'avenant 8 du contrat de DSP.
En complément, les compteurs posés depuis 2018 sont équipés de modules radio.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

5.2.6. Nombre de compteurs équipés radio sur le parc

Le nombre de compteur qui a été équipé de module radio depuis le 1er janvier 2024 est de : **13368**

Le pourcentage de compteurs équipés radio sur l'ensemble du parc s'établit à 58% au 31/12/2025.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

5.2.7. Travaux de suppression sur réseau et branchements

adresse	linéaire réseau (m) par diamètre (mm)														branchements
	FTG Ø 40	PVC Ø 40	PVC Ø 50	PVC Ø 63	AC Ø 80	FTG Ø 60	FTG Ø 80	Ac Ø 100	PEHD Ø 90	PVC Ø 110	FTG Ø 100	Acier Ø 200	FTG Ø 200	FTG Ø 350	
ANGOULEME															
															0
															0
BRIE															
Rue des Corneilles				230											0
															0
															0
GOND PONTOUVRE															
															0
															0
L'ISLE D'ESPAGNAC															
rue de la Croix Marron				107											0
MORNAC															
Chemin de la Brouterie								152							0
RUELLE SUR TOUVRE															
Avenue Salengro					433										0
Avenue Jean Jaurès					150										0
SAINT MICHEL															
rue de la Source											140				0
XXXX															
															0
															0
TOTAL GENERAL = 1 212 m	**0**	**0**	**0**	**337**	**583**	**0**	**0**	**152**	**0**	**0**	**140**	**0**	**0**	**0**	**0**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

5.3 FONDS DE TRAVAUX

5.3.1 Extensions de réseau

adresse	linéaire de réseau (m) par diamètre (mm)				branchements
	PEHD Ø 40	PEHD Ø 50	PEHD Ø 63	PEHD Ø 125	
SAINT MICHEL					
rue Blaise Pascal				91	3
					0
SOYAUX					
Rue de Fregeneuil au Bourg		51			4
TOTAL GENERAL = 142 m	**0**	**51**	**0**	**91**	**7**

5.3.2 Mise à niveau de bouches à clé

COMMUNE	Maître d'ouvrage	Nombre de bouches à clé	Date d'intervention
ANGOULEME			
Rue Nungesser	Ville	4	janv-25
Rue Tison d'Argence	Ville	12	févr-25
Rue St Gelais	Ville	2	févr-25
Rue Jean Monnet	Ville	3	févr-25
Rue Waldeck Rousseau	Ville	13	juin-25
Rue de la Trésorière	Ville	10	juil-25
Rue des Vergnières	Ville	3	oct-25
Rue Fontchaudière	Ville	52	nov-25
DIGNAC			
Route de la Gravelle	Ville	10	mars-25
Route du Signal	Ville	11	mars-25
Impasse des Argilliers	Ville	6	juil-25
Impasse des Chanterelles	Ville	4	juil-25
Impasse des Justices	Ville	6	juil-25
DIRAC			
Rue des Ecoles	Ville	9	juil-25
GOND PONTOUVRE			
Route de Vars	Ville	2	juil-25
MARSAC			
Lotissement Rue du Bourg	Ville	9	juin-25
Route du Portal	Ville	16	sept-25
MORNAC			
Route des Grottes	Ville	12	mai-25
RUELLE			
Cité Villement	Ville	45	août-25
SAINT MICHEL			
Rue de l'Egalité	ADA	58	août-25
SAINT YRIEIX			
Rue de Bellevue	Ville	5	juin-25
SOYAUX			
Rue du Bourg	Ville	3	août-25

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

5.4 Travaux d'investissement

5.4.1. Sectorisation et pression

5.4.2. Qualité

5.4.3. Plan de secours

Les études relatives au plan de secours de l'agglomération de Grand Angoulême sont pilotées :

par le service Eau et Assinissement de Grand Angoulême pour :

- le secours Sud : travaux réalisés. Automatisation du secours par Forges

- le Schéma directeur d'eau potable (SDAEP)

- l'étude du potentiel de secours avec le secteur Ouest (exploitant SAUR) :

 - la commune de Sireuil est alimentée par le Grand Cognac (pas de secours possible par Grand Angoulême)

 - les communes d'Asnières et Marsac sont alimentées par la CDC du Rouillacais (pas de secours possible par Grand Angoulême)

 - le secours actuel a été testé et validé à 300 m3/j pour les communes de Saint Saturnin et Trois Palis.

 Un secours plus important nécessiterait de très lourds travaux sur le secteur Grand Cognac pour très peu de m3 journaliers

par la SPL SEMEA pour :

- le secours Nord : étude finalisée - début des travaux lancés sur la station de Chamarande

L'objectif est de pouvoir secourir en intégralité le secteur Nord par l'eau de l'UTEP du Pontil.

En fonctionnement normal, l'apport sera de 60 à 80 m3/h pour compléter les 130 m3/h du forage de Chamarande.l'étude du potentiel de secours avec le secteur Ouest (exploitant SAUR) :
Ainsi, le débit d'arrivée dans la cuve sera équivalent aux débits de départ cumulés vers Jauvigère et Ferrière.
- Fonctionnement effectif de la ressource de Moulin de Baillarge jusqu'à l'usine d'eau potable de Touvre-Le
- Installation de la station de Grange à l'Abbé remise en service en août 2022.

Pistes de réflexion :

- Finaliser la mise en œuvre du périmètre de protection de la résurgence de la Touvre

- Sécuriser l'utilisation de la ressource Le Ponty avec mise en place d'un traitement de la turbidité
- Lancer une étude de recherche de ressource de secours (La Lèche, second forage à proximité du feeder de Baillarge …)

- le secours de l'alimentation en eau brute de l'usine de Touvre sera géré par l'apport de la moitié de la production journalière depuis Baillarge, et pour le reste par les interconnexions.
On ne gère toutefois pas le cas d'une indisponibilité de l'usine (incendie, ...), qui nécessiterait de pouvoir recourir à une ou des interconnexions pour la totalité du débit.
Cette réflexion est probablement à mener dans le cadre de la coopération interdépartementale, en la couplant aux problématiques d'adaptation aux conséquences du changement climatique.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

5.4.4. Plan "Energie"

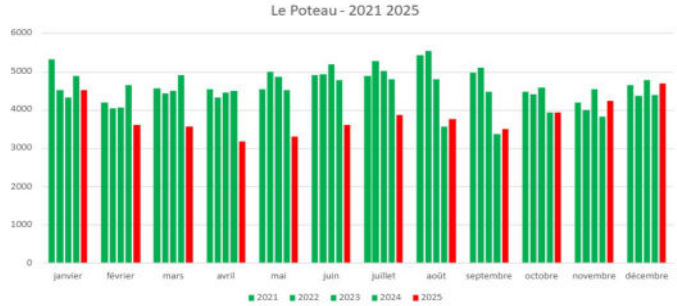
- Installation de panneaux photovoltaïques

Bilan sur Le Poteau



Les panneaux ont été installés en 2024.
Nous pouvons présenter une année d'exploitation pleine.

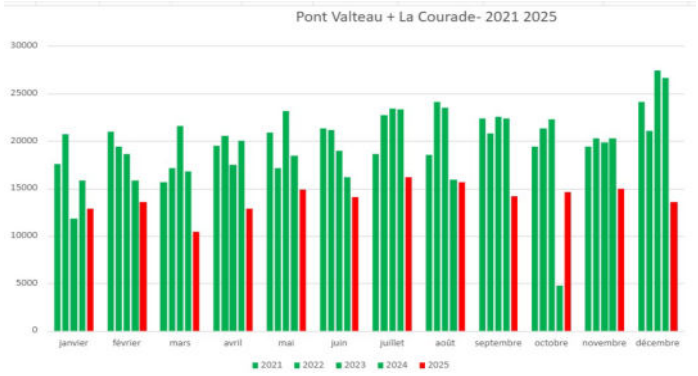
Les baisses de consommations d'énergie depuis le réseau représentent **environ 17%** de la consommation totale.



Modernisation de la station de pompage de Pont Valteau :

La station de Pont Valteau a été modernisée et est opérationnelle en 2025.

Les résultats ci-dessous montrent les réductions de consommations électriques sur l'ensemble "Pont Valteau/La Courade" de 30%.



Projets à venir

Surpresseur Le Peux

Une étude de modernisation de la station de surpression du Peux est en cours.

Les travaux de renouvellement des équipements de pompage s'accompagneront d'une installation de panneaux PV pour de l'autoconsommation sur site.

Installation d'un parc PV sur le site de Touvre

Une étude d'installation de panneaux photovoltaïques sur le terrain libre en face de l'usine de Touvre est en cours.

Le cabinet d'architecte SKALA est en discussion avancée avec l'architecte des Batiment de France pour que le projet puisse être accepté en temre architectural et intégration paysagère.

L'étude énergétique réalisée par BNE Energie prévoit la mise en œuvre d'un parc de 150 kWc évolutif jusqu'à 300 kWc.
Cette installation permettrait d'absorber la consommationpermanente de l'usine (50 à 75kWh) et de pouvoir faire fonctionner l'usine en mode minimal (production d'eau + pompage vers Maisonneuve)

Modernisation de la station de Chamarande

Depuis le 1er janvier 2025, la station de Chamarande devient le deuxième poste de consommation d'énergie des installations gérées par la SPL SEMEA.

Une étude énergétique a été menée en 2025 sur ce site.

Le renouvellement des équipements de pompage permettrait de réduire sensiblement la consommation énergétique (**estimation de 10% soit 80 MWh par an).**

Les travaux sont envisagés en 2027. Il convenait préalablement de pouvoir sécuriser le secteur Nord par un apport partiel ou total par l'UTEP du Pontil.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071427-20261016-20_16_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

5.5. TRAVAUX REALISES OU AUTORISES PAR LA COLLECTIVITE

5.5.1. Travaux réalisés par la collectivité

5.5.1.1. Travaux réalisés par la collectivité sur réseaux et branchements

adresse		création	renforcement	renouvellement / dévoiement	linéaire réseau (m) par diamètre (mm)									branchements
					PE Ø 50	PVC Ø 63	FTD Ø 60	PVC Ø 75	FTD Ø 100	PEHD Ø 160	FTD Ø 250	FTE Ø 300	F Ø 350	
NB : la collectivité réalise les travaux sur les réseaux des 5 communes du secteur Sud														
TOTAL GENERAL	0 m	X			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0 m		X		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0 m			X	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0 m	**total**			**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

5.5.1.2. Travaux réalisés par la collectivité sur ouvrages de production

localisation						nature ou objet de l'intervention
Le Ponty / La Courade	Chamaran de	Maine Joizeau	La Grange à l'Abbé	Moulin de Baillarge	Touvre - Le Pontil	
					X	**fin des travaux de la modernisation de l'usine de Touvre**
X	X	X	X	X		**Nettoyage des toitures**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

5.5.1.3. Travaux réalisés par la collectivité sur ouvrages de stockage

STOCKAGE			
	Nature de l'intervention	**date**	**Observation remarque**
sans objet			

5.5.1.4. Travaux réalisés par la collectivité sur reprises et surpressions

SURPRESSIONS ET REPRISES			
	Nature de l'intervention	**date**	**Observation remarque**
Touvre Sources	Travaux de suppression de la verrière	nov.-25	
Chez Forestier	Reprise toiture + menuiseries	nov.-25	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

5.5.2. Travaux réalisés par des tiers

Ce tableau répertorie les opérations de pose de réseaux destinés à intégrer le réseau public.
Les opérations privées sont également données à titre indicatif.

adresse	linéaire de réseau (m) par diamètre (mm)										branchements
	Intégration D. Public	PE Ø 40	PE Ø 50	PE Ø 63	PE Ø 75	PEH DØ 90	PVC Ø 110	FTD Ø 100	FTD Ø 125	FTD Ø150	
LA COURONNE											
rue du Boisseau	oui			43							10
rue du Penaud	oui			79							9
GOND PONTOUVRE											
Lotissement Le Treuil	oui			139		146					34
Les berges des Anglades	oui		79								12
RUELLE SUR TOUVRE											
Avenue Jacqueline Auriol	oui			70							4
ZE du Plantier du Maine Gagnaud	oui			47							3
SAINT YRIEIX											
Lotissement au temps des Coquelicots	oui			109							11
Allée des narcisses	oui		126								6
TOUVRE											
Lotissement les Terrasses de Touvre	oui		346								28
TOTAL GENERAL =	**1 184 m**		**551**	**487**		**146**					**117**
TOTAL INTEGRE AU R. PUBLIC =	**1 184 m**		**551**	**487**		**146**					**117**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

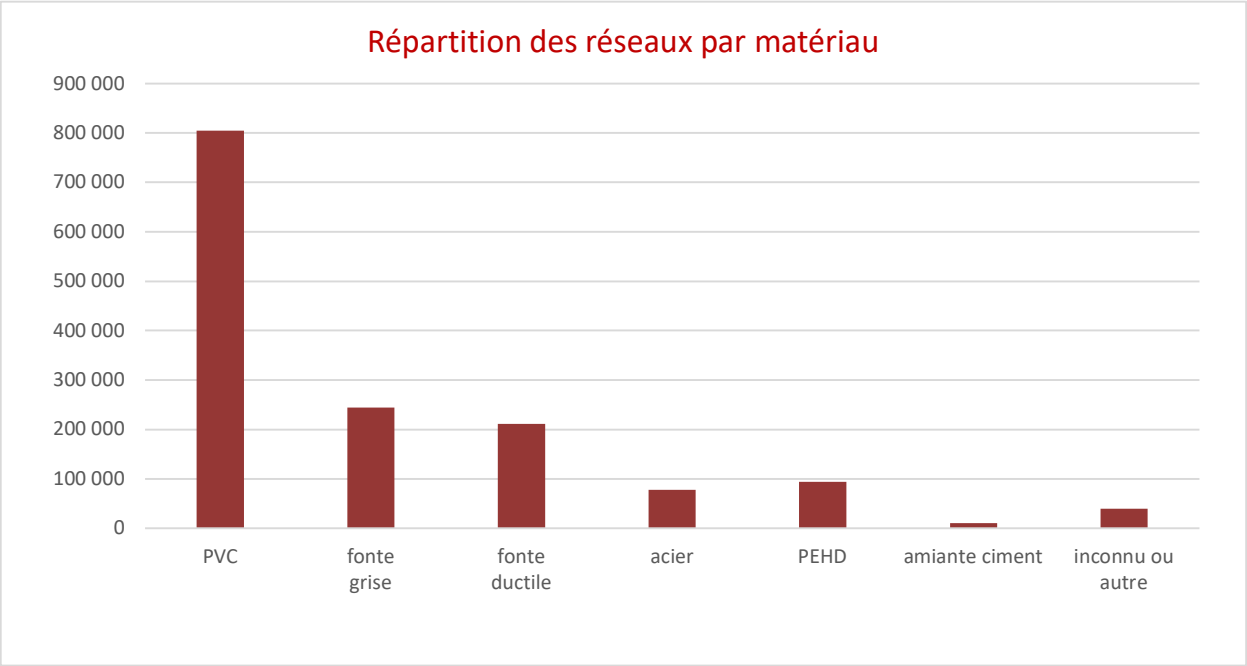
5.6. ETAT GENERAL DES INSTALLATIONS DU SERVICE

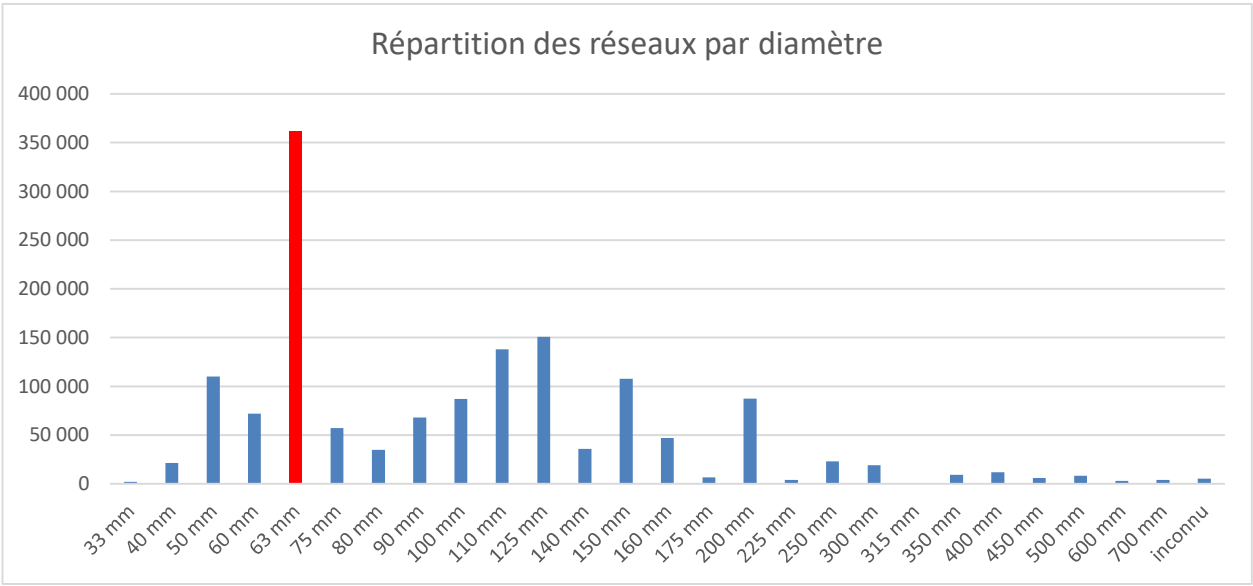
5.6.1. Données générales sur le réseau

Les données présentées dans les graphiques ci-dessous répertorient les fuites sur des conduites encore en service.

NB

Lorsqu'une canalisation est renouvelée, le solde de fuite repasse à zéro.

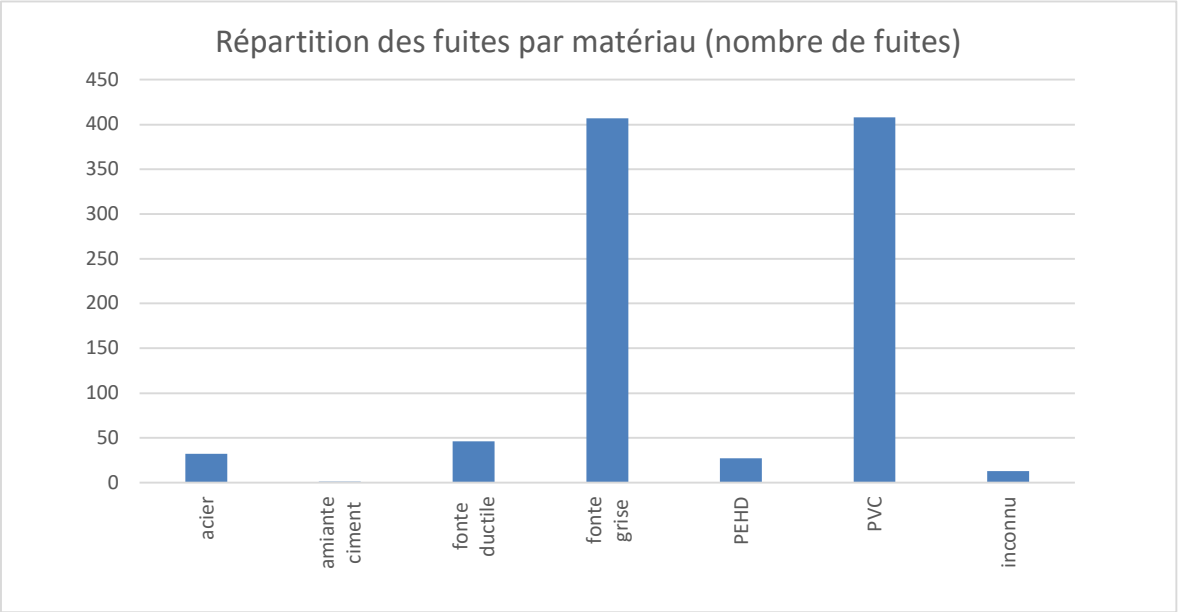


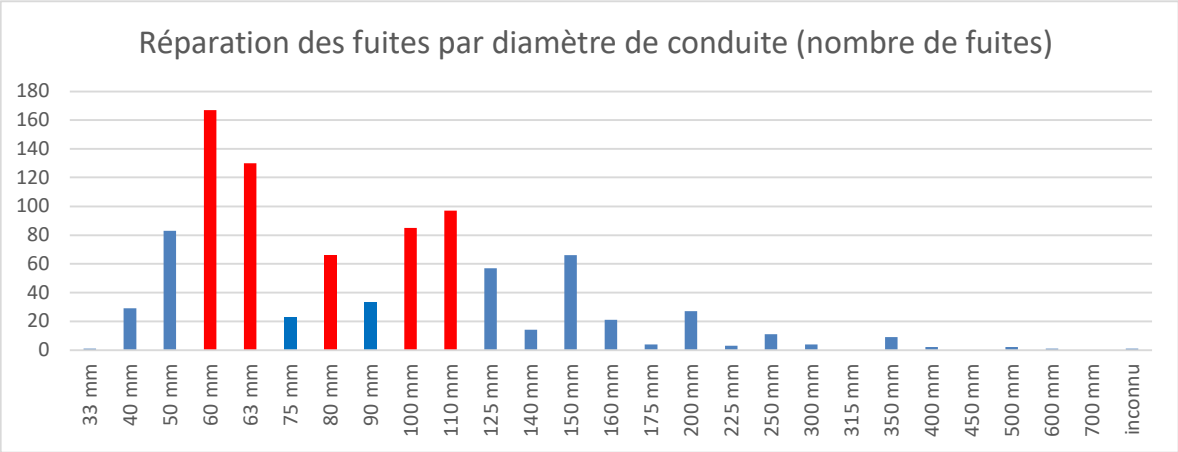


Les données de l'axe des ordonnées sont en mètres.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

5.6.2. Etat général du réseau





** échantillon réalisé depuis plus de 20 ans*

*** en cas de renouvellement d'une canalisation, les fuites précédentes sont supprimées.*

Commentaires

On peut constater que :

- la majorité des fuites réparées concernent des canalisation de diamètre 60, 80 et 100 mm en fonte grise ou dn63 et 110 mm en PVC.
- les fuites sur conduites de dn > à 150 mm ou sur canalisation d'un matériau autre que la fonte grise ou le PVC, sont très rares.
- les conduites en acier, si la protection cathodique est régulièrement contrôlée, ne présentent pas de problème.
- une seule intervention sur les conduites en amiante ciment

Les axes de réflexion ou d'action pour 2025/2030 :

- les problèmes à venir vont concerner les **canalisations en PVC collé** posées dans les années 60-70.

60 % du parc étant en PVC, il va falloir prendre en compte ce facteur en plus de la récurrence des fuites et des opportunités liées aux opérations de voirie.

- lors des opérations de renouvellement, la **fonte ductile ou le PEHD sont privilégiés** (dn>75).

Pour les petits diamètres, c'est le PEHD qui est posé quasi exclusivement.

La politique de suppression des réseaux en doublon est poursuivie :

Pour 2025 :
- suppression de réseau route de Saint Jean d'Angély à Saint Yrieix sur Charente,
- étude des réseaux des nouvelles communes (Brie, Champniers en particulier)

Pour 2026 et au-delà (nouvelle mandature) :
- projet de suppression rue de Saintes à Angoulême,
- projet de suppression de réseau route de Paris à Gond Pontouvre,
- projet de renouvellement de l'avenue de la République à Saint Michel.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

5.6.3. Etat général des ouvrages de production

désignation	génie civil				équipements				commentaires
	excellent	bon	médiocre	mauvais	excellent	bon	médiocre	mauvais	
Le Ponty		X				X			Remplacement de la menuiserie
Maine Joizeau		X				X			
Chamarande			X				X		Infiltration d'eau dans le local pompe
La Grange à l'Abbé		X			X				Modernisation de l'installation en 2019/2021
Moulin de Baillarge		X			X				Travaux de raccordement vers l'usine de Touvre achevés en 2021
Touvre Pontil	X				X				Mise en service de la nouvelle usine fin 2023

5.6.4. Etat général des ouvrages de stockage

désignation	génie civil				équipements				commentaires
	excellent	bon	médiocre	mauvais	excellent	bon	médiocre	mauvais	
Bassac	X				X				Présence de remontées d'air (cloques) - surveillance
Bois Blanc	X				X				
Chamarande			X			X			Réhabilitation programmée en 2028
Chez Meret	X				X				
Chez Nauve			X				X		Présence de fissures entre le radier et le voile - Crépines usagées Vannes d'alimentation à remplacer (1984)
Ferrière			X				X		Problème de ventilation
Jauvigère			**X**				**X**		Equipements de sécurité non conforme
Le Lac Clair	X					X			
La Marronnière (sol)		X				X			
La Marronnière (tour)		X					X		Canalisations à reprendre (dont vidange)
Le Peux	X					X			
Les Chaumes		X				X			
Les Galands		X				X			A surveiller cloquage du revêtement d'étanchéité sur la cuve
Les Gentils	X				X				Travaux de réhabilitation GdA 2023-2024
Les Mérinauds				**X**			**X**		**Présence de calcaire et dégradation importante de l'intrados et des poteaux** **Réhabilitation programmée en 2027**
Les Plantes			X			X			Etanchéité des ouvertures défectueuse
Le Poteau	X				X				
Grapillet				X			**X**		**Fissures en parois**
Ma Campagne			X			X			**Travaux de ragréage extérieur en cours**
Maison Neuve		X					X		Reprise des canalisation du réservoirs à prévoir
Mougnac	X					X			
Moulin de Baillarge	X				X				Cuves non utilisées
Peudenelle			**X**				**X**		**Apparition de fissures en parois**
Puyguillen	X				X				
Saint-Saturnin	X				X				
Tout-Y-Faut semi-enterrés (R1, R2 et R3)		X			X				dans la cuve R3 des blocs hourdis se sont cassés et des morceaux sont tombés dans la cuve
Tout-Y-Faut surélevé 2500 m3	X				X				

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071627-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

5.6.5. Etat général des surpressions et reprises

désignation	génie civil				équipements				commentaires
	excellent	bon	médiocre	mauvais	excellent	bon	médiocre	mauvais	
Ma Campagne		X				X			Dans l'enceinte du réservoir. Robinet à flotteur à remplacer
La Courade			**X**			X			**Prévoir diagnostic du génie civil**
Le Coq Gaulois	X					X			Prévoir une protection pour l'armoire électrique
Chez Baudaud		X				X			Vidange à reprendre
Chez Matignon		X					**X**		**Tuyauterie oxydée - vidange à reprendre**
Grapillet		X				X			
Les Chaumes		X				X			Dans l'enceinte du réservoir
Le Forestier		X				X			Vidange à reprendre
Les Pandis	X				X				
Le Peux		X					**X**		**Local surpression** en très mauvais état : espace corrodé lié à l'injection de chlore Installation de panneaux photovoltaïques à prévoir
Les Plantes		X				X			Dans l'enceinte du réservoir
Maison Neuve		X				X			Prévoir le renouvellement des équipements de surpression
Moulin de Baillarge		*X*				*X*			*Remise en état suite à fuite de chlore début 2017* *Installation à l'arrêt*
Planche Meunier			**X**			X			**Prévoir diagnostic du génie civil**
Pont Valteau		X			**X**				Peintures extérieures à reprendre
Le Poteau	X				X				Installation de panneaux photovoltaïques en 2024
Les Rentes	X					X			Prévoir remplacement pompe 1 avec reprise conduites
Saint-Saturnin		X			X				
Tout-Y-Faut	X					X			
Touvre Les Sources		X				X			Reprise des pompes et des armoires électriques à prévoir
Accélérateur de Brie						X			
La Prévoterie		X				X			
Le Cluzeau		X				X			
PuyRobert		X				X			
Les Brebions		X					X		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

5.7. PROPOSITIONS D'AMELIORATION, D'AMENAGEMENT OU DE RENOUVELLEMENT

5.7.1. Propositions d'amélioration, d'aménagement ou de renouvellement sur réseau de distribution

Synthèse :
Des opérations importantes sont en cours de négociation avec les collectivités ou administrations concernées, ou en cours d'études par SEMEA (avenue de la République à Saint Michel, rue de Saintes à Angoulême, route de Saint Jean d'Angély et rue La Fontaine à Saint Yrieix, rue de Paris au Gond Pontouvre).
Effort de renouvellement à mener sur les nouvelles communes gérées par la SPL SEMEA depuis 2025 (Balzac, Brie, Jauldes, Champniers et Vindelle).

désignation /localisation	carence, défaut ou point à améliorer	solution proposée	priori-sation (1)
Angoulême			
route de Saintes	Conduites principale surdimensionnée, réseaux en doublon	Pose d'une seule conduite de diamètre 250 mm Reprise des canalisations dans le carrefour "Barrouillet"	2 2
chemin des Pierrières, rues Grimard, Abbé Rousselot, des Blanchettes, cité Dumas, …	Détachements importants du revêtement intérieur brai de la conduite de refoulement du réseau moyen (DN400 mm)	Renouvellement ou réhabilitation de cette conduite **Etude hydraulique réalisée - à intégrer au schéma directeur**	2
Asnières sur Nouère et Marsac	Canalisation en amiante ciment	Pose de vannes de sectionnement pour isoler les tronçons en cas de grosse fuite (délai d'intervention)	2
Brie, Champniers, Jauldes, Vindelle, Balzac	Nombreuses fuites	renouvellement ciblé des canalisations prioritaires	1
Gond Pontouvre route de Paris	Restructuration du réseau d'alimentation en eau potable et remplacement des branchements plomb	Renouvellement de la canalisation	2
La Couronne - Hameau de Mougnac	Faible pression dans le hameau	Mise en place d'une surpression - **à étudier dans le schéma directeur**	3
Magnac-sur-Touvre - rue Jean Jaurès, ...	'Détachements importants du revêtement intérieur brai de la conduite de refoulement du réseau moyen (DN400 mm)	'Renouvellement de la conduite **Etude hydraulique réalisée - à intégrer au schéma directeur**	2
'Mornac Route des Gentils	Faible pression dans le secteur des Gentils	Mise en place d'une surpression - **à intégrer au schéma directeur**	3
Saint Michel avenue de la République	Restructuration du réseau d'alimentation en eau potable et remplacement des branchements plomb	Renouvellement de la canalisation (accord pour un projet à partir de novembre 2026)	1
route de Nersac	Sécurisation de l'alimentation de la commune de Saint Michel par Nersac - secours du centre hospitalier	Extension de réseau et ajout d'un accélérateur - **à étudier dans le schéma directeur**	3
Saint Yrieix route de Saint Jean d'Angély	Renouvellement des canalisations	Renouvellement des canalisations réalisé en 2023 A poursuivre	1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

Soyaux Chemin d'Entreroches, rues de la Dynamite, de Montbron, …	Détachements importants du revêtement intérieur brai de la conduite de refoulement du réseau moyen (DN400 mm)	'Renouvellement de la conduite Etude hydraulique réalisée **- à intégrer au schéma directeur**	2
Sireuil service gravitaire	Obturation des canalisations de distribution par le calcaire	- renouvellement des canalisations au fur et à mesure des constats **'- étudier le raccordement au réseau Grand Angoulême dans le schéma directeur**	1
Torsac Extrémité du bourg	Teneur en chlore faible	Renouvellement de réseau pour réduire les temps de séjour	3
Vouzan Alimentation du bourg	Conduite en doublon sur 2 km	Abandon de la canalisation dans les champs Basculement des branchements sur la conduite sous voirie (en partie sur 2022 et 2023)	1
Toutes communes	Nombreuses conduites en doublon dans une même rue Présence de branchements en plomb pouvant conduire au non respect de la directive européenne 98/83 et de la loi française (décret du 03.01.1989) sur la valeur limite de concentration admissible pour le plomb dans l'eau destinée à la consommation humaine	Suppression d'une ou des deux conduites Renouvellement de ces branchements selon opportunités (environ 200 branchements à remplacer)	2 1

(1) priorisation

1. amélioration ou aménagement à réaliser impérativement
2. amélioration ou aménagement fortement recommandé
3. amélioration ou aménagement à envisager

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

5.7.2. Propositions d'amélioration, d'aménagement ou de renouvellement sur ouvrages

Synthèse :
Les opérations structurantes sur lesquelles une réflexion urgente doit être menée sont les réservoirs de tête de Grapillet, Peudenelle et Mougnac (dans le cadre d'un secours réciproque avec le SIAEP Sud Charente).
La réflexion menée lors du schéma directeur de l'eau potable de l'agglomération pourrait conduire à la création de réservoirs supplémentaires au niveau de la cheminée d'équilibre et en complément de Peudenelle.

Propositions de travaux 2026/2028 :
L'ouvrage de stockage à réhabiliter en priorité est celui de "Chez Mérinaud" à Sireuil. Il faudra veiller à résoudre le problème d'oxygénation de l'eau dans la cuve (dépôt trop important de calcaire).

désignation	carence, défaut ou point à améliorer	solution proposée	priori-sation (1)
Chez Mérinaud (réservoir)	Dépôt calcaire important sur le GC (radier et voiles)	Reprise complète de l'étanchéité intérieure et réflexion sur un traitement du calcaire	1
	Présence de dégradations importantes du GC (Extrados et pilier).	Reprise des bétons	1
	Dépôt très important de calcaire sur les canalisations de la commune	Aménager la chute d'eau dans la cuve pour éviter le dépôt des calcaire	1
	Canalisations dans la cuve fortement entartrées	Renouvellement des canalisations dans la cuve plus traversée de parois	1
Mougnac (réservoir)	Cuve unique de faible capacité en cas de secours vers le secteur "La Boeme"	Réflexion à mener dans le cadre du schéma directeur (création d'une deuxième cuve de 1000 à 1500 m3)	2
Grapillet (réservoirs)	Voir le diagnostic GrandAngoulême	Réflexion à mener dans le cadre du schéma directeur (opportunité de conserver tout ou partie des réservoirs ou déplacement du stockage vers la cheminée d'équilibre)	2
Peudenelle (réservoir)	Cuve unique rendant difficile le nettoyage de l'ouvrage de tête du service Bas	Création d'une deuxième cuve d'un volume à définir (1000 à 2000 m3)	2
	Fissures verticales sur les parois de l'ouvrage	Diagnostic des voiles du réservoir fait en 2018	2
Cheminée d'équilibre	Vulnérabilité de l'installation	Réaliser des aménagements permettant de supprimer la cheminée d'équilibre	2
Jauvigère	Equipements de sécurité non conformes	Reprise garde-corps + échelles accès cuve	1
Ferrière	Problème d'humidité + altération béton dans la cuve	Réhabilitation du réservoir	2
Brebions	Station HS depuis fuite intérieure	Equipements à renouveller	1
Puyrobert	RAS		
La Prevoterie	RAS		
Le Cluzeau	RAS		
Vanne de Villeneuve	RAS		
Accélérateur de Brie	RAS		
Chez Baudaud	Absence d'évacuation de la vidange	Reprise de la vidange de la bâche	2

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

Touvre Sources (surpression)	Installation vétuste	Redimensionner les groupes de pompages et les ballons antibéliers	2
	Réadaptation de l'installation aux usages	Renouveler les conduites	2
	Fuites en toiture (verrière)	**Reprise de l'étanchéité de la toiture - travaux terminés en mars 2026**	**1**
Chez Matignon	Absence d'évacuation de la vidange	Reprise de la vidange de la bâche	2
Coq Gaulois (reprise)	Exposition de l'armoire électrique aux pluies	Pose d'une protection	2
Le Forestier	Absence d'évacuation de la vidange	Reprise de la vidange de la bâche	2
Le Peux (surpression)	Exposition de l'armoire électrique aux pluies	Pose d'une protection	2
	Réduction des consommations électriques du site	Mise en place de panneaux photovoltaïques	2
	Vétusté de l'installation de surpression	Renouvellement de la surpression	1
Grange à l'Abbé (station de pompage)	Défaut d'étanchéïté du puits de pompage	Reprise total de l'étanchéïté du puits	2
Ma Campagne (réservoir)	Contre-pente du fond de cuve pour l'évacuation des eaux de lavage	Compensation de cette contre-pente	2
	Détérioration de la structure béton de l'édifice (éclats de béton, aciers apparents …)	Remise en état (ragréage, peinture…) des parois extérieures de l'édifice **Travaux en cours 2026**	2
Ma Campagne (reprise)	Altération des canalisations de refoulement dans la salle des pompes	Renouvellement de ces canalisations Renouvellement des systèmes de remplissage (robinets à flotteur)	1
Moulin de Baillarge (réservoir)	Désaffectation du réservoir	Réflexion à mener dans le cadre du schéma directeur	3
Bois blanc (réservoir)	Présence de cloques en fond de cuve	A étudier	2
Pont Valteau (surpression)	Peinture extérieure dégradée	Reprise des peintures	2
Les Plantes (réservoir)	Détérioration de la structure béton de l'édifice (éclats de béton, aciers apparents …)	'Remise en état (ragréage, peinture…) des parois extérieures de l'édifice	1
	Entrées d'eau dans l'édifice par temps de pluie	Révision étanchéité des châssis	1
Généralités	Absence d'inventaire des produits amiantés dans les ouvrages du service	**La présence d'amiante a été constatée sur certains ouvrages. Demande de réalisation d'un inventaire "amiante" sur les sites du service qui n'en n'ont pas encore fait l'objet (ex Vallée de l'Echelle, Sireuil)**	**1**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

5.8. OUVRAGES, EQUIPEMENTS OU INSTALLATIONS MIS HORS SERVICE

5.8.1 Travaux de suppression sur réseau et branchements

Information au chapitre 5.2.6

5.8.2 Travaux de suppression sur stockages et surpressions

La station de reprise du Pontil a été démolie en même temps que la file 1500 m3/h de l'usine et la station de reprise du Pontil pour l'ex CdC Vallée de l'Echelle .

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

6. LES VOLUMES D'EAU

6.1. VOLUMES D'EAU PRELEVES DANS LE MILIEU NATUREL

mois	Source du Ponty	Nappe Alluviale de la Charente	Moulin de Baillarge	Résurgence de la Touvre 1	Résurgence de la Touvre 2	Chamarande	Maine Joizeau	TOTAL
janvier	11 018 m3	9 910 m3	22 569 m3	257 562 m3	280 715 m3	84 289 m3		666 063 m3
février	12 792 m3	6 564 m3	19 975 m3	237 954 m3	258 803 m3	65 733 m3		601 821 m3
mars	20 178 m3	8 662 m3	22 832 m3	245 036 m3	316 501 m3	69 809 m3		683 018 m3
avril	16 265 m3	5 619 m3	38 314 m3	289 793 m3	217 136 m3	65 699 m3		632 826 m3
mai	21 615 m3	7 201 m3	39 585 m3	282 040 m3	315 084 m3	70 125 m3		735 650 m3
juin	23 673 m3	9 644 m3	46 730 m3	252 095 m3	330 602 m3	66 881 m3		729 625 m3
juillet	26 055 m3	8 876 m3	20 611 m3	311 394 m3	329 087 m3	70 440 m3		766 463 m3
août	21 984 m3	6 012 m3	17 819 m3	309 279 m3	329 157 m3	69 204 m3		753 455 m3
septembre	24 091 m3	7 304 m3	21 362 m3	262 728 m3	281 949 m3	56 636 m3		654 070 m3
octobre	16 993 m3	4 035 m3	28 146 m3	262 676 m3	283 736 m3	59 824 m3		655 410 m3
novembre	3 229 m3	7 566 m3	33 782 m3	258 979 m3	295 413 m3	58 283 m3		657 252 m3
décembre	329 m3		38 933 m3	249 992 m3	284 194 m3	53 807 m3		627 255 m3
TOTAL	198 222 m3	81 393 m3	350 658 m3	3 219 528 m3	3 522 377 m3	790 730 m3		8 162 908 m3

NB :
Les volumes prélevés pour la source du Ponty correspondent aux volumes enregistrés à la station de La Courade.

6.2. VOLUMES D'EAU PRODUITS

mois	La Courade	La Grange à l'Abbé	Touvre Le Pontil - Bas	Touvre Le Pontil - Haut	Touvre Le Pontil - très Haut	Chamarande	Maine Joizeau	TOTAL
janvier	11 018 m3	10 072 m3	352 363 m3	157 113 m3	33 333 m3	84 289 m3		648 188 m3
février	12 792 m3	6 623 m3	315 625 m3	152 739 m3	31 405 m3	65 733 m3		584 917 m3
mars	20 178 m3	8 693 m3	359 849 m3	170 680 m3	35 583 m3	69 809 m3		664 792 m3
avril	16 265 m3	5 661 m3	337 437 m3	153 168 m3	33 329 m3	65 699 m3		611 559 m3
mai	21 615 m3	7 346 m3	394 294 m3	181 598 m3	41 163 m3	70 125 m3		716 141 m3
juin	23 673 m3	10 384 m3	385 254 m3	181 690 m3	45 828 m3	66 881 m3		713 710 m3
juillet	26 055 m3	9 122 m3	401 429 m3	193 397 m3	47 092 m3	70 440 m3		747 535 m3
août	21 984 m3	5 881 m3	397 989 m3	195 577 m3	48 450 m3	69 204 m3		739 085 m3
septembre	24 091 m3	7 204 m3	353 568 m3	163 504 m3	33 945 m3	56 636 m3		638 948 m3
octobre	16 993 m3	3 977 m3	362 475 m3	158 458 m3	34 104 m3	59 824 m3		635 831 m3
novembre	3 229 m3	7 375 m3	374 019 m3	162 869 m3	35 457 m3	58 283 m3		641 232 m3
décembre	329 m3	109 m3	364 485 m3	157 369 m3	33 976 m3	53 807 m3		610 075 m3
TOTAL	198 222 m3	82 447 m3	4 398 787 m3	2 028 162 m3	453 665 m3	790 730 m3		7 952 013 m3

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

6.3. VOLUMES D'EAU MIS EN DISTRIBUTION

Volumes mis en distribution	2023	2024	2025	
La Courade	112 827 m3	159 515 m3	198 222 m3	2,5%
La Grange à l'Abbé	62 428 m3	81 911 m3	82 447 m3	1,0%
Touvre Le Pontil	7 312 511 m3	6 887 195 m3	6 880 614 m3	86,5%
Chamarande			790 730 m3	9,9%
Maine Joizeau				
Total volumes produits	7 487 766 m3	7 128 621 m3	7 952 013 m3	
Grand Angoulême - ex Boëme	34 971 m3	21 992 m3	11 025 m3	
Grand Angoulême - ex Champniers	954 m3	28 710 m3		
SIAEP Karst de la Charente	203 735 m3	180 393 m3	189 321 m3	
SIAEP Nord Ouest Charente			2 742 m3	
Total volumes exportés	239 660 m3	231 095 m3	203 088 m3	
Grand Angoulême - ex Boëme	4 665 m3	5 655 m3	21 271 m3	
Grand Angoulême - ex Champniers				
SIAEP Nord Ouest Charente			**120 741 m3**	
CDC du Rouillacais	94 952 m3	89 816 m3	101 857 m3	
Grand Cognac	63 981 m3	57 629 m3	66 558 m3	
SIAEP Karst de la Charente	3 488 m3	2 837 m3	3 240 m3	
SIAEP Sud Charente	1 089 m3	1 136 m3	1 321 m3	
Total volumes importés	168 175 m3	157 073 m3	314 988 m3	
Volumes mis en distribution	7 416 281 m3	7 054 599 m3	8 063 913 m3	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

6.4. VOLUMES D'EAU FACTURES

6.4.1. Volumes d'eau facturés au cours des trois dernières années

Les volumes facturés sont les volumes comptabilisés aux compteurs abonnés, déduction faite des dégrèvements

	2023	2024	2025
total	6 074 906 m3	6 018 977 m3	6 730 043 m3
variation	-2,5%	-0,4%	11,8%

6.4.2. Répartition du volume d'eau facturé par tranche ou nature de consommation

tranche de consommation	volume	abonnés	
	en m3	nombre	en %
0 à 250 m^3	4 177 683	64 886	96,8%
250 à 1000 m^3	686 196	1 563	2,3%
1000 à 6000 m^3	1 081 473	500	0,7%
> 6000 m^3	784 691	60	0,1%
Total	6 730 043	67 009	100,0%

nature de la consommation	volume	en %
consommation domestique (assujettie à la redevance pollution de l'Agence de l'eau)	6 427 002 m3	95,5%
consommation non domestique	303 041 m3	4,5%
Total	6 730 043 m3	100%

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

6.4.3. Date de relève des compteurs (jour médian)

Secteur	2023	2024	2025	Observations
La Couronne 1	5 janvier	10 janvier	9 janvier	Ajout des communes Balzac, Brie, Champniers, Jauldes et Vindelle. A partir de 2024, deux relèves réelles par an pour les compteurs équipés d'un module radio.
La Couronne 2	18 janvier	19 janvier	22 janvier	
Trois Palis	8 février	2 février	6 février	
Nersac	1 février	30 janvier	29 janvier	
Sireuil	10 février	2 février	10 février	
Saint-Saturnin	20 février	9 février	17 février	
Linars	17 février	15 février	13 février	
ZI L'Isle d'Espagnac	7 avril	9 avril	18 avril	
L'Isle d'Espagnac	6 avril	11 avril	14 avril	
Touvre	3 mai	16 mai	18 avril	
Magnac-sur-Touvre	11 mai	16 mai	16 mai	
Ruelle-sur-Touvre 1	19 avril	30 mai	25 avril	
Ruelle-sur-Touvre 2	26 avril	21 juin	6 mai	
Saint-Yrieix sur Charente 1	14 mars	13 mars	17 mars	
Saint-Yrieix sur Charente 2	22 mars	18 mars	25 mars	
Soyaux 1	12 juillet	5 août	4 août	
Soyaux 2	7 août	13 août	11 août	
Saint-Michel	26 janvier	30 janvier	29 janvier	
Angoulême Divisionnaire	15 décembre	10 décembre	15 décembre	
Puymoyen	19 septembre	31 mai	15 septembre	
Gond-Pontouvre 1	23 mars	22 mars	27 mars	
Gond-Pontouvre 2	30 mars	3 avril	4 avril	
Mornac	3 mai	18 juin	9 mai	
Angoulême 303	22 septembre	20 septembre	22 septembre	
Angoulême 407	27 septembre	25 septembre	22 septembre	
Angoulême 112	28 septembre	27 septembre	26 septembre	
Angoulême 113	4 octobre	2 octobre	1 octobre	
Angoulême 115	9 octobre	9 octobre	2 octobre	
Angoulême 302	11 octobre	15 octobre	14 octobre	
Angoulême 111	12 octobre	7 octobre	9 octobre	
Dirac	30 août	27 août	19 août	
Garat	30 août	21 août	22 août	
Sers	7 septembre	29 août	4 septembre	
Vouzan	11 septembre	29 août	1 septembre	
Bouex	6 septembre	3 septembre	29 août	
Dignac	14 septembre	5 septembre	27 août	
Torsac	14 septembre	9 septembre	5 septembre	
Angoulême 304	17 octobre	16 octobre	17 octobre	
Angoulême 300	24 octobre	22 octobre	28 octobre	
Angoulême 301	3 novembre	29 octobre	28 octobre	
Angoulême 405	9 novembre	4 novembre	4 novembre	
Angoulême 110	15 novembre	14 novembre	12 novembre	
Angoulême 308	22 novembre	18 novembre	14 novembre	
Angoulême 119	29 novembre	21 novembre	24 novembre	
Fléac	3 mars	5 avril	7 mars	
Marsac	24 février	22 février	24 février	
Asnières sur Nouère	22 février	19 février	26 février	
Balzac	11 septembre	29 août	21 mai	
Brie	6 septembre	3 septembre	5 juin	
Champniers	14 septembre	5 septembre	23 mai	
Jauldes	14 septembre	9 septembre	2 juin	
Vindelle	22 février	19 février	20 mai	

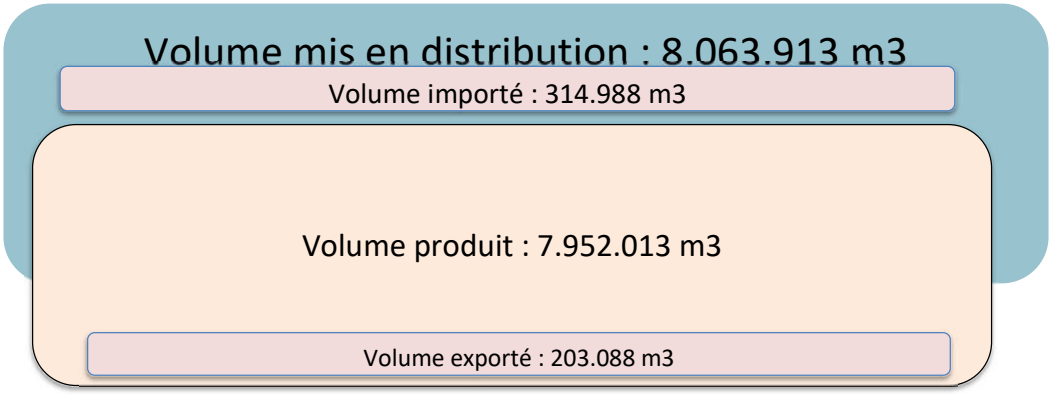
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

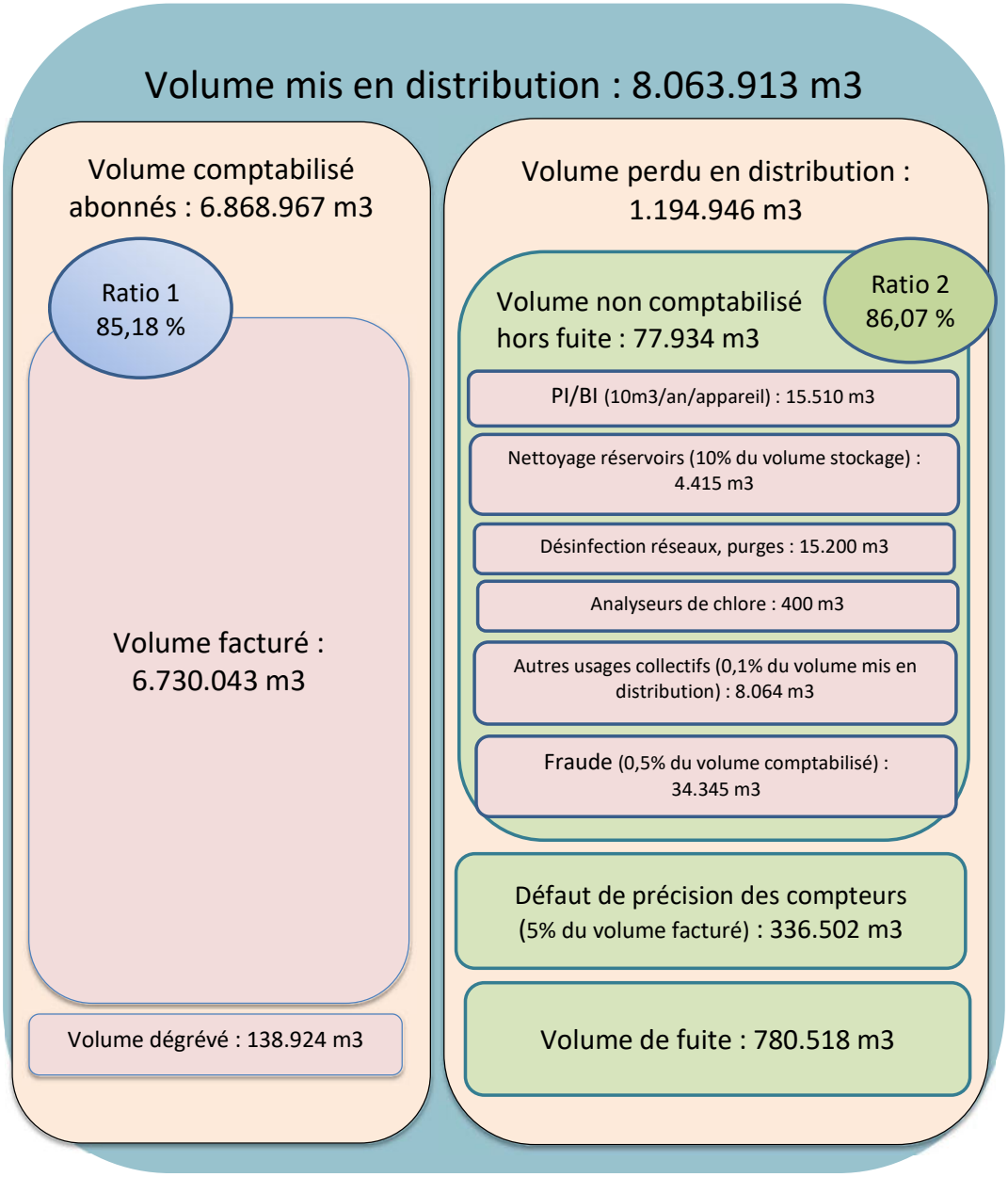
6.5. BILAN D'EAU

	2023	2024	2025
1. volume produit	7 487 766 m3	7 128 621 m3	7 952 013 m3
2. volume importé	168 175 m3	157 073 m3	314 988 m3
3. volume exporté	239 660 m3	231 095 m3	203 088 m3
4. volume mis en distribution (1+2-3	7 416 281 m3	7 054 599 m3	8 063 913 m3
Rappel volume facturé	6 074 906 m3	6 018 977 m3	6 730 043 m3
Volumes dégrevés	266 624 m3	219 324 m3	138 924 m3
5. volume comptabilisé (abonnés) (*	6 341 530 m3	6 238 301 m3	6 868 967 m3
6. pertes en distribution (4-5)	1 074 751 m3	816 298 m3	1 194 946 m3
7 .ratio de rendement du réseau (5/4	85,51%	88,43%	85,18%
8. ratio de pertes en distribution (6/4	14,49%	11,57%	14,82%
9. longueur du réseau (en km)	1264	1264	1483
10. indice linéaire de consommation (5/9/365 jours) en m3/km/jour	13,75	13,52	12,69
P105.3. indice linéaire des volumes non comptés (6/9/365 jours) en m3/km/jour	2,33	1,77	2,21
Volumes non comptabilisés hors fuites			
. volumes PI/BI (**)	13 650 m3	13 650 m3	15 510 m3
. nettoyage des réservoirs (***)	4 305 m3	4 305 m3	4 415 m3
. désinfection après travaux, purges	15 200 m3	15 200 m3	15 200 m3
. Analyseurs de chlore et autres		400 m3	400 m3
. volume autres usages collectifs (0,1% des volumes mis en distribution)	7 416 m3	7 055 m3	8 064 m3
. volume fraude (0,5 % des volumes comptabilisés)	31 708 m3	31 192 m3	34 345 m3
12. Total volumes non comptabilisé	58 629 m3	71 801 m3	77 934 m3
11. P 106.3. indice linéaire de pertes sur réseau (6-12/9/365 jours) en m3/km/jour	2,20	1,61	2,06
13. P104.3. Rendement hydraulique du réseau (5 + 12 - volume fraude + 3) / 1 + 2	86,31%	89,35%	86,07%

* A partir de 2016 les volumes dégrevés sont rajoutés aux volumes facturés pour obtenir le volume comptabilisé
* * Les volumes PI/BI ont été alignés sur les recommandation FNCCR (10m3/an)
* * * Les volumes perdus pour le nettoyage des réservoirs sont estimés à 10% du volume de stockage
* * * * Le volume perdu pour les analyseurs de chlore est estimé à 400 m3 par an et par appareil (non pris en compte jusqu'à 2021)

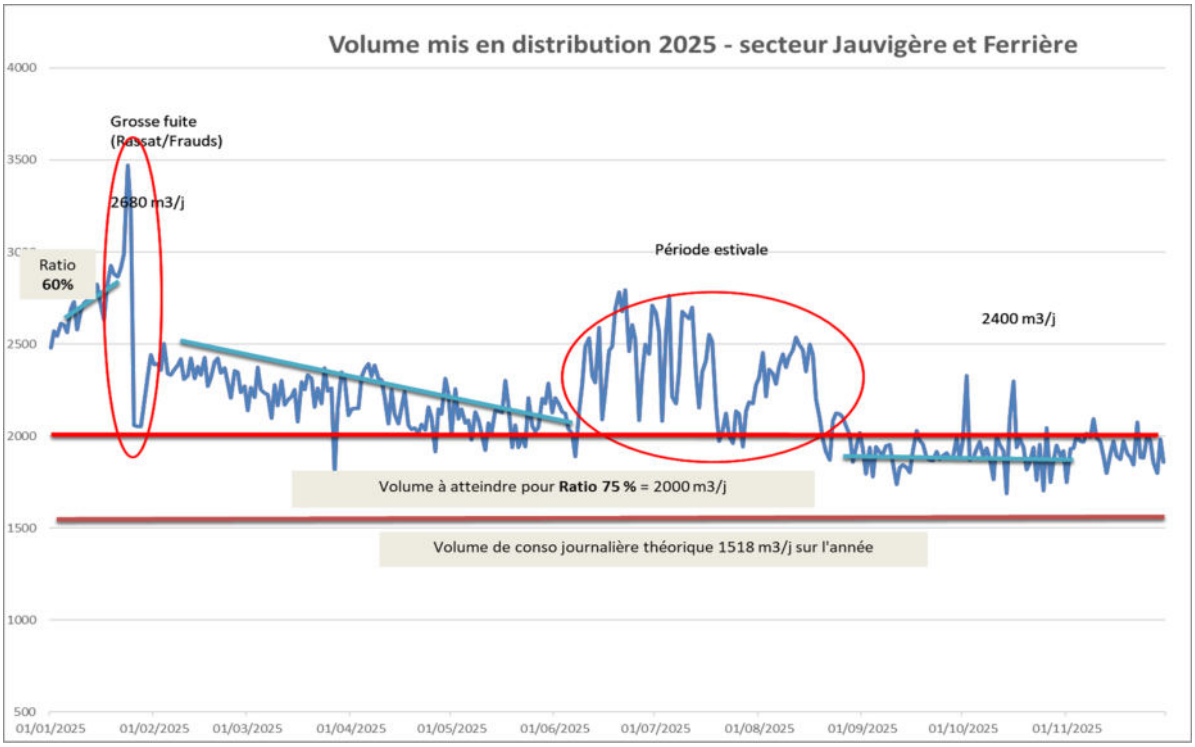
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026





Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

6.5. FOCUS SUR LES VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION - Station de Chamarande



La prise en gestion du secteur Nord a eu lieu le 1er janvier 2025. Un constat immédiat a pu être réalisé : les pertes d'eau étaient très importante.
Une fuite qui devait couler sur la rue de la Pierre Levée à Brie (RD388) depuis plusieurs semaines, voire mois, s'est aggravé le week edn du XX février 2025.
Sur le graphique, on retouve bien ce pic de consommation.
Depuis lors, les volumes journaliers mis en distribution n'ont cessé de baisser, hormis pendant la période estivale.

Cette tendance se retrouve sur le calcul spécifique du rendement de réseau des 5 communes prise en gestion au 01/01/2025 :

Commune	Volume annuel consommé (retraité)
BALZAC	67593,8
BRIE	210984
CHAMPNIERS	326879,6
JAULDES	39980,7
VINDELLE	45693,8
Volume total consommé	691132
ndement théorique	75,60%

Le volume annuel est calculé comme suit :

Relevé annuel fait le 31/12/2024
relevé annuel fait le 30 novembre 2025
Application d'un prorata de 12/11

Le volume retraité prend en compte les secteurs alimentés par la ressource de la Touvre depuis le 20/08/2025.
Route d'Agris, rue de Paris, rue de Ruelle… (Montagne Sud), rue des Léchères

Volume mis en distribution sur les 5 communes	913746
Mise en distribution à CHAMARANDE	795405
Achats depuis SIAEP NOC	120741
Vente vers SIAEP NOC	2400

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

7. QUALITE DE L'EAU ET INCIDENTS D'EXPLOITATION

7.1. CADRE REGLEMENTAIRE DE LA QUALITE DE L'EAU

Le cadre réglementaire de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine est défini par les articles R.1321-1 à R.1321-66 du Code de la santé publique, ainsi que par les arrêtés d'application associés.
Il a été significativement renforcé à la suite de la transposition de la directive (UE) 2020/2184 du 16 décembre 2020, introduisant une approche globale fondée sur la gestion des risques sanitaires tout au long de la chaîne d'alimentation en eau, depuis la ressource jusqu'au robinet du consommateur.

Organisation du contrôle sanitaire :
Le contrôle sanitaire de l'eau est assuré sous l'autorité de l'Agence régionale de santé (ARS).
À ce titre, l'ARS :
- définit les programmes de contrôle,
- fait réaliser les prélèvements et analyses par des laboratoires agréés par le ministère chargé de la santé,
- interprète les résultats et s'assure du respect des exigences de qualité.

Ce contrôle porte sur l'ensemble des installations de production et de distribution, ainsi que sur la qualité de l'eau distribuée.

Responsabilités de la PRPDE
Conformément à l'article R.1321-23 du Code de la santé publique, la personne responsable de la production ou de la distribution de l'eau (PRPDE) est tenue de « surveiller en permanence la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. »

Cette obligation s'inscrit désormais dans une logique de maîtrise globale des risques sanitaires.

Auto-surveillance et maîtrise des installations
L'auto-surveillance mise en œuvre par la PRPDE comprend notamment :
- la vérification régulière des mesures de protection des ressources,
- du bon fonctionnement des installations de production et de distribution,
- la mise en œuvre d'un programme d'analyses adapté, fondé sur les risques identifiés,
- la tenue d'un fichier sanitaire regroupant l'ensemble des données de suivi,
- l'identification et la maîtrise des points critiques susceptibles d'affecter la qualité de l'eau.

Approche par les risques et PGSSE
En application des évolutions réglementaires récentes, et notamment de la directive (UE) 2020/2184, la gestion de la qualité de l'eau repose désormais sur une approche préventive fondée sur les risques.
À ce titre, la PRPDE doit mettre en place progressivement un :
Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE)
Ce plan couvre l'ensemble de la chaîne d'alimentation, de la ressource au robinet, et comprend :

l'identification des dangers et événements redoutés (microbiologiques, chimiques, physiques),
l'analyse et la hiérarchisation des risques,
la définition des mesures de maîtrise et de surveillance adaptées,
la mise en œuvre d'un plan d'actions correctives,
une révision périodique du dispositif.

Cette démarche permet d'anticiper les dégradations de la qualité de l'eau et de renforcer la sécurité sanitaire globale.

Évolution des exigences de qualité
Le cadre réglementaire intègre progressivement de nouveaux paramètres et exigences, notamment :
- les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS),
- certains sous-produits de désinfection (chlorates, chlorites),

des évolutions concernant :
- les pesticides,
- le plomb,
- les paramètres émergents liés aux micropolluants.

Les programmes d'analyses sont désormais adaptés aux enjeux locaux et aux risques identifiés, dans une logique moins systématique et plus ciblée.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

Information et transparence
Les obligations en matière d'information du public sont renforcées. Elles portent notamment sur :

la qualité de l'eau distribuée,
son origine et les traitements appliqués,
les éventuels risques sanitaires.

Le cadre réglementaire de la qualité de l'eau repose désormais sur une double approche :

- un contrôle sanitaire réglementaire piloté par l'ARS,
- une démarche de gestion des risques portée par la PRPDE, structurée notamment autour des PGSSE.

Cette évolution marque le passage d'une logique de conformité analytique à une logique de prévention et de maîtrise globale des risques sanitaires, visant à garantir durablement la sécurité de l'alimentation en eau potable.

7.2. COMMENTAIRE SYNTHETIQUE SUR LA QUALITE DE L'EAU

7.2.1. Qualité d'eau de la ressource

Plus de 86 % de la production du service est assurée par la ressource de la Touvre.
L'eau prélevée au niveau du Moulin de Baillarge est dorénavant traitée sur l'usine de Touvre (UTEP Pontil).
Le secteur Nord est alimenté par la ressource de Chamarande.
Les autres ressources restant marginales, et par ailleurs vulnérable à des variations de qualité (Ponty).

nom ressource	lieu	type ressource	prélevement milieu naturel eau brute 2025
La Grange à l'Abbé	Saint-Yrieix sur Charente	nappe alluviale	81 393 m3
Moulin de Baillarge	Bouëx	source	350 658 m3
Touvre - Le Bouillant	Touvre	source	6 741 905 m3
Chamarande	Champniers	source	790 730 m3
Maine Joizeau	Brie	source	
Le Ponty	Mouthiers-sur-Boëme	source	198 222 m3

. Evolution du paramètre nitrates

Les mesures de nitrates sur la ressource principale de La Touvre montrent des valeurs moyennes et maximales qui restent dans tous les cas en deçà de la limite de 50 mg/l.
Il faut noter que les valeurs relevées sur la ressource de Moulin de Baillarge sont bien inférieures à celles de la Touvre.
La ressource de Chamarande ne contient pas de nitrate.

nom ressource	Valeur minimum	Valeur moyenne	Valeur maximum	Nombre de mesures
La Grange à l'Abbé	2,5	2,5	2,5	1
Moulin de Baillarge	9,1	9,45	9,8	2
Touvre - Le Bouillant	15,6	18,125	21,6	4
Chamarande	<0,2	<0,2	<0,2	1
Maine Joizeau	/	/	/	/
Le Ponty	9,1	10,7	13,4	5

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026
SEMEA
Votre entreprise publique de l'eau

. Evolution du paramètre pesticides

En matière de pesticides (total pesticides), les valeurs maximales relevées sont de :

- 0,08 µg/l sur la Touvre (sur 4 analyses) pour une valeur moyenne de 0,035 µg/l,
- 0,04 µg/l sur Grange à l'Abbé (1 analyse),
- 0,03 µg/l sur le Ponty (sur 4 analyses),
- 0,06 µg/l sur le Moulin de Baillarge (sur 2 analyses),
- moins de 0,01 µg/l sur la Chamarande (1 analyse).

Ces valeurs restent en deçà de la norme de 0,5 microgramme par litre.

. Dureté (titre hydrotimétrique)

L'eau des sources de La Touvre est considérée comme **moyennement dures**, avec des teneurs en calcium qui ne dépassent pas 92 mg/l et une dureté moyenne de 22,2°F.
L'eau de la Grange à l'Abbé est considérée comme **moyennement dures**, avec des teneurs en calcium qui dépassent 95 mg/l et une dureté moyenne de 27°F.
L'eau du forage de Chamarande est considérée comme **dure**, avec des teneurs en calcium de 70 mg/l et une dureté moyenne de 26,8°F.
L'eau du forage de Moulin Baillarge est considérée comme **dure,** avec une teneur en calcium de 105 mg/l et une dureté de 27 °F.

7.2.2. Qualité d'eau produite

. Conformité bactériologique

Le risque sanitaire le plus immédiat concerne la possibilité d'une contamination bactériologique.
Les résultats des **contrôles sanitaires** effectués en 2025 sur chaque site de production montrent que les limites de qualité bactériologiques définies dans le Code de la santé publique (entérocoques et E. coli) ont été respectées pour 100 % des analyses (aucune analyse non conforme).

. Conformité physico-chimique

Concernant les paramètres physico-chimiques, il n'y a pas eu de dépassement ponctuel des limites de qualité dans le cadre du contrôle règlementaire.

Concernant la ressource du Ponty, la maitrise de la qualité est assurée par la mise à l'arrêt de la station de pompage de La Courade en cas de variation de la turbidité.
La station de la Grange à L'Abbé a fait l'objet d'une procédure de remise en service en 2022. Les analyses réalisées ne montrent pas de dépassement ponctuel des limites de qualité. Le traitement du manganèse en place est bien efficace pour l'abattement de ce paramètre.
Le forage de Chamarande ne présente pas de problème particulier.
La station de Maine Joizeau est à l'arrêt depuis 2024.

7.2.3. Qualité d'eau distribuée au robinet du consommateur

Le territoire de l'agglomération de Grand Angoulême a été découpé en unités de distribution (UDI) qui correspondent à des zones où la qualité de l'eau est homogène.
Chaque unité de production est alimentée par un ou plusieurs sites de production ou d'importation d'eau.
Le taux de conformité du **contrôle sanitaire** par rapport aux limites de **qualité bactériologique** a été de 100% en 2025 (aucune analyse non conforme sur 219 analyses réalisées).

Les consignes de chloration ont été portées à un minimum de 0,1 mg/l de chlore total en tout point du réseau de distribution.
Cette consigne permet le maintien d'un résiduel de chlore dans le réseau pour répondre aux consignes données par le plan Vigipirate.
Les **analyses d'auto surveillance** de la teneur en chlore libre sont effectuées en continu sur les réservoirs de tête en entrée de réseau et en manuel sur un certain nombre de points témoins du réseau.

Le taux de conformité du **contrôle sanitaire** par rapport aux limites de **qualité physico-chimiques** (essentiellement les paramètres turbidité et nitrates) est de 100% (pas d'analyse non-conforme).

La problématique CVM a été traitée en collaboration et selon les directives fixées par l'ARS.
Des analyses ont été effectuées sur les secteurs supposés sensibles du réseau, sur la base de critères d'âge (pose avant 1980) et de temps de séjour (supérieur à 2 jours).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

7.3. ANALYSES DE CONTRÔLE SANITAIRE DE LA RESSOURCE

paramètres	unité de mesure	limite réglementaire	valeur moyenne					nombre d'analyses non conformes	taux de conformité
			Touvre	La Grange à l'Abbé	Le Ponty	Chamarande	Moulin de Baillarge		
pH	unité pH	/	7,3	7,5	/	7,3	7,25	néant	100%
total pesticides	µg/l	/	0,08	0,04	0,03	<0,01	0,06	néant	100%
Conductivité	µS/cm	/	470	566	/	528	545	néant	100%
Chlorures	mg/l	200	11	15,3	/	20	12,6	néant	100%
Carbone Organique total	mg/l de C	10	1,2	1,7	/	0,3	0,7	néant	100%
calcium	mg/l	/	84	98,2	/	70,1	108	néant	100%
magnésium	mg/l	/	5,1	8,3	/	23,1	2,2	néant	100%
Cadmium	µg/l	/	traces	<0,025		<0,025	<0,025	néant	100%

Les ressources gérées par la SPL SEMEA ont fait l'objet de 16 analyses dans le cadre du contrôle sanitaire.
La ressource du Ponty a été suivi spécifiquement sur les pesticides.

7.4. ANALYSES DE CONTRÔLE SANITAIRE DE L'EAU PRODUITE

paramètres	limite réglementaire	nombre total d'analyses	nombre d'analyses non conformes	taux de conformité
bactériologie	oui/non	45		100%

L'eau produite a fait l'objet de 45 analyses dans le cadre du contrôle sanitraire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

7.5. ANALYSES DE CONTRÔLE SANITAIRE DE L'EAU DISTRIBUEE SUR RESEAU

7.5.1 UDI Touvre - 262

Cette UDI correspond à la totalité de l'agglomération, soustraction étant faite des autres petites UDI.
Elle utilise l'eau des sources de la Touvre uniquement.

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Nitrates	mg/l	50	17	23,2	
Trihalométhanes	µg/l	100	11,16	24,6	*8 mesures*
Conductivité	µS/cm	>200 ET <1100	471	557	
Turbidité	(NFU)	1	0,26	1,2	*5 mesures > à 0,6*
Fer total	µg/l	200	16,72	30,1	*8 mesures*
Aluminium	µg/l	200	5,45	6,8	*4 mesures*
pH		>6,5 ET <9	7,78	8,1	

Bactériologie : 152 analyses conformes sur 152 - 100 % d'analyses conformes

7.5.2 UDI La Couronne - 277

Cette UDI correspond à la totalité de la commune de Nersac et à la partie Ouest de La Couronne.
Elle utilise l'eau des sources de la Touvre en mélange avec l'eau de la source du Ponty (mélange au niveau du réservoir Les Galants).

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Nitrates	mg/l	50	13,95	16,7	
Trihalométhanes	µg/l	100	17,2	22,6	*2 mesures*
Conductivité	µS/cm	>200 ET <1100	568	623	
Turbidité	(NFU)	1	0,26	0,43	
Fer total	µg/l	200	14,2	15,2	*2 mesures*
Aluminium	µg/l	200	12,85	16,3	*2 mesures*
pH		>6,5 ET <9	7,53	7,8	

Bactériologie: 12 analyses conformes sur 12 - 100 % d'analyses conformes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

7.5.3 UDI Saint-Yrieix sur Charente - 305

Cette UDI correspond à la quasi-totalité de Saint-Yrieix et à la partie Nord (surpressée) de Fléac.
Elle utilise l'eau des sources de la Touvre en mélange avec l'eau de la nappe alluviale de la Charente.

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Fluorures	mg/l	1,5	0,1	0,1	1 mesure
Nitrates	mg/l	50	14,8	21,4	
Trihalométhanes	µg/l	100	11,4	11,4	*1 mesure*
Conductivité	µS/cm	>200 ET <1100	495	540	
Turbidité	(NFU)	1	0,189	0,3	
Fer total	µg/l	200	9,5	9,5	*1 mesure*
Aluminium	µg/l	200	6,3	6,3	
pH		>6,5 ET <9	7,75	8	

Bactériologie: 10 analyses conformes sur 10 - 100 % d'analyses conformes

7.5.4 UDI Auguy - 631

Cette UDI correspond à quelques abonnés, en marge Ouest de La Couronne et au sud de Sireuil.
Elle utilise l'eau du SIAEP Sud Charente via les installations de l'ex SIAEP de la Boeme (forage profond des collines du Montmorélien).

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Nitrates	mg/l	50	1,375	1,4	
Conductivité	µS/cm	>200 ET <1100	599	613	
Trihalométhanes	µg/l	100	1,9	1,9	*1 mesure*
Fer total	µg/l	200	0	0	*1 mesure*
Turbidité	(NFU)	1	0,105	0,22	
pH		>6,5 ET <9	7,375	7,5	

Bactériologie: 4 analyses conformes sur 4 - 100 % d'analyses conformes

7.5.5 UDI Mirande - 343

Cette UDI correspond à quelques abonnés en marge de la commune de Vouzan (écarts Nord Est).
Elle utilisait l'eau du captage de Vouthon, exploité par le SIAEP du Karst de la Charente.
La station de Vouthon est arrêtée et remplacée depuis le printemps 2019 par le réservoir du Petit Breuil
Ces modifications ont amélioré la qualité de l'eau distribuée (et notamment les problèmes récurrents d'Aluminium). Le nombre d'analyses a été réduit.

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Nitrates	mg/l	50	22,925	25,1	
Trihalométhanes	µg/l	100	0,4	1,3	*3 mesures*
Aluminium	µg/l	200	2,1	2,1	*1 mesure*
Fer total	µg/l	200	0	0	
Conductivité	µS/cm	>200 ET <1100	569	577	
Turbidité	(NFU)	1	0,075	0,17	
pH		>6,5 ET <9	7,35	7,6	

Bactériologie: 4 analyses conformes sur 4 - 100 % d'analyses conformes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

7.5.6 UDI Sireuil - 1283

Cette UDI correspond à l'ensemble de la commune de Sireuil.
Elle utilise l'eau du captage des puits de Domange sur le territoire de Grand Cognac.

La présence de pesticides à un taux supérieur à la limite de qualité a été détectée.
Cependant, le niveau atteint ne présente pas de danger pour la santé.

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Nitrates	mg/l	50	11	12,9	
Fer total	µg/l	200	0	0	*1 mesure*
Conductivité	µS/cm	>200 ET <1100	543	571	
Trihalométhanes	µg/l	100	20,5	20,5	*1 mesure*
Turbidité	(NFU)	1	0,14	0,27	
pH		>6,5 ET <9	7,82	7,9	

Bactériologie: 6 analyses conformes sur 6 - 100 % d'analyses conformes

7.5.7 UDI Marsac - 3487

Cette UDI correspond à l'ensemble des communes de Marsac et Asnières sur Nouère (sauf Brénat et Grand Veau).
Elle utilise l'eau du captage des puits de Bignac sur le territoire de la Communauté de Communes du Rouillacais.

La présence de pesticides à un taux supérieur à la limite de qualité a été détectée. Cependant, le niveau atteint ne présente pas de danger pour la santé. Valeur maximale relevée : 0,580 µg/l.
Non conformité en métolachlore ESA(0,58 µg/l)mais la teneur maximale observée est inférieure à la valeur sanitaire maximale fixée à 510 µg/l par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses).
Pas de risque sanitaire avéré suivant l'avis de l'Anses.
Eau de bonne qualité physico-chimique pour les autres paramètres.

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Nitrates	mg/l	50	16,9	42,8	
Conductivité	µS/cm	>200 ET <1100	615	711	
Fer total	µg/l	200	4,92	10,7	
Trihalométhanes	µg/l	100	32,5	49,6	
Turbidité	(NFU)	1	0,192	0,3	
pH		>6,5 ET <9	7,72	7,9	

Bactériologie : 6 analyses conformes sur 6 - 100 % d'analyses conformes

7.5.8 UDI BRIE/CHAMARANDE - 886

Cette UDI correspond à la commune de Jauldes, à la commune de Brie et à la partie Est de Champniers.
En théorie, elle utilise l'eau du forage de Chamarande mélangée à l'eau de la station de Maine Joizeau.
Cette station est à l'arrêt depuis 2024.
Cette UDI a donc les même caractéristiques que l'UDI Champniers.

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Nitrates	mg/l	50	0	1,3	
Conductivité	µS/cm	>200 ET <1100	521	527	
Trihalométhanes	µg/l	100	3,4	5,5	*2 mesures*
Turbidité	(NFU)	1	0,22	0,42	
pH		>6,5 ET <9	7,62	7,9	

Bactériologie : 10 analyses conformes sur 10 - 100 % d'analyses conformes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

7.5.9 UDI Champniers - 386

Cette UDI correspond à la partie Ouest de la commune de Champniers et au sud de la commune de Balzac.
Elle utilise l'eau du forage de Chamarande.

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Nitrates	mg/l	50	0	0	
Conductivité	µS/cm	>200 ET <1100	522	532	
Trihalométhanes	µg/l	100	4	4	*1 mesure*
Turbidité	(NFU)	1	0,22	0,43	
pH		>6,5 ET <9	7,63	7,9	

Bactériologie : 9 analyses conformes sur 9 - 100 % d'analyses conformes

7.5.10 UDI Coursac Argence - 3491

Cette UDI correspond à la commune de Vindelle en totalité et à la partie Nord de la commune de Balzac.
Elle utilise l'eau des Puits de Vars et peut être alimentée en secours par le forage de Chamarande.

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Nitrates	mg/l	50			
Conductivité	µS/cm	>200 ET <1100	605	619	
Trihalométhanes	µg/l	100	25,6	25,6	*1 mesure*
Turbidité	(NFU)	1	0,08	0,15	
pH		>6,5 ET <9	7,3	7,4	

Bactériologie : 6 analyses conformes sur 6 - 100 % d'analyses conformes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

7.6. ANALYSES D'AUTO-CONTRÔLE DE L'EAU BRUTE

7.6.1. TOUVRE

paramètres	unité de mesure	valeur			nombre mesures
		moyenne	mini	maxi	
Turbidité eau brute	NFU	4,59	0,97	25,4	*en continu*
Conductivité	µs/cm	449,91	370	624	*en continu*
Température	°C	14,33	12,1	17,4	*en continu*
pH	unité pH	7,3	7,04	7,6	*en continu*
Matières organiques	mg/l	1,48	0,6	4,77	*en continu*

7.6.2 Autres ressources

Ces ressources ne font pas l'objet d'un suivi en autocontrôle.
Toutefois, la ressource de la Grange à l'Abbé est équipée d'une station d'alerte.
L'utilisation de la source du Ponty est asservie à une mesure de turbidité.
La ressource du Moulin de Baillarge est remise en service. L'eau brute est acheminée vers la nouvelle usine de Touvre pour être traitée.

7.7. ANALYSES D'AUTO-CONTRÔLE DE L'EAU PRODUITE

7.7.1. TOUVRE

paramètres	unité de mesure	valeur				nombre mesures
		moyenne	minimum	maximum	écart type	
Turbidité	NFU	0,24	0,11	0,4	0,06	*en continu*
Chlore libre	mg/l	0,53	0,32	0,66	0,06	*en continu*
Matières organiques	mg/l	0,65	0,4	1,11	0,14	*en continu*
Coliformes & entérocoques	oui/non	*non*				104
pH	unitepH	7,47	7,21	7,84	0,12	*en continu*

Baisses sensibles du paramètre "matière organique" sur l'eau traitée (moyenne à 1,11 en 2022). Ces résultats se retrouvent par la suite sur le suivi des taux de chlore sur le réseau.

7.7.2. LA COURADE

paramètres	unité de mesure	valeur			nombre mesures
		moyenne	minimum	maximum	
Turbidité	NFU	1,56	0,19	38,95	*en continu*

- Commentaires :
La station est mise à l'arrêt lorsque la turbidité dépasse 1,3 NFU.
La boucle 4-20 mA est programmée pour une turbidité maximum de 50,00 NTU.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

7.7.3. LA GRANGE A L'ABBE

paramètres	unité de mesure	valeur				nombre mesures
		moyenne	minimum	maximum	écart type	
Turbidité	NFU	0,06	0,03	0,64	0,05	*en continu*
Chlore libre	mg/l	0,44	0,11	0,88	0,07	*en continu*
Coliformes & entérocoques	oui/non	*non*				104

- Commentaires :

Globalement c'est une statoin qui tourne bien avec une bonne qualité d'eau.

7.7.4. CHAMARANDE

paramètres	unité de mesure	valeur				nombre mesures
		moyenne	minimum	maximum	écart type	
Turbidité	NFU	0,37	0,34	0,88	0,18	*en continu*
Chlore libre	mg/l	0,46	0,34	0,91	0,1	*en continu*
Coliformes & entérocoques	oui/non	*non*				104

- Commentaires :
Les données sont issues des mesures en continue et de l'autocontrôle hebdomadaire.
Le renouvellement complet de la platine de mesure a été faite fin 2025. Sur 2026 nous aurons des mesures de Cl2 + pH + T° + Conductivité + turbidité en continu.
Globalement c'est une station qui tourne bien avec une très bonne qualité d'eau.

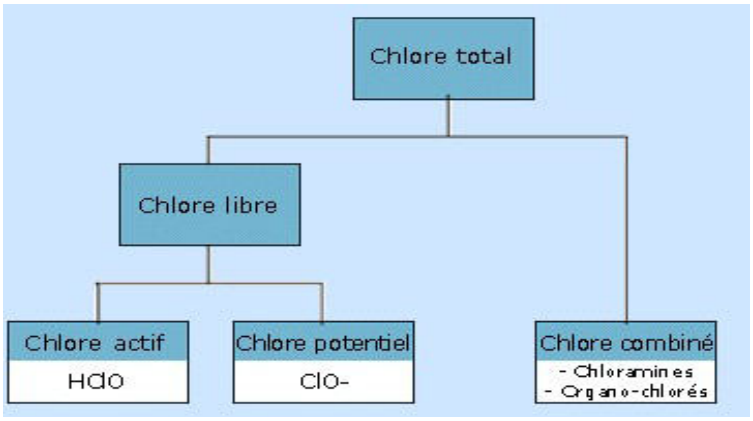
7.8. ANALYSES D'AUTO-CONTRÔLE DE L'EAU DISTRIBUEE

7.8.1. Chlore en sortie de réservoirs

NB :

- La valeur minimum d'une mesure en continu n'est pas pertinente. Il peut s'agir d'un problème de capteur.
C'est la raison pour laquelle les valeurs proposées sont la moyenne, le maximum et l'écart type.

- La différence entre le chlore libre et le chlore actif est présentée ci dessous :



- Les solutions proposées dans la suite du chapitre doivent permettre une amélioration de la gestion du chlore dans le réseau de distribution.
L'amélioration principale est liée à la mise en service de l'usine du Pontil modernisée : la baisse de la matière organique (MO) entraine une baisse de la consommation en produits de traitement chlorés en sortie de l'usine et dans les réseaux.

Réservoir	valeur			Chlore libre/actif	nombre mesures
	moyenne	maximum	ecart type		
depuis Touvre Les Sources	**0,44**	**0,63**	**0,07**	*libre*	*en continu*
Réservoir Bassac	0,22	0,45	0,04	*libre*	*en continu*
Réservoir Bois Blanc	0,3	0,47	0,05	*libre*	*en continu*
Réservoir les Gentils	0,29	0,51	0,04	*libre*	*en continu*
Réservoir Puyguillen	0,37	0,58	0,09	*libre*	*en continu*

Commentaires :
Le paramètre chlore est globalement maitrisé sur ce circuit

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

Réservoir	valeur			Chlore libre/actif	nombre mesures
	moyenne	maximum	ecart type		
depuis Maison Neuve	**0,24**	**0,43**	**0,05**	*libre*	*en continu*
Réservoir Chez Méré	0,15	0,39	0,06	*libre*	*en continu*
Château d'eau Lac Clair	0,23	0,45	0,11	*libre*	*en continu*
Réservoir La Marronnière	0,23	0,42	0,1	*libre*	*en continu*
Château d'eau La Marronnière	0,1	0,23	0,05	*libre*	*en continu*
Moulin de Baillarge	0,29	0,44	0,06	*libre*	*en continu*
Réservoir Les Chaumes	0,15	0,27	0,05	*libre*	*en continu*

- Commentaires :
L'arrêt de la station de reprise du Pontil et de sa rechloration joue sur les taux de chlore du Très haut service.
Avec la mise en service de la nouvelle usine de Touvre en juillet 2023, l'étude pour pérériser les taux de chlore devra être poursuivie sur 2026/2027.

Réservoir	valeur			Chlore libre/actif	nombre mesures
	moyenne	maximum	ecart type		
Réservoir Grapillet	**0,24**	**0,56**	**0,08**	*libre*	*en continu*
Réservoir de Mougnac	0,3	0,59	0,06	*libre*	*en continu*
Réservoir les Gallands (distribution)	0,26	0,43	0,04	*libre*	*en continu*
Réservoir les Gallands (arrivée Courade)	0,32	0,51	0,12	*libre*	*en continu*
Réservoir Le Peux (surpresseur)	0,37	0,62	0,09	*libre*	*en continu*
Réservoir Le Peux	0,29	0,48	0,06	*libre*	*en continu*

- Commentaires :
Le paramètre chlore est globalement maitrisé sur ce circuit.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

Réservoir	valeur			chlore libre/actif	nombre mesures
	moyenne	maximum	ecart type		
Réservoir Tout y Faut	**0,39**	**0,58**	**0,06**	*libre*	*en continu*
Réservoir Ma Campagne	0,31	0,45	0,05	*libre*	*en continu*
Surpresseur Les Pandis	0,22	0,46	0,05	*libre*	*en continu*

- Commentaires :
Le paramètre chlore est globalement maitrisé sur ce circuit.
La chloration relais de Ma Campagne est arrêtée par moment en fonction de l'évolution du taux de chlore dans le réseau (essentiellement l'été).

Réservoir	valeur			chlore libre/actif	nombre mesures
	moyenne	maximum	ecart type		
Chez Nauve	**0,43**	**0,64**	**0,05**	*libre*	*en continu*
Réservoir Fléac	0,33	0,68	0,08	*libre*	*en continu*
Réservoir Saint Saturnin	0,26	0,66	0,07	*libre*	*en continu*
Surpresseur Le Poteau	0,35	0,6	0,07	*libre*	*en continu*

- Commentaires :
Le paramètre chlore est globalement maitrisé sur ce circuit.

Réservoir	valeur			chlore libre/actif	nombre mesures
	moyenne	maximum	ecart type		
Chamarande	**0,46**	**0,91**	**0,1**	*libre*	*en continu*
Réservoir de Ferrière	0,48	0,78	0,1	*libre*	*hebdomadaire*
Château d'eau de Jauvigère	0,44	0,64	0,07	*libre*	*hebdomadaire*

- Commentaires :
Pas de données en continue sur 2025. Renouvellement des sondes de mesures et des appareils de télégestion effectué fin 2025. Les valeurs sont issues de l'autocontrôle hebdomadaire réalisé par nos agents.
Au vu de la première année d'exploitation, la bonne qualité de l'eau provenant de Chamarande permet d'avoir un paramètre chlore qui est globalement maitrisé sur ce circuit.

7.8.2. Chlore sur points témoins du réseau

En 2025, des analyses de la teneur en chlore sur 67 points témoins ont été réalisées manuellement.
Les 67 points se décomposent en :

- 32 points sur des branchements du réseau (mairie, établissements publics, PI ...).
Ces points sont choisis en fonction de leur accessibilité et de leur pertinence géographique.

- 35 points situés en entrée ou sortie d'ouvrages (non reportés sur le rapport de DSP)
Ces points permettent de vérifier la cohérence des données du suivi en continu.

sites	moyenne	mini	maxi	écart type	nombre de mesures
Touvre (Mairie)	0,29	0,15	0,53	0,10	21
Mornac (Mornac)	0,20	0,12	0,38	0,06	21
Mornac (PI NEODIS)	0,09	0,01	0,20	0,06	20
Ruelle (PI Les Riffauds)	0,17	0,07	0,25	0,05	19
Ruelle (Collège Norbert Casteret)	0,12		0,30	0,07	29
Saint Michel (Mairie)	0,29	0,19	42,00	0,07	23
Fléac (Arrivée CE)	0,36	0,22	0,44	0,06	20

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

L'Isle d'espagnac (Mairie)	0,22	0,05	0,38	0,10	25
Angoulême (MJC)	0,13	0,03	0,25	0,06	25
Angoulême (St Cybard)	0,30	0,16	0,41	0,06	27
Angoulême (La Valette)	0,08	0,01	0,18	0,04	21
Nersac (arrivée Le Peu)	0,25	0,13	0,50	0,06	33
Nersac (Rue d'Angoulême)	0,35	0,11	0,56	0,11	28
Nersac (Mairie)	0,20	0,10	0,34	0,06	27
Nersac (Chez Bernier)	0,06	0,01	0,25	0,06	25
Saint yrieix (Venat)	0,18	0,03	0,33	0,06	31
Sireuil (Chez Descoux)	0,38	0,13	0,52	0,09	32
Sireuil (Chez Colinet)	0,22	0,06	0,40	0,09	32
Garat (PI Stade de foot)	0,20	0,07	0,40	0,08	18
Torsac (PI village)	0,05		0,14	0,04	22
Dirac (SP Chez Baudaud)	0,05	0,01	0,15	0,04	29
Dignac (Mairie)	0,26	0,04	0,39	0,09	22
Dignac (Beaulieu)	0,05	0,01	0,13	0,04	18
Vouzan (Place de l'Eglise)	0,11	0,05	0,15	0,04	7
Vouzan (Chez Matignon)	0,11	0,01	0,25	0,07	27
Vouzan (Mirande)	0,41	0,26	0,57	0,09	12
Marsac (Mairie)	0,37	0,10	0,66	0,14	30
Asnières (PI Les Doribeaux)	0,22	0,01	0,67	0,18	32
Asnières (Mairie)	0,20	0,03	0,58	0,15	20
Asnière (PI Neuillac)	0,42	0,16	0,70	0,17	31
Vindelle (SP Le Cluzeau)	0,17	0,03	0,40	0,10	32
Vindelle (Mairie)	0,28	0,14	0,50	0,10	21
Balzac (Mairie)	0,28	0,19	0,44	0,08	21
Champniers (Mairie)	0,39	0,24	0,76	0,10	23
Champniers (Argence)	0,24	0,10	0,54	0,11	21
Champniers (Villeneuve)	0,12	0,04	0,24	0,06	21
Jauldes (Mairie)	0,18	0,08	0,35	0,07	21
Brie (Mairie)	0,34	0,23	0,50	0,09	22

Les valeurs sont données en mg/l

- La Ferme des Valettes fait toujours l'objet d'un suivi car le taux de chlore reste insuffisant.
Le suivi hebdomadaire a permis de mettre en évidence une légère amélioration de la concentration en chlore et d'améliorer les réglages de la purge automatique installée en 2016.

Toutefois, le suivi est maintenu en 2026.

- Les travaux de renouvellement de réseau sur la ZI de la Braconne ont eu un impact limité sur les temps de séjour et le taux de chlore résiduel en bout de réseau.

- Les chlorations relais de Lac Clair et la Marronnière ont permis d'améliorer la teneur en chlore résiduel sur les communes de Dignac, Sers et Vouzan.
Une amélioration doit encore être faite pour le bout de ligne vers le hameau de Beaulieu à Dignac.
Un point sera effectué sur Torsac, où la concentration avoisine les 0,10 mg/l au centre du Village.

- Le lieu-dit "Les Doribeaux" à Asnières sur Nouère a fait l'objet de purges règulières pour voir l'impact sur le taux de chlore.
La teneur en chlore libre reste toujours faible dans ce secteur.

- Le paramètre chlore sur la zone Nord, exploité depuis le 01/01/2025, est globalement maîtrisé sur ce secteur.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

7.9. SUIVI DE LA TEMPERATURE DE L'EAU TRAITEE

Le dérèglement climatique a des incidences concrètes sur la distribution de l'eau potable.
En période estivale, la température de l'eau peut s'élever dans le réseau et dans les ouvrages.
Ainsi, un suivi de température a été mis en place sur les ouvrages.
Pour mémoire, la référence de qualité est fixée à 25°C.
Les circuits de suivi correspondent au chemin hydraulique de l'eau de la production vers la consommation.

- **Grapillet** - SPG (impasse du Vélodrome) - Mougnac - Les galants - Le Peux

- **Touvre Sources** - Chez Nauve - Puyguillen - Le Poteau

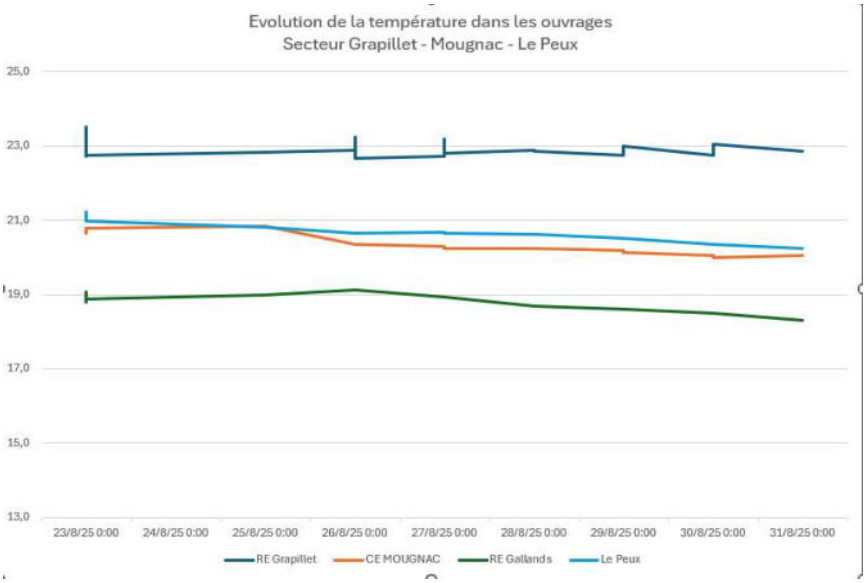
- **Vallée de l'Echelle** : Maisonneuve - Marronnière

- **Extrémité du secteur Toutyfaut - Ma campagne :** Les Pandis

7.9.1. Circuit "GRAPILLET"

Les séries de données portent sur la période mi août/fin décembre.

Ci-dessous, un focus sur les périodes de pointes du 23 au 31 août 2025.



On observe un refroidissement de l'eau entre Grapillet et Mougnac puis un réchauffement marqué jusqu'au Peux.

Ce secteur fera l'objet d'un complément d'instrumentation sur l'arrivée d'eau depuis la Courade, pour améliorer la compréhension du phénomène.

7.9.2 Circuit "Touvre Sources"

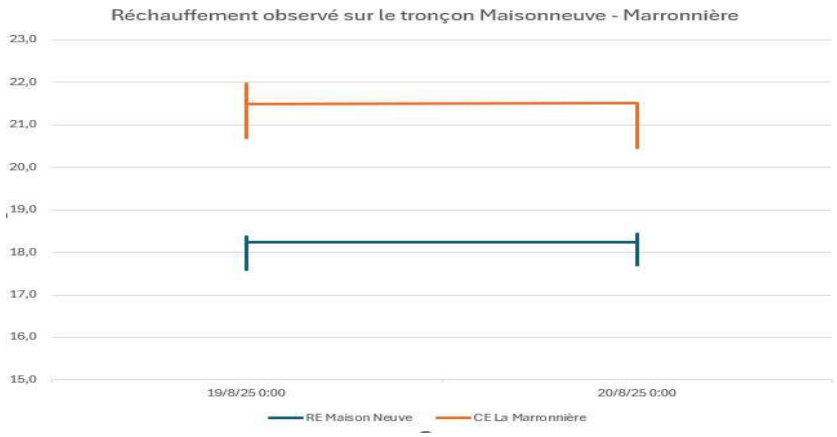
Les données enregistrées sur ce circuit ne permettent pas de réaliser une analyse cohérente.
Le fonctionnement du refoulement vers Peudenelle étant assez complexe, on n'observe pas de variation pertinente de la température sur les différents points.

Par exemple, la température de Puyguillen va dépendre du mode de fonctionnement (retour depuis Peudenelle ou alimentation directe depuis l'Utep).
La température du Poteau va dépendre du fonctionnement ou pas de la station de Grange à l'abbé.

Il convient donc d'améliorer l'implantation des points de mesure de ce circuit pour la période estivale 2026.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

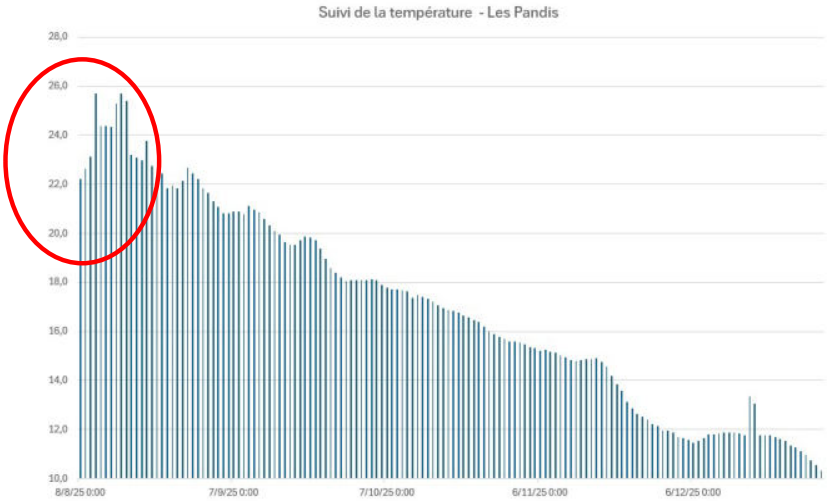
7.9.3 Circuit "Vallée de l'Echelle"



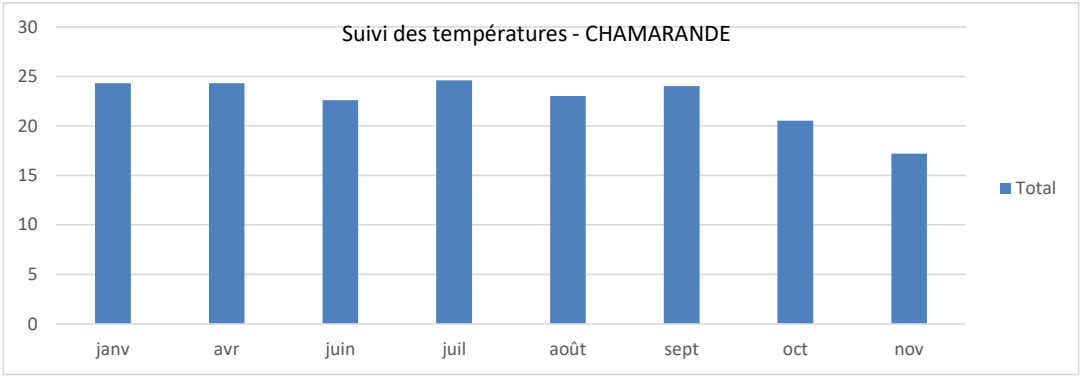
Sur ce secteur, on observe un réchauffement important d'environ 2,5°C.
C'est un point qu'il faudra suivre avec une grande attention sur un exercice avec des pics de chaleur plus importants.

7.9.4 Les Pandis

Le suivi de la température sur la station Les Pandis montre des pics de température élevés.
C'est un point de vigilance pour les prochaines années.



7.9.5 Chamarande



Le suivi des températures en sortie de la ressource de Chamarande met en évidence une température élevée tout au long de l'ann

A partir de 2026, un mélange entre l'eau de Chamarande et l'eau provenant de la Touvre sera réalisé à ahauteur de 40%.

Le suivi des températures de ce circuit sera disponible pour 2026.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

SYNTHESE

Globalement, la campagne de mesure débutée fin août montre quelques températures proches des 25°C, malgré des conditions climatiques plutôt inférieures aux années précédentes.
Les résultats de l'exercice 2026 pourraient donner des tendances plus marquées.

Des points de mesure seront ajoutés sur le secteur Nord (Jauvigère et Ferrière) pour surveiller l'impact de la température déjà élevée en sortie du forage de Chamarande.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

7.10. ARRETS D'EAU ET INCIDENTS D'EXPLOITATION

7.10.1. Arrêts d'eau et incidents sur la production

Moulin de Baillarge	La Grange à l'Abbé	Le Bouillant	Maine Joizeau	Chamarande	Le Ponty	Commentaires
X						Sans objet
			X			Ressource à l'arrêt depuis la prise en gestion du territoire Réflexion à mener sur l'avenir de cette ressource (énergivore, très faible production)
				X		Sans objet
		X				Sans objet
					X	Arrêt de la production en décembre 2025 pour remplacement de la télégestion, de la platine d'analyse et modernisation des installations électriques.
	X					Arrêt de la production début décembre 2025 suite à une baisse d'éfficacité du traitement contre le manganèse.

7.10.2. Arrêts d'eau et incidents sur la distribution

- situation de crise

Pas de situation de crise en 2025.
Le risque de crise lié à l'éventuelle présence de Cryptosporidium et Giardia dans l'eau traitée n'est plus un enjeu avec la mise en service de la nouvelle usine (traitement UV).

Pas d'incident sur l'alimentation électrique du site. Un secours par un groupe électrogène est possible pour éviter l'arrêt complet de l'installation (herse en particulier)

- coupures d'eau pour travaux

En 2025, il a été recensé **84 réparations** de canalisations consécutives à des fuites ou ruptures sur conduite.
Ce nombre de réparation de conduite est en ligne avec les exercices précédents et est lié aux moyens mis à disposition pour traquer les fuites depuis 4 ans (corrélateur, sectorisation, prélocalisateurs de fuite) qui permettent de localiser des fuites beaucoup plus rapidement qu'auparavant.
L**'impact de cet effort de recherche est visible sur le rendement de réseau de l'exercice 2025 malgré l'impact du faible rendement du secteur Nord.**

La SEMEA tient à jour un indicateur des coupures d'eau subies par les abonnés pour des travaux non programmés (fuites).
Cet indicateur exprime le nombre d'abonnés concernés par ces coupures pondéré par la durée de la coupure :

$$\frac{\text{durée des coupures d'eau en heures} \times \text{nombre d'abonnés concernés} \times 1.000}{\text{total des abonnés du service} \times 24 \text{ heures} \times 365 \text{ jours}}$$

Pour 2025 cet indicateur s'est établi à 0,00830 pour 1.000 abonnés (0,00826 en 2024).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

7.11. LA GESTION DU RISQUE

7.11.1. CADRE REGLEMENTAIRE

L'article R 1321-23 du Code de la santé publique précise que "la personne responsable de la production ou de la distribution d'eau réalise régulièrement une étude caractérisant la vulnérabilité de ses installations de production et de distribution d'eau vis à vis des actes de malveillance et la transmet au Préfet".

La loi n° 2004-811 du 13 août 2004 précise que "les exploitants d'un service... de distribution d'eau... prévoient les mesures nécessaires au maintien de la satisfaction des besoins prioritaires de la population lors des situations de crise".

Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux potables (PGSSE), vers une obligation à moyen terme.
En Europe :Directive OMS (2004) pour la qualité des eaux de boissons introduisant le concept de PGSSE.
Prochaine révision de la directive européenne 98/83/CE prévoyant une évolution vers des PGSSE obligatoires.
En France :Plan National Santé Environnement (2015 - 2019), Action 55 : « Promouvoir la mise en place de plan de sécurité sanitaire AEP ».
En Nouvelle-Aquitaine : Plan Régional Santé Environnement (2017-2021), Fiche action 12 : « Inciter les personnes responsables de la production et distribution de l'eau à mettre en œuvre les PGSSE ».

7.11.2. EVALUATION DE LA VULNERABILITE DES INSTALLATIONS DU SERVICE

7.11.2.1. Vulnérabilité à l'égard du risque de malveillance

La méthode d'évaluation de la vulnérabilité des installations de production et de distribution d'eau potable définie par le guide proposé par le ministère de la santé a permis de mettre en évidence un certain nombre de points de vulnérabilité à l'égard du risque de malveillance, et de reporter ces points dans les propositions de travaux exprimées à la collectivité.

L'ensemble des ouvrages du service est maintenant équipé de capteurs sur les points d'accès avec report d'alarme intrusion vers notre système de télégestion et notre personnel.
Des clefs électroniques ont été mises en place. Elles permettent un contrôle fin des accès (qui, quels jours, à quelle heure, jusqu'à quand, quel ouvrage).

Le captage de Touvre constitue un point de vulnérabilité important, qui a été amélioré par les travaux d'approfondissement des prises d'eau dans le bouillant.
La nouvelle usine de Touvre est beaucoup mieux protégée physiquement (accès par badge et par zone, alarme périmétrique, filtres couverts, barrières physiques internes, cloisonnement). Le risque cyber a également été pris en compte.

7.11.2.2. Vulnérabilité à l'égard des points critiques du service

Points critiques sur la production

Les points de vulnérabilité de l'usine de Touvre ont été grandement améliorés, mais des actions importantes restent à mener :
- **malveillance** : Cf. plus haut
- **incendie** : ce risque est réel du fait de la présence dans un même local des armoires électriques des deux files de traitement. Une réflexion approfondie doit être menée à cet égard.
- **pollution accidentelle de la ressource** : présence d'une station d'alerte, approfondissement des prises d'eau,
- **plan de secours efficient** : possibilité de taitement de la ressource de Baillarge pour 50% des besoins. Nous estimons nécessaire de rechercher un second forage à proximité de la conduite de Baillarge, afin de compléter le plan de secours, sachant par ailleurs que des études ont été lancées pour améliorer l'interconnexion sud (travaux à effectuer), tandis que par le nord le secours n'est pas possible dans la situation actuelle.
Parallèlement, un schéma directeur départemental est lancé par Charente Eau, principalement pour étudier les interconnexions dans un contexte d'aggravation des risques de pénurie liés au dérèglement climatique.
- **rejet des des effluents dans la Touvre** : traitement avant rejet, mesure de turbidité en sortie,
- **pollution chronique** : la nouvelle usine est en capacité de traiter ou d'abattre la plupart des micro polluants (pesticides, résidus médicamenteux) du fait de la présence d'un traitement au Charbon Actif en Poudre, et également des protozoaires avec la présence d'UV en fin de traitement (avant chloration). Dans ce même registre la promulgation en 2022 de l'arrêté fixant le périmètre de protection des sources et les contraintes associées a permis à GrandAngoulême d'engager des actions de fond, dont l'aboutissement sera long. La paramètre PFAS doit être étudié spécifiquement (réalité de la présence dans l'eau brute, taux d'efficience des traitements existants)
- **interruption prolongée de l'alimentation électrique de Touvre** (par Enedis) : l'incident survenu en 2024 (interruption 1h30 sans garantie de reprise rapide, et difficultés à la remise en route de l'usine) va être traitée en partie par une installation technique permettant la mise en oeuvre rapide d'un groupe électrogène en capacité de maintenir les fonctions vitales de l'usine (hors pompage donc)

Un nouveau risque est apparu, lié à l'informatisation et la digitalisation poussée de l'usine : le blocage lié à une **attaque cyber ou à un défaut informatique majeur**, sans possibilité de faire fonctionner l'usine en mode dégradé (électromécanique).
Il serait intéressant de prévoir une étude d'adaptation de l'usine pour permettre un fonctionnement en mode dégradé.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

En cas d'indisponibilité de l'usine, les seules zones disposant réellement d'une double alimentation seront :
- La couronne et Nersac,
- Saint Saturnin et Tois Palis,
- Saint-Yrieix, Fléac et une partie de Gond-Pontouvre.
Le SDAEP lancé par GrandAngoulême a notamment pour but de pouvoir alimenter chaque commune par deux solutions possbiles.

Par ailleurs, les menaces que font peser sur le service le dérèglement climatique et la crise environnementale (pollutions diffuses, fortes températures, précipitations très fortes ou inexistantes …) doivent être évaluées et des solutions définies pour adapter l'outil de production et de distribution.
Une réflexion doit également être menée sur la sécurisation du prix de l'énergie compte-tenu de sa grande dépendance aux crises internationales.

Points critiques sur le réseau

L'hôpital de GIRAC est vulnérable : il est situé dans une zone sujette à des perturbations qui peuvent engendrer des arrêts d'eau ou des baisses de pression, sinon des phénomènes de turbidité.
Une station d'alerte (5 paramètres mesurés dont la turbidité) autoalimentée par turbine a été mise en place en amont de l'alimentation de l'hôpital, avec une alarme temps réel gérée sur Topkapi.
Bien qu'il soit possible d'alimenter l'hôpital par une réseau différent en cas de problème, les moyens de surveillance et les temps d'intervention ne sont pas à la hauteur de l'enjeu.
Une réflexion a débuté avec la diection de l'hôpital pour définir des solutions plus fiables (par exemple bâche de reprise dans le sous-sol de l'hôpital, mesure de la turbidité et du chlore en continu asservissant une vanne ...)

7.11.3. GESTION DE CRISE

La SEMEA dispose d'un plan de gestion de crise destiné à assurer la continuité du service qui comprend :

- une procédure de gestion de crise incluant une procédure d'alerte et de fonctionnement de la cellule de crise,
- Des consignes et procédures de gestion des situations d'urgence,
- la liste des points sensibles de la distribution d'eau (abonnés prioritaires, dyalisés, ventes en gros,...),
- la liste des contacts utiles, administrations, collectivités, partenaires associés...
- la liste des moyens internes ou externes mobilisables,
- un dispositif de diffusion en masse d'un message téléphonique (alerting) permettant l'envoi d'un message aux abonnés du service sous un délai maximum d'une heure,
- Des modalités de distribution d'eau en bouteille pré-définies avec les collectivités

Ce plan de gestion de crise est intégré à la démarche QSE de l'entreprise.

7.11.4. Plan de continuité d'activité pour l'usine de Touvre

La situation étant maintenant stabilisée, il est nécessaire de progresser sur la structuration d'un plan de continuité d'activité pour continuer à produire et pomper de l'eau à Touvre dans les occurences suivantes :

incendie plus ou moins étendu, bloc**age de tout ou partie des automates, serveurs et composants** électroniques en raison d'une attaque Cyber, d'une intrusion avec dégradation ou d'une panne, **pénurie plus ou moins longue de produits de traitement**, indisponibilité plus ou moins longue de l'**alimentation Enedis** (dans les faits assez récurrente), **indisponibilité d'une partie significative du personnel** (pandémie, accident...), affectation de la **ressource en eau brute**, soupçon de contamination dans l'usine lié à une intrusion ou autre

En corollaire du PCA, l'étude doit permettre d'**améliorer les moyens de détection** des occurrences de ces risques, et de **développer les moyens de mettre en œuvre la continuité d'activité**, éventuellement en **mode dégradé**, qui nécessite de créer avant la crise un consensus prédéterminé avec les autorités compétentes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

8. GESTION DE LA CLIENTÈLE

8.1. POPULATION DESSERVIE

Population desservie (INSEE)	
.Angoulême	41955
.Asnières sur Nouère	1204
.Balzac	1330
.Bouëx	923
.Brie	4279
.Champniers	5251
.Dignac	1329
.Dirac	1511
.Fléac	3682
.Garat	1971
.Gond-Pontouvre	5907
.Jauldes	777
.L'Isle-d'Espagnac	5412
.La Couronne	7636
.Linars	2092
.Magnac-sur-Touvre	3074
.Marsac	840
.Mornac	2176
.Nersac	2426
.Puymoyen	2403
.Ruelle-sur-Touvre	7292
.Saint-Michel	3261
.Saint-Saturnin	1293
.Saint-Yrieix-sur-Charente	7210
.Sers	839
.Sireuil	1169
.Soyaux	9322
.Torsac	779
.Touvre	1230
.Trois Palis	919
.Vindelle	1034
.Vouzan	756
TOTAL	**131 282**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

8.2. STATISTIQUES ABONNEMENTS

	2024	2025	% évolution
Nombre total de branchements au 31 décembre	61 219	64 348	5,11
Nombre total de compteurs au 31 décembre	65 237	71 795	10,05
Nombre d'abonnements au 31 décembre	60 354	67 009	11,03
Taux d'abonnements	92,51%	93,33%	0,89
Nombre de mutations en cours d'année (mises en service)	6309	7120	12,85
Taux de mutations	10,45%	10,63%	

8.3. RÉCLAMATIONS

	2024	2025
Nombre de réclamations (courriers)		
. qualité de l'eau	2	1
. coupure d'eau	3	
. pression de l'eau	1	1
. Facturation	45	42
. réalisation des travaux	2	1
Total réclamations	53	45
Nombre d'abonnements	60 354	67 009
Taux de réclamations (pour 1000 abonnés)	0,88	0,67

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

8.4. RESPECT DES ENGAGEMENTS DE QUALITE DU SERVICE

Les indicateurs de respect des engagements de qualité du service sont reportés en annexe.

8.5. ETUDES ET ENQUETES

La SEMEA a poursuivi les enquêtes suivantes en cours d'année :

8.5.1. ENQUETES REALISEES PAR LA SEMEA

. Enquête de satisfaction sur la qualité de l'accueil

L'enquête est réalisée en continu par l'envoi d'un questionnaire à tous les nouveaux abonnés et porte sur les points suivants :
- la facilité de contact de la SEMEA,
- la courtoisie du personnel,
- la compétence de traitement de la demande,
- l'adaptation des jours et des heures d'ouverture,
- la durée de l'attente.

Pour l'essentiel, les résultats de cette enquête sont repris dans les indicateurs de performance figurant en annexe du présent rapport.

. Enquête de satisfaction sur les travaux réalisés

L'enquête est réalisée en continu par l'envoi d'un questionnaire à tous les clients ayant commandé des travaux à la SEMEA.
Elle porte sur les points suivants :
- la transparence des devis et factures,
- le soin de réalisation des travaux,
- le respect des délais,
- la courtoisie du personnel.

Pour l'essentiel, les résultats de cette enquête sont repris dans les indicateurs de performance figurant en annexe du présent rapport.

8.5.2. ENQUETES REALISEES PAR UN PRESTATAIRE EXTERNE

. Enquête de satisfaction sur la qualité de l'eau et sur la qualité du service délivrés par la SEMEA

L'enquête est réalisée tous les 2 ans par téléphone par un institut de sondage auprès d'un échantillon représentatif d'abonnés (réalisée par la société TEST - ex. GECE en 2025).
Les principaux enseignements sont :
- les résultats obtenus par le service de l'eau SEMEA sont stables, supérieurs à ceux constatés au niveau national (enquête CIEAU 2023), notamment pour l'utilisation de l'eau du robinet pour la boisson (69% contre 66%), en hausse par rapport à 2021,
- La qualité de l'eau est jugée bonne (84% de réponses entre 6 et 10)
- La qualité du service est jugée très bonne (91% de réponses entre 6 et 10)
- Les factures sont jugées claires, les tarifs raisonnables et les modes de paiement adaptés
- L'origine de l'eau est mal connue, ainsi que l'engagement de Semea pour l'environnement.

L'enquête de satisfaction menée en 2025 sur l'ensemble du nouveau périmètre fait ressortir les éléments suivants :
L'appréciation globale des usagers met en évidence un niveau de satisfaction élevé à l'égard du service perçu comme fiable, accessible et bien organisé.
Concernant la qualité de l'eau, les jugements sont globalement favorables, en légère progression. L'eau est perçue comme digne de confiance même si la connaissance de l'origine de l'eau apparait en recul.

L'engagement environnemental apparaît encore peu lisible pour une partie des clients. Les attentes sur ce sujet sont fortes, de nombreux usagers expriment un manque d'information, notamment en matière de protection de la ressource et de gestion du réseau.
Enfin, plusieurs attentes d'évolution se dégagent clairement : un besoin accru d'accompagnement pour maîtriser la consommation d'eau, une meilleure information sur la qualité et l'origine de l'eau, ainsi qu'une modernisation de la relation client, notamment via des outils numériques plus simples et un suivi de consommation plus régulier. Ces attentes traduisent une volonté des usagers d'être davantage acteurs et mieux informés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

8.6. ANIMATION ET PARTICIPATION A DES EVENEMENTS LOCAUX

Semea participe régulièrement à des évènements locaux, afin de communiquer auprès du grand public pour :
- promouvoir le service public de l'eau de GrandAngoulême,
- promouvoir l'utilisation de l'eau du robinet plutôt que l'eau en bouteille,
- sensibiliser aux problématiques de l'eau et à sa protection.

Principales actions menées :
- Fontaines à eau placées à demeure dans des lieux publics (hall mairies)
- Fontaines à eau évènementielles (Forum Sport Santé Environnement, Foulées d'Angoulême avec rampe à eau sur un des ravitaillements, Musiques Métisses, …)
- Actions ciblées auprès des ménages au travers des Ambassadeurs Energie (partenariat avec le GIP Charente Solidarités) pour la maitrise des consommations
- Distribution de carafes utilisables dans les conseils municipaux

Semea participe également à des démarches de réflexion sur l'eau ou de vulgarisation après du public :
- Charente 2050
- Cartéclima
- intervention auprès du Conseil de Développement
- …

8.7. PRISE EN COMPTE DU POINT DE VUE DES CONSOMMATEURS

Le point de vue des usagers est pris en compte :
- au travers de la présence au sein du conseil d'administration de SEMEA d'un administrateur censeur mandaté par UFC Que Choisir
- par des réunions thématiques avec l'UFC Que Choisir

SEMEA est adhérent de la "Médiation de l'eau", qui permet à tout client de porter devant un tiers médiateur un litige avec SEMEA pour lequel il estime n'avoir pas eu un traitement équitable.

Nous avons recours aux conciliateurs de justice du tribunal d'Angoulême, qui permettent à nos clients de bénéficier d'une médiation de proximité, disponible et rapide.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

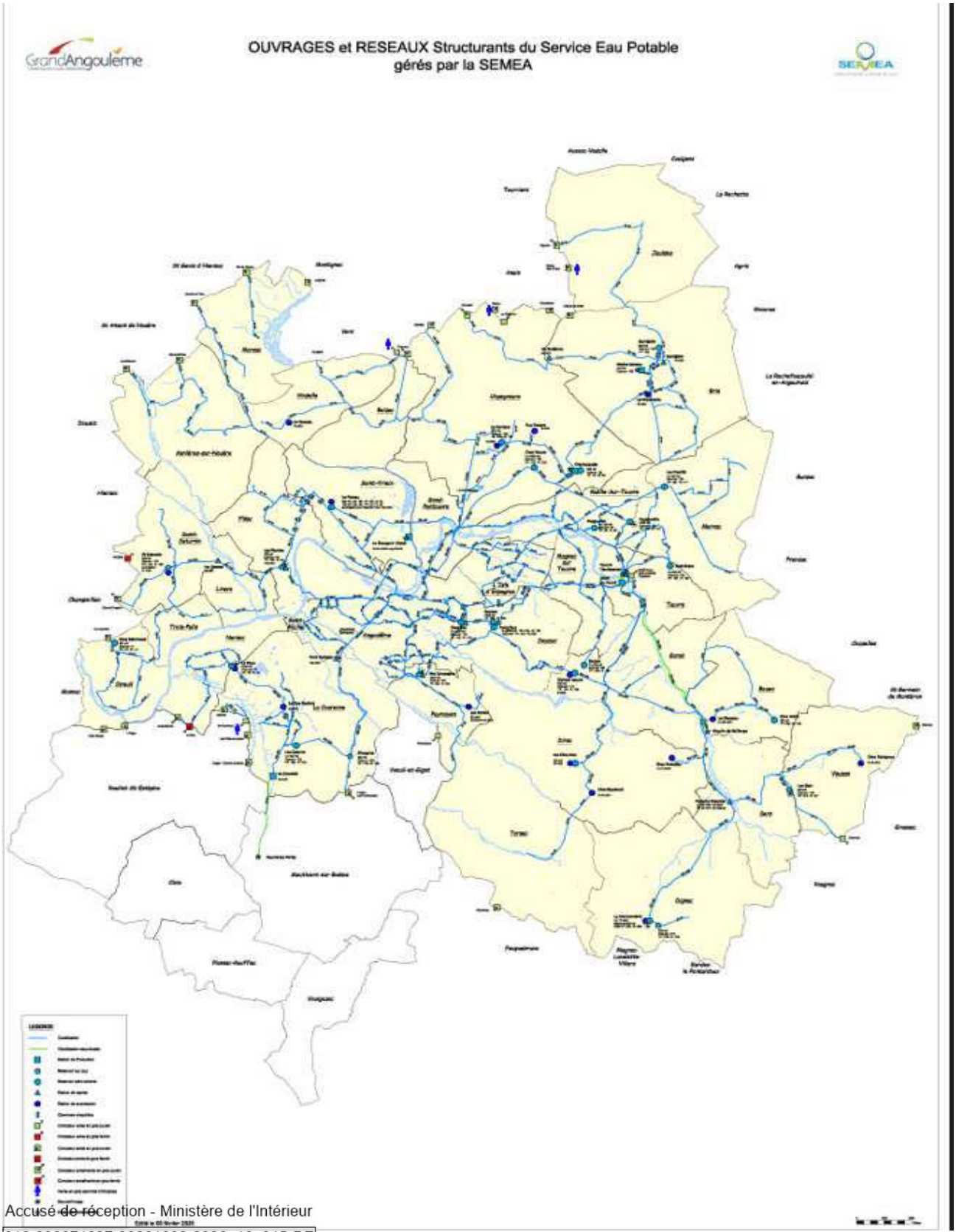
9. CLAUSES DE REVISION DU CONTRAT

Les clauses de révision de la rémunération du délégataire listées dans l'article 38 du contrat sont les suivantes :

		OUI	NON
1.	en cas de variation de plus de 20 % du volume d'eau vendu aux abonnés	☐	☒
2.	en cas de variation de plus de 10 % du nombre d'abonnés	☐	☒
3.	en cas de variation du tarif de plus de 25 % depuis sa dernière révision (coeff. K1)	☐	☒
4.	en cas de révision du périmètre de concession	☐	☒
5.	En cas de modification substantielle des ouvrages ou des procédés de production et de traitement	☐	☒
6.	En cas de modification substantielle et durable des ouvrages, notamment en cas de mise en service ou de suppression de station de surpression ou de production	☐	☒
7.	Quand le montant cumulé des impôts, des redevances des agences de l'eau et des taxes et redevances spécifiques à la délégation et à la charge du délégataire, autres que ceux frappant les résultats, varie de plus de 50 %	☐	☒
8.	Au cas où le montant annuel effectivement réalisé des travaux concessifs est supérieur ou inférieur dans une proportion de 10% par rapport au montant inscrit dans le plan pluriannuel d'investissement	☐	☒
9.	En cas de changement de la législation et/ou de la réglementation affectant la structure tarifaire ou entraînant un déséquilibre significatif de l'économie du contrat	☐	☒
10.	En cas de décision du CONCÉDANT relative à une modification de la structure tarifaire ou à la création de nouveaux tarifs et en cas de modification du règlement de service	☐	☒
11.	En cas de modification ou de substitution d'un index de variation des prix et en cas de disparition de l'index initial	☐	☒
12.	En cas de variation de plus ou moins 10% pendant deux (2) années consécutives du taux d'impayés par rapport au taux de référence, qui est fixé à 2%	☐	☒
13.	Après cinq (5) années d'exercice des conditions initiales ou révisées	☐	☒

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

10. REPRESENTATION SCHEMATIQUE DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

SEMEA
re entreprise publique de l'eau

11. L'ORGANISATION DE LA SEMEA

11.1. L'ORGANISATION DES SERVICES

11.1.1. Accueil et gestion de la clientèle

L'accueil et la gestion de la clientèle (gestion des abonnements, des facturations, des paiements) sont assurés par l'agence commerciale de la SEMEA située à Angoulême.

Agence commerciale
Responsable : Ghislaine CLEMANDOT (directrice clientèle)
2 rue Bernard Lelay, 16022 ANGOULEME cedex
tél. 05.45.37.37.37
fax 05.45.37.06.93
contactclient@semea.fr

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

- du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00

11.1.2. Travaux d'entretien du réseau - Travaux neufs

Les travaux d'entretien et de renouvellement du réseau ainsi que les travaux neufs sont gérés par le service exploitation de la SEMEA situé à Angoulême.

Service exploitation
Responsable : Pierre MESNARD
2 rue Bernard Lelay, 16022 ANGOULEME cedex
tél. 05.45.37.37.37
fax 05.45.37.06.93
technique@semea.fr

11.1.3. Gestion de la production et des réservoirs

La gestion de la production et des réservoirs d'eau, l'entretien et le renouvellement des installations de pompages, des réservoirs et des surpresseurs sont assurés par le service production de la SEMEA situé à Touvre.

Service production
Responsable: Vincent ANDRIEUX
18 route du Pontil, 16600 TOUVRE
tél. 05.45.69.30.40
serviceprod@semea.fr

Ce service héberge le système central de télégestion des installations gérées par la SEMEA.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

11.2. LE SERVICE D'ASTREINTE

ASTREINTE 1er NIVEAU

ASTREINTE EXPLOITATION

- basée à Angoulême
- rôle : interventions d'urgence sur réseau
- composition : 1 responsable d'équipe, 2 à 3 agents d'exploitation
- contact :

 05.45.37.37.37

 06.81.76.42.10

ASTREINTE PRODUCTION

- basée à Touvre
- rôle : interventions d'urgence sur pompages, réservoirs et surpresseur
- composition : 1 électromécanicien
- contact :

 06.86.65.49.54

ASTREINTE 2ème NIVEAU

- basée à Angoulême
- rôle : garantir le contact avec la SEMEA en toutes circonstances,
 gérer les situations complexes ou exceptionnelles
- composition : encadrement ou maîtrise
- contact :

 06.81.76.03.60

Ces trois numéros d'astreinte sont diffusés aux services de secours et d'incendie, aux services de police, en mairies et au GrandAngoulême.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

11.3. PERSONNEL AFFECTE AU SERVICE
(situation au 1er janvier de l'exercice)

service	qualification	nombre personnel permanent	nombre personnel non permanent	nombre total
SERVICE COMMERCIAL				
Agence clientèle	Responsable du service	1		1
	Responsables d'activité	1,8		1,8
	Chargés de clientèle	5,75	1,5	7,25
Facturation / relève	Responsable du service	1		1
	Responsables d'activité	1		1
	Assistant facturation	1		1
	Releveurs	5		5
PRODUCTION				
Service production	Chef d'exploitation	1		1
	Electrotechniciens	3		3
	Agents d'exploitation	3		3
DISTRIBUTION				
	Responsable d'exploitation	2		2
	secrétariat technique	1		1
	Chef d'équipe	1		1
	OP2	5		5
	OP1	5		5
	Plombiers	4		4
	Fontainiers	3		3
TOTAL EFFECTIF		**44,55**	**1,5**	**46,05**

Textes conventionnels :

Convention collective des entreprises d'eau et d'assainissement du 12 avril 2000 étendue par arrêté du 28 décembre 2000.
Accord collectif d'entreprise du 1er janvier 2018.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

ANNEXES

Indicateurs de performance du contrat de DSP 2017

Chapitre	Détail objectif	N°	Indicateur (Descriptif ou Performance)	Echelle	Périodicité production	Média	Seuil	Valeur 2023	Valeur 2024	Valeur 2025	Cible contratuelle	Observations
3.1	**Garantir un approvisionnement en eau de qualité, en toute circonstance**											
3.1.1	Un approvisionnement diversifié											
		P311a	Respect du planning de réalisation des investissements à la charge de SEMEA relatifs au plan de secours de l'agglomération	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	90%	100%	100%	100%	90%	Attente SDAEP GrandAngoulême pour les travaux de rechloration Interconnexions Sud et Nord gérées par GrandAngoulême Plan pluriannuel révisé à 4.001 k€
3.1.2	Une eau conforme aux normes de qualité en vigueur											
		P101.1	Taux de conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire — microbiologie	mensuelle	trimestrielle	Rapport au CTC	100%	100%	100%	100%	100%	
		P102.1	Taux de conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire — physico chimie	mensuelle	trimestrielle	Rapport au CTC	100%	100%	100%	100%	100%	
		P312a	Respect du planning de réalisation des investissements à la charge de SEMEA relatifs à l'amélioration de la chloration	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	90%	50%	50%	50%	90%	Révision du plan Attente schéma directeur
		D312a	Nombre de prélèvements d'autocontrôle réalisés sur le réseau	mensuelle	trimestrielle	Rapport au CTC	sans objet	1375	1375	1520	sans objet	55 points de mesure (25 prélèvements en moyenne)
3.1.3	Une continuité du service assurée en période de crise											
		P313a	Test annuel de fonctionnement à pleine charge de chaque interconnexion	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	100%	2	5	4	100%	Tests de Fouillouse, Grande Chapelle, Le Pas et Chamarande
		P313b	Production mensuelle d'une journée à pleine charge pour les ressources de secours exploitées dans le cadre de la DSP (Grange à L'abbé, Moulin de Baillarge)	mensuelle	annuelle	Rapport de gestion	100%	100%	100%	100%	100%	
		P313c	Mise à jour annuelle du plan de gestion de crise prévu au contrat	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	O/N	oui	oui	oui	O/N	Plan crise éprouvé en avril 2022
3.2	**Placer l'usager au cœur du service**											
3.2.1	Une gestion réactive des abonnés et des usagers, répondant au mieux à leur besoin											
		D321a	Nombre de demandes écrites reçues des abonnés et usagers (courrier, mail, question sur le site Internet)	mensuelle	trimestrielle	Rapport au CTC	sans objet	4403	3894	4803	sans objet	Nécessitant une réponse écrite
		P321a	Taux de réponse aux demandes écrites des abonnés et usagers sous 8 jours (nécessitant une réponse)	annuelle	trimestrielle	Rapport au CTC	85%	84,8%	91,6%	94,0%	85,0%	
		D321b	Nombre de contacts téléphoniques reçus des abonnés et usagers	mensuelle	trimestrielle	Rapport au CTC	sans objet	47514	47464	48911	sans objet	Formalités redirigées vers site internet
		P321b	Temps moyen de d'attente téléphonique	mensuelle	trimestrielle	Rapport au CTC	30 secondes	53,33	51	71,25	30	La minute nous parait un délai d'attente moyen adapté
		P155.1	Taux de réclamations	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	6 pour 1000	0,77 pour 1000	0,88 pour 100	0,67 pour 100	6 pour 1000	Calcul dans onglet 8 Gestion clientèle
		P321c	Taux de satisfaction des abonnés sur les travaux réalisés par SEMEA	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	95%	94%	97%	s.o	95%	Echantillon trop faible - arrêt de l'indicateur
		P321d	Indice de satisfaction des abonnés sur le service SEMEA	annuelle	biannuelle	Rapport de gestion	7,5 sur 10	8,1	8,1	8	7,5	Enquête de satsifaction Nov 2017 : O3S ; Nov 2019, 2021 et 2023 : GECE ; 2025 TEST (ex. GECE)
		P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	annuelle	trimestrielle	Rapport de gestion	95%	99,95%	99,95%	99,95%	95,00%	
		D321c	Nombre de réclamations relatives au non respect des engagements prévus dans la charte "Garantie satisfaction"	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	2	4	4	sans objet	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

Chapitre	Détail objectif	N°	Indicateur (Descriptif ou Performance)	Echelle	Périodicité production	Média	Seuil	Valeur 2023	Valeur 2024	Valeur 2025	Cible contratuelle	Observations
3.2.2	La recherche de nouveaux services pour une adaptation du service aux besoins des abonnés											
		D322	Nombre d'adhérents au 31/12 pour chacun des services proposés par la SPL	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	Emetteur d'impulsion : 48 Gtie Assistance Plomberie : 2356 Gtie perte d'eau : 2828 Radio-relève mensuelle : 21 Tranquillité fuites : 697	Emetteur d'impulsion : 49 Gtie Assistance Plomberie : 2345 Gtie perte d'eau : 2675 Radio-relève mensuelle : 21 Tranquillité fuites : 704	Emetteur d'impulsion : 47 Gtie Assistance Plomberie : 2758 Gtie perte d'eau : 2687 Radio-relève mensuelle : 22 Tranquillité fuites : 734	sans objet	
3.2.3	Une information accessible et objective											
		D323	Montant consacré par la SPL à la communication à destination des abonnés	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	28 k€	24 k€	25 k€	sans objet	Impression + envoi livret d'accueil site internet (hébergement)
		P323a	Indice de satisfaction des abonnés sur la qualité de l'information délivrée par SEMEA	annuelle	biannuelle	Rapport de gestion	7,5 sur 10	7,7	7,7	8	7,5	Enquête de satsifaction Nov 2017 : O3S ; Nov 2019, 2021 et 2023 : GECE ; 2025 TEST (ex. GECE)
3.2.4	Une simplification des démarches pour les abonnés											
		D324a	Taux d'utilisation par les abonnés des moyens de paiement	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	TIP : 17% TIP et/ou Chèques :5% Prélèvements mensualisés : 49% Prélèvements semestriels : 19% Virements : 3% Carte bancaire : 6% Espèces : 0%	TIP : 16% TIP et/ou Chèques :4% Prélèvements mensualisés : 50% Prélèvements semestriels : 20% Virements : 3% Carte bancaire : 6% Espèces : 0%	TIP : 15% TIP et/ou Chèques :4% Prélèvements mensualisés : 52% Prélèvements semestriels : 20% Virements : 3% Carte bancaire : 6% Espèces : 0%	sans objet	Incitation des abonnés à abandonner le TIP au profit du prélèvement, et incitation à la mensualisation. CB = paiements internet principalement
		D324b	Répartition des contacts abonnés par média SEMEA pour leurs demandes (WEB, accueil physique, courriers, courriels, téléphone)	mensuelle	annuelle	Rapport au CTC	sans objet	nc	nc	nc	sans objet	
3.2.5	Dialogue avec les usagers et médiation											
		D325a	Nombre de dossiers traités par le médiateur de l'eau	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	2	1	2	sans objet	Très peu de dossiers en litige
3.3	**Assurer une gestion rigoureuse et transparente du service**											
3.3.1	Un prix de l'eau maitrisé											
		D331a	Baromètre du prix de l'eau sur les métropoles régionales	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	Cf. Onglet 2.1 du CRF	Cf. Onglet 2.1 du CRF	Cf. Onglet 2.1 du CRF	sans objet	
3.3.2	Une gestion financière rigoureuse											
		P153.2	Durée d'extinction de la dette (des investissements SEMEA relatifs au service)	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	18 ans	17 ans	16 ans	sans objet	Emprunt LBP 3 millions d'euros éteint en 2031
3.3.3	Une politique de recouvrement efficace											
		D333a	Taux d'impayé à 6 mois	mensuelle	trimestrielle	Rapport au CTC	sans objet	3,33%	3,27%	3,78%	sans objet	Moyenne des taux observés mensuellement dans l'année
		P153.0	Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	mensuelle	trimestrielle	Rapport au CTC	2%	1,86%	1,99%	2,20%	2,00%	Nette amélioration en 2023
		D333b	Montant restant dû à 21 mois	mensuelle	trimestrielle	Rapport au CTC	sans objet	894 899 €	1 077 253 €	1 381 106 €	sans objet	Une partie de la dette est titrée (prescription au bout de 10 ans)
		D333c	Nombre d'abonnés concernés par les impayés (Taux d'abonnés actifs en situation d'impayé)	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	941 (Taux 1,57%)	980 (Taux 1,62%)	1037 (Taux 1,55%)	sans objet	Nombre de références abonnés sur abonnement actif en situation d'impayé au 31/12/Année N pour les factures émises avant le 31/12/Année N-1.
		D333d	Montant passé en irrécouvrable dans l'année (dont frais)	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	427 943,67 €	287 429,62 €	310 151,29 €	sans objet	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

Chapitre	Détail objectif	N°	Indicateur (Descriptif ou Performance)	Echelle	Périodicité production	Média	Seuil	Valeur 2023	Valeur 2024	Valeur 2025	Cible contratuelle	Observations
3.4	**Garantir l'accès au service**											
3.4.1	Garantir l'accès à l'eau des usagers les plus modestes											
		D341a	Nombre d'échéanciers de paiement accordés	mensuelle	trimestrielle	Rapport au CTC	sans objet	4 666	4 922	5 381	sans objet	
		P109.0	Montant des versements à un fond de solidarité (en €)	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	Cf. Onglet 2.5 Gestion sociale	Cf. Onglet 2.5 Gestion sociale	Cf. Onglet 2.5 Gestion sociale	sans objet	
3.4.2	Contribuer aux actions de solidarité internationale											
		D342a	Nombre de contributions à des actions de solidarité internationale	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	Eau vive Accueil cubains	Eau vive Accueil cubains	Accueil cubains	sans objet	Arrêt collaboration Eau vive en 2024
		D342b	Montant des contributions à des actions de solidarité internationale	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	Aucun	Aucun	Aucun	sans objet	Cuba coopération, pas de coûts externes
3.5	**Assurer la performance du réseau et des installations**											
3.5.1	Un service disponible et maîtrisé											
		D351a	[nombre d'heures x nombre d'abonnés] affectés par un arrêt d'eau programmé pour incident ou travaux	mensuelle	trimestrielle	Rapport au CTC	sans objet	nc	nc	nc	sans objet	
		D351b	[nombre d'heures x nombre d'abonnés] affectés par un arrêt d'eau non programmé pour incident ou travaux	mensuelle	trimestrielle	Rapport au CTC	sans objet	0,01063	0,00826	0,0083	sans objet	
		P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	mensuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	2,35	1,75	1,00	sans objet	
3.5.2	Une exploitation du service automatisée et optimisée											
		D352a	Modélisation hydraulique effective et mise à jour pour 100% du réseau	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	oui	oui	oui	sans objet	
		D352b	Modélisation qualité de l'eau effective et mise à jour pour 100% du réseau	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	oui	oui	oui	sans objet	
		P352a	Respect du planning de réalisation des investissements à la charge de SEMEA relatifs à la sectorisation	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	100%	Sans objet	Sans objet	Sans objet	100%	
		P352b	Energie utilisée par m3 produit KWh/m3	mensuelle	annuelle	Rapport de gestion	0,55	0,6004	0,6133	0,6659	0,55	Dégradation de l'indicateur : l'usine de Touvre consomme plus que la précédente. Le secteur Chamarande est énergivore. Des actions sont en place (photovoltaïque, optimisation de Pont Valteau et de Ma Campagne mais marginal)
3.6	**Maintenir un juste niveau d'entretien et de valorisation du patrimoine**											
		P36a	Taux de réalisation de l'entretien programmé (ventouses, vannes, régulateurs, vidanges ...)	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	90%	100% Régulateurs et purges automatiques	100% Régulateurs et purges automatiques	100% Régulateurs et purges automatiques	90%	Planning pluriannuel vérification des vannes et ventouses stratégiques en cours d'élaboration
3.6.1	Un rendement élevé grâce à une politique de maintenance active											
		P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	100 sur 120	116	120	120	100	
		P104.3	Rendement du réseau de distribution (hydraulique)	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	83,0%	86,49%	89,35%	86,07%	83,00%	
		P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés m3/jour/km	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	3	2,33	1,77	2,21	3,40	
		P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau m3/jour/km	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	2,85	2,17	1,61	2,06		
		P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau m3/jour/km (moyenne sur 3 ans)	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	2,85	2,55	2,16	1,95	3,1	Conforme, pas de pénalité pour 2023
		P107.2	Taux moyen de renouvellement du réseau d'eau potable	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	0,8%	0,797%	0,800%	0,700%	0,800%	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

Chapitre	Détail objectif	N°	Indicateur (Descriptif ou Performance)	Echelle	Périodicité production	Média	Seuil	Valeur 2023	Valeur 2024	Valeur 2025	Cible contratuelle	Observations
		D361a	Linéaire annuel des canalisations renouvelées (en ml)	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	9985	8703	10162	sans objet	
		D361b	Linéaire annuel des branchements renouvelés (en ml)	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	2634	3000	3780	sans objet	
		D361c	Linéaire annuel des canalisations abandonnées (en ml)	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	5026	1042	1212	sans objet	
3.6.2	Une juste politique d'investissement pour un service performant											
		D362a	Montant du programme de renouvellement réalisé dans le cadre de l'exercice budgétaire précédent	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	4 551 725 €	4 784 528 €	5 596 403 €	sans objet	
		D362b	Montant du programme d'investissement réalisé dans le cadre de l'exercice budgétaire	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	- €	131 034 €	- €	sans objet	montant des travaux concessifs
		D362c	Taux de réalisation du programme d'investissement prévu par le budget de l'exercice précédent	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	nc	nc	nc	sans objet	
3.7	**Favoriser l'émergence d'une expertise publique dans le domaine de l'eau**											
		D37a	Nombre de participation à des réunions de réseaux d'entités publiques	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	5	5	3	sans objet	FEDEPL, FEP, FNCCR, Régies régionales
3.8	**Offrir un modèle d'entreprise de proximité**											
		D38a	Nombre de marchés attribués à des entreprises locales / régionales	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	21	23	41	sans objet	En 2025, 18 lots du siège attriués à des entreprises régionales. Intérim, prestataires informatiques, canalisateurs, terrassiers, assurances, mutuelles, entretiens locaux et espaces verts, bureaux d'étude, consultants ...
		D38b	Montant des travaux ou prestations confiés à des entreprises locales	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	nc	nc	nc	sans objet	Modalités calcul à préciser
		D38c	Nombre de participations à des commissions / réunions associant des élus locaux	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	26	25	25	sans objet	2025 : 10 visites en mairie, 4 CA, 4 CSP-CTC, 1 AG, 6 FSL
3.9	**Mettre en œuvre un système de management certifié et écologiquement responsable**											
		P39a	Triple certification QSE (ISO 9001, ISO 45001, ISO 14001)	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	O/N	O	O	O	O/N	
3.9.1	Management de la qualité											
		P391a	Respect des plans de contrôle réglementaires (Electricité, levage, pression ...)	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	100%	100%	100%	100%	100%	
3.9.2	Santé et sécurité au travail											
		P392a	Taux de fréquence des accidents du travail	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	0	42,45	49,03	sans objet	9 AT en 2025
		P392b	Taux de gravité des accidents du travail	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	0,83	0,67	2,86	sans objet	
		P392c	Mise à jour du document unique de sécurité	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	O/N	O	O	O	O/N	
3.9.3	Management environnemental											
		P393a	Mise à jour du document d'analyse environnementale	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	O/N	O	O	O	O/N	
3.10	**Favoriser les partenariats actifs entre services publics.**											
		D310a	Nombre de projets mutualisés avec la régie d'assainissement	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	8 (Anémone, Plateforme démat, AMO Lunesse, Supervision, groupement achat énergie, Topkapi, GMAO, Achat Cartes SIM)	10 (Anémone, Plateforme démat, AMO Lunesse, recherches subventions Lunesse, Supervision, groupement achat énergie, Topkapi, GMAO, Achat Cartes SIM, dépôt et transfert de fichiers sécurisés)	10 (Anémone, Plateforme démat, AMO Lunesse, recherches subventions Lunesse, Supervision, groupement achat énergie, Topkapi, GMAO, Achat Cartes SIM, dépôt et transfert de fichiers sécurisés)	sans objet	
		D310b	Nombre de mutualisations avec d'autres partenaires publics (UGAP...)	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	4	5	5	sans objet	Ugap, GrandAngoulême, GRaP, FEP, ATD16

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

ANNEXES

Autres Indicateurs de performance

A1 - AUTRES INDICATEURS NON CONTRACTUELS

Code	Libellés	2022	2023	2024	2025
	Relation clientèle et facturation				
C1	**Taux de satisfaction sur la qualité de l'accueil**				
	- adaptation des horaires d'accueil	97%	97%	96%	96%
	- durée d'attente	96%	96%	96%	96%
	- courtoisie de l'accueil	98%	97%	94%	95%
	- compétence dans le traitement de la demande	98%	97%	97%	96%
C4	**Taux de factures erronées (nécessitant une refacturation)**	0,54%	0,45%	0,45%	0,36%
C6	**Modalités de recouvrement des factures**				
	- taux d'abonnés mensualisés	46,9%	48,9%	50,4%	51,8%
	- taux d'échéanciers de paiement	7,2%	7,8%	8,2%	8,0%
	- taux de bénéficiaires du fonds de solidarité eau	0,26%	0,10%	0,12%	0,11%
	- taux d'impayés à un an	2,00%	1,86%	1,99%	2,20%
	Prestations sur site				
R1	**Taux de factures annuelles basées sur un relevé**	97,775%	95,938%	97,376%	98,222%
	Entretien des réseaux - Travaux				
T3	**Indice linéaire d'entretien et de réparations sur réseau**	0,48 K€/km	0,37 K€/km	0,50 K€/km	0,54 K€/km
T6	**Taux de satisfaction sur la qualité des travaux :**				
	- soin à réaliser les travaux	95%	94%	100%	s.o
	- respect des délais	100%	97%	95%	s.o
	- courtoisie du personnel	100%	97%	95%	s.o
	- transparence des devis et factures	95%	89%	100%	s.o
Q2	**Taux de satisfaction sur la qualité de l'eau**	nc	nc	nc	nc

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

A2 - INDICATEURS REGLEMENTAIRES

Code	indicateurs réglementaires	2022	2023	2024	2025
	Gestion des abonnés				
D 102.0	Prix du service au m3 pour 120 m3 (eau potable)	1,96 €/m3	2,05 €/m3	2,11 €/m3	2,12 €/m3
P 151.1	Taux d'occurrence des interruptions du service non programmées: *Nombre d'interruptions non programmées / Nombre d'abonnés x 1000*	2,50	2,35	1,750	1,000
P 154.0	Taux d'impayés sur factures de l'année précédente : *Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures d'eau de l'année N-1*	2,00%	1,86%	1,99%	2,20%
	Qualité de l'eau				
P 101.1	Taux de conformité des analyses bactériologiques	100%	100%	100%	100%
P 102.1	Taux de conformité des analyses physico-chimiques	100%	100%	100%	100%
	Gestion du réseau				
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau	116	116	120	120
P 104.3	Rendement du réseau de distribution : *(Volume comptabilisé domestique + Volume comptabilisé non domestique (facultatif) + Volume consommé sans comptage (facultatif) + Volume de service (facultatif) + Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté)) /(Volume produit + Volume importé d'autres services d'eau potable) x 100*	83,7%	86,5%	89,4%	86,1%
P 106.3	Indice linéaire des pertes en réseau *(en m3 / km de réseau / jour)*	2,69	2,17	1,61	2,06
P 107.2	Taux moyen de renouvellement du réseau : *Linéaire de réseau renouvelé au cours des cinq dernières années (quel que soit le financeur) / Linéaire de réseau hors branchements /5 (1)*	0,812%	0,797%	0,800%	0,800%

A partir de 2025, les indicateurs de performance permettant de calculer les redevances de l'agence de l'Eau Adour Garonne seront ajoutés au document.

(1) : recalculé à compter de 2017 en intégrant les nouvelles communes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026
SEMEA
Votre entreprise publique de l'eau



Rapport de délégation du service public de l'eau potable

Communauté d'agglomération GrandAngoulême

ANNÉE 2025

COMPTE-RENDU FINANCIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

SOMMAIRE

1. **Compte-rendu financier**

1.1. Compte d'exploitation

1.1.1 Compte d'exploitation

1.1.2. Commentaires et faits marquants de l'exercice

1.2. Justification détaillée des charges de travaux

1.3. Gestion du compte de renouvellement

1.3.1 Détails des travaux réalisés

1.3.2. Suivi des obligations de renouvellement

1.3.3 Décompte de renouvellement des branchements

1.4. Gestion du fonds de travaux

1.4.1 Détails des travaux réalisés

1.4.2. Gestion du compte de fonds de travaux

1.5. Gestion des travaux concessifs

1.5.1 Détails des travaux réalisés

1.5.2. Suivi des immobilisations

1.6. Méthodologie et modalités de calcul du compte d'exploitation

2. **Tarifs du service et facturation**

2.1. Tarif d'une consommation domestique de 120 m3 par an

2.2. Facture spécimen de 120 m3

2.2.1 Recto

2.2.2. Verso

2.3. Prix moyen de l'eau en Grand sud-Ouest et facturation organismes tiers

2.4. Facturations taxes ou redevances pour comptes de tiers

2.5. Gestion sociale des abonnés du contrat de DSP

2.5.1. Montant des impayés à 12 mois

2.5.2.Echéanciers de paiement

2.5.3. Gestion du fond de solidarité pour le logement (FSL)

2.5.4. Autres participations de la SEMEA à la gestion sociale du contrat

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_2-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

SEMEA
Votre entreprise publique de l'eau

1. COMPTE-RENDU FINANCIER

La présentation du compte d'exploitation du service est établie selon les modalités prévues au contrat de DSP prenant effet au 1er avril 2017.
Elle regroupe les charges et les produits liés **d'une part à la facturation de l'eau** (part fixe, m3), et **d'autre part à la facturation de produits acressoires** (frais de mise en service, frais de contentieux, travaux exclusifs).

1.1. COMPTE D'EXPLOITATION

1.1.1. COMPTE D'EXPLOITATION

CHARGES			2 024	2 025	
Postes			**Total**	**Total**	
Exploitation, Renouvellement et Investissement					
1	Charges d'exploitation				
	1	Personnel (hors RNVT et INVT)	1 152 616 €	1 385 628 €	20%
	2	Energie	753 128 €	731 864 €	-3%
	3	Produits de traitement	162 295 €	194 606 €	20%
	4	Evacuation des boues	17 307 €	16 477 €	-5%
	5	Achat d'eau	56 244 €	99 830 €	77%
	6	Fournitures autres	35 886 €	42 937 €	20%
	7	Analyses	43 817 €	55 541 €	27%
	8	Sous-traitance (dont entretien, gestion abonné …)	168 321 €	183 771 €	9%
	9	Fournitures Entretien et réparations	66 236 €	69 930 €	6%
	10	Facturation client (éditique, routage, imprimés)	25 525 €	26 668 €	4%
	11	Assurances	64 605 €	86 418 €	34%
	12	Informatique (logiciel clientèle hors Main d'oeuvre)	163 012 €	228 509 €	40%
	13	Locations, Autos, Engins	113 221 €	134 661 €	19%
	14	Télécom et affranchissements (exploitation et clientèle)	76 702 €	82 340 €	7%
	15	Amortissements	- €	- €	-
	16	Impôts et taxes	155 979 €	158 584 €	2%
	17	Solidarité (FSL / Oméga)	41 104 €	39 817 €	-3%
	18	Pertes sur créances irrécouvrables factures eau	109 774 €	139 821 €	27%
	19	Frais de contrôle	- €	- €	-
	20	Frais de structure et frais généraux % exploitation	485 903 €	664 226 €	37%
	Sous total Exploitation H.T		**3 691 675 €**	**4 341 626 €**	18%
2	Renouvellement des réseaux, compteurs, électromécanique				
	1	Canalisations / branchements	2 955 569 €	3 433 058 €	16%
	2	Compteurs	1 009 569 €	938 395 €	-7%
	3	Matériel électromécanique	195 321 €	494 984 €	153%
	4	Frais de structure et frais généraux (15%)	624 069 €	729 966 €	17%
	Sous total Renouvellement H.T		**4 784 528 €**	**5 596 403 €**	17%
3	Investissements				
	1	Fonds de travaux "Petites extensions de réseaux"	73 929 €	70 199 €	-5%
	1 bis	Frais de structure et frais généraux (15%)	11 089 €	10 530 €	-5%
	1 ter	Provision fonds de travaux	- €	- €	
	1 quater	Reprise provision fonds de travaux	- 9 098 €	- 6 239 €	
	3	Amortissement sur travaux concessifs	195 795 €	200 093 €	2%
	Sous total Investissement H.T		**271 716 €**	**274 583 €**	1%
	Sous total Exploitation, Renouvellement et Investissements H.T		**8 747 919 €**	**10 212 612 €**	17%
Activités accessoires et Travaux exclusifs					
2	Charges liées aux activités accessoires				
	1	Dépenses liées aux activités accessoires	640 761 €	631 644 €	-1%
	2	Frais de structure et frais généraux	96 114 €	94 747 €	-1%
	3	Pertes sur créances irrécouvrables factures frais recouvrement	174 492 €	168 658 €	-3%
	Sous total Produits accessoires HT		**911 367 €**	**895 048 €**	-2%
3	Charges liées aux travaux exclusifs				
	1	Dépenses travaux exclusifs	328 996 €	370 540 €	13%
	2	Frais de structure et frais généraux	49 349 €	55 581 €	13%
	Sous total Travaux exclusifs H.T		**378 345 €**	**426 121 €**	13%
	Sous Total Activités accessoires et Travaux		**1 289 712 €**	**1 321 170 €**	2%
	Total GENERAL H.T.		**10 037 631 €**	**11 533 782 €**	15%

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

		PRODUITS				RESULTAT
Postes			Total	Total		
Exploitation, Renouvellement et Investissement						
1	Facturation eau					
	1	Part fixe	2 247 160 €	2 579 391 €	15%	
	2	Part proportionnelle	6 908 914 €	7 867 143 €	14%	
	3	Dégrèvements	- 230 237 €	- 148 411 €	-36%	
	4	Vente d'eau en gros	61 749 €	51 436 €	-17%	
	Sous total Exploitation H.T		**8 987 586 €**	**10 349 559 €**	15%	
	Sous total Exploitation, Renouvellement et Investissements H.T		**8 987 586 €**	**10 349 559 €**	15%	**136 947 €**
Activités accessoires et Travaux exclusifs						
2	Produits activités accessoires					
	1	Activités accessoires	678 053 €	726 978 €	7%	
	Sous total Produits accessoires HT		**678 053 €**	**726 978 €**	7%	- 168 071 €
3	Produits liés aux travaux exclusifs					
	1	Travaux exclusifs	374 138 €	415 674 €	11%	
	Sous total Travaux exclusifs H.T		**374 138 €**	**415 674 €**	11%	- 10 448 €
	Sous Total Produits activités accessoires et Travaux		**1 052 192 €**	**1 142 651 €**	9%	**- 178 518 €**
	Total GENERAL H.T.		**10 039 778 €**	**11 492 210 €**	14%	**- 41 572 €**

1.1.2. COMMENTAIRES ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les principaux éléments justifiant les évolutions du compte d'exploitation sont les suivants :

Evolutions contractuelles pour 2025 :
Avenant au contrat de DSP signé fin 2024 et applicable en 2025 :
- Actualisation contractuelle de +1,75 % au 1er janvier 2025 par rapport au 1er janvier 2024
- Prise en compte partielle des coûts de la nouvelle usine, de la généralisation de la radio relève et de la prise en gestion des 5 communes Balzac, Brie, Champniers, Jauldes et Vindelle par évolution de +1,75% des tarifs de base, cependant insuffisante au regard des coûts réels
- En compensation de cette augmentation tarifaire limitée à 3,5%, minoration de 350 k€ du montant de l'obligation annuelle de renouvellement.

Les faits marquants :
- La gestion de 5 nouvelles communes représentant globalement +10 d'activité
- Une baisse à nouveau des coûts de l'énergie, qui aboutit à un montant 2025 inférieur à celui de 2024, malgré la prise en charge de la station très énergivore de Chamarande,
- La poursuite du déploiement de la radio relève,
- La poursuite des mutualisations avec GrandAngoulême, avec la prise en charge par Semea de la facturation de l'assainissement pour les grands institutionnels (précédemment assurée par la régie)
- La hausse du montant global facturé liée également aux facturations pour compte de tiers (hausse tarifaire sur l'assainissement, facturation des abonnés institutionnels précédemment assurée par GrandAngoulême),
- La poursuite de la maitrise du recouvrement des factures d'eau, dans un contexte social qui reste difficile, avec une hausse des taux d'impayés
- Une rellative stabilité des volumes facturés (principalement sur le périmètre historique)
- Une activité de renouvellement qui retrouve un niveau satisfaisant, au delà de l'obligation, compte-tenu de l'opportunité de la baisse des coûts de l'énergie, et de la montée en charge incomplète des recrutements nécessités par la croissance de l'activité
- Une amélioration significative des ratios de performance du réseau sur la zone nord, qui permet de conserver un très bon ratio global
- Fonds de travaux peu sollicité,
- Evolution habituelle du nombre d'abonnés
- Le niveau d'activité des travaux exclusifs en hausse

Projets internes ou externes :
- La cybersécurité reste un enjeu majeur, avec d'importants coûts associés pour l'ensemble des infrastructures "eau" et l'usine de Touvre en particulier. Ils vont continuer à croitre de façon significative, avec la mise en place d'une gouvernance structurée du SI industriel (et le recours à des partenaires spécialisés)

Personnel :
- Poursuite des recrutements

Evolutions notables sur les charges :
Exploitation
- Hausses globalement en ligne avec la croissance de l'acitvité de 10%
- Répercussion sur les coûts de personnel des hausses liées à l'inflation des périodes précédentes et de l'année en cours, et recrutements liés au périmètre. Coûts de deux licenciements pour inaptitude.
- Le coût de l'énergie baisse à nouveau (732 contre 753 k€ en 2024), en liaison avec une négociation favorable du marché cadre de GDA
- Forte hausse des coûts de traitement
- Hausse de la sous-traitance notamment liée à la prise en gestion

Activtés accessoires et Travaux
- Les recettes travaux sont stables
- Les dépenses liées au recouvrement progressent

Résultat
Exploitation :
- Le résultat d'exploitation positif régresse à 168 k€

Activités accessoires et travaux exclusifs :
- Le résultat des "produits accessoires" reste négatif à -178 k€, du fait des charges importantes liées au recouvrement,
- Le résultat des "travaux exclusifs" régresse

Global :
ore, le résultat d'exploitation compense les pertes liées au recouvrement, pour un bilan global équilibré

Accusé réception Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_313-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

1.2. JUSTIFICATION DETAILLEE DES CHARGES DE TRAVAUX

Coût des travaux affectés au service	nombre d'heures	main d'œuvre	fournitures	sous-traitance	matériel	frais services support	montant total
Renouvellement compteurs	**4709 h**	167 126 €	656 040 €	1 608 €	18 974 €	94 646 €	**938 395 €**
Renouvellement réseau et branchements	**6215 h**	231 760 €	209 056 €	########## ##	40 656 €	346 257 €	**3 433 058 €**
Renouvellement MATAHE	**1307 h**	57 351 €	170 190 €	211 832 €	5 687 €	49 924 €	**494 984 €**
Relevés	**3511 h**	127 574 €	- €	- €	9 442 €	- €	**137 015 €**
Entretien réseau, branchements, compteurs	**13422 h**	520 592 €	81 056 €	23 505 €	93 157 €	80 562 €	**798 871 €**
Entretien production, Rs. Su.	**7064 h**	306 436 €	8 915 €	71 925 €	30 456 €	46 859 €	**464 591 €**
Fonds de travaux petites extensions	**559 h**	20 679 €	628 €	37 132 €	4 680 €	7 080 €	**70 199 €**
Travaux amortissables plan de secours						- €	**- €**
Travaux amortissables qualité de l'eau							**- €**
Travaux amortissables Sectorisation / pression							**- €**
Travaux amortissables petits équipements	**15 h**	504 €	6 378 €		61 €		**6 943 €**
Travaux amortissables Baillarge							**- €**
Facturable tous travaux	**5158 h**	192 202 €	208 881 €	46 002 €	39 947 €	54 632 €	**541 664 €**
TOTAL	**41959 h**	1 624 224 €	1 341 144 €	2 997 333 €	243 060 €	679 960 €	**6 885 721 €**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

1.3. GESTION DU COMPTE RENOUVELLEMENT

1.3.1. DETAILS DES TRAVAUX REALISES

	travaux réalisés sur l'exercice	frais de gestion	TOTAL travaux
renouvellement compteurs	938 395 €	140 759 €	1 079 155 €
renouvellement réseau et branchements	3 433 058 €	514 959 €	3 948 016 €
renouvellement matériel hydraulique et électrique	494 984 €	74 248 €	569 232 €
TOTAL	**4 866 437 €**	**729 966 €**	**5 596 403 €**

1.3.2. SUIVI DES OBLIGATIONS DE RENOUVELLEMENT

	solde cumulé du compte au 1er janvier	taux de valorisation	Frais ou produits financiers	Total des travaux débités au titre de l'exercice	Coefficient de revalorisation de la dotation de renouvellement	Dotation constituée sur l'exercice	solde cumulé du compte au 31 décembre
2017	0			3 198 962 €		2 936 250 €	-262 712 €
2018	-262 712 €	0,89%	-2 338 €	4 336 358 €	**1,0002771**	3 963 767 €	-637 640 €
2019	-637 640 €	0,86%	-5 484 €	4 357 891 €	**1,0302508**	4 122 589 €	-878 426 €
2020	-878 426 €	0,87%	-7 642 €	4 193 493 €	**1,0552294**	4 222 542 €	-857 021 €
2021	-857 021 €	0,79%	-6 770 €	4 280 804 €	**1,0579067**	4 233 255	-911 340 €
2022	-911 340 €	0,76%	-6 926 €	3 982 926 €	**1,0870000**	4 349 673	-551 519 €
2023	-551 519 €	2,06%	-11 361 €	4 551 725 €	**1,1848000**	4 121 023	-993 583 €
2024	-993 583 €	5,07%	-50 375 €	4 784 528 €	**1,2440000**	4 577 915	-1 250 572 €
2025	-1 250 572 €	3,71%	-46 396 €	5 596 403 €	**1,2658300**	5 238 612 €	-1 654 760 €
				39 283 090 €		37 765 625 €	

NB1 : l'actualisation de la dotation constituée sur l'exercice se fait grâce au coeff K1 du contrat de DSP
NB2 : le taux de valorisation est le TAEG comme prévu dans le contrat de DSP

Pour 2017, la dotation annuelle est de 3 915 000 € (en valeur 2017) en année pleine, et 2 936 250 pour 3 trimestres
Pour 2018, la dotation annuelle est de 3 962 669 € (en valeur 2017) en année pleine (ajout Sireuil et Trois Palis)
Pour 2019, la dotation annuelle est de 4 001 539 € (en valeur 2017) en année pleine (ajout Marsac et Asnières / Nouère)
Pour 2023, la dotation annuelle est calculée sur les bases de celle de 2019, mais réduite de 620 k€ en valeur 2023
Pour 2024, la dotation annuelle est calculée sur les bases de celle de 2019, mais réduite de 400 k€ en valeur 2024
Pour 2025, la dotation annuelle est de 4 414 978 € (en valeur 2017), mais réduite de 350 k€ en valeur 2025

1.3.3. DECOMPTE DE RENOUVELLEMENT DES BRANCHEMENTS

branchements	<= 2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
en plomb	256	43	22	16	5	342
Autres	2194	377	439	481	625	4116
TOTAL	**2450**	**420**	**461**	**497**	**630**	**4458**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

1.4. GESTION DU FONDS DE TRAVAUX

1.4.1. DETAILS DES TRAVAUX REALISES

	travaux réalisés sur l'exercice	frais de gestion	TOTAL travaux
Fonds de travaux petites extensions et bouches à clef	70 199 €	10 530 €	80 729 €
TOTAL	**70 199 €**	**10 530 €**	**80 729 €**

1.4.2 GESTION DU COMPTE DE FONDS DE TRAVAUX

	solde cumulé du compte au 1er janvier	taux de valorisation	Frais ou produits financiers	Total des travaux débités au titre de l'exercice	Coefficient de revalorisation de la dotation de renouvellement	Dotation constituée sur l'exercice	solde cumulé du compte au 31 décembre
2017	0			97 086 €		75 000 €	-22 086 €
2018	-22 086 €	0,89%	-197 €	144 997 €	**1,0121083**	101 211 €	-66 069 €
2019	-66 069 €	0,86%	-568 €	100 558 €	**1,0355176**	103 552 €	-63 643 €
2020	-63 643 €	0,87%	-554 €	68 557 €	**1,0484330**	104 843 €	-27 911 €
2021	-27 911 €	0,79%	-220 €	27 244 €	**1,0419753**	104 198 €	48 822 €
2022	48 822 €	0,76%	371 €	69 006 €	**1,0879867**	108 799 €	88 986 €
2023	88 986 €	2,06%	1 833 €	106 148 €	**1,1614435**	69 687 €	54 358 €
2024	54 358 €	5,07%	2 756 €	85 019 €	**1,1985755**	71 915 €	44 009 €
2025	44 009 €	3,71%	1 633 €	80 729 €	**1,1905033**	71 430 €	36 344 €
				779 344 €		810 633 €	

NB1 : l'actualisation de la dotation constituée sur l'exercice se fait grâce au coeff K2 du contrat de DSP
Pour 2017, la dotation annuelle est de 100 000 € en année pleine
NB2 : le taux de valorisation est le TAEG comme prévu dans le contrat de DSP
NB3 : A compter de 2023 (avenant n° 8), la dotation annuelle est de 60.000 € en valeur 2017

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026
SEMEA
Votre entreprise publique de l'eau

1.5. GESTION DES TRAVAUX CONCESSIFS

1.5.1. DETAILS DES TRAVAUX REALISES

2017	travaux réalisés sur l'exercice	frais de gestion	TOTAL travaux
Plan de secours 2017	5 023 €	753 €	5 776 €
Sectorisation pression 2017	21 218 €	3 183 €	24 401 €
Petits équipements 2017	32 228 €	4 834 €	37 062 €
Plan de secours Baillarge	10 858 €	1 629 €	12 487 €
TOTAL	**69 327 €**	**10 399 €**	**79 726 €**

2018	travaux réalisés sur l'exercice	frais de gestion	TOTAL travaux
Plan de secours Baillarge	794 €	119 €	913 €
Qualité de l'eau 2018	7 490 €	1 124 €	8 614 €
Sectorisation-Pression 2018	117 936 €	17 690 €	135 626 €
TOTAL	**126 220 €**	**18 933 €**	**145 153 €**

2019	travaux réalisés sur l'exercice	frais de gestion	TOTAL travaux
Plan de secours Baillarge	100 887 €	15 133 €	116 020 €
Sectorisation-Pression 2019	110 627 €	16 594 €	127 221 €
TOTAL	**211 514 €**	**31 727 €**	**243 241 €**

2020	travaux réalisés sur l'exercice	frais de gestion	TOTAL travaux
Plan de secours Baillarge	1 248 919 €	7 615 €	1 256 534 € *
TOTAL	**1 248 919 €**	**7 615 €**	**1 256 534 €**

** il n'a pas été appliqué de frais de gestion sur le montant correspondant aux travaux de pose de canalisation*

2021	travaux réalisés sur l'exercice	frais de gestion	TOTAL travaux
Plan de secours Baillarge	1 756 437 €	0 €	1 756 437 € *
TOTAL	**1 756 437 €**	**0 €**	**1 756 437 €**

** il n'a pas été appliqué de frais de gestion sur le montant correspondant aux travaux de pose de canalisation*

Aucun travaux concessifs en 2022 et 2023

2024	travaux réalisés sur l'exercice	frais de gestion	TOTAL travaux
Plan de secours Forges	52 127 €	7 819 €	59 946 €
Bornes électriques	22 415 €	3 362 €	25 777 €
Photovoltaïque Le Poteau	39 401 €	5 910 €	45 311 €
TOTAL	**113 943 €**	**17 091 €**	**131 034 €**

Aucun travaux concessifs en 2025

1.5.2. SUIVI DES IMMOBILISATIONS

Libellé	Valeur brute	Amortissement cumulé au 31/12/2024	Amortissement 2025	Valeur nette au 31/12/2025
Plan de secours 2017	5 776 €	2 131 €	289 €	3 356 €
Sectorisation pression 2017	24 401 €	18 002 €	2 440 €	3 959 €
Petits équipements 2017	37 062 €	27 344 €	3 706 €	6 012 €
Qualité de l'eau 2018	8 614 €	5 599 €	861 €	2 154 €
Sectorisation-Pression 2018	135 626 €	88 157 €	13 563 €	33 906 €
Sectorisation-Pression 2019	127 221 €	69 972 €	12 722 €	44 527 €
Plan de secours Baillarge	3 142 391 €	504 528 €	157 120 €	2 480 743 €
Plan de secours Forges	59 946 €	1 499 €	2 997 €	55 450 €
Bornes électriques 2024	25 777 €	1 289 €	2 578 €	21 910 €
Photovoltaïque Le Poteau	45 311 €	1 510 €	3 021 €	40 780 €
TOTAL	**3 612 125 €**	**720 031 €**	**199 297 €**	**2 692 797 €**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

1.6. METHODOLOGIE ET MODALITES DE CALCUL DU COMPTE D'EXPLOITATION

PRODUITS

Les produits comprennent les rubriques suivantes :

Redevances abonnement

Part de la rémunération du délégataire non liée à la consommation (redevances abonnement).

Ventes eau affermage

Part de la rémunération du délégataire liée à la consommation d'eau.

Vente de travaux

Travaux attribués à titre exclusif par le contrat (essentiellement travaux sur compteurs et branchements).

Provisions

Les provisions sont constituées en charges pour faire face à un risque ou à une charge futures et sont imputés au bilan du délégataire sur un compte spécifique.
Elles sont reprises en produits sur le constat effectif de ce risque ou de cette charge.
Les provisions du compte d'exploitation comprennent :
- provision pour impayés,
- provision pour charge de renouvellement et fonds de travaux.

Les charges de renouvellement et fonds travaux font l'objet d'un décompte spécifique justifié en rapport du délégataire.

Produits accessoires

Produits liés au règlement du service (frais d'accès au service, frais d'ouverture ou de fermeture de branchement, frais de relance et contentieux, rémunération pour perception de redevances pour comptes de tiers, ...).

CHARGES

Les charges comprennent les rubriques suivantes :

Achats d'eau

Achat d'eau en gros à un service extérieur pour l'alimentation du service dans le cadre du contrat.

Energie (électricité)

Fourniture d'énergie électrique exclusivement liée à l'alimentation des installations du service.

Produits de traitement

Produits nécessaire au process de traitement de l'eau (floculant, désinfectant,…).

Analyses d'eau

Frais d'analyses d'eau effectuées par l'Agence régionale de santé (ARS) dans le cadre du contrôle sanitaire.
Frais d'analyses d'eau effectuées par le délégataire dans le cadre de son auto contrôle.

Locations

Locations mobilières ou immobilières exclusivement liées au contrat.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

Fournitures, entretiens, réparations

- Fournitures pour entretien, réparation ou renouvellement du réseau, des branchements ou des compteurs,
- Fournitures pour entretien, réparation ou renouvellement des appareils électriques ou électro mécaniques,
- Consommables divers liés à l'entretien technique du service.

Les frais de fournitures, réparations, renouvellement sont débités sur la base de fiches d'attachement rédigées lors de la réalisation de chaque tâche.

Primes d'assurances

- Primes d'assurance en responsabilité civile,
- Primes d'assurance en dommages ouvrages (travaux neufs),
- Primes d'assurance pour risque d'atteinte à l'environnement,
- Franchises liées aux risques précédents.

Télécoms et affranchissement

Frais de télécommunications exclusivement liés au service (acquisition des données de télégestion par le réseau téléphonique, affranchissements factures et courriers à abonnés...).

Impôts et taxes

Impôts et taxes liés aux sites ou installations du service lorsqu'ils sont supportés par le délégataire (impôts locaux, taxes diverses…).

Frais généraux

Les charges de structure constituent la contribution du service aux frais généraux et aux frais informatiques du délégataire.

Ces charges sont des charges réparties de façon forfaitaire.

Elles sont imputées au prorata du chiffre d'affaires du service.

Frais de gestion de la clientèle

Ces frais constituent la contribution du service aux frais de gestion de la clientèle assurée par le délégataire.

Ils sont constitués des frais d'accueil local ou central de la clientèle, des frais de facturation et de recouvrement des factures (à l'exclusion des frais de relevé des compteurs).

Ces frais sont des charges réparties de façon forfaitaire. Elles sont imputées au prorata du nombre d'abonnés du service.

Charges financières

Les charges financières sont constituées de la rémunération des immobilisations du service ou de la rémunération de l'encours client.
Elles sont calculées au taux des avances en compte courant tel que défini au 31/12 de l'exercice par la réglementation en vigueur.

- rémunération des immobilisations

Le délégataire peut être amené à financer à ses frais des ouvrages ou des équipements du service , en accord avec la collectivité.
Ces travaux sont imputés en rubrique *"travaux amortissables imputables au contrat"*.
Ce financement fait l'objet d'une rémunération calculée sur l'actif net et imputée à la charge du service.

- rémunération de l'encours clients

L'encours clients constitue une trésorerie non disponible dont le délégataire assume la charge et dont la rémunération est imputée au service.

Redevances collectivité

Redevance reversée à la collectivité en application du contrat.

Amortissement sur investissements imputable au contrat

Le délégataire peut être amené à financer à ses frais des ouvrages ou des équipements du service , en accord avec la collectivité.
Ces ouvrages ou équipements sont amortis sur la durée du contrat. Ils donnent lieu à des charges financières *(voir cette rubrique)*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

2. TARIFS DU SERVICE ET FACTURATION

2.1. TARIFS D'UNE CONSOMMATION DOMESTIQUE DE 120 m^3 PAR AN

	quantité	1er janvier 2025			1er janvier 2026			Evolution
		prix unitaires HT	TVA	Total	prix unitaires HT	TVA	Total	
Distribution de l'eau								
Redevance abonnement eau - SEMEA	1 an	37,80	5,5%	37,80	37,80	5,5%	37,80	0,0%
Redevance abonnement eau - collectivité	1 an	4,20	5,5%	4,20	4,20	5,5%	4,20	0,0%
Consommation eau - SEMEA	120 m3	1,1436	5,5%	137,23	1,1436	5,5%	137,23	0,0%
Consommation eau - collectivité	120 m3	0,2862	5,5%	34,34	0,3142	5,5%	37,70	9,8%
Collecte et traitement des eaux usées								
Consommation assainissement GrandAngoulême	120 m3	2,0918	10,0%	251,02	2,1964	10,0%	263,57	5,0%
Organismes publics								
Prélèvement - Agence de l'eau	120 m3	0,0800	5,5%	9,60	0,0850	5,5%	10,20	6,3%
Redevances pollution et collecte - Agence de l'eau	120 m3		5,5%			5,5%		
Redevance modernisation réseaux collecte - Agence	120 m3		10,0%			10,0%		
Consommation Eau Potable - Agence de l'eau	120 m3	0,3200	5,5%	38,40	0,3200	5,5%	38,40	
Perf. réseaux eau Potable - Agence de l'eau	120 m3	0,0700	5,5%	8,40	0,0420	5,5%	5,04	
Perf système ass. Collectif - Agence de l'eau	120 m3	0,1050	10,0%	12,60	0,0810	10,0%	9,72	
TVA	5,5%			14,85			14,88	
TVA	7,0%			0,00			0,00	
TVA	10,0%			26,36			27,33	
TOTAL consommation 120 m3				**574,80 €**			**586,07 €**	1,96%

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

2.2. FACTURE SPECIMEN DE 120 m^3

2.2.1. Recto



SEMEA
Votre entreprise publique de l'eau
2 rue Bernard Lelay - CS 92221
16022 Angoulême Cedex

e facture

www.semea.fr

Votre agence en ligne
contactclient@semea.fr
05 45 37 37 37

afaq OSE

Accueil clientèle
du lundi au vendredi :
de 9 h 00 à 17 h 00

SEMEA 2 rue Bernard Lelay CS 92221 - 16022 ANGOULEME Cedex - Siret 338 489 362 00016 - TVA FR 27338489362000 16

M. ou Mme XXXXXXX
ADRESSE
16000 ANGOULEME

Votre référence client : 10001

Nom du client abonné et lieu desservi en eau :
M. ou Mme XXXXXXX
ADRESSE
16000 ANGOULEME

Pour accéder à votre compte client sur www.semea.fr :
Réf. abonné : **10001**
Réf. Point de comptage : **8881234**

Les services que vous avez souscrits :
Garantie perte d'eau : NON
Garantie assistance plomberie : NON
Prélèvement automatique : OUI
Mensualisation : NON

MESSAGES ET HISTORIQUE CONSOMMATION
Prix du litre d'eau 0,0045 € TTC (hors abonnement)
Prix de l'abonnement 44,31 € TTC
pour la période du 01/01/26 au 31/12/26

Prochaine facture en décembre 2027

Facture n° 000020250123456 du 31/12/2026

• Distribution de l'eau	228,86 €
• Collecte et traitement des eaux usées	289,93 €
• Organismes publics	67,28 €
TOTAL DE LA FACTURE TTC	586,07 €
PRELEVE A PARTIR DU 17/01/2027	**586,07 €**

Sur le compte indiqué au verso.

Historique des consommations facturées

120 m3 en décembre 2023	Sur index réel
120 m3 en décembre 2024	Sur index réel
120 m3 en décembre 2025	Sur index réel
120 m3 en décembre 2026	**Sur index réel**

Facture n° 000020260123456 du 31/12/2026 586,07

M. ou Mme XXXXXXX
ADRESSE
16000 ANGOULEME

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

SEMEA
Votre entreprise publique de l'eau

2.2.2. Verso

Détail de la facture n° 000020260123456 du 31/12/2026

Numéro client : 10001
M. ou Mme XXXXXXX
ADRESSE
16000 ANGOULEME
Réf. site : 8881234

Compteur n°	Date relève	Index relève	Consommation	Type index
D25PA175883	01/01/2026	70		relevé
D25PA175883	31/12/2026	190	120	relevé

total consommation facturée : 120

SEMEA - 2 rue Bernard Lelay 16022 ANGOULEME Cedex - Siret 338 489 362 00016 - N° TVA FR 27338489362000 16

	Période	Consommation en m³	Prix unitaire	Montants HT	Taux TVA	Montants TTC
Distribution de l'eau						**228,86 €**
Abonnement - Part Collectivité (12 mois)	du 01/01/26 au 31/12/26		4,20	4,20	5,50 %	
Abonnement - Part SEMEA (12 mois)	du 01/01/26 au 31/12/26		37,80	37,80	5,50 %	
Consommation - Part Collectivité	du 01/01/26 au 31/12/26	120	0,3142	37,70	5,50 %	
Consommation - Part SEMEA	du 01/01/26 au 31/12/26	120	1,1436	137,23	5,50 %	
Collecte et traitement des eaux usées						**289,93 €**
Redevance assainissement	du 01/01/26 au 31/12/26	120	2,1964	263,57	10,00 %	
Organismes publics						**67,28 €**
Prélèvement ressource en eau (agence de l'eau)	du 01/01/26 au 31/12/26	120	0,08500	10,20	5,50 %	
Consommation eau potable (agence de l'eau)	du 01/01/26 au 31/12/26	120	0,32000	38,40	5,50 %	
Perf réseaux eau potable (agence de l'eau)	du 01/01/26 au 31/12/26	120	0,04200	5,04	5,50 %	
Perf système ass. collectif (agence de l'eau)	du 01/01/26 au 31/12/26	120	0,08100	9,72	10,00 %	

TOTAL DE LA FACTURE TTC **586,07 €**

Dont TVA sur les débits : Base HT 270,57 € Montant TVA 5,5% 14,88
Base HT 273,29 € Montant TVA 10,0% 27,33

PRELEVE SUR LE COMPTE N° XXXXXXXXXXXXXX A PARTIR DU 17/01/2027 **586,07 €**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

SEMEA
Votre entreprise publique de l'eau

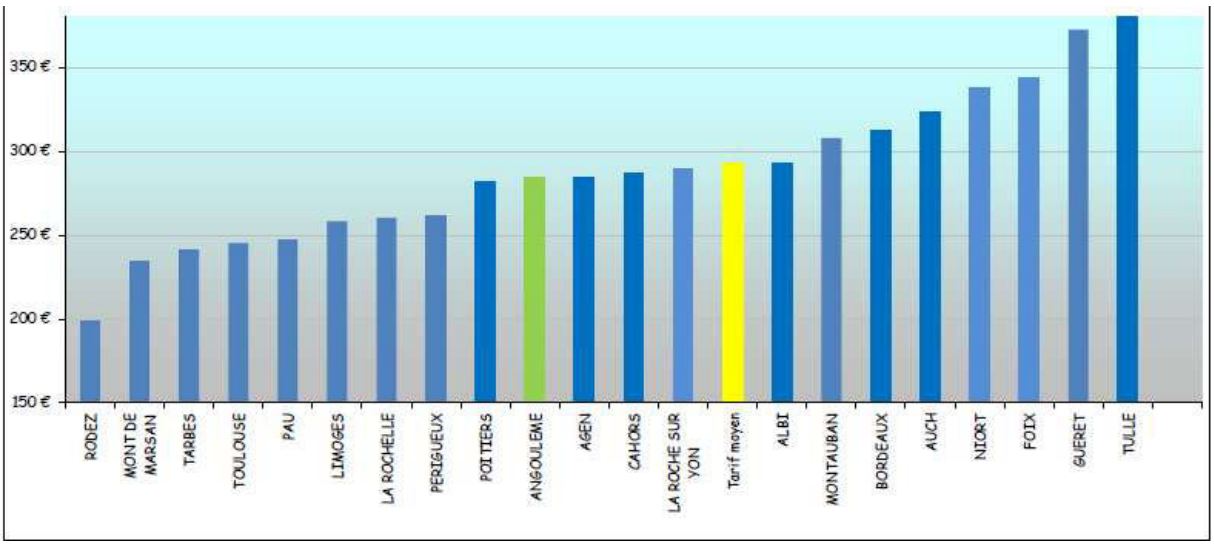
2.3. PRIX MOYEN DE L'EAU DANS LE GRAND SUD-OUEST

TARIFS de l'**EAU POTABLE** - **Année 2025**

Villes chef-lieu de département GRAND-OUEST

Les renseignements sur les tarifs ont été recueillis par SEMEA directement auprès des services de l'eau de chacune des collectivités concernées, qui peuvent nous contacter pour d'éventuelles corrections.

COMMUNES	Département	gestionnaire du service	EAU		prix de 120 m3 d'eau (3)
			prix TTC partie fixe (1) par semestre	prix TTC par m3 (2)	
RODEZ	12 - Aveyron	Eau de RODEZ (régie)	20,31	1,32	**199 €**
MONT DE MARSAN	40 - Landes	Régie	26,79	1,51	**235 €**
TARBES	65 - Hautes Pyrénées	Régie	17,57	1,72	**242 €**
TOULOUSE	31 - Haute Garonne	SETOM (Véolia)	6,27	1,94	**245 €**
PAU	64 - Pyrénées Atlantiques	Régie	12,14	1,86	**247 €**
LIMOGES	87 - Haute Vienne	Régie	7,33	2,03	**258 €**
LA ROCHELLE	17 - Charente maritime	Régie	2,96	2,12	**260 €**
PERIGUEUX	24 - Dordogne	Suez	34,75	1,60	**262 €**
POITIERS	86 - Vienne	Régie	12,16	2,15	**282 €**
ANGOULEME	16 - Charente	SPL SEMEA	22,16	2,00	**284 €**
AGEN	47 - Lot et Garonne	SA Eau de garonne (SAUR)	14,97	2,12	**284 €**
CAHORS	46 - Lot	Régie		2,39	**287 €**
LA ROCHE SUR YON	85 - Vendée	Véolia	45,37	1,66	**290 €**
Tarif moyen					**293 €**
ALBI	81 - Tarn	Régie communautaire	20,05	2,11	**293 €**
MONTAUBAN	82 - Tarn et Garonne	lympe, Eau du GrandMontauba	17,17	2,28	**308 €**
BORDEAUX	33 - Gironde	Régie	23,64	2,21	**312 €**
AUCH	32 - Gers	VEOLIA	16,07	2,43	**324 €**
NIORT	79 - Deux Sèvres	Régie Sev du Vivier	31,65	2,29	**338 €**
FOIX	09 - Ariège	SMDEA (régie)	37,98	2,23	**344 €**
GUERET	23 - Creuse	Régie	23,74	2,71	**373 €**
TULLE	19 - Corrèze	SIAEP Puy des F. - Vézère	52,23	3,13	**480 €**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20261008-2026_10_315-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

2.4. FACTURATIONS TAXES OU REDEVANCES POUR COMPTES DE TIERS

taxe ou redevance	organisme	montant facturé HT	montant encaissé HT
surtaxe collectivité sur consommation	GrandAngoulême	1 667 807,71 €	1 537 652,68 €
surtaxe collectivité abonnement	GrandAngoulême	328 986,61 €	309 456,11 €
redevance prélèvement	AFBAG Toulouse	504 947,50 €	nc
contrevaleur pollution	AFBAG Toulouse	-23 183,56 €	144 215,23 €
modernisation réseaux de collecte	AFBAG Toulouse	-16 394,83 €	95 853,06 €
redevance assainissement	GrandAngoulême	9 883 995,46 €	9 471 102,89 €
SPANC	GrandAngoulême	248 183,76 €	226 558,40 €
Redevance performance EAU	GrandAngoulême	444 043,29 €	382 569,89 €
Redevance performance Asst	GrandAngoulême	537 579,13 €	461 718,93 €
Redevance conso EAU	AFBAG Toulouse	2 056 640,70 €	1 775 592,85 €
Redevance asst usagers conventionnés	GrandAngoulême	445 991,92 €	121 473,28 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

2.5. GESTION SOCIALE DES ABONNES DU CONTRAT DE DSP

2.5.1. MONTANT DES IMPAYES A 12 MOIS

	2024	2025
taux d'impayés à 12 mois	1,86%	2,20%

2.5.2. ECHEANCIERS DE PAIEMENT

	2024	2025
nombre d'échéanciers	4 922	5 381
taux d'échéanciers (nombre d'abonnements au 31 décembre de l'exercice)	7,35%	8,03%

2.5.3. GESTION DU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT (FSL)

	2024	2025
dossiers transmis au FSL : - nombre - taux % abonnés - montant des aides accordées - Dont subvention réelle (hors prêt)	152 0.25% 23815,47 € 7659,12 €	116 0.17 % 14966,18 € 6551,94 €
participation SEMEA au FSL : - montant par abonné - montant total - type de participation	0,60 € 35 977 € mutualisation	0,60 € 36 212 € mutualisation
Aide directe par SEMEA (25% du montant des créances si dossier retenu par FSL) : - nombre de dossier - montant total	68 6783,32 €	37 3628 €

2.5.4. AUTRES PARTICIPATIONS DE LA SEMEA A LA GESTION SOCIALE DU CONTRAT

	2024	2025
participation à un organisme de médiation sociale	0 €	0 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_315-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026
Publication : 16/10/2026

SEMEA

Votre entreprise publique de l'eau



Rapport de délégation du service public de l'eau potable

Communauté d'agglomération GrandAngoulême

ANNÉE 2025

COMPTE-RENDU TECHNIQUE

SOMMAIRE

1. Préambule
2. La synthèse de l'exercice
 - 2.1. Chiffres clés
 - 2.2. Commentaires et faits marquants de l'exercice
 - 2.2.1. Données techniques
 - 2.2.2. Volumes d'eau et ratio
 - 2.2.3. La continuité du service
 - 2.2.4. La ressource en eau
 - 2.2.5. Qualité de l'eau
 - 2.2.6. Gestion de la clientèle
 - 2.2.7. Les travaux et projets
 - 2.2.8. Les opérations de maintenance
 - 2.2.9. L'état du réseau et des ouvrages
 - 2.2.10. Organisation et management
 - 2.2.11. Evolution du contrat de DSP
3. Présentation générale de la délégation
 - 3.1. Nature du service
 - 3.2. Autorité délégante
 - 3.3. Délégataire
 - 3.4. Objet et étendue de la délégation
 - 3.5. Nature juridique et date de prise d'effet de la délégation
 - 3.6. Evolution du contrat
4. Le patrimoine du service
 - 4.1. Inventaire des compteurs
 - 4.1.1. Inventaire des compteurs actifs/inactifs
 - 4.1.2. Inventaire des compteurs actifs
 - 4.1.3. Inventaire des compteurs sur des branchements "ouverts"
 - 4.2. Inventaire des branchements
 - 4.3. Inventaire du réseau
 - 4.3.1. Inventaire des canalisations d'eau brute
 - 4.3.2. Inventaire des canalisation d'eau potable - diamètres et matériaux
 - 4.4. Inventaire des ouvrages de stockage
 - 4.5. Inventaire des ouvrages de surpression et de reprise
 - 4.5.1. Inventaire des ouvrages de surpression
 - 4.5.2. Inventaire des ouvrages de reprise
 - 4.6. Inventaire des ouvrages de production
 - 4.7. Inventaire des accessoires hydrauliques
 - 4.8. Indicateur de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux
5. Travaux sur le patrimoine du service
 - 5.1. Travaux d'entretien et de contrôle des installations
 - 5.1.1. Actions de vérification périodique sur ouvrages du service
 - 5.1.2. Nettoyage annuel des installations
 - 5.1.3. Nettoyage annuel des installations de stockage
 - 5.1.4. Suivi des équipements de métrologie
 - 5.1.5 Incidents sur ouvrages
 - 5.1.6 Travaux de réparation et d'entretien sur réseaux et branchements

5.2. Travaux de renouvellement

5.2.1. Travaux de renouvellement sur ouvrages de production

5.2.2. Travaux de renouvellement sur ouvrages de stockage

5.2.3. Travaux de renouvellement sur reprises et surpressions

5.2.4. Bilan travaux de renouvellement sur réseau et branchements

5.2.5. Nombre de compteurs renouvelés

5.2.6. Nombre de compteurs équipés radio sur le parc

5.2.7 Travaux de suppression sur réseau et branchements

5.3. Fonds de travaux

5.3.1. Extensions de réseau

5.3.2. Mise à niveau de bouches à clé

5.4. Travaux d'investissement

5.4.1. Sectorisation et pression

5.4.2. Qualité

5.4.3. Plan de secours

5.4.4. Plan énergie

5.5. Travaux réalisés ou autorisés par la collectivité

5.5.1. Travaux réalisés par la collectivité

5.5.1.1. Travaux réalisés par la collectivité sur réseaux et branchements

5.5.1.2. Travaux réalisés par la collectivité sur ouvrages de production

5.5.1.3. Travaux réalisés par la collectivité sur ouvrages de stockage

5.5.1.4. Travaux réalisés par la collectivité sur reprises et surpressions

5.5.2. Travaux réalisés par des tiers

5.6. Etat général des installations du service

5.6.1. Données générales sur le réseau

5.6.2. Etat général du réseau

5.6.3. Etat général des ouvrages de production

5.6.4. Etat général des ouvrages de stockage

5.6.5. Etat général des surpressions et reprises

5.7. Propositions d'amélioration, d'aménagement ou de renouvellement

5.7.1. Propositions d'amélioration, d'aménagement ou de renouvellement sur réseau de distribution

5.7.2. Propositions d'amélioration, d'aménagement ou de renouvellement sur ouvrages

5.8. Ouvrages, équipement ou installations mis hors service

5.8.1. Travaux de suppression sur réseau et branchements

5.8.2. Travaux de suppression sur stockages et surpressions

6. Les volumes d'eau

6.1. Volumes d'eau prélévés dans le milieu naturel

6.2. Volumes d'eau produits

6.3. Volumes d'eau mis en distribution

6.4. Volumes d'eau facturés

6.4.1. Volumes d'eau facturés au cours des trois dernières années

6.4.2. Répartition du volume d'eau facturés par tranche ou nature de consommation

6.4.3. Date de relève des compteurs (jour médian)

6.5. Bilan d'eau

6.6. Focus sur les volumes mis en distribution - Station de Chamarande

7. Qualité de l'eau et incidents d'exploitation

7.1. Cadre réglementaire de la qualité de l'eau

7.2. Commentaire synthétique sur la qualité de l'eau

7.2.1. Qualité d'eau de la ressource

7.2.2. Qualité d'eau produite

7.2.3. Qualité d'eau distribuée au robinet du consommateur

7.3. Analyses de contrôle sanitaire de la ressource

7.4. Analyses de contrôle sanitaire de l'eau produite

7.5. Analyses de contrôle sanitaire de l'eau distribuée sur réseau

7.5.1 UDI Touvre - 262

7.5.2 UDI La Couronne - 277

7.5.3 UDI Saint-Yrieix sur Charente - 305

7.5.4 UDI Auguy - 631

7.5.5 UDI Mirande - 343

7.5.6 UDI Sireuil - 1283

7.5.7 UDI Marsac - 3487

7.5.8 UDI Brie / Chamarande - 886

7.5.9 UDI Champniers - 386

7.5.10 UDI Coursac Argence - 3491

7.6. Analyses d'autocontrôle de l'eau brute

7.6.1. Touvre

7.6.2 Autres ressources

7.7. Analyses d'autocontrôle de l'eau produite

7.7.1. Touvre

7.7.2. La Courade

7.7.3. La Grange à l'Abbé

7.7.4. Chamarande

7.8. Analyses d'autocontrôle de l'eau distribuée

7.8.1. Chlore en sortie de réservoirs

7.8.2. Chlore sur points témoins du réseau

7.9. Suivi de la température de l'eau traitée

7.9.1. Circuit "GRAPILLET"

7.9.2. Circuit "Touvre Sources"

7.9.3. Circuit "Vallée de l'Echelle"

7.9.4 Les Pandis

7.9.5 Chamarande

7.10. Arrêts d'eau et incidents d'exploitation

7.10.1. Arrêts d'eau et incidents sur la production

7.10.2. Arrêts d'eau et incidents sur la distribution

7.11. La gestion du risque

7.11.1. Cadre réglementaire

7.11.2. Evaluation de la vulnérabilité des installations du service

7.11.2.1. Vulnérabilité à l'égard du risque de malveillance

7.11.2.2. Vulnérabilité à l'égard des points critiques du service

7.11.3. Gestion de crise

7.11.4. Plan de Continuité d'Activité usine de Touvre

8. Gestion de la clientèle

8.1. Population desservie

8.2. Statistiques abonnements

8.3. Réclamations

8.4. Respect des engagements de qualité du service

8.5. Etudes et enquêtes

8.5.1. Enquêtes réalisées par la SEMEA

8.5.2. Enquêtes réalisées par un prestataire externe

8.6. Animation et participation à des évènements locaux

8.7. Prise en compte du point de vue des consommateurs

9. Clauses de révision du contrat

10. Représentation schématique du réseau de distribution d'eau potable

11. L'organisation de la SEMEA

11.1. L'organisation des services

11.1.1. Accueil et gestion de la clientèle

11.1.2. Travaux d'entretien du réseau - Travaux neufs

11.1.3. Gestion de la production et des réservoirs

11.2. Le service d'astreinte

11.3. Personnel affecté au service

Annexes

Indicateurs DSP 2017

Autres Indicateurs

A1 Autres indicateurs non contractuels

A2 Indicateurs règlementaires

1. PREAMBULE

Le présent rapport est rédigé conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des collectivités territoriales qui fait obligation au délégataire d'un service public de présenter chaque année un rapport sur l'exécution du contrat qui lui est confié.

Il a été diffusé à :

- Monsieur le Président de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême

2. LA SYNTHESE DE L'EXERCICE

2.1. CHIFFRES CLES

	2023	2024	2025	% évolution
Données techniques patrimoine				
nombre de compteurs	64 926	65 237	71 795	10,1%
nombre de branchements	60 881	61 219	64 348	5,1%
linéaire de réseau	1 264 522 ml	1 264 060 ml	1 483 154 ml	17,3%
volume de stockage	43 050 m3	43 050 m3	44 150 m3	2,6%
Volumes d'eau et ratio				
volume d'eau produit	7 487 766 m3	7 128 621 m3	7 952 013 m3	11,6%
volume d'eau exporté	239 660 m3	231 095 m3	203 088 m3	-12,1%
volume d'eau importé	168 175 m3	157 073 m3	314 988 m3	100,5%
volume d'eau mis en distribution	7 416 281 m3	7 054 599 m3	8 063 913 m3	14,3%
* volume d'eau facturé	6 074 906 m3	6 018 977 m3	6 730 043 m3	11,8%
volume d'eau comptabilisé abonnés	6 341 530 m3	6 238 301 m3	6 868 967 m3	10,1%
ratio de rendement de réseau	85,51%	88,43%	85,18%	-3,7%
ratio de rendement hydraulique	86,49%	89,35%	86,07%	-3,7%
indice linéaire de perte	2,17	1,61	2,06	27,9%
Données clientèle				
nombre d'abonnements au 31 décembre	60 108	60 354	67 009	11,0%
taux d'abonnement	92,58%	92,51%	93,33%	0,9%
nombre de mutations en cours d'exercice	6 304	6 309	7 120	12,9%
taux de mutation	10,49%	10,45%	10,63%	1,7%
taux d'impayés 12 mois	1,86%	1,99%	2,20%	10,71%

* *Il faut noter que les volumes facturés figurant dans ce tableau correspondent aux volumes consommés déduction faite des volumes dégrévés. Ces volumes, présents dans le "volume comptabilisé abonnés" sont donc réintégrés dans le calcul des ratios au chapitre 6 du présent rapport.*

2.2. COMMENTAIRES ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les éléments de contexte pour l'année 2025 sont les suivants :
- prise en gestion de 5 nouvelles communes du territoire de Grand Angoulême : Balzac, Brie, Champniers, Jauldes et Vindelle.
- Evolution en conséquence du nombre d'abonnés (+ 6300 abonnés des 5 nouvelles communes), des infrastructures gérées, des charges et des recettes d'exploitation
- Evolution en conséquence de l'activité de renouvellement réseau en forte hausse par rapport à 2024
- Légère hausse des volumes consommés et facturés sur le périmètre historique (hors zone nord), les volumes facturés sur la zone nord étant un peu inférieurs à ceux attendus
- Amélioration conséquente du ratio sur la zone Nord (passage de 58% en 2024 à 75% en 2025) et maintien d'un ratio global très satisfaisant sur l'ensemble du périmètre 2025. Idem pour l'évolution de l'indice linéaire de perte
- Poursuite de la réalisation du plan d'équipement des compteurs en modules radio
- Pas de travaux concessifs en 2025,
- Fonds de travaux peu sollicité,
- Poursuite des actions contentieuses, de plus en plus difficiles et coûteuses.

2.2.1. DONNEES TECHNIQUES

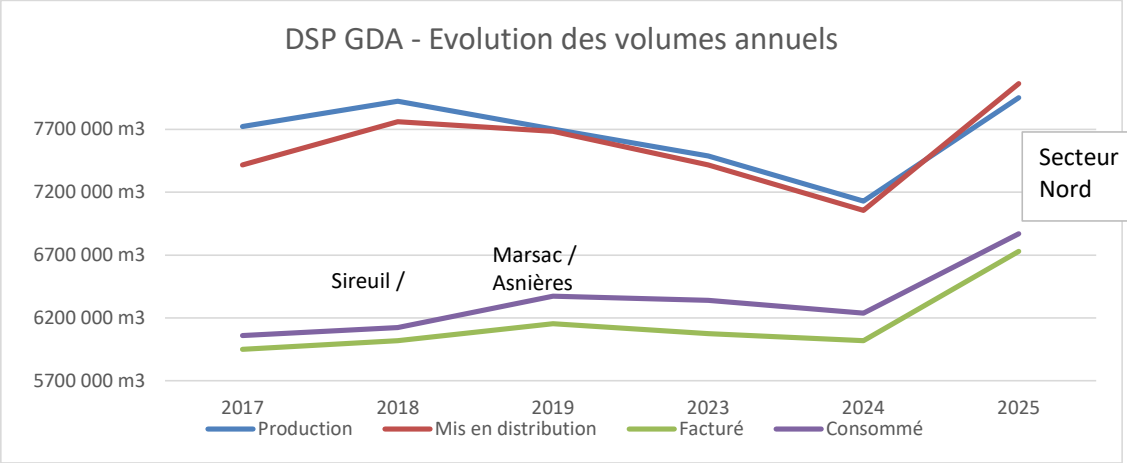
Le nombre de branchements et le linéaire de réseau évoluent fortement suite à l'intégration des nouvelles communes.

Le nombre d'ouvrages évolue également suite à l'intégration des 5 nouvelles communes.

2.2.2. VOLUMES D'EAU ET RATIO

- Volume d'eau mis en distribution et volume facturé

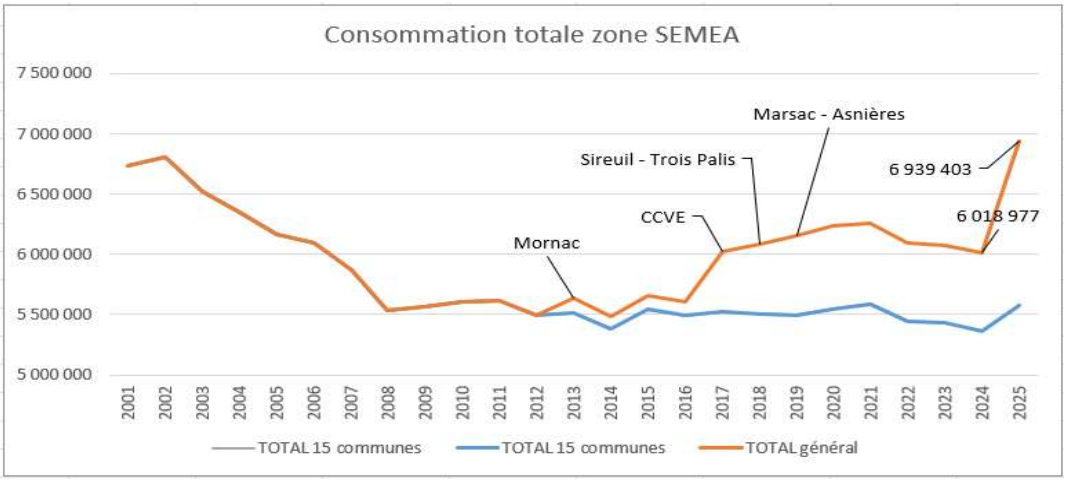
Le volume d'eau mis en distribution et le volume consommé progressent fortement en raison de l'évolution du périmètre



Le ratio de rendement hydraulique s'exprime à 86,07 % pour un objectif contractuel de 83% (voir onglet 6. Voumes d'eau), malgré l'intégration des 5 communes de la zone nord au 1/1/2025.
La valeur de l'indice linéaire de perte s'établit au niveau très satisfaisant de 2,06 sur l'année, et à 1,95 m3/j/km sur 3 ans (objectif fixé à 3,10 à partir de 2022).
Les pertes d'eau progressent fortement (+46%) de 816 000 m3 à 1 195 000 m3, en raison de la zone nord.

Les bons résultats sur les ratios sont dûs à :
- la politique de renouvellement des réseaux adoptée par l'agglomération (environ 0,8 % du linéaire / an)
- la politique de renouvellement des compteurs (suite au refus de la DIRECCTE de la méthode de lots et échantillonage, nous revenons à un renouvellement des compteurs de plus de 15 ans, mais conservons une partie de renouvellement ciblé sur l'échantillonage),
- la mise en place des outils de sectorisation (Compteurs télégérés, pré-localisateurs, logiciel dédié au suivi des consommation sectorielles) qui facilitent la détection précoce des fuites
- vigilance portée à la détection des fuites et à leur réparation rapide.
Il faut garder à l'esprit que le ratio et l'indice de perte annuels résultent de calculs comprenant des estimations, et qu'ils doivent donc être appréciés à l'échelle pluriannuelle.

Focus sur les consommations : Il est intéressant d'observer l'évolution des consommations sur le long terme et à périmètre constant (la courbe bleue dans le graphique ci-après correspond au périmètre de gestion du contrat de DSP de 2007 à 15 communes).
On constate que la forte baisse enregistrée dans les années 2000 perdure sur la décennie suivante, mais de façon moins brutale.
La consommation reste ensuite stable, avec un contraste entre la zone urbaine (baisse des consommations) et la zone périurbaine / rurale (croissance des consommations) : la baisse tendancielle des consommations est en partie compensée par l'augmentation du nombre d'abonnés.
En 2025, la consommation sur la zone "historique" a légèrement progressé.



- **Volumes d'eau exportés et importés**

En 2025, les volumes exportés sont globalement stables, tandis que les volumes importés progressent fortement du fait de la zone nord (alimentation par les puits de Vars). Après cette année d'expérimentation 2025, les actions menées sur la zone nord, telles que la baisse des pertes liées aux fuites et la réorganisation de la distribution, devraient faire baisser à terme ces volumes importés.

2.2.3. LA CONTINUITE DU SERVICE

Réseau

- situations de crise

Le service n'a pas subi de situation de crise ou de situation d'urgence en cours d'année.

- coupures d'eau pour travaux

Le nombre de coupures d'eau subies par les abonnés pour des travaux non programmés (fuites) est en hausse mais avec un périmètre de gestion plus important (84 contre 55 l'année précédente), le taux de récurrence des coupures d'eau reste stable à 0,00826 contre 0,00830 l'année précéente (*voir rubrique 7.10.2*).
La recherche et la réparation des fuites a donné lieu à des réparations programmées dès que possible.

Production

- situations de crise

Pas de crise majeure en 2025
L'usine est maintenant sécurisée vis-à-vis du risque "Crypto / Giardia", et bénéficie d'un secours sur l'eau brute à hauteur de 50% du besoin (Baillarge). Par ailleurs l'approfondissement de la prise d'eau dans le bouillant, réalisé en 2025, réduit les risques liés à une pollution de surface.
Néanmoins, il reste important de trouver une nouvelle ressource en eau brute pour Touvre, et de développer les interconnexions.

L'arrêt de l'usine lié à un défaut d'alimentation prolongé par le réseau électrique ENEDIS reste un sujet : les travaux de secours semi-automatisé par un groupe électrogène fixe ont débuté en 2025, et devraient être opérationnels en 2026.
L'objectif est d'assurer les fonctions vitales de l'usine, voire produire à minima pour alimenter la Vallée de l'Echelle (faible stockage).
Dans ce même cadre de stockage insuffisant, le projet de doublement (à définir) du volume du réservoir de Peudenelle est prioritaire.
Cela appuie également la nécessité de trouver de nouvelles interconnexions ou les renforcer.

- arrêts de production

Voir la rubrique 7.10.1 "arrêts d'eau" :

- Mise à l'arrêt de La station de la Grange à l'Abbé lorsque le niveau d'eau était trop faible, ou lors des inondations. Arrêt en décembre 2025 suite à une baisse de l'efficacité du traitement du manganèse.
- Mise à l'arrêt de la station du Ponty lors des pointes de turbidité et des manques d'eau. Arrêt en décembre 2025 pur la modernisation et le renouvellement des équipements.
- La station de Baillarge a normalement contribué à la production d'eau (alimentation quotidienne de l'usine de Touvre).
- Maine Joizeau à l'arrêt en accord avec GrandAngoulême, dans l'attente de statuer sur l'avenir de cette ressource très énergivore et problématique.

Réglementation des usages de l'eau

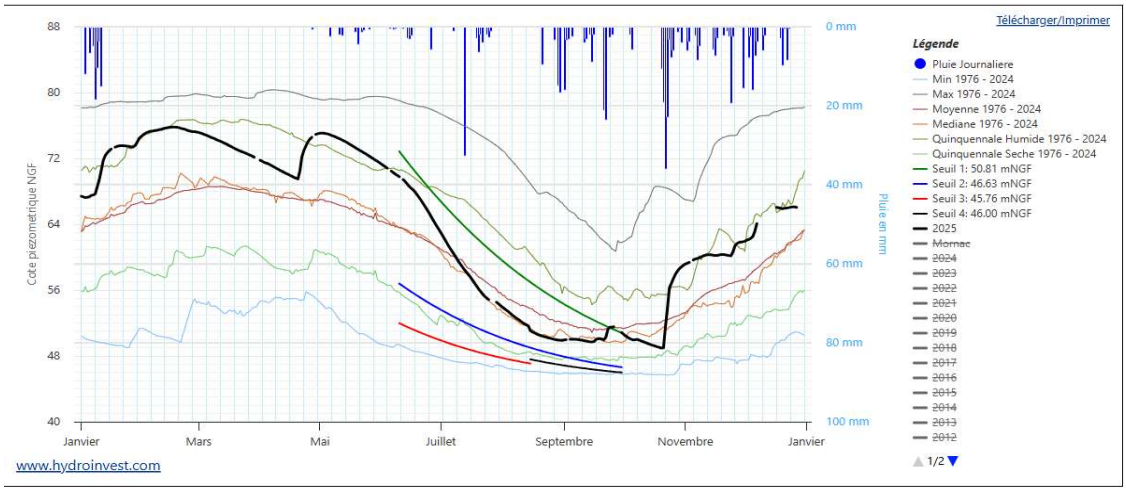
L'année 2025 n'a pas été marquée par des mesures de restriction des usages de l'eau opposables aux abonnés du service.

2.2.4. LA RESSOURCE EN EAU

Touvre

Le débit des sources de Touvre est un sujet de préoccupation pour deux raisons :
- il semble qu'il y ait eu une modification physique dans le karst ayant impacté sa courbe de vidange. En pratique, il se vide beaucoup plus vite que sa courbe théorique historique.
- on observe déjà les effets annoncés du dérèglement climatique, à savoir une plus grande saisonnalité des précipitations, qui induit en moyenne des étiages plus précoces, plus sévères et plus prolongés.

Pour 2025, nous avons pu observer une période sèche de février à juillet qui n'a pas eu d'incidence grâce au niveau très élevé du karst en début d'année. La recharge du karst a eu lieu à partir de mi octobre 2025.



Données brutes, non critiquées.
Source : BRGM - Présentation : HYDRO INVEST
Page financée par l'Association du Grand Karst de La Rochefoucauld

La qualité de l'eau brute est également une source de préoccupation du fait du dérèglement climatique.
En effet, des précipitations plus intenses mobilisent davantage les polluants du sol, tandis que les étiages plus sévères induisent une moindre dilution. Ces deux facteurs aboutissent à une plus forte concentration des pollutions. L'usine est néanmoins en mesure, grâce au traitement au CAP, d'abattre efficacement ces polluants.

Il est tout de même important de poursuivre et structurer les actions engagées :
- mise en oeuvre des mesures de protection prévues dans l'arrêté du 11 mars 2022 instaurant par DUP le périmètre de protection des sources de la Touvre
- élaboration d'un plan de secours visant à compléter la moitié de la production en cas de pollution des sources, ou la totalité en cas de défaillance de l'usine, par exemple par la réalisation d'un second forage dans le karst à proximité de la conduite de transfert Baillarge - Touvre existante.

Il faudra également se projeter sur des mesures à long terme visant à atténuer ou contrer les effets du dérèglements climatique :
- lutte contre les pollutions diffuses à l'échelle du bassin versant de la Touvre,
- développement des coopérations à l'échelle départementale et régionale,
- adaptation des ouvrages et du réseau pour maintenir la qualité de l'eau jusqu'au robinet, dans un contexte de hausse des températures,
- politique ambitieuse de baisse des consommations des abonnés.

SEMEA a élaboré et présenté une proposition de stratégie EAU à destination des élus et des acteurs sociaux, pour contribuer aux débats en cours, et notamment la démarche Crtéclima mise en oeuvre par GrandAngoulême.

Autres ressources

Chamarande : cette ressource alimente les communes de Brie, Champniers et Jauldes. Un secours par les sources de la Touvre a été mis en place en septembre 2025. Une étude d'optimisation énergétique a été menée sur le forage et les pompages de cette installation. Des travaux sont prévus pour faciliter le secours par la ressource de Touvre en temps normal et pendant les opérations de maintenance, notamment du lavage de la cuve unique du réservoir.
La source du Ponty reste une ressource marginale utilisable lorsque le taux de turbidité le permet. Elle a produit 2,5% des volumes en 2025. Il serait intéressant d'étudier le coût d'un traitement de l'eau sur site pour profiter de la moindre dépense énergétique de cette ressource par rapport à celle de Touvre.
La station de la Grange à L'abbé a été entièrement rénovée (nettoyage et mise en place d'un mécanisme d'obturation des drains, armoire électrique, pompes, filtres biologiques, station d'alerte), et peut assumer pleinement sa fonction de secours ou d'alimentation quotidienne, lorsque les conditions le permettent (hors inondations ou sécheresse excessive donc).
La ressource de Baillarge est définitivement raccordée sur la nouvelle usine du Pontil. Elle fonctionne tous les jours à un débit sanitaire.
Maine Joizeau : cette ressource n'est pas utilisée depuis la prise en gestion des 5 nouvelles communes.

2.2.5. QUALITE DE L'EAU

- qualité de l'eau brute

Les analyses n'indiquent pas d'évolution sensible de la situation sur les pesticides, qui restent bien en deça des limites de qualité. Pour les nitrates le taux reste significatif, à 40% de la limite de qualité. Il nécessiterait d'intensifier les actions de prévention sur l'impluvium.

- qualité de l'eau traitée et distribuée

Les programmes de contrôle de l'ARS et l'autocontrôle SEMEA ont été intégralement réalisés.

Le taux de conformité bactériologique est de 100 %
Le taux de conformité physico chimique est de 100%.
Il n'y a pas eu de test CVM sur le territoire géré par SEMEA. Les sites problématiques (Hurtebise, route de Poulet, La Pougnerie, La Prévalerie) ont été traités.
Des campagnes d'analyse sont réalisés ou prévues sur les paramètres "émergents" tels que les PFAS.
Nous avons pris connaissance de la problématique des HAP sur le réseau de la zone nord : un programme d'actions pour identifier précisément les tronçons concernés et les renouveler est en cours.

Une réflexion est en cours pour améliorer la maitrise de la qualité de l'eau :
- sur la température de l'eau en période estivale,
- sur les zones périphériques (queues de réseau),
- sur les points d'alimentation des clients sensibles (dont l'hôpital),
- là où nous ne produisons pas l'eau et n'avons pas de moyens de contrôle suffisants.

La mise en service de la nouvelle usine nous a permis de réduire sensiblement les rechlorations sur le réseau (meilleure qualité d'eau en sortie de l'usine)

- le chlore sur réseau

La maitrise du chlore résiduel sur réseau était une problématique récurrente qu'il est prévu de traiter dans le cadre des travaux concessifs (amélioration de la mesure, mise en place de stations de rechloration).
Il a toutefois été décidé avec GrandAngoulême d'attendre la réalisation du schéma directeur de l'agglomération (y compris les zones hors gestion SEMEA) avant de programmer des travaux importants.

Cet axe d'amélioration sera réétudié à la lumière des améliorations observées depuis la mise en service de la nouvelle usine.

2.2.6. GESTION DE LA CLIENTELE

- Prise en gestion de nouveaux périmètres

SEMEA assure la gestion de 5 nouvelles communes depuis le 1er janvier 2025

- accueil client

SEMEA assure un accueil physique de la clientèle du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00, et garantit une permanence téléphonique en période d'astreinte.
Les délais de réponse téléphonique moyens sont en amélioration à 71 secondes (pour mémoire la cible avait été fixée à 30 secondes dans le contrat de DSP de 2017). Ce résultat, lié à la prise en gestion de la zone nord et aux nombreux appels de clients, devrait pouvoir êtr eamélioré, pour atteindr une cible raisonnable à 60 secondes.
Les taux de réponse aux courriers sous 8 jours (94%) respectent l'objectif de 85%

- Relève et facturation

Le taux de relève est très satisfaisant. Le nouveau planning a été respecté à 100 %.

Les dégrèvements régressent encor en 2025 à 138 .892 (219.324 m3 en 2024), grâce à la radio relève (à minima deux passages par an pour les compteurs équipés).
Le taux d'avenant des factures (rectifications de consommation, erreurs) reste faible à environ 0,5%.

- Recouvrement

SEMEA met à disposition de ses clients une vaste palette de moyens de paiement, y compris sur internet.

SEMEA a mis en oeuvre plusieurs mesures pour aider les clients en difficulté à honorer le paiement de leurs factures
Les échéanciers sont sans frais et facilement octroyés.

SEMEA a ajusté son financement du FSL à hauteur de 0,60 € / abonné et par an au lieu de 1 euro.
La différence est utilisée par SEMEA sous forme de subvention directe (25% de la céance) aux clients dont le dossier a été retenu par le FSL.
Cela permet d'augmenter le taux d'aide réel pour les abonnés SEMEA par rapport au règlement départemental.
On espère ainsi enrayer la désaffection des clients devant ce dispositif, qui les contraignait à contracter un prêt auprès du FSL pour 75% de la facture.

Parallèlement Semea a recours à de nombreux partenaires pour améliorer l'efficacité de ses circuits de recouvrement, et utilise en dernier recours à la procédure de décret d'injonction déposée auprès du tribunal d'Angoulême.

En 2025, le taux d'impayés se dégrade à 2,2%, le taux habituel se situant à 2%.
L'ensemble des procédures de recouvrement, et notamment l'action judiciaire semble trouver ses limites face à la crise sociale, le manque de moyens des institutions, et l'absence d'un dispositif légal efficace.
Nous allons maintenant intensifier les moyens à l'accompagnement au retour au paiement des personnes en difficulté, grâce à une collaboration renforcée avec le FSL et les CCAS. Cela aura totefois un faible impact sur le taux d'impayés.

- Satisfaction et attention au client

Le nombre de réclamations clients reste très faible.

L'enquête de satisfaction menée en 2025 sur l'ensemble du nouveau périmètre fait ressortir les éléments suivants :
L'appréciation globale des usagers met en évidence un niveau de satisfaction élevé à l'égard du service perçu comme fiable, accessible et bien organisé.
Concernant la qualité de l'eau, les jugements sont globalement favorables, en légère progression. L'eau est perçue comme digne de confiance même si la connaissance de l'origine de l'eau apparait en recul.
L'engagement environnemental apparaît encore peu lisible pour une partie des clients. Les attentes sur ce sujet sont fortes, de nombreux usagers expriment un manque d'information, notamment en matière de protection de la ressource et de gestion du réseau.
Enfin, plusieurs attentes d'évolution se dégagent clairement : un besoin accru d'accompagnement pour maîtriser la consommation d'eau, une meilleure information sur la qualité et l'origine de l'eau, ainsi qu'une modernisation de la relation client, notamment via des outils numériques plus simples et un suivi de consommation plus régulier. Ces attentes traduisent une volonté des usagers d'être davantage acteurs et mieux informés.

Les indicateurs de satisfaction sur les processus d'abonnement et de réalisation des branchements restent supérieurs à 95 %.

SEMEA offre la possibilité à ses clients d'avoir recours à la "médiation de l'eau" au niveau national.
Le recours aux conciliateurs de justice au niveau local est généralement beaucoup plus apprécié, rapide et pertinent.

Le point de vue client est pris en compte au travers de réunions thématiques avec l'UFC Que Choisir, qui dispose par ailleurs d'un représentant au sein du conseil d'administration de SEMEA.

- actions de communication

SEMEA mène des actions de sensibilisation à la consommation d'eau du robinet et à la protection de la ressource, en mettant à disposition des fontaines à eau à demeure (mairies, écoles) ou lors d'évènements sportifs (G2A) ou associatifs (avec la MPP, Musiques Métisses, Mariposa).
SEMEA a également poursuivi son action pour la promotion de l'eau du robinet comme eau de boisson, avec la remise en conseil de carafes à usage des conseils municipaux. Ces remises ont été l'occasion de débats enrichissants sur le thème de l'eau avec les conseillers municipaux. Les effets négatifs sur la perception de la qualité de l'eau, du fait de la crise sanitaire "Crypto / Giardia" d'avril 2022, sont néanmoins toujours pereptibles.
Semea a par ailleurs présenté sa stratégie EAU d'adaptation au changement climatique dans plusieurs instances locales, notamment le conseil de développement en janvier 2024. Nous restons dans l'attente du résultat de leurs travaux.

2.2.7. LES TRAVAUX ET PROJETS

Un contrat de sous-traitance de travaux de renouvellement portant sur un montant annuel d'environ de 2 millions d'euros hors taxes sur une durée de cinq années a été conclu à compter de 2022, après mise en concurrence par appel d'offres européen.
L'accord cadre multiattributaire a été signé avec les entreprises SOGEA, CISE TP et SADE.

Les travaux de raccordement du forage de Baillarge à l'usine de Touvre se sont achevés en octobre 2021. Ils contribuent à garantir le plan de secours du territoire à hauteur de 50%.

La sécurisation de l'alimentation de l'UDI de Chamarande a été menée tout au long de l'année 2025 et s'achèvera en 2026. Ces travaux consistent à automatisation le secours du forage de Chamarande par l'eau des sources de la Touvre, via l'uTEP du Pontil.

Les autres opérations du plan de secours seront gérées par GrandAngoulême à la suite du schéma directeur de l'agglomération.
Le programme d'installation des compteurs de sectorisation a été complètement achevé en 2020.

Les opérations relatives au fonds de travaux ont principalement concerné des remplacements de bouches à clé sur des opérations de voirie mais également quelques extensions permettant l'alimentation de constructions neuves.

Les travaux concessifs liés à la qualité de l'eau seront limités au minimum dans l'attente de la réalisation du schéma directeur lancé par la collectivité.

SEMEA a réalisé en 2022 son **bilan Carbone / GES** sur la base des données de l'année 2021, puis a élaboré en 2023 une stratégie de baisse de ses émissions.
Les principaux leviers d'action pour l'activité Semea portent sur :
- l'optimisation énergétique (Pont Valteau en 2024), et le photovoltaïque sur les ouvrages (Surpresseur du Poteau en 2024), étude photovoltaïque Touvre en 2025, étude Chamarande programmée en 2026
- la rénovation du siège social de Lunesse (2025 - 2026 - 2027) avec un objectif de respect immédiat des seuils fixés par le décret tertiaire pour 2050,
- les produits de traitement de l'usine de Touvre (fortes émissions liées à leur fabrication),
- dans une moindre mesure le plan de mobilité
Il est néanmoins apparu évident que les gisements d'émissions les plus importants sont sur la baisse des consommations des abonnés, et surtout la modération des usages de l'eau chaude sanitaire et la cuisson.

2.2.8. LES OPERATIONS DE MAINTENANCE

Les lavages de réservoir ont été réalisés sur 2 périodes (mars et novembre).
Tous les ouvrages ont pu être nettoyés mais le problème de certaine sbâches de l'usine doit être résolus (problématique des bétons).

2.2.9. L'ETAT DU RESEAU ET DES OUVRAGES

La majorité des fuites réparées concerne des canalisations de dn60, 80 et 100 mm en fonte grise ou dn63 et 110 mm en PVC.
Le réseau sur la zone urbaine est plutôt en bon état compte tenu des politiques de renouvellement menées depuis plus de 30 ans.
Outre le renouvellement des fontes grises et les opportunités liées aux opérations de voirie, l'accent sera porté dans les prochaines années sur les PVC collés posés dans les années 60-70, plutôt en secteur rural, qui sont générateurs de fuites et peuvent potentiellement poser des problèmes de relargage de CVM.

Les réservoirs pour lesquels des travaux de remise en état sont nécessaires sont ceux de Grapillet, de Chez Nauve, de Peudenelle et Chez Mérinaud.
Compte tenu des travaux réalisés sur l'usine de Touvre, ces remises en état ont été reportées pour ne pas risquer de fragiliser davantage l'exploitation.

Il est par contre urgent de prendre position sur les projets suivants :
- création d'une seconde cuve à Peudenelle pour permettre de bypasser la seule cuve existante de ce réservoir de tête (notamment en raison de l'évolution du pompage depuis Touvre),
- Préemption du terrain mitoyen à la cheminée d'équilibre entre Toutyfaut et Soyaux (pour éliminer cette cheminée et créer un réservoir en substitution de celui de Grapillet en alternative à une rénovation couteuse).
- Préemption de terrain au droit du réservoir sur tour de Mougnac à La Couronne pour anticiper le secours par le SIAEP Sud Charente.

D'une manière générale une réflexion est à mener pour adapter le réseau et les ouvrages en vue d'atténuer les effets du réchauffement climatique, et en particulier le risque du réchauffement de l'eau tout au long de son parcours, qui pourrait amener à dépasser la limite haute de température de 25°c.
Les mesures à prendre pourraient être le calorifugeage des réservoirs, l'approfondissement des conduites...

2.2.10. ORGANISATION ET MANAGEMENT

Démarche QSE
La SEMEA a renouvelé sa triple certification en décembre 2025 :
- Qualité : norme ISO 9001-2015
- Sécurité : norme ISO 45001-2018
- Environnement : norme ISO 14001-2015

Organisation du service
En 2025, SEMEA a poursuivi ses efforts d'adaptation :
- de ses locaux de travail (programme d'aménagement du site de Lunesse)
- de ses ressources humaines avec la poursuite des efforts de réorganisation (directrice clientèle, échelons intermédiaires de management, renforcement services distribution et agence)
- de ses moyens notamment sur les projets informatiques

2.2.11. EVOLUTION DU CONTRAT DE DSP

Les avenants passés en 2018 sont relatifs :
- à l'extension du périmètre de gestion aux communes de Marsac et Asnières-sur-Nouère, pour lesquelles le contrat de délégation avec la SAUR arrivait à échéance,
- au report de deux ans de l'application de l'évolution des tarifs correspondant à la prise en compte des amortissements liés aux travaux concessifs, du fait du report de réalisation desdits travaux (Baillarge).

Les avenants passés en 2019 sont relatifs :
- à une révision des tarifs applicables à partir de 2020, pour tenir compte d'une modification du plan pluriannuel des travaux concessifs, revu à la baisse dans l'attente d'un futur Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable de l'ensemble de l'agglomération.

Les avenants passés en 2021 sont relatifs :
- à un gel de l'actualisation des tarifs pour 2022, la révision de certains seuils d'objectifs, l'ajout d'articles au bordereau travaux.

Les avenants passés en 2022 sont relatifs :
- à un gel de l'actualisation des tarifs pour 2023, la prise en charge par Semea des coûts liés à la nouvelle usine dans cette phase de mise en route et la réduction du montant de l'obligation de renouvellement pour la seule année 2023, la modification du règlement du service, la modulation des pénalités financières pour non atteinte des seuils, la diminution pérenne du montant du fonds de travaux (60 k€ en base 2017).

Les avenants passés en 2023 sont relatifs :
- au gel partiel de l'actualisation tarifaire (5% au lieu de 8,41%),
- à la prise en charge de la nouvelle usine et de la généralisation de la radio relève en 2024, dans l'attente d'une évaluation plus précise des coûts en 2024 et dans la perspective d'une harmonisation des tarifs incluant les 5 communes de la zone nord en 2025
- à la compensation de ces éléments par une diminution de 400 k€ (en base 2024) de l'obligation de renouvellement 2023 et à la modulation des pénalités financières pour une éventuelle non atteinte des seuils d'objectifs dans ces conditions.

Les avenants passés en 2024 sont relatifs :
- A la revalorisation des tarifs de base pour prendre en compte les coûts de la nouvelle usine et de la généralisation de la radio relève, modérée pour 2025 et 2026 par une réduction de 350 k€ de l'obligation de renouvellement.
- A l'Extension du périmètre de gestion à 5 communes supplémentaires (zone nord) au 1er janvier 2025.
- A la Prise en compte de la réforme des redevances de l'agence de bassin.

Les avenants passés en 2025 sont relatifs :
- A la revalorisation des tarifs de base pour compléter la prise en compte des coûts de la nouvelle usine, de la généralisation de la radio relève et de la prise en gestio de la zone nord
- A la suppression de la réduction de 350 k€ de l'obligation de renouvellement prévue pour 2025 et 2026

3. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA DÉLÉGATION

3.1. NATURE DU SERVICE

- Production et distribution d'eau potable

3.2. AUTORITE DELEGANTE

- Communauté d'agglomération GrandAngoulême

 25 boulevard Besson-Bey, 16023 Angoulême cedex

3.3. DELEGATAIRE

- SPL SEMEA

 Société publique locale au capital de 2.099.250 euros

 Siret : 338 489 362 00016

 Siège social : 2 rue Bernard Lelay, CS 92221, 16022 Angoulême cedex

3.4. OBJET ET ETENDUE DE LA DELEGATION

- Production et distribution de l'eau potable sur 32 communes du territoire de la Communauté d'agglomération GrandAngoulême, à savoir :

- Angoulême	- Mornac
- Asnières sur Nouère	- Marsac
- Balzac	- Nersac
- Bouëx	- Puymoyen
- Brie	- Ruelle-sur-Touvre
- Champniers	- Saint-Michel
- Dignac	- Saint-Saturnin
- Dirac	- Saint-Yrieix sur Charente
- Fléac	- Sers
- Garat	- Sireuil
- Gond-Pontouvre	- Soyaux
- Jauldes	- Torsac
- La Couronne	- Touvre
- L'Isle d'Espagnac	- Trois Palis
- Linars	- Vindelle
- Magnac-sur-Touvre	- Vouzan

- Le contrat inclut le renouvellement à charge du délégataire des éléments suivants du service :
 - Compteurs,
 - Branchements,
 - Réseau (Tous diamètres),
 - Appareils, équipements et accessoires électromécaniques, électriques et hydrauliques.
- Le contrat inclut des travaux concessifs relatifs à :
 - Réalisation et financement des infrastructures du plan de secours du territoire concédé
 - Réalisation et financement des travaux liés à l'amélioration du ratio de rendement
 - Réalisation et financement des travaux liés à l'amélioration de la qualité de l'eau
- Le contrat inclut le financement et la réalisation d'un fonds de travaux annuel relatif :
 - Aux petites extensions
 - A la mise à niveau des bouches à clef et divers petits travaux

3.5. NATURE JURIDIQUE ET DATE DE PRISE D'EFFET DE LA DELEGATION

- Contrat d'affermage pour l'exploitation du service de production et de distribution d'eau potable :

 - Date de signature : 28 mars 2017
 - Date d'effet : 1er avril 2017
 - Durée : 20 ans
 - Date de fin :31 mars 2037

3.6. EVOLUTION DU CONTRAT

- **Avenant n° 1 :**
 - Date de signature : 19 décembre 2017
 - Date d'effet : 1er janvier 2018
 - Objet : Extension du périmètre concessif aux communes de Sireuil et Trois Palis
- **Avenant n° 2 :**
 - Date de signature : 26 octobre 2018
 - Date d'effet : 1er juillet 2018
 - Objet : Evolution du modèle de contrat d'entretien des ouvrages de la DECI
- **Avenant n° 3 :**
 - Date de signature : 28 décembre 2018
 - Date d'effet : 1er janvier 2019
 - Objet : Extension du périmètre concessif aux communes de Marsac et Asnières sur Nouère
- **Avenant n° 4 :**
 - Date de signature : 28 décembre 2018
 - Date d'effet : 1er janvier 2019
 - Objet : Report de deux ans des évolutions tarifaires liées aux travaux concessifs, en raison des études préliminaires à mener pour les travaux de Baillarge
- **Avenant n° 5 :**
 - Date de signature : 26 décembre 2019
 - Date d'effet : 1er janvier 2020
 - Objet : Modification des tarifs et du plan pluriannel des travaux concessifs, dasn l'attente des conclusions du schéma directeur des travaux à venir
- **Avenant n° 6 :**
 - Date de signature : 17 décembre 2021
 - Date d'effet : 1er janvier 2022
 - Objet : Gel partiel de l'actualisation, modification du bordereau travaux, révision des seuils d'objectif d'indicateurs
- **Avenant n° 7 :**
 - Date de signature : 21 décembre 2022
 - Date d'effet : 1er janvier 2023
 - Objet : Gel partiel de l'actualisation, prise en charge usine pour 2023, compensation de ces éléments par une diminution 620 k€ (en base 2023) de l'obligation de renouvellement 2023, modulation des pénalités financières pour une éventuelle non atteinte des seuils d'objectifs, modifications du règlement du service, diminution pérenne du montant du fonds de travaux (60 k€ en base 2017)
- **Avenant n° 8 :**
 - Date de signature
 - Date d'effet : 1er janvier 2024
 - Objet : Gel partiel de l'actualisation, prise en charge de la nouvelle usine et de la généralisation de la radio relève en 2024, dans l'attente d'une évaluation plus précise des coûts en 2024 et dans la perspective d'une harmonisation des tarifs incluant les 5 communes de la zone nord en 2025. Compensation de ces éléments par une diminution de 400 k€ (en base 2024) de l'obligation de renouvellement 2023, modulation des pénalités financières pour une éventuelle non atteinte des seuils d'objectifs.

- **Avenant n° 9 :**
 - Date de signature 26 décembre 2024
 - Date d'effet : 1er janvier 2025
 - Objet : Revalorisation des tarifs de base pour prendre en compte les coûts de la nouvelle usine et de la généralisation de la radio relève, modérée pour 2025 et 2026 par une réduction de 350 k€ de l'obligation de renouvellement.
 Extension du périmètre de gestion à 5 communes supplémentaires (zone nord) au 1er janvier 2025.
 Prise en compte de la réforme des redevances de l'agence de bassin.

- **Avenant n° 10 :**
 - Date de signature 26 décembre 2025
 - Date d'effet : 1er janvier 2026
 - Objet : Maintien des tarifs au niveau de 2025 (hausse des tarifs de base 2017), dans le contexte d'une baisse de 2% de l'actualisation contractuelle, afin de compléter la prise en compte des noveaux coûts liés à la nouvelle usine, la généralisation de la radio relève, et l'extension du périmètre de gestion à 5 nouvelles communes en janvier 2025.
 Suppression en conséquence de la réduction de 350 k€ de l'obligation de renouvellement.

4. LE PATRIMOINE DU SERVICE

4.1. INVENTAIRE DES COMPTEURS

EXPLIQUER LA DIFFERENCE ENTRE ACTIF - INACTIF et EN SERVICE

Actif :

Inactif :

Ouvert :

4.1.1. Inventaire des compteurs actifs et inactifs

compteur	diamètre										
année de pose	15	20	30	40	50	65	80	100	150	TOTAL	%
<2 011	2212	165	64	52	4	14	10	18	2	2541	3,5%
2011	2770	38	26	14		1	1	2		2852	4,0%
2012	3752	34	25	15		3		1		3830	5,3%
2013	3842	93	75	32	2	13	11	1		4069	5,7%
2014	2689	77	42	46	2	17	9	13		2895	4,0%
2015	5992	121	42	17	1	2	4	1		6180	8,6%
2016	4710	62	33	23	1	10	2	6		4847	6,8%
2017	5094	98	37	20		10	4	11		5274	7,3%
2018	5568	36	26	3		3	3	5	1	5645	7,9%
2019	3798	44	28	31	1	4	1	5	1	3913	5,5%
2020	6519	101	30	15		10	4	3		6682	9,3%
2021	5322	94	85	27		8	5	3		5544	7,7%
2022	4010	52	12	17		7	2	4		4104	5,7%
2023	4914		19	20		1		2		4956	6,9%
2024	4467	108	27	17			2			4621	6,4%
2025	3772	34	23	13						3842	5,4%
TOTAL	69 431	1 157	594	362	11	103	58	75	4	71 795	100%

4.1.2. Inventaire des compteurs actifs

compteur	diamètre										
année de pose	15	20	30	40	50	65	80	100	150	TOTAL	%
<2 011	1838	134	58	46	5	12	10	18	2	**2123**	3,0%
2011	2450	35	23	10		1	1	2		**2522**	3,5%
2012	3590	50	20	19		2		1		**3682**	5,1%
2013	3999	78	73	33	2	11	9	1		**4206**	5,9%
2014	2895	70	51	41		12	7	5		**3081**	4,3%
2015	5131	91	25	13	1	4	6	6		**5277**	7,4%
2016	5240	99	44	33	1	14	2	8		**5441**	7,6%
2017	5233	101	37	13	1	10	5	8		**5408**	7,5%
2018	5550	37	17	8		4	1	4		**5621**	7,8%
2019	3755	46	32	29		3	2	5	2	**3874**	5,4%
2020	6088	88	32	19	1	11	5	5		**6249**	8,7%
2021	5026	77	76	23		6	4	6		**5218**	7,3%
2022	4358	55	21	12		3	3	2		**4454**	6,2%
2023	4277	26	26	27		2		2		**4360**	6,1%
2024	5278	82	25	14		5	3	2		**5409**	7,5%
2025	4580	83	31	21		3				**4718**	6,6%
TOTAL	69 288	1 152	591	361	11	103	58	75	4	71 643	100%

La présence de compteurs au-delà de 15 ans d'âge s'explique :
- par la présence de compteurs sur des branchements inactifs (1/3 des compteurs),
- par la difficulté à accéder à certains compteurs actifs situés en domaine privé (cave, intérieur du logement).
La démarche de renouvellement par qualité métrologique présentée à la ***DIRECCTE a été refusée.***

A partir de 2024, la généralisation de la radio relève d'ici à 2030 nous amène à équiper les compteurs récents (après 2017) de modules radio, tandis que les compteurs renouvelés seront directement équipés de modules.

Il convient donc de renouveler dorénavant les compteurs actifs de plus de 15 ans, ce qui est plus conforme à la durée de vie des pilmes des modules radio installés sur les compteurs.

Le parc compteur a fortement évolué au 1er janvier 2025, avec la prise en gestion du secteur Nord (environ 6500 compteurs).

4.1.3. Inventaire des compteurs sur des branchements "ouverts"

compteur	diamètre										
année de pose	15	20	30	40	50	65	80	100	150	TOTAL	%
<2 011	571	42	23	21	1	5	6	12	2	**683**	1,0%
2011	2318	29	22	8		1	1	2		**2381**	3,3%
2012	3446	41	13	16		2		1		**3519**	4,9%
2013	3736	73	63	32	2	11	8	1		**3926**	5,5%
2014	2773	63	45	38		10	6	5		**2940**	4,1%
2015	4948	87	24	13	1	3	6	6		**5088**	7,1%
2016	5037	95	40	32	1	14	2	8		**5229**	7,3%
2017	5005	98	36	13	1	9	5	8		**5175**	7,2%
2018	5392	37	17	8		4	1	4		**5463**	7,6%
2019	3615	43	31	26		3	2	5	1	**3726**	5,2%
2020	5801	84	32	18	1	10	5	4		**5955**	8,3%
2021	4851	75	73	23		5	4	6		**5037**	7,0%
2022	4202	53	20	12		3	3	2		**4295**	6,0%
2023	4130	20	23	27		1		2		**4203**	5,9%
2024	5087	81	24	14		5	3	2		**5216**	7,3%
2025	4401	83	30	21		3				**4538**	6,3%
TOTAL	65 313	1 004	516	322	7	89	52	68	3	67 374	100%

4.2. INVENTAIRE DES BRANCHEMENTS

commune	2024			2025		
	total branchements	dont branchements plomb connus	% branchements plomb	total branchements	dont branchements plomb connus	% branchements plomb
Angoulême	20 298	66	0,3%	20 327	59	0,3%
Asnières sur Nouère	684			686		
Balzac				***317***		
Bouëx	509			509		
Brie				***604***		
Champniers	7			***1 402***		
Dignac	854			856		
Dirac	754			757		
Fléac	1 977			1 980		
Garat	1 115			1 119		
Gond-Pontouvre	3 394	42	1,2%	3 465	35	1,0%
Jauldes				***152***		
L'Isle d'Espagnac	2 771			2 778		
La Couronne	4 320	1	0,0%	4 324	1	0,0%
Linars	1 138			1 138		
Magnac-sur-Touvre	1 855			1 860		
Marsac	435			435		
Mornac	1 161	1	0,1%	1 163	1	0,1%
Nersac	1 304			1 307		
Puymoyen	1 472			1 473		
Ruelle-sur-Touvre	4 215			4 234		
Saint-Michel	1 506	22	1,5%	1 512	22	1,5%
Saint-Saturnin	713			716		
Saint-Yrieix sur Charente	4 022	5	0,1%	4 052	1	0,0%
Sers	488			489		
Sireuil	712			714		
Soyaux	3 564	7	0,2%	3 571	6	0,2%
Torsac	406			408		
Touvre	664			699		
Trois Palis	454			454		
Vindelle				***419***		
Vouzan	427			428		
TOTAL	61 219	144	0,24%	64 348	125	0,19%

L'évolution du nombre de branchements entre 2024 et 2025 correspond à la création de branchements neufs sur le territoire mais surtout à l'intégration de 5 nouvelles communes.

l'inventaire du nombre de branchements des 5 communes intégrées au 01/01/2025 est largement sous estimé. Nous mettons à jour au fur et à mesure cet inventaire lors des camapgnes de repérages de réseaux et d'affleurants.

L'inventaire des branchements en plomb du service est régulièrement corrigé au fur et à mesure de l'identification de nouveaux branchements en plomb par la SEMEA
Le contrat 2017 ne prévoit pas d'action spécifique sur les branchements en plomb, qui restent en pratique une priorité, et sont traités au fur et à mesure de leur découverte, ou lorsque les opérations de voirie nous permettent finalement d'obenir les autorisations de travaux.

Les opérations principales, en lien avec des branchements plomb, à programmer et à lancer sont l'avenue de la République à Saint Michel, la rue de Saintes et la rue de Bordeaux à Angoulême, la route de Paris à Gond Pontouvre. Aucune date en coordination avec les communes n'a été arrêtée pour ces 4 opérations pour le moment.

Le programme 2026 *prévoit très peu d'interventions ponctuelles sur des branchements plomb, hors opportunité (fuite).*
Des discussions sont en cours pour programmer l'avenue de la République à Saint Michel à l'horizon 2027 (après les élections municipales).
Les branchements plomb de la route de Bordeaux seront supprimés dans le cadre de l'aménagement définitif de la voirie autour du projet du carrefour du Nil ("Barrouillet").
Enfin, il n'est pas prévu de travaux sur la route de Paris à Gond Pontouvre pour le moment.

4.3. INVENTAIRE DU RESEAU (en ml)

4.3.1. Inventaire des canalisations d'eau brute

Cet inventaire répertorie les canalisations :
- Entre la résurgence de la Touvre et l'usine de Touvre (siphons),
- Entre la source du Ponty et la station de la Courade,
- A l'intérieur du site de la ressource de Grange à l'Abbé,
- Entre le Moulin de Baillarge et l'usine de Touvre.
- Entre le forage et la station de Chamarande.

diamètre	nature matériau					
	acier	inox	fonte ductile	fonte grise	PVC	TOTAL
150 mm			938	881		1 819
160 mm					1 502	1 502
200 mm	135	24				159
350 mm			7 322			7 322
400 mm				142		142
450 mm				280		280
500 mm				470		470
600 mm			133	290		423
TOTAL	135	24	8 393	2 063	1 502	12 117

4.3.2. Inventaire des canalisation d'eau potable - diamètres et matériaux

diamètre	nature matériau									
	acier	amiante ciment	fonte ductile	fonte grise	PEHD	PVC	PVC Bi-O	inconnu	TOTAL	TOTAL 2024
33 mm	191				68	84			343	2 462
40 mm	419		10	2 375	6 436	10 132		2 014	21 386	18 848
50 mm	82				28 546	79 476		1 688	109 792	97 254
60 mm	9 925		2 450	53 620				6 945	72 940	66 346
63 mm	12				35 239	326 511	3		361 765	306 238
75 mm			834		7 705	48 062		44	56 645	49 417
80 mm	5 835	769	2 175	23 817				2 821	35 417	30 888
90 mm		95	1 529		3 758	63 051			68 433	62 353
100 mm	7 872	7 868	21 918	45 635				3 778	87 071	73 404
110 mm			4 531		1 554	132 023	174	65	138 347	124 116
125 mm	13 239		24 856	34 883	4 918	65 442	531	6 762	150 630	119 266
140 mm			207		370	34 758	534	25	35 894	28 581
150 mm	11 730	1 858	55 755	32 796				5 542	107 681	83 078
160 mm			3 260		5 267	38 114	246		46 886	33 924
175 mm	2 076		40	4 510					6 627	5 426
200 mm	25 085		35 383	22 758	132	810	7	3 280	87 456	71 715
225 mm						2 369	1 474		3 843	3 843
250 mm	1 178		13 953	7 388	230		220	4	22 974	18 847
300 mm	26		17 820	1 523					19 369	19 369
315 mm					86				86	86
350 mm	24		3 746	5 541					9 312	9 311
400 mm	33		4 805	6 977					11 816	11 675
450 mm	9		4 600	1 591					6 200	6 200
500 mm	239		6 426	1 406					8 071	6 536
600 mm			3 047						3 047	3 015
700 mm			3 870						3 870	75
inconnu	78				26	573		6 577	7 254	5 525
TOTAL	78 054	10 590	211 216	244 820	94 334	801 405	3 189	39 545	1 483 154	1 257 799

Un inventaire détaillé à jour du réseau est disponible à tout moment (tronçons par année de pose, diamètre, matériau, commune …) à partir de notre SIG.

Au 01/01/2025, les réseaux des communes de Balzac, Brie, Champniers, Jauldes et Vindelle ont été intégrés au patrimoine affermé, soit environ 225,5 km.
Une procédure spécifique d'intervention sur les matériaux amiantés a été mise en place avec notamment le recours systématique aux entreprises attributaires de notre accord-cadre travaux (2022-2027), qui disposent des habilitations nécessaires.

4.3.3. Inventaire des canalisation d'eau potable - périodes de pose

	période de pose									
	inconnu	**avant 1950**	**1950-1960**	**1960-1970**	**1970-1980**	**1980-1990**	**1990-2000**	**2000- 2010**	**2010 - 2020**	**>2020**
Eaux brutes	23		881	1 182		901	1 656			7 474
Eau potable	6 893	57 048	28 158	570 349	153 720	141 254	109 798	170 639	164 139	80 130
TOTAL	**6 916**	**57 048**	**29 039**	**571 531**	**153 720**	**142 155**	**111 454**	**170 639**	**164 139**	**87 604**

4.4. INVENTAIRE DES OUVRAGES DE STOCKAGE

désignation localisation	nature	date de mise en service	volume en m3	Emprise au sol en m2	cote trop plein (NGF)	cote radier (NGF)	télésurveillance	alarme anti intrusion
Bassac	réservoirs au sol	NC	500	254	159,26	154,51	X	X
			500		159,24	154,57		
Bois Blanc	réservoirs semi-enterrés	NC	600	272	157,51	152,52	X	X
			600		157,50	152,51		
Chamarande	semi enterré	NC	500	110	73,00	69	X	X
Chez Méret	semi enterré	NC	250	124	190,01	186,05	X	X
Chez Nauve	réservoirs au sol	1974	4000	1935	109,85	105,11	X	X
			4000		109,79	105,09		
Les Plantes	réservoir sur tour	NC	500	84	102,05	95,27	X	X
Ferrière	réservoir au sol	NC	600	27	145	136	X	X
Grapillet	réservoirs semi-enterrés	1864	1500	2437	117,92	114,72	X	X
			1500		117,93	114,74		
			1500		117,86	114,87		
			1500		117,86	114,92		
Jauvigère	réservoir sur tour	NC	500	77	185	159	X	X
La Marronnière	réservoir au sol	NC	300	36	204	200	X	X
La Marronnière	réservoir sur tour	NC	200	33	249	245	X	X
Le Lac Clair	réservoir sur tour	NC	350	42	215,9	210,6	X	X
Le Peux	réservoir semi enterré	1977	1500	269	79,49	71,46	X	X
Le Poteau	réservoir semi enterré	1978	500	330	90,08	83,87	X	X
	réservoir semi enterré	1980	700		90,09	83,51		
Les Chaumes	semi enterré	NC	250	121	167	164	X	X
Les Galands	réservoirs au sol	1955	500	420	109,11	103,63	X	X
			500		109,17	103,64		
Les Gentils	réservoirs au sol	1975	400	251	181,33	176,73	X	X
			400		181,32	176,72		
Les Mérinauds	réservoir au sol	NC	300	92	78	75,3	X	X
Ma Campagne	réservoir sur tour	1972	2500	121	161,78	151,80	X	X
Maison Neuve	semi enterré	NC	450	260	174,5	169,5	X	X
			450		174,5	169,5		
Mougnac	réservoir sur tour	1973	500	73	145,77	139,49	X	X
Moulin de Baillarge	*semi enterré*	*1995*	*600 pour mémoire*	*185 pour mémoire*	*85*	*81,9*	*X*	*X*
Peudenelle	réservoir semi enterré	1974	4000	858	129,19	124,49	X	X
Puyguillen	réservoirs semi enterrés	NC	750	632	97,70	93,32	X	X
			750		97,72	93,31	X	X
Saint-Saturnin	réservoir sur tour	1969	300	54	115,71	109,27	X	X
Tout-Y-Faut	réservoirs semi enterrés	1965	2000	1841	140,40	136,10	X	X
			2000		140,36	135,82		
	réservoir semi enterré	1970	4000		140,33	135,83		
	réservoir sur tour	1982	2000	38	166,32	159,62		
VOLUME DE STOCKAGE GLOBAL			**44150 m3**					
TOTAL EMPRISE AU SOL DES BATIMENTS			**10791 m2**					

NB : le stockage de Baillarge est hors service depuis 2017

4.5. INVENTAIRE DES OUVRAGES DE SURPRESSION ET DE REPRISE

4.5.1. INVENTAIRE DES OUVRAGES DE SURPRESSION

localisation	date mise en service	débit nominal	secours électrique	télé surveillance	alarme anti intrusion	Emprise au sol bâtiments (m2)
Les Pandis	2001	8 ou 70 m3/h		X	X	35,6
Le Peux	2004	60 m3/h	X	X	X	so
Le Poteau	1980	150 m3/h	X	X	X	so
Saint-Saturnin	1994	12 m3/h	X	X	X	so
Chez Baudaud	1995	entre 5 et 14 m^3/h		X	X	6,2
Les Chaumes	1988	16 m^3/h	X	X	X	133
Le Forestier	inconnu	entre 8 et 24 m^3/h		X	X	12
Maison Neuve	1962	9 m3/h	X	X	X	so
Chez Matignon	1980	6 m3/h		X	X	8,8
Le Coq Gaulois	2004	45 m3/h	X	X	X	so
Ferrière	NC	3 m3/h		X	X	so
La Prévoterie	NC	10 m3/h		X	X	9,6
Les Brebions	NC	45 m3/h		X	X	8
Le Cluzeau	NC	14 m3/h		X	X	13,1
Puyrobert	NC	6 m3/h		X	X	9
						235,3

4.5.2. INVENTAIRE DES OUVRAGES DE REPRISE

localisation	date mise en service	débit nominal	secours électrique	télé surveillance	alarme anti intrusion	Emprise au sol bâtiments (m2)
Accélérateur de Brie	NC	64 m3/h	X	X	X	so
Ma Campagne	1972	200 m3/h	X	X	X	so
Grapillet	1960	220 m3/h	X	X	X	so
Les Plantes	1996	120 m3/h		X	X	so
Pont Valteau	1991	150 m3/h	X	X	X	34,6
La Courade	incoonu	40m3/h		X	X	29,7
Les Rentes	2004	20 m3/h	X	X	X	9,6
Tout-Y-Faut	1962	195 m3/h	X	X	X	111,7
Touvre Les Sources	1963	400 m3/h	X	X	X	246,3
Accélérateur Le Chazeau	inconnu	29 m3/h	X	X	X	30,3
Moulin de Baillarge	*1995*	*100 m3/h*		*X*	*X*	*so*
La Marronnière	1973	17 m3/h	X	X	X	so
Planche Meunier	inconnu	64 m3/h	X	X	X	74,2
						536,4

NB : La reprise de Moulin de Baillarge est à l'arrêt depuis 2017.

4.6. INVENTAIRE DES OUVRAGES DE PRODUCTION

localisation	date mise en service	capacité nominale	type de filière et description	secours électrique	télé surveillance	alarme anti intrusion	Emprise au sol bâtiments (m2)
Le Ponty / La Courade	NC	s.o	1	/	X	X	7,6
La Grange à l'Abbé	1989	150 m3/h	2	/	X	X	17,6
Moulin de Baillarge	1995	200/380 m3/h	3	X	X	X	11,3
Chamarande	NC	130 m3/h	1	/	X	X	99
Maine Joizeau	NC	60 m3/h	2	/	X	X	193
Touvre Pontil	2023	2 000 m3/h	3	/	X	X	4643
							4971,5

1. pompage d'exhaure - chloration
2. pompage d'exhaure - filtration-chloration
3. pompage d'exhaure - coagulation/floculation - injection CAP - décantation - filtration/démanganisation- UV - chloration

Evolution des ouvrages de production

La filière définitive de production du Pontil a une capacité de production de 2000 m3/h.
Elle est sécurisée en 2 files indépendantes de 1000 m3/h chacune.
Elle traite l'eau en provenance de la résurgence de la Touvre et du Moulin de Baillarge.
Le raccordement de la production du Moulin de Baillarge vers la nouvelle usine d'eau potable est effectif. Il n'y a plus de traitement directement sur le site.

Le forage de Chamarande et sa station de pompage ont fait l'objet de travaux en 2025 (ils se poursuivent en 2026, pour faciliter les opérations de maintenance du réservoir et automatiser / piloter à distance l'alimentation par le système Touvre.

Le forage et la station d'ultrafiltration de Maine Joizeau sont à l'arrêt, dans l'attente d'investigations complémentaires faites par la collectivités dans le cadre du SDAEP et du PGSSE, pour décider de son devenir et d'un iéventuel abandon. Ses coûts d'exploitation et la qualité de l'eau produite posent en effet question.

Il n'est pas prévu d'organiser un secours électrique pour le site de Grange à L'abbé, qui est une ressource de secours.

4.7. INVENTAIRE DES ACCESSOIRES HYDRAULIQUES

nature	2022	2023	2024	2025
poteaux d'incendie	1 231	1 235	1 238	**1 419**
poteau d'aspiration	7	7	7	**8**
bouches d'incendie	126	130	130	**132**
bouche d'aspiration	1	1	1	**2**
réserves d'incendie	39	37	37	**50**
vannes de réseau	9 405	9 442	9 450	**10 454**
ventouses et purges	3 997	3 996	4 007	**4 854**
appareils de régulation	70	71	69	**89**

Observations sur les équipements de défense incendie :

Les poteaux ou bouches d'incendie hors service font l'objet en flux courant d'un signalement au SDIS 16 et à la collectivité concernée.

Depuis 2017, le SDIS ne réalise plus les essais sur les hydrants. C'est l'exploitant qui réalise ces essais pour les mairies qui ont conclu un contrat avec SEMEA sur la base de l'annexe 8 de notre contrat de DSP.

Périodiquement, nous demandons au SDIS de nous transmettre la liste des hydrants hors service pour coordonner nos bases.

Observations sur les compteurs de sectorisation :

La sectorisation du territoire est opérationnelle.
Le programme a été achevé fin 2019, en conformité avec les obligations contractuelles de la SPL SEMEA.
Les compteurs et les secteurs qu'ils délimitent sont représentés sur le SIG, et les informations sont quotidiennement intégrées et analysées sur le logiciel de supervision dédié, Topkapi.

Les 5 nouvelles communes disposaient d'une sectorisation complète au 1er janvier 2025. Cependant, de nombreux dysfonctionnements d'équipements n'ont pas permis une exploitation optimale de ces équipements (classe d'étanchéité non conforme).
Des remises à niveau ont été nécessaires tout au long de l'année.

Nos agents interviennent donc de façon ciblée dans les délais les plus courts possibles pour repérer et réparer les fuites sur réseau mais également pour signaler les fuites après compteurs aux abonnés.

Observations sur les appareils de régulation :

Les équipements de régulation sur le réseau sont au nombre de 89; les autres équipements sont situés dans les ouvrages.
Tous ces équipements font l'objet d'une inspection et d'un entretien annuel.

4.8. INDICATEUR DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX

L'indicateur de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau (P103.2) a été modifié conformément à l'arrêté du 2 décembre 2013

Indicateur de connaissance ou de gestion patrimoniale	barème de cotation maximum	indice de cotation pour le service
Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10	10
Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux) ainsi que les données topographiques acquises lors de ces travaux. La mise à jour est réalisée au moins chaque année.	5	5
Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage (réseau eau potable, d'eau industrielle, d'incendie) ainsi que de la classe de précision des informations cartographiques (art R. 554-23 Code environnement) et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	10	10
Identification du diamètre et du matériau de chaque tronçon au-delà de la moitié du linéaire du réseau ; avec 1 point supplémentaire pour chaque tranche de 10 % supplémentaires du réseau, le 5ème point étant accordé lorsque les informations sont rassemblées pour au moins 95 % du linéaire total du réseau	5	5
L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié du linéaire total des réseaux étant renseigné.	10	10
Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10 % supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90 %. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95 % du linéaire total des réseaux.	5	5
Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	10	10
Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution.	10	10
Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	10	10
Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10	10
Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10	10
Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement ...	10	10
Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins trois ans).	10	10
Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5	5
TOTAL	**120**	**120**

5. TRAVAUX SUR LE PATRIMOINE DU SERVICE

5.1. TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE CONTRÔLE DES INSTALLATIONS

Dorénavant, nous ferons un état d'avancement des éléments règlementaires :

- vérifications périodiques sur le levage, l'électricité, les équipements sous pression

- nettoyage annuel des ouvrages

Nous suivrons également les éléments qualitatifs :

- suivi de la métrologie

- suivi des équipements de traitement (dont chlorations relais)

La représentation sera donc modifiée (tête de chapitre par activité)

L'objectif est de vous transmettre des éléments qualitatifs sur la bonne gestion du service.

5.1.1. actions de vérification périodique sur ouvrages du service

Equipements de levage

Les équipements de levage correspondent aux palans, rails fixes présents dans les ouvrages.

Les contrôles annuels ont été réalisés le 30/06/2025 par l'APAVE.

Aucune anomalie n'a été relevée.

Installations électriques

Site	Date	Constats	Décision immediate	Date de TT
RE de Grapillet - ANGOULÊME	28/10			
RE de Chez Méré - BOUËX	28/10			
RP Le CHAZEAU - BOUËX	28/10			
Forage Baillarge - BOUËX	28/10			
ACC de Brie - BRIE	3/11			
CE de Jauvigère - BRIE	3/11			
Station de Maine Joizeau - BRIE	7/11			
SP de Brebions - BRIE	7/11			
SP de la Prévoterie - BRIE	3/11			
RE de Chez Nauve - CHAMPNIERS	27/10			
Station de Chamarande - CHAMPNIERS	1/10	Prévoir de changer le disjoncteur général	Remplacement	2026
RE SP Ferrière - CHAMPNIERS	3/11	Observation :Prise alimentant le SOFREL - Absence de p	uvellement de l'ar	9/3/26
SP Puyroberts - CHAMPNIERS	3/11	Observations :Appareil(s) d'éclairage extérieur - Verrine (	Remplacement	#####
Vanne de Villeneuve - CHAMPNIERS	3/11			
CE de la Marronniere - DIGNAC	28/10			
RE et RP de la Maronniere - DIGNAC	28/10			
PC Tuillerie de Nioulet - DIRAC	28/10			
SP Chez Forestier - DIRAC	28/10			
SP Chez Baudaud - DIRAC	28/10			
RE et SP des Chaumes - DIRAC	28/10			
RP de Pont Valteau - LA COURONNE	29/10			
Station de la Courade - LA COURONNE	29/10			
SP le Coq Gaulois - LA COURONNE	29/10	2 nouvelles observations :Armoire générale - Dispositif de	Remplacement	#####
RE Les Gallands - LA COURONNE	29/10			
CE de Mougnac - LA COURONNE	29/10			
CE et RP Les Plantes - FLEAC	27/10	Prévoir de changer le disjoncteur général	Remplacement	2026
RE de Bassac - GARAT	28/10			
RE et SP Maison Neuve - GARAT	28/10			
RP Moulin Baillarge - GARAT	28/10			
RE Les Gentils - MORNAC	7/10			
RE de Peudenelle - MORNAC	27/10			
CE et SP Le Peux - NERSAC	29/10			
CE et RP de Ma Campagne - PUYMOYEN	28/10			
SP des Pandis - PUYMOYEN	28/10			
RE de Puyguillen - RUELLE SUR TOUVRE	27/10			
PC de Puyguillen - RUELLE SUR TOUVRE	27/10			
Station de Grange à l'Abbé - ST YRIEX	7/10			

RE et SP du Poteau - ST YRIEIX	27/10			
RP Les Rentes - ST SATURNIN	27/10			
CE et SP Les Chaumes - ST SATURNIN	27/10			
RP de Planche Meunier - SERS	28/10			
CE le Lac Clair - SERS	28/10			
RE Chez Mérinaud - SIREUIL	27/10			
RP de Soyaux - SOYAUX	28/10	Chambre de vannes, prises du système de surveillance te	Installation	#####
UTEP du Pontil - TOUVRE	17/10			
RP de Touvre Sources - TOUVRE	27/10			
SP du Cluzeau - VINDELLE	3/11			
SP Chez Matignon - VOUZAN	28/10			

Equipements sous pression

Site	Date	Constats	Décision immediate	Date de TT
Inspections				
CE et RP de Ma Campagne - PUYMOYEN	25/2	RAS		
Requalifications				
SP le Coq Gaulois - LA COURONNE	25/2	RAS		
CE et SP Le Peux - NERSAC	25/2	RAS		

5.1.2. Nettoyage annuel des installations de production

Problématique des bétons de certaines cuves de l'usine

Site	N° Cuve	Lavage	
		Type lavage	Date du lavage
16385-UTEP du Pontil (TOUVRE)	File 1 / File 2	Mécanique	
Exhaure1			17/03/2025
Brute 1			19/03/2025
Mélange 1			19/03/2025
Canal alimentation des filtres 1			18/03/2025
Lavage 1			20/03/2025
Désinfection 1			20/03/2025
Reminéralisation 1			21/03/2025
Eau traitée 1			20/03/2025
Maturation 1			03/04/2025
Exhaure2			31/03/2025
Brute 2			02/04/2025
Mélange 2			02/04/2025
Canal alimentation des filtres 2			02/04/2025
Lavage 2			01/04/2025
Désinfection 2			01/04/2025
Reminéralisation 2			01/04/2025
Eau traitée 2			08/04/2025
Maturation 2			03/04/2025
16061-UF de Maine Joizeau (BRIE	1	Mécanique	Station à l'Arrêt
	2		
	3		
16078-Station de Chamarande (CHAMPNIERS)	1	Mécanique	Station en Tvx

5.1.3. Nettoyage annuel des installations de stockage

NB : La mise en service de la nouvelle usine d'eau potable et le fonctionnement dégradé de l'ancienne station ne permettait pas de réaliser l'intégralité du nettoyage des ouvrages.
Les échanges avec l'Agence Régionale de Santé ont permis de définir un planning de nettoyage complet sur les exercices 2023, 2024 et 2025.

Site	N° Cuve	Lavage	
		Type lavage	Date du lavage
16015-Rés. de Grapillet (ANGOULÊME)	1	Mécanique	23/04/2025
	2	Mécanique	23/04/2025
	3	Mécanique	10/04/2025
	4	Mécanique	10/04/2025
16055-Rés. de Chez Méré (BOUËX)	1	Chimique	14/10/25
16061-CE De Jauvigère (BRIE	1	Mécanique	hamarande en T
16078-Rés. de Chez Nauve (CHAMPNIERS)	1	Mécanique	24/04/2025
	2	Mécanique	15/04/2025
16078-Rés. De Ferrière (CHAMPNIERS)	1	Mécanique	15/10/2025
16113-CE de Mougnac (LA COURONNE)	1	Chimique	22/10/25
16113-Rés. de Les Galants (LA COURONNE)	1	Chimique	16/04/25
	2	Chimique	24/04/25
16119-CE et Repr. de la Maronnière (DIGNAC)	CE	Chimique	13/10/25
	Repr.	Chimique	06/10/25
16120-Rés. et Surpr. de Les Chaumes (DIRAC)	1	Mécanique	11/04/25
16120-Surpr. de Chez Baudaud (DIRAC)	1	Mécanique	21/10/25

16120-Surpr. de Chez Forestier (DIRAC)	1	Mécanique	21/10/25
16138-CE et Repr. de Les Plantes (FLEAC)	1	Chimique	20/10/25
16146-Rés. de Bassac (GARAT)	1	Chimique	07/10/2025
	2	Chimique	16/10/2025
16146-Rés. de Maison Neuve (GARAT)	1	Chimique	07/04/25
	2	Chimique	15/04/25
16232-Rés. de Les Gentils (MORNAC)	1	Chimique	08/10/25
	2	Chimique	21/10/2025
16232-Rés. de Peudenelle (MORNAC)	1	Mécanique	09/04/2025
16244-Rés. et Surpr. de Le Peu (NERSAC)	1	Chimique	17/04/25
16271- CE de Ma Campagne (PUYMOYEN)	CE	Chimique	22/04/2025
	Repr.	Mécanique	14/04/25
16291-Rés. de Puyguillen (RUELLE SUR TOUVRE)	1	Chimique	09/10/25
	2	Chimique	15/10/25
16348-CE et Surpr. de St Saturnin (ST SATURNIN)	1	Chimique	08/10/25
16358-Rés. et Surpr. de Le Poteau (SAINT YRIEX)	1	Chimique	09/04/25
	2	Chimique	17/04/25
16368-CE de Lac Clair (SERS)	1	Chimique	09/10/25
16370-Rés. Chez Mérinaud (SIREUIL)	1	Mécanique	18/04/25
16374-CE et Repr. de Soyaux (SOYAUX)	1	Chimique	07/10/25
16374-Rés. de Toutyfaut (SOYAUX)	1	Chimique	08/04/25
	2	Chimique	25/04/25
	3	Chimique	16/04/25
16385-Rés. de Bois Blanc (TOUVRE)	1	Chimique	14/10/2025
	2	Chimique	22/10/2025
16422-Surpr. de Chez Matignon (VOUZAN)	1	Mécanique	21/10/25

5.1.4. Suivi des équipements de métrologie

Débitmétrie

Réalisation d'un fichier de suivi comportant :
- Localisation, type, diamètre et caractéristiques du comptage
- Présence télégestion, type et caractéristique

Récupération des données techniques et de maintenance.
Elaboration de fiches de vie des installations.

Qualité (chloration, analyseurs de chlore, turbidimètres, capteur de fuite de chlore)

Les équipements de suivi de la qualité font l'objet d'un suivi par le service Production.
Chaque équipemlent a fait l'objet de la création d'un fichier de suivi comportant :
- Localisation, type, marque, caractéristiques, paramètre suivi
- Intervention, entretien courant
- elaboration d'une fiche de vie

Les fichiers concernet :
- les chloration relais
- les analyseurs de chlore
- les capteurs de fuite de chlore
- les turbidimètres

Ces fichiers sont transmis annuellement ou sur demande au maître d'ouvrage.

Température

Les équipements de suivi de la température font l'objet d'un suivi par le service Production.
Chaque équipement a fait l'objet de la création d'un fichier de suivi comportant :
- Localisation, type, marque, caractéristiques, paramètre suivi

5.1.5 Incidents sur ouvrages

Site	Date	Constats

5.1.6 Travaux de réparation et d'entretien sur réseaux et branchements

Les opérations de recherche de fuite ne sont plus évaluées sur la base de l'inspection d'un linéaire, puisque l'objectif est d'abord de cibler les recherches au corrélateur sur la base des outils de macro détection :

- télégestion des compteurs de sectorisation pour une meilleure réactivité des opérateurs,

- mise en place d'une interface de visualisation (TOPKAPI) permettant une meilleure visualisation des secteurs défectueux,

- prise en main rapide des compteur sdu secteur Nord,

Tous les efforts engagés devraient permettre une amélioration progressive et pérenne de l'indice linéaire de perte et du rendement de réseau.

C'est ce que l'on a constaté sur l'exercice 2024 et qui s'est poursuivi en 2025 malgré le volume de fuite très important constaté sur le secteur Nord en début d'année. Un focus spécifique sur le secteur Nord est disponible (onglet 6.5).
Il faut toutefois garder en mémoire que ces résultats sont basés en partie sur des estimations (certains volumes de l'année peuvent être arttribués à tort à l'année précédente ou successive). Ils doivent donc être appréciés sur plusieurs années.

En 2025, 84 fuites sur canalisation ont été réparées sur le territoire.

Les principales fuites ou consommations d'eau, sont répertoriées ci-dessous :

Adresse	type d'incident	date	Diamètre	Volume de fuite estimé	Observations
BALZAC					
diverses rues	nombreuses fuites sur ventouses				Nombreuses détections depuis le 1er janvier 2025
BRIE					
Route des Frauds	fuite sur conduite	01/01/2025	140	40 m3/h	fuite déjà présente au 1er janvier qui s'est aggravée fuite isolée par la psoe
diverses rues	nombreuses fuites sur ventouses				Nombreuses détections depuis le 1er janvier 2025
CHAMPNIERS					
diverses rues	nombreuses fuites sur ventouses				Nombreuses détections depuis le 1er janvier 2025
GOND PONTOUVRE					
Incendies sur l'installation SIRMET	incendie				Volumes non estimés
JAULDES					
diverses rues	nombreuses fuites sur ventouses				Nombreuses détections depuis le 1er janvier 2025
PUYMOYEN					
Rue des Ecoles		28/03/2025	PVC160		
SAINT YRIEIX SUR CHARENTE					
rue du Petit Rouillac	fuite sur FTG150	25/02/2025	FTG150	250 m3/j	Cette fuite coulait depuis mi décembre 2024 Difficile à trouver sous un talus de 3 mètres en sortie du réservoir Le Poteau
Rue de la Coutille	fuite sur FTG150	janv-25	FTG 150	s.o	
VINDELLE					
diverses rues	nombreuses fuites sur ventouses				Nombreuses détections depuis le 1er janvier 2025
DIVERS					
nombreux essais sur PI/BI Quelques remplissages de baches					non estimé
DIVERS					
Dommages ouvrages	Casses régulières par quelques entreprises				ETPM, SOGETREL…
Pesage sur hydrant - campagnes sur Angoulême, Soyaux, Ruelle…	*Plus de 1200 hydrants répertoriés sur le réseau public*				non estimé

5.2. TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT

5.2.1. Travaux de renouvellement sur ouvrages de production

Opérations principales réalisées sur les ressources et installations de production

localisation						date	nature ou objet de l'intervention
La Grange à l'Abbé	Le Ponty et La Courade	**Maine Joizeau**	**Chamarande**	Moulin de Baillarge	UTEP du Pontil		
					X	03/02	Remplacement sonde de niveau bâche de mélange File 1
				X		13/02	Remplacement sonde pH
					X	13/02	Remplacement actionneur vanne sortie filtre 1 File 2
					X	26/02	Remplacement débitmètre alimentation épaississeur
			X			27/03	Cablage sur supervision du retour bouteille chlore vide
					X	22/04	Remplacement tuyau pompe CAP file 1
					X	02/05	Remplacement lampe UV n°3 File 2
			X			07/05	Remplacement électrovanne circuit injection chlore gazeux
	X					30/06	Remplacement électrovanne circuit injection chlore gazeux + réducteur de pression
X						30/07	Remplacement S500 par S4W
					X	02/10	Installation prise GE
					X	13/10	Remplacement lampe UV n°2 File 2
				X		29/10	Remplacement écran SC1000 analyseur
			X			14/11	Pose vanne électrique + débitmètre sur alimentation via Peudenelle
			X			14/11	Renouvellement circuit EDS
	X					17/11	Remplacement membrane sonde chlore
	X					02/12	Renouvellement circuit EDS
	X					18/12	Remplacement S500 par S4W + renouvellement installation électrique
	X					30/12	Renouvellement platine de mesures (NTU + pH + Cond. + T°)

5.2.2. Travaux de renouvellement sur ouvrages de stockage

Opérations principales réalisées sur les installations de stockage du service

localisation																									date	nature ou objet de l'intervention		
Bassac	Bois Blanc	Chez Nauve	Les Plantes	Grapillet	Ferrière	Jauvigère	Vanne de Villeneuve	Lac Clair	La Marronnière (sol)	La Marronnière (tour)	Le Peux	Le Poteau	Les Chaumes	Les Galands	Les Gentils	Les Mérinauds	Ma Campagne	Maison Neuve	*Moulin de Baillarge*	Mougnac	Puygullen	Peudenelle	chez meret	Saint-Saturnin	Tout-Y-Faut (sol)	Tout-Y-Faut (tour)		
							X																				15/01	Remplacement batterie de secours SOFREL
					X						X																20/01	Remplacement pompe vide cave
	X		X	X											X									X		X	10/02	Remplacement membrane sonde chlore
														X													27/02	Remplacement S500 par S4W
											X																04/03	Remplacement détecteur d'intrusion
						X																					05/03	Remplacement sonde Cl2 + pH sur analyseur
																X											17/04	Remplacement sonde de niveau + compteur distribution
														X													05/05	Remplacement pilote amont vanne d'alimentation du réservoir
													X			X											22/05	Remplacement S500 par S4W
																							X				12/06	Remplacement S500 par S4W
																				X							19/06	Remplacement S500 par S4W + renouvellement armoire électrique
					X																						20/06	Remplacement poires de niveaux par poires ACS
																						X					24/06	Remplacement tête de pompe doseuse rechloration
																	X	X									08/07	Remplacement membrane sonde chlore
									X															X			24/07	Renouvellement S500 par S4W
		X																									25/07	Installation sonde de T°
												X															30/07	Installation digicode sur alarme intrusion
																					X						05/08	Remplacement membrane sonde chlore
																								X			05/08	Remplacement sonde chlore
										X								X			X		X				22/08	Installation sonde de T°
					X																						13/08	Renouvellement circuit EDS
						X																					26/08	Remplacement poires de niveaux par poires ACS
																					X						27/08	Installation digicode sur alarme intrusion
																				X							03/09	Renouvellement circuit EDS
X										X																	17/09	Remplacement membrane sonde chlore
					X																						16/09/	Remplacement sondes Cl2 + pH sur analyseur
		X																									01/10	Remplacement membrane sonde chlore
																										X	10/10	Remplacement pompe vide cave
																									X		18/12	Remplacement sonde chlore
					X																						22/12	Renouvellement armoire électrique

5.2.3. Travaux de renouvellement sur reprises et surpressions

Opérations principales réalisées sur les installations de pompage du service

localisation																													
REPRISE ET SURPRESSIONS																													
Grapillet	Le Coq Gaulois	Les Plantes	Accélrateur de Brie	La Prévoterie	Ferrière	Le Cluzeau	Brebions	Puyrobert	Les Rentes	Ma Campagne	La Marronnière	Planche Meunier	Pont Valteau	Tout-Y-Faut	Touvre Les Sources	Le Peux	Chez Baudaud	Chez Forestier	Chez matignon	Maison Neuve	Le Chazeau	Le Poteau	Les Pandis	Les Chaumes	Saint-Saturnin	date			
	X																									10/01	Remplacement vanne isolement ESP		
			X										X													15/01	Remplacement batterie de secours SOFREL		
																X										16/01	Remplacement VEV pompe 2		
																	X									11/02	Remplacement ESP		
													X													21/02	Renouvellement de la station de reprise (Armoire + pompes + cana)		
						X																				26/03	Installation capteur de pression amont		
													X													13/05	Renouvellement circuit EDS		
																		X								15/05	Remplacement S500 par S4W		
									X																	04/06	Installation capteur de pression aval		
	X																									16/06	Remplacement S500 par S4W		
																				X						19/06	Remplacement pompe 1		
										X																17/07	Installation VEV sur pompe 1		
															X											22/07	Remplacement servo-moteur vanne alimentation Puyguillen		
												X														28/07	Remplacement batterie de secours SOFREL		
						X		X																		31/07	Remplacement S500 par S4W		
												X														31/07	Remplacement capteur de pression amont		
					X																					06/08	Remplacement skid surpresseur		
															X											07/08	Installation sonde T°		
															X											04/09	Remplacement membrane sonde chlore		
													X													30/09	Remplacement électrovanne circuit injection chlore gazeux		
															X											15/10	Remplacement carte 4-20 mA SC1000 station d'alerte		
										X																27/10	Remplacement moteur et VEV pompe 1		
																							X			27/10	Remplacement membrane sonde chlore		
								X																		29/12	Remplacement luminaire extérieur		

5.2.4 Bilan travaux de renouvellement sur réseau et branchements

adresse	PE Ø 40	PE Ø 50	PE Ø 63	PVC Ø 63	FTD Ø 60	PE Ø 75	PVC Ø 75	FTD Ø 80	PE Ø 90	PVC Ø 90	FTD Ø 100	PEHD Ø 110	PVC Ø 110	FTD Ø 125	PEHD Ø 125	PEHD Ø 140	FTD Ø 150	PEHD Ø 160	FTD Ø 200	FTD Ø 250	FTD Ø 400	FTD Ø 450	FTD Ø 600	branchements	dont plomb
ANGOULEME																									
rue des Chevaliers d'Assas						138																		8	0
Rue de Gergovie			19			118																		7	0
Rue de la Madeleine à l'Etang			69																					7	0
																								0	0
diffus																								26	2
ASNIERES																								0	0
diffus																								1	0
BALZAC																								0	0
rue du Terrier de Bourguignole									190	2														18	0
Rue des Genins				2							8				365									16	0
Chemin des Bouchauds				8																				0	0
																								0	0
diffus																								0	0
BRIE																									
rue de la Mongerie			107	7																				4	0
rue du Champ de Laine											6							337						9	0
rue des Corneilles			110												4	41								12	0
rue des Pics Verts																244								13	0
diffus																								1	0
CHAMPNIERS																									
rue des Porches		78	363								78			14										31	0
route d'Agris				7							2		3						14					0	0
diffus																								7	0
DIGNAC																									
Impasse des Plantes		104																						5	0
																								0	0
diffus																								0	0
DIRAC																									
Chemin des 2 Vallées			5																					0	0
																								0	0
diffus																								0	0
GARAT																									
Chemin des 2 Vallées						519																		15	0
																								0	0
diffus																								0	0
FLEAC																									
																								0	0
diffus																								1	0
GOND-PONTOUVRE																									
																								0	0
																								0	0
diffus																								15	0
JAULDES																									
Rue de la Grande Fosse			65				251																	10	0
Route de Margnac			73																					1	0
Rue du Puits de Margnac	69																							3	0
																								0	0
diffus																								1	0
LA COURONNE																									
Rue du Stade				5		422								296										43	0
Allée des Sports			31											13										0	0
diffus																								0	0
L'ISLE D'ESPAGNAC																									
rue des Chevaliers de la Croix Maron		47																						8	0
Boulevard Marguerrite de Valois		48																						8	0
Rue François Villon		45																						13	0
																								0	0
diffus																								0	0
MAGNAC																									
diffus																								2	0
MARSAC																									
route du Portal																								0	0
diffus																								1	0
MORNAC																									
Chemin de la Brouterie		462																						1	0
Rue de la Chaume															257									11	0
Route de Mirambeau			325															1						10	0
																								0	0
diffus																								1	0
PUYMOYEN																									
Rue des Ecoles		8				228				2							290							18	0
																								0	0
diffus																								0	0
RUELLE SUR TOUVRE																									
Route des Agriers			13									5												9	0

route de la Vergnade						348																		25	0
Chemin de la Prairie		87																						3	0
Rue du Quai Militaire													8											0	0
Avenue Jean Jaurès		29							1					132										30	0
Avenue Salengro																								25	0
diffus																								3	0
SAINT MICHEL																									
Impasse des Brandes			213																					27	0
rue des Peupliers		31	2						105															10	0
rue de la Source		43										2	157											14	0
diffus																								1	1
SAINT SATURNIN																									
Rue de l'Eglise											16													1	0
Rue du Petit Rouillac				18		220					36			17										21	0
diffus																								0	0
SAINT-YRIEIX SUR CHARENTE																									
Rue de Chez Dary			22								113			499										43	0
Rue de la Prairie du Mas			625																					31	0
Rue des Chenevis	43																							4	0
diffus																								2	1
SIREUIL																									
rue des Forgerons			5						151															8	0
diffus																								0	0
SOYAUX																									
Avenue du Petureau			9			302																		17	0
diffus																								3	1
TORSAC																									
Chemin de Chez Gory		180																						1	0
diffus																								0	0
TROIS PALIS																									
Rue du Près Joli			14						1									815						13	0
diffus																								0	0
VINDELLE																									
Rue du Cluzeau																								11	0
diffus																								1	0
Total = 10162	**112**	**1162**	**2070**	**47**	**0**	**2295**	**251**	**0**	**448**	**4**	**259**	**7**	**168**	**971**	**626**	**285**	**290**	**1153**	**14**	**0**	**0**	**0**	**0**	630	5
																				1,75	2	2,25	3		

5.2.5. Nombre de compteurs renouvelés

Le nombre de compteurs renouvelés lors de l'exercice 2025 s'établit à : **4216**

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	total
ANGOULEME	205	82	70	47	19	47	41	17	50	43	49	47	717
ASNIERES SUR NOUERE		75	64	8	1	5	2		2	16	4		177
BALZAC	27	3	1	1		6	17	8	19	23	7		112
BOUEX	1		1	44	4	1			4	2			57
BRIE	2	56	13	14		5		18	1	2	14	16	141
CHAMPNIERS	88	36	21	2	7	11	3	20	3	38	4	25	258
DIGNAC	1	51	20	18	9			1	8	3			111
DIRAC	11	2	1	2			2		3			1	22
FLEAC	2		10	2	1		22	50	18	3	5	1	114
GARAT	42	5	109	10	3	1	1	1	11	1			184
GOND PONTOUVRE	36		4	10	3	3	11	3	3	110	50	27	260
JAULDES		11			1	3	5	15	1		7	2	45
LA COURONNE	18	3	34	111	9	2	2	4	2	3	14	3	205
LINARS	1	2	1		2	11	6	2	4		1	4	34
L'ISLE D'ESPAGNAC	6	26	10	22	8	2	3	1	10	6	8		102
MAGNAC SUR TOUVRE	1	23	3	3		3			5	4		1	43
MARSAC	27	25	3	1			2	1		10	1		70
MORNAC	1	4	3		4	7	1	1			4	4	29
NERSAC	8	5			11	1	1	3	2	1	2	1	35
PUYMOYEN		14	3			2	1		6	2		12	40
RUELLE SUR TOUVRE	3	70	37	21	4	4	22	8	2	2	30	55	258
SAINT MICHEL	3	1	4	23	10	1	5	1	1	5	1		55
SERS				2	36	55	19	7	2	1			122
SIREUIL		5		1	44	7	14	4	2	3			80
SOYAUX	2	3	9	3	3	2	6	4	8	118	90	77	325
SAINT SATURNIN			2			12	31	4	6		1		56
SAINT YRIEIX SUR CHARENTE		29	18	95	12	2	1	4	5	1	41	38	246
TORSAC	1	2	32	24	1		17	8	2				87
TOUVRE			4	3	2								9
TROIS PALIS	1	2	2		26	47	5	1	24	3			111
VINDELLE	12	1	1		5	5		1	1	16	2	2	46
VOUZAN						52	5	2	4			2	65
	499	536	480	467	225	297	245	189	209	416	335	318	4216

Commentaire :

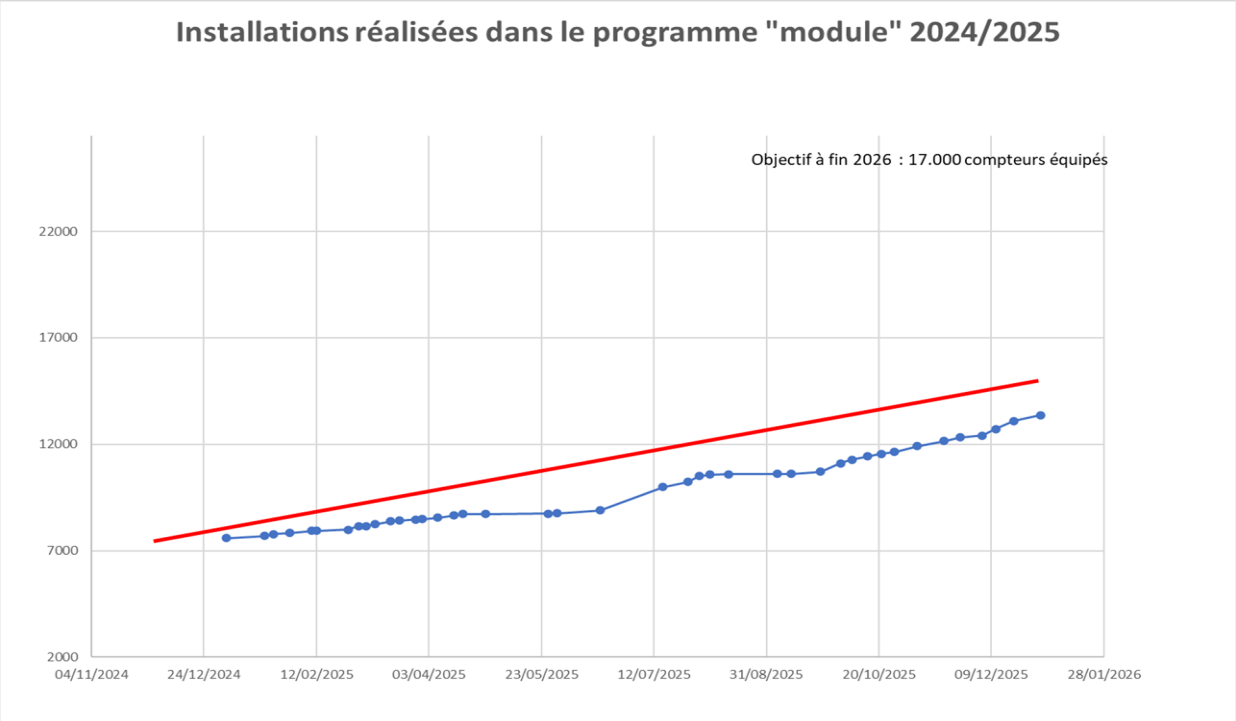
A partir du mois de juillet 2020, la politique de renouvellement a été revue. En effet, la DIRECCTE a refusé la démarche prévue dans le contrat de DSP (vérification périodique du parc compteur).
Le critère de renouvellement devient, comme précedemment, la date de pose du compteur : tous les compteurs de plus de 15 ans doivent être déposés dans l'année.
Pour 2025, l'effort a donc porté sur les millésimes posés en 2009 et 2010 et sur les années antérieures.

A partir du 1er janvier 2024, les compteurs renouvelés sont systématiquement posés avec un module radio, conformément à l'avenant 8 du contrat de DSP.
En complément, les compteurs posés depuis 2018 sont équipés de modules radio.

5.2.6. Nombre de compteurs équipés radio sur le parc

Le nombre de compteur qui a été équipé de module radio depuis le 1er janvier 2024 est de : **13368**

Le pourcentage de compteurs équipés radio sur l'ensemble du parc s'établit à 58% au 31/12/2025.



5.2.7. Travaux de suppression sur réseau et branchements

adresse	linéaire réseau (m) par diamètre (mm)														branchements
	FTG Ø 40	PVC Ø 40	PVC Ø 50	PVC Ø 63	AC Ø 80	FTG Ø 60	FTG Ø 80	Ac Ø 100	PEHD Ø 90	PVC Ø 110	FTG Ø 100	Acier Ø 200	FTG Ø 200	FTG Ø 350	
ANGOULEME															
															0
															0
BRIE															
Rue des Corneilles				230											0
															0
															0
GOND PONTOUVRE															
															0
															0
L'ISLE D'ESPAGNAC															
rue de la Croix Marron				107											0
MORNAC															
Chemin de la Brouterie								152							0
RUELLE SUR TOUVRE															
Avenue Salengro					433										0
Avenue Jean Jaurès					150										0
SAINT MICHEL															
rue de la Source											140				0
XXXX															
															0
															0
TOTAL GENERAL = 1 212 m	**0**	**0**	**0**	**337**	**583**	**0**	**0**	**152**	**0**	**0**	**140**	**0**	**0**	**0**	**0**

5.3 FONDS DE TRAVAUX

5.3.1 Extensions de réseau

adresse	linéaire de réseau (m) par diamètre (mm)				branchements
	PEHD Ø 40	PEHD Ø 50	PEHD Ø 63	PEHD Ø 125	
SAINT MICHEL					
rue Blaise Pascal				91	3
					0
SOYAUX					
Rue de Fregeneuil au Bourg		51			4
TOTAL GENERAL = 142 m	**0**	**51**	**0**	**91**	**7**

5.3.2 Mise à niveau de bouches à clé

COMMUNE	Maître d'ouvrage	Nombre de bouches à clé	Date d'intervention
ANGOULEME			
Rue Nungesser	Ville	4	janv-25
Rue Tison d'Argence	Ville	12	févr-25
Rue St Gelais	Ville	2	févr-25
Rue Jean Monnet	Ville	3	févr-25
Rue Waldeck Rousseau	Ville	13	juin-25
Rue de la Trésorière	Ville	10	juil-25
Rue des Vergnières	Ville	3	oct-25
Rue Fontchaudière	Ville	52	nov-25
DIGNAC			
Route de la Gravelle	Ville	10	mars-25
Route du Signal	Ville	11	mars-25
Impasse des Argilliers	Ville	6	juil-25
Impasse des Chanterelles	Ville	4	juil-25
Impasse des Justices	Ville	6	juil-25
DIRAC			
Rue des Ecoles	Ville	9	juil-25
GOND PONTOUVRE			
Route de Vars	Ville	2	juil-25
MARSAC			
Lotissement Rue du Bourg	Ville	9	juin-25
Route du Portal	Ville	16	sept-25
MORNAC			
Route des Grottes	Ville	12	mai-25
RUELLE			
Cité Villement	Ville	45	août-25
SAINT MICHEL			
Rue de l'Egalité	ADA	58	août-25
SAINT YRIEIX			
Rue de Bellevue	Ville	5	juin-25
SOYAUX			
Rue du Bourg	Ville	3	août-25

5.4 Travaux d'investissement

5.4.1. Sectorisation et pression

5.4.2. Qualité

5.4.3. Plan de secours

Les études relatives au plan de secours de l'agglomération de Grand Angoulême sont pilotées :

par le service Eau et Assinissement de Grand Angoulême pour :

- le secours Sud : travaux réalisés. Automatisation du secours par Forges

- le Schéma directeur d'eau potable (SDAEP)

- l'étude du potentiel de secours avec le secteur Ouest (exploitant SAUR) :

 - la commune de Sireuil est alimentée par le Grand Cognac (pas de secours possible par Grand Angoulême)

 - les communes d'Asnières et Marsac sont alimentées par la CDC du Rouillacais (pas de secours possible par Grand Angoulême)

 - le secours actuel a été testé et validé à 300 m3/j pour les communes de Saint Saturnin et Trois Palis.

 Un secours plus important nécessiterait de très lourds travaux sur le secteur Grand Cognac pour très peu de m3 journaliers

par la SPL SEMEA pour :

- le secours Nord : étude finalisée - début des travaux lancés sur la station de Chamarande

L'objectif est de pouvoir secourir en intégralité le secteur Nord par l'eau de l'UTEP du Pontil.

En fonctionnement normal, l'apport sera de 60 à 80 m3/h pour compléter les 130 m3/h du forage de Chamarande.l'étude du potentiel de secours avec le secteur Ouest (exploitant SAUR) :
Ainsi, le débit d'arrivée dans la cuve sera équivalent aux débits de départ cumulés vers Jauvigère et Ferrière.
- Fonctionnement effectif de la ressource de Moulin de Baillarge jusqu'à l'usine d'eau potable de Touvre-Le
- Installation de la station de Grange à l'Abbé remise en service en août 2022.

Pistes de réflexion :

- Finaliser la mise en œuvre du périmètre de protection de la résurgence de la Touvre

- Sécuriser l'utilisation de la ressource Le Ponty avec mise en place d'un traitement de la turbidité
- Lancer une étude de recherche de ressource de secours (La Lèche, second forage à proximité du feeder de Baillarge …)

- le secours de l'alimentation en eau brute de l'usine de Touvre sera géré par l'apport de la moitié de la production journalière depuis Baillarge, et pour le reste par les interconnexions.
On ne gère toutefois pas le cas d'une indisponibilité de l'usine (incendie, ...), qui nécessiterait de pouvoir recourir à une ou des interconnexions pour la totalité du débit.
Cette réflexion est probablement à mener dans le cadre de la coopération interdépartementale, en la couplant aux problématiques d'adaptation aux conséquences du changement climatique.

5.4.4. Plan "Energie"

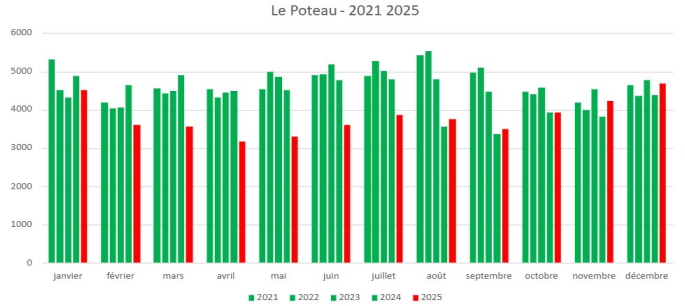
- Installation de panneaux photovoltaïques

Bilan sur Le Poteau



Les panneaux ont été installés en 2024.
Nous pouvons présenter une année d'exploitation pleine.

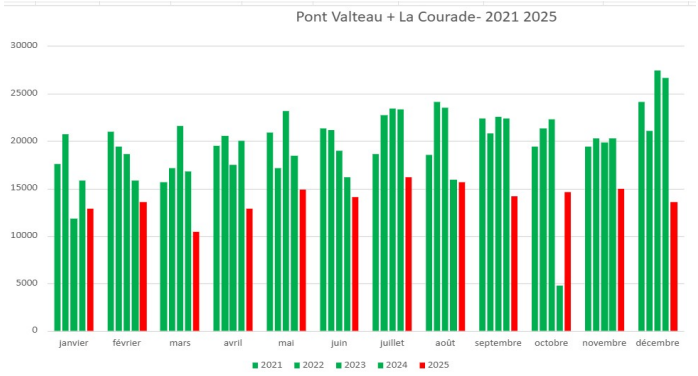
Les baisses de consommations d'énergie depuis le réseau représentent **environ 17%** de la consommation totale.



Modernisation de la station de pompage de Pont Valteau :

La station de Pont Valteau a été modernisée et est opérationnelle en 2025.

Les résultats ci-dessous montrent les réductions de consommations électriques sur l'ensemble "Pont Valteau/La Courade" de 30%.



Projets à venir

Surpresseur Le Peux

Une étude de modernisation de la station de surpression du Peux est en cours.

Les travaux de renouvellement des équipements de pompage s'accompagneront d'une installation de panneaux PV pour de l'autoconsommation sur site.

Installation d'un parc PV sur le site de Touvre

Une étude d'installation de panneaux photovoltaïques sur le terrain libre en face de l'usine de Touvre est en cours.

Le cabinet d'architecte SKALA est en discussion avancée avec l'architecte des Batiment de France pour que le projet puisse être accepté en temre architectural et intégration paysagère.

L'étude énergétique réalisée par BNE Energie prévoit la mise en œuvre d'un parc de 150 kWc évolutif jusqu'à 300 kWc.
Cette installation permettrait d'absorber la consommationpermanente de l'usine (50 à 75kWh) et de pouvoir faire fonctionner l'usine en mode minimal (production d'eau + pompage vers Maisonneuve)

Modernisation de la station de Chamarande

Depuis le 1er janvier 2025, la station de Chamarande devient le deuxième poste de consommation d'énergie des installations gérées par la SPL SEMEA.

Une étude énergétique a été menée en 2025 sur ce site.
Le renouvellement des équipements de pompage permettrait de réduire sensiblement la consommation énergétique **(estimation de 10% soit 80 MWh par an).**

Les travaux sont envisagés en 2027. Il convenait préalablement de pouvoir sécuriser le secteur Nord par un apport partiel ou total par l'UTEP du Pontil.

5.5. TRAVAUX REALISES OU AUTORISES PAR LA COLLECTIVITE

5.5.1. Travaux réalisés par la collectivité

5.5.1.1. Travaux réalisés par la collectivité sur réseaux et branchements

adresse		création	renforcement	renouvellement / dévoiement	linéaire réseau (m) par diamètre (mm)									branchements
					PE Ø 50	PVC Ø 63	FTD Ø 60	PVC Ø 75	FTD Ø 100	PEHD Ø 160	FTD Ø 250	FTE Ø 300	F Ø 350	
NB : la collectivité réalise les travaux sur les réseaux des 5 communes du secteur Sud														
TOTAL GENERAL	0 m	X			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0 m		X		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0 m			X	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0 m	**total**			**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

5.5.1.2. Travaux réalisés par la collectivité sur ouvrages de production

localisation						nature ou objet de l'intervention
Le Ponty / La Courade	Chamaran de	Maine Joizeau	La Grange à l'Abbé	Moulin de Baillarge	Touvre - Le Pontil	
					X	**fin des travaux de la modernisation de l'usine de Touvre**
X	X	X	X	X		**Nettoyage des toitures**

5.5.1.3. Travaux réalisés par la collectivité sur ouvrages de stockage

STOCKAGE			
	Nature de l'intervention	**date**	**Observation remarque**
sans objet			

5.5.1.4. Travaux réalisés par la collectivité sur reprises et surpressions

SURPRESSIONS ET REPRISES			
	Nature de l'intervention	**date**	**Observation remarque**
Touvre Sources	Travaux de suppression de la verrière	nov.-25	
Chez Forestier	Reprise toiture + menuiseries	nov.-25	

5.5.2. Travaux réalisés par des tiers

Ce tableau répertorie les opérations de pose de réseaux destinés à intégrer le réseau public. Les opérations privées sont également données à titre indicatif.

adresse	linéaire de réseau (m) par diamètre (mm)										branchements
	Intégration D. Public	PE Ø 40	PE Ø 50	PE Ø 63	PE Ø 75	PEH DØ 90	PVC Ø 110	FTD Ø 100	FTD Ø 125	FTD Ø150	
LA COURONNE											
rue du Boisseau	oui			43							10
rue du Penaud	oui			79							9
GOND PONTOUVRE											
Lotissement Le Treuil	oui			139		146					34
Les berges des Anglades	oui		79								12
RUELLE SUR TOUVRE											
Avenue Jacqueline Auriol	oui			70							4
ZE du Plantier du Maine Gagnaud	oui			47							3
SAINT YRIEIX											
Lotissement au temps des Coquelicots	oui			109							11
Allée des narcisses	oui		126								6
TOUVRE											
Lotissement les Terrasses de Touvre	oui		346								28
TOTAL GENERAL =	**1 184 m**		**551**	**487**		**146**					**117**
TOTAL INTEGRE AU R. PUBLIC =	**1 184 m**		**551**	**487**		**146**					**117**

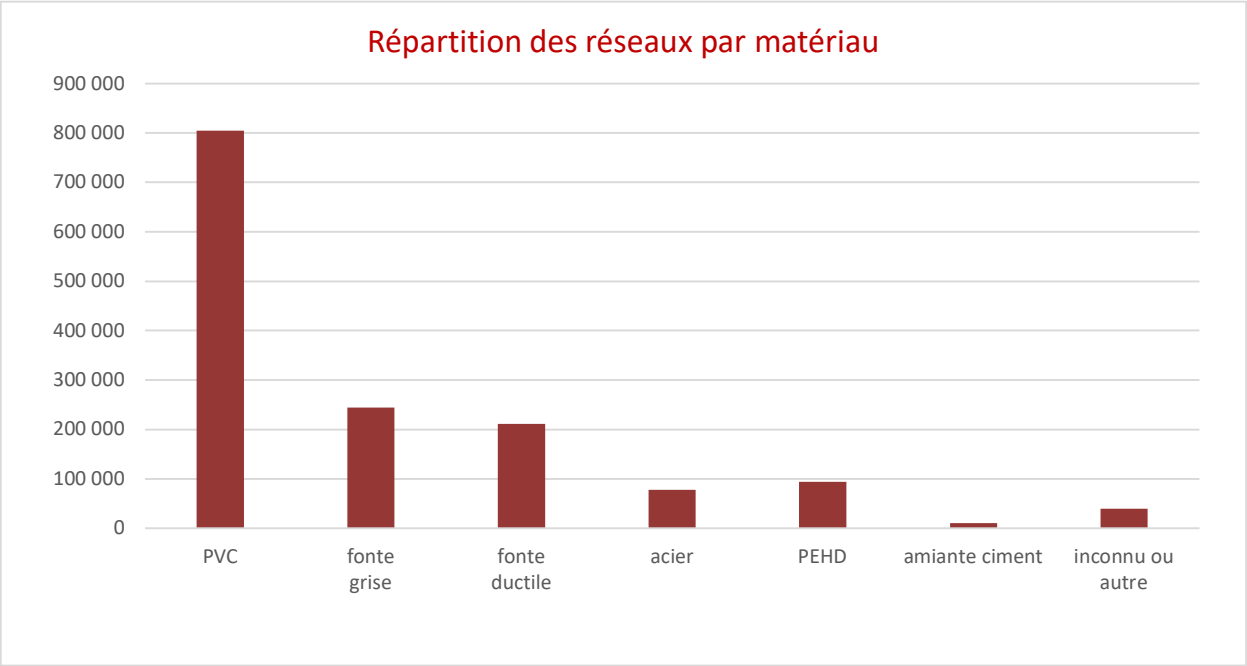
5.6. ETAT GENERAL DES INSTALLATIONS DU SERVICE

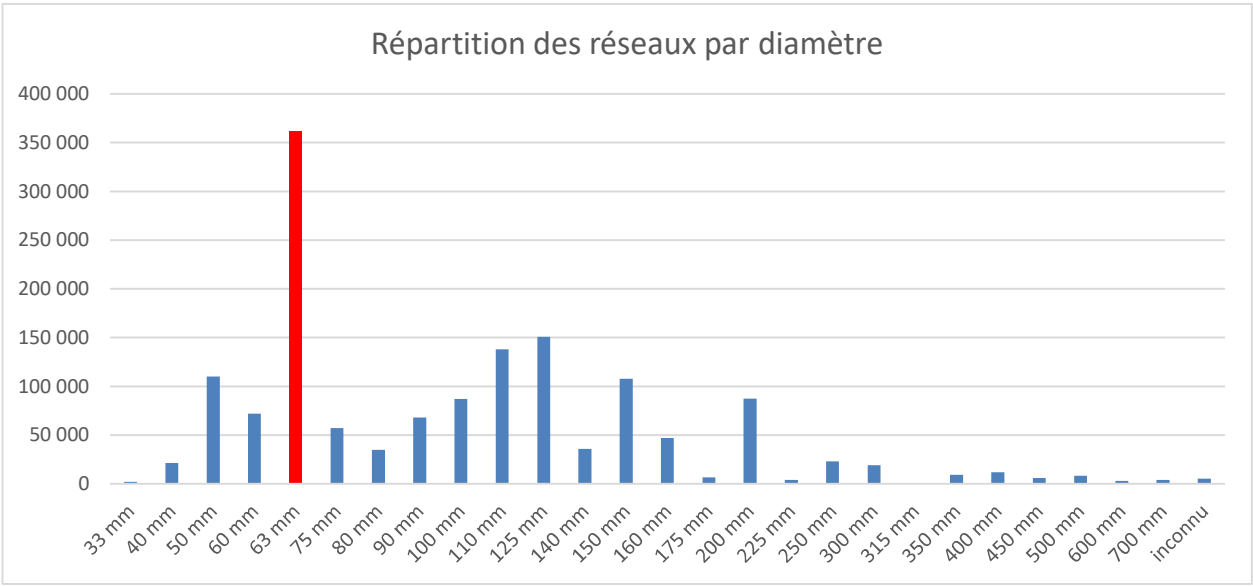
5.6.1. Données générales sur le réseau

Les données présentées dans les graphiques ci-dessous répertorient les fuites sur des conduites encore en service.

NB

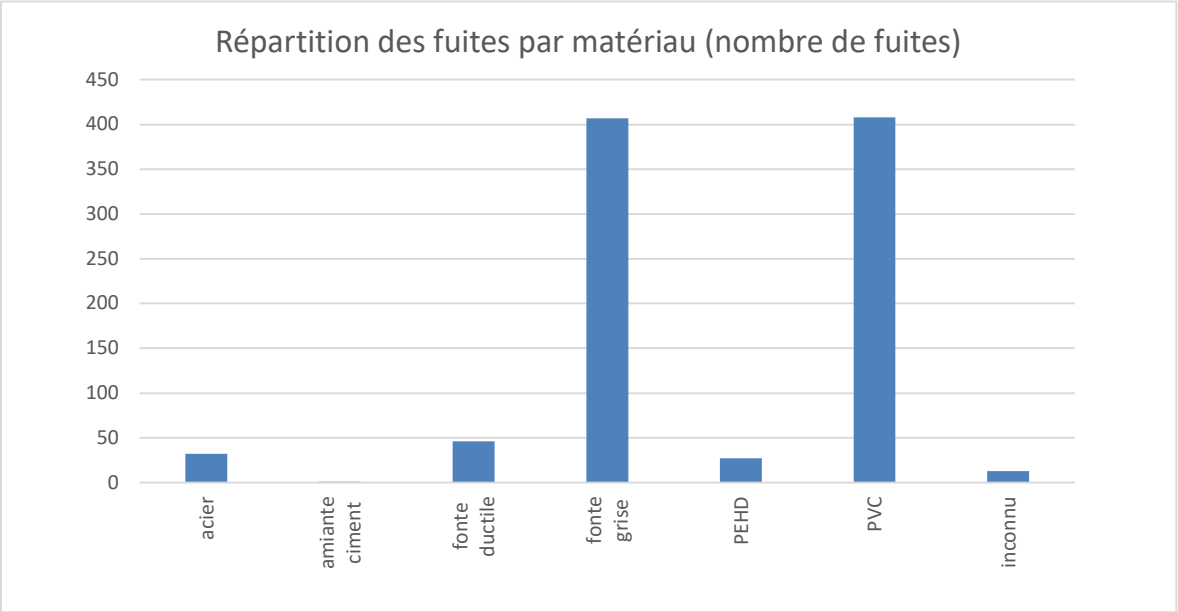
Lorsqu'une canalisation est renouvelée, le solde de fuite repasse à zéro.

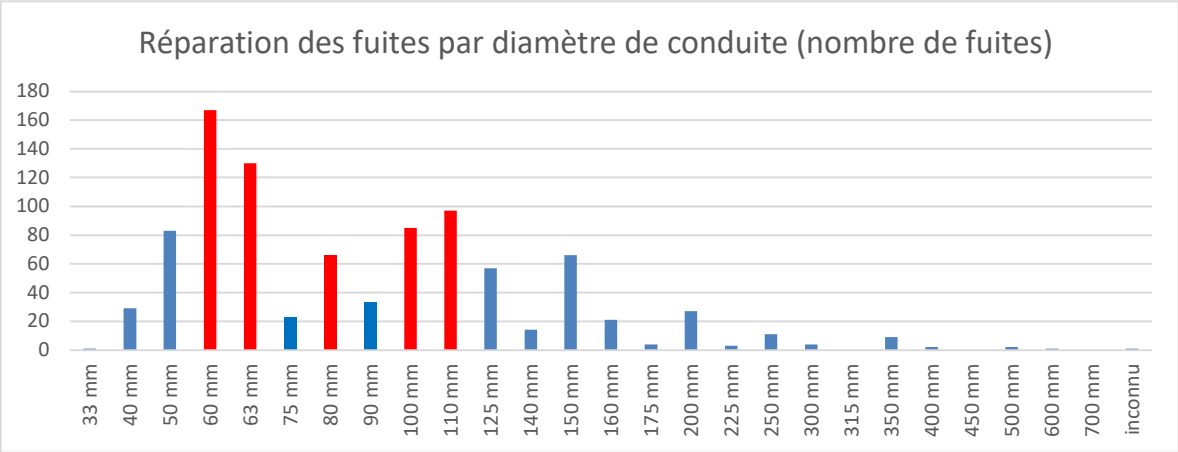




Les données de l'axe des ordonnées sont en mètres.

5.6.2. Etat général du réseau





** échantillon réalisé depuis plus de 20 ans*

*** en cas de renouvellement d'une canalisation, les fuites précédentes sont supprimées.*

Commentaires

On peut constater que :

- la majorité des fuites réparées concernent des canalisation de diamètre 60, 80 et 100 mm en fonte grise ou dn63 et 110 mm en PVC.
- les fuites sur conduites de dn > à 150 mm ou sur canalisation d'un matériau autre que la fonte grise ou le PVC, sont très rares.
- les conduites en acier, si la protection cathodique est régulièrement contrôlée, ne présentent pas de problème.
- une seule intervention sur les conduites en amiante ciment

Les axes de réflexion ou d'action pour 2025/2030 :

- les problèmes à venir vont concerner les **canalisations en PVC collé** posées dans les années 60-70.
60 % du parc étant en PVC, il va falloir prendre en compte ce facteur en plus de la récurrence des fuites et des opportunités liées aux opérations de voirie.

- lors des opérations de renouvellement, la **fonte ductile ou le PEHD sont privilégiés** (dn>75).
Pour les petits diamètres, c'est le PEHD qui est posé quasi exclusivement.

La politique de suppression des réseaux en doublon est poursuivie :

Pour 2025 :
- suppression de réseau - route de Saint Jean d'Angély à Saint Yrieix sur Charente,
- étude des réseaux des nouvelles communes (Brie, Champniers en particulier)

Pour 2026 et au-delà (nouvelle mandature) :
- projet de suppression rue de Saintes à Angoulême,
- projet de suppression de réseau route de Paris à Gond Pontouvre,
- projet de renouvellement de l'avenue de la République à Saint Michel.

5.6.3. Etat général des ouvrages de production

désignation	génie civil				équipements				commentaires
	excellent	bon	médiocre	mauvais	excellent	bon	médiocre	mauvais	
Le Ponty		X				X			Remplacement de la menuiserie
Maine Joizeau		X				X			
Chamarande			X				X		Infiltration d'eau dans le local pompe
La Grange à l'Abbé		X			X				Modernisation de l'installation en 2019/2021
Moulin de Baillarge		X			X				Travaux de raccordement vers l'usine de Touvre achevés en 2021
Touvre Pontil	X				X				Mise en service de la nouvelle usine fin 2023

5.6.4. Etat général des ouvrages de stockage

désignation	génie civil				équipements				commentaires
	excellent	bon	médiocre	mauvais	excellent	bon	médiocre	mauvais	
Bassac	X				X				Présence de remontées d'air (cloques) - surveillance
Bois Blanc	X				X				
Chamarande			X			X			Réhabilitation programmée en 2028
Chez Meret	X				X				
Chez Nauve			X				X		Présence de fissures entre le radier et le voile - Crépines usagées Vannes d'alimentation à remplacer (1984)
Ferrière			X				X		Problème de ventilation
Jauvigère			**X**				**X**		Equipements de sécurité non conforme
Le Lac Clair	X					X			
La Marronnière (sol)		X				X			
La Marronnière (tour)		X					X		Canalisations à reprendre (dont vidange)
Le Peux	X					X			
Les Chaumes		X				X			
Les Galands		X				X			A surveiller cloquage du revêtement d'étancheité sur la cuve
Les Gentils	X				X				Travaux de réhabilitation GdA 2023-2024
Les Mérinauds				**X**			**X**		**Présence de calcaire et dégradation importante de l'intrados et des poteaux** **Réhabilitation programmée en 2027**
Les Plantes			X			X			Etanchéité des ouvertures défectueuse
Le Poteau	X				X				
Grapillet				X			**X**		**Fissures en parois**
Ma Campagne			X			X			**Travaux de ragréage extérieur en cours**
Maison Neuve		X					X		Reprise des canalisation du réservoirs à prévoir
Mougnac	X					X			
Moulin de Baillarge	X				X				Cuves non utilisées
Peudenelle			**X**				**X**		**Apparition de fissures en parois**
Puyguillen	X				X				
Saint-Saturnin	X				X				
Tout-Y-Faut semi-enterrés (R1, R2 et R3)		X			X				dans la cuve R3 des blocs hourdis se sont cassés et des morceaux sont tombés dans la cuve
Tout-Y-Faut surélevé 2500 m3	X				X				

5.6.5. Etat général des surpressions et reprises

désignation	génie civil				équipements				commentaires
	excellent	bon	médiocre	mauvais	excellent	bon	médiocre	mauvais	
Ma Campagne		X				X			Dans l'enceinte du réservoir. Robinet à flotteur à remplacer
La Courade			**X**			X			**Prévoir diagnostic du génie civil**
Le Coq Gaulois	X					X			Prévoir une protection pour l'armoire électrique
Chez Baudaud		X				X			Vidange à reprendre
Chez Matignon		X					**X**		**Tuyauterie oxydée - vidange à reprendre**
Grapillet		X				X			
Les Chaumes		X				X			Dans l'enceinte du réservoir
Le Forestier		X				X			Vidange à reprendre
Les Pandis	X				X				
Le Peux		X					**X**		**Local surpression** en très mauvais état : espace corrodé lié à l'injection de chlore Installation de panneaux photovoltaïques à prévoir
Les Plantes		X				X			Dans l'enceinte du réservoir
Maison Neuve		X				X			Prévoir le renouvellement des équipements de surpression
Moulin de Baillarge		*X*				*X*			*Remise en état suite à fuite de chlore début 2017* *Installation à l'arrêt*
Planche Meunier			**X**			X			**Prévoir diagnostic du génie civil**
Pont Valteau		X			**X**				Peintures extérieures à reprendre
Le Poteau	X				X				Installation de panneaux photovoltaïques en 2024
Les Rentes	X					X			Prévoir remplacement pompe 1 avec reprise conduites
Saint-Saturnin		X			X				
Tout-Y-Faut	X					X			
Touvre Les Sources		X				X			Reprise des pompes et des armoires électriques à prévoir
Accélérateur de Brie						X			
La Prévoterie		X				X			
Le Cluzeau		X				X			
PuyRobert		X				X			
Les Brebions		X					X		

5.7. PROPOSITIONS D'AMELIORATION, D'AMENAGEMENT OU DE RENOUVELLEMENT

5.7.1. Propositions d'amélioration, d'aménagement ou de renouvellement sur réseau de distribution

Synthèse :
Des opérations importantes sont en cours de négociation avec les collectivités ou administrations concernées, ou en cours d'études par SEMEA (avenue de la République à Saint Michel, rue de Saintes à Angoulême, route de Saint Jean d'Angély et rue La Fontaine à Saint Yrieix, rue de Paris au Gond Pontouvre).
Effort de renouvellement à mener sur les nouvelles communes gérées par la SPL SEMEA depuis 2025 (Balzac, Brie, Jauldes, Champniers et Vindelle).

désignation /localisation	carence, défaut ou point à améliorer	solution proposée	priori-sation (1)
Angoulême			
route de Saintes	Conduites principale surdimensionnée, réseaux en doublon	Pose d'une seule conduite de diamètre 250 mm	2
		Reprise des canalisations dans le carrefour "Barrouillet"	2
chemin des Pierrières, rues Grimard, Abbé Rousselot, des Blanchettes, cité Dumas, …	Détachements importants du revêtement intérieur brai de la conduite de refoulement du réseau moyen (DN400 mm)	Renouvellement ou réhabilitation de cette conduite **Etude hydraulique réalisée - à intégrer au schéma directeur**	2
Asnières sur Nouère et Marsac	Canalisation en amiante ciment	Pose de vannes de sectionnement pour isoler les tronçons en cas de grosse fuite (délai d'intervention)	2
Brie, Champniers, Jauldes, Vindelle, Balzac	Nombreuses fuites	renouvellement ciblé des canalisations prioritaires	1
Gond Pontouvre route de Paris	Restructuration du réseau d'alimentation en eau potable et remplacement des branchements plomb	Renouvellement de la canalisation	2
La Couronne - Hameau de Mougnac	Faible pression dans le hameau	Mise en place d'une surpression - **à étudier dans le schéma directeur**	3
Magnac-sur-Touvre - rue Jean Jaurès, ...	'Détachements importants du revêtement intérieur brai de la conduite de refoulement du réseau moyen (DN400 mm)	'Renouvellement de la conduite **Etude hydraulique réalisée - à intégrer au schéma directeur**	2
'Mornac Route des Gentils	Faible pression dans le secteur des Gentils	Mise en place d'une surpression - **à intégrer au schéma directeur**	3
Saint Michel avenue de la République	Restructuration du réseau d'alimentation en eau potable et remplacement des branchements plomb	Renouvellement de la canalisation (accord pour un projet à partir de novembre 2026)	1
route de Nersac	Sécurisation de l'alimentation de la commune de Saint Michel par Nersac - secours du centre hospitalier	Extension de réseau et ajout d'un accélérateur - **à étudier dans le schéma directeur**	3
Saint Yrieix route de Saint Jean d'Angély	Renouvellement des canalisations	Renouvellement des canalisations réalisé en 2023 A poursuivre	1

Soyaux Chemin d'Entreroches, rues de la Dynamite, de Montbron, …	Détachements importants du revêtement intérieur brai de la conduite de refoulement du réseau moyen (DN400 mm)	'Renouvellement de la conduite Etude hydraulique réalisée **- à intégrer au schéma directeur**	2
Sireuil service gravitaire	Obturation des canalisations de distribution par le calcaire	- renouvellement des canalisations au fur et à mesure des constats **'- étudier le raccordement au réseau Grand Angoulême dans le schéma directeur**	1
Torsac Extrémité du bourg	Teneur en chlore faible	Renouvellement de réseau pour réduire les temps de séjour	3
Vouzan Alimentation du bourg	Conduite en doublon sur 2 km	Abandon de la canalisation dans les champs Basculement des branchements sur la conduite sous voirie (en partie sur 2022 et 2023)	1
Toutes communes	Nombreuses conduites en doublon dans une même rue	Suppression d'une ou des deux conduites	2
	Présence de branchements en plomb pouvant conduire au non respect de la directive européenne 98/83 et de la loi française (décret du 03.01.1989) sur la valeur limite de concentration admissible pour le plomb dans l'eau destinée à la consommation humaine	Renouvellement de ces branchements selon opportunités (environ 200 branchements à remplacer)	1

(1) priorisation

1. amélioration ou aménagement à réaliser impérativement
2. amélioration ou aménagement fortement recommandé
3. amélioration ou aménagement à envisager

5.7.2. Propositions d'amélioration, d'aménagement ou de renouvellement sur ouvrages

Synthèse :
Les opérations structurantes sur lesquelles une réflexion urgente doit être menée sont les réservoirs de tête de Grapillet, Peudenelle et Mougnac (dans le cadre d'un secours réciproque avec le SIAEP Sud Charente).
La réflexion menée lors du schéma directeur de l'eau potable de l'agglomération pourrait conduire à la création de réservoirs supplémentaires au niveau de la cheminée d'équilibre et en complément de Peudenelle.

Propositions de travaux 2026/2028 :
L'ouvrage de stockage à réhabiliter en priorité est celui de "Chez Mérinaud" à Sireuil. Il faudra veiller à résoudre le problème d'oxygénation de l'eau dans la cuve (dépôt trop important de calcaire).

désignation	carence, défaut ou point à améliorer	solution proposée	priori-sation (1)
Chez Mérinaud (réservoir)	Dépôt calcaire important sur le GC (radier et voiles)	Reprise complète de l'étanchéité intérieure et réflexion sur un traitement du calcaire	1
	Présence de dégradations importantes du GC (Extrados et pilier).	Reprise des bétons	1
	Dépôt très important de calcaire sur les canalisations de la commune	Aménager la chute d'eau dans la cuve pour éviter le dépôt des calcaire	1
	Canalisations dans la cuve fortement entartrées	Renouvellement des canalisations dans la cuve plus traversée de parois	1
Mougnac (réservoir)	Cuve unique de faible capacité en cas de secours vers le secteur "La Boeme"	Réflexion à mener dans le cadre du schéma directeur (création d'une deuxième cuve de 1000 à 1500 m3)	2
Grapillet (réservoirs)	Voir le diagnostic GrandAngoulême	Réflexion à mener dans le cadre du schéma directeur (opportunité de conserver tout ou partie des réservoirs ou déplacement du stockage vers la cheminée d'équilibre)	2
Peudenelle (réservoir)	Cuve unique rendant difficile le nettoyage de l'ouvrage de tête du service Bas	Création d'une deuxième cuve d'un volume à définir (1000 à 2000 m3)	2
	Fissures verticales sur les parois de l'ouvrage	Diagnostic des voiles du réservoir fait en 2018	2
Cheminée d'équilibre	Vulnérabilité de l'installation	Réaliser des aménagements permettant de supprimer la cheminée d'équilibre	2
Jauvigère	Equipements de sécurité non conformes	Reprise garde-corps + échelles accès cuve	1
Ferrière	Problème d'humidité + altération béton dans la cuve	Réhabilitation du réservoir	2
Brebions	Station HS depuis fuite intérieure	Equipements à renouveller	1
Puyrobert	RAS		
La Prevoterie	RAS		
Le Cluzeau	RAS		
Vanne de Villeneuve	RAS		
Accélérateur de Brie	RAS		
Chez Baudaud	Absence d'évacuation de la vidange	Reprise de la vidange de la bâche	2

Touvre Sources (surpression)	Installation vétuste	Redimensionner les groupes de pompages et les ballons antibéliers	2
	Réadaptation de l'installation aux usages	Renouveler les conduites	2
	Fuites en toiture (verrière)	**Reprise de l'étanchéité de la toiture - travaux terminés en mars 2026**	**1**
Chez Matignon	Absence d'évacuation de la vidange	Reprise de la vidange de la bâche	2
Coq Gaulois (reprise)	Exposition de l'armoire électrique aux pluies	Pose d'une protection	2
Le Forestier	Absence d'évacuation de la vidange	Reprise de la vidange de la bâche	2
Le Peux (surpression)	Exposition de l'armoire électrique aux pluies	Pose d'une protection	2
	Réduction des consommations électriques du site	Mise en place de panneaux photovoltaïques	2
	Vétusté de l'installation de surpression	Renouvellement de la surpression	1
Grange à l'Abbé (station de pompage)	Défaut d'étanchéïté du puits de pompage	Reprise total de l'étanchéïté du puits	2
Ma Campagne (réservoir)	Contre-pente du fond de cuve pour l'évacuation des eaux de lavage	Compensation de cette contre-pente	2
	Détérioration de la structure béton de l'édifice (éclats de béton, aciers apparents …)	Remise en état (ragréage, peinture…) des parois extérieures de l'édifice **Travaux en cours 2026**	2
Ma Campagne (reprise)	Altération des canalisations de refoulement dans la salle des pompes	Renouvellement de ces canalisations Renouvellement des systèmes de remplissage (robinets à flotteur)	1
Moulin de Baillarge (réservoir)	Désaffectation du réservoir	Réflexion à mener dans le cadre du schéma directeur	3
Bois blanc (réservoir)	Présence de cloques en fond de cuve	A étudier	2
Pont Valteau (surpression)	Peinture extérieure dégradée	Reprise des peintures	2
Les Plantes (réservoir)	Détérioration de la structure béton de l'édifice (éclats de béton, aciers apparents …)	'Remise en état (ragréage, peinture…) des parois extérieures de l'édifice	1
	Entrées d'eau dans l'édifice par temps de pluie	Révision étanchéité des châssis	1
Généralités	Absence d'inventaire des produits amiantés dans les ouvrages du service	**La présence d'amiante a été constatée sur certains ouvrages. Demande de réalisation d'un inventaire "amiante" sur les sites du service qui n'en n'ont pas encore fait l'objet (ex Vallée de l'Echelle, Sireuil)**	**1**

5.8. OUVRAGES, EQUIPEMENTS OU INSTALLATIONS MIS HORS SERVICE

5.8.1 Travaux de suppression sur réseau et branchements

Information au chapitre 5.2.6

5.8.2 Travaux de suppression sur stockages et surpressions

La station de reprise du Pontil a été démolie en même temps que la file 1500 m3/h de l'usine et la station de reprise du Pontil pour l'ex CdC Vallée de l'Echelle .

6. LES VOLUMES D'EAU

6.1. VOLUMES D'EAU PRELEVES DANS LE MILIEU NATUREL

mois	Source du Ponty	Nappe Alluviale de la Charente	Moulin de Baillarge	Résurgence de la Touvre 1	Résurgence de la Touvre 2	Chamarande	Maine Joizeau	TOTAL
janvier	11 018 m3	9 910 m3	22 569 m3	257 562 m3	280 715 m3	84 289 m3		666 063 m3
février	12 792 m3	6 564 m3	19 975 m3	237 954 m3	258 803 m3	65 733 m3		601 821 m3
mars	20 178 m3	8 662 m3	22 832 m3	245 036 m3	316 501 m3	69 809 m3		683 018 m3
avril	16 265 m3	5 619 m3	38 314 m3	289 793 m3	217 136 m3	65 699 m3		632 826 m3
mai	21 615 m3	7 201 m3	39 585 m3	282 040 m3	315 084 m3	70 125 m3		735 650 m3
juin	23 673 m3	9 644 m3	46 730 m3	252 095 m3	330 602 m3	66 881 m3		729 625 m3
juillet	26 055 m3	8 876 m3	20 611 m3	311 394 m3	329 087 m3	70 440 m3		766 463 m3
août	21 984 m3	6 012 m3	17 819 m3	309 279 m3	329 157 m3	69 204 m3		753 455 m3
septembre	24 091 m3	7 304 m3	21 362 m3	262 728 m3	281 949 m3	56 636 m3		654 070 m3
octobre	16 993 m3	4 035 m3	28 146 m3	262 676 m3	283 736 m3	59 824 m3		655 410 m3
novembre	3 229 m3	7 566 m3	33 782 m3	258 979 m3	295 413 m3	58 283 m3		657 252 m3
décembre	329 m3		38 933 m3	249 992 m3	284 194 m3	53 807 m3		627 255 m3
TOTAL	198 222 m3	81 393 m3	350 658 m3	3 219 528 m3	3 522 377 m3	790 730 m3		8 162 908 m3

NB :
Les volumes prélevés pour la source du Ponty correspondent aux volumes enregistrés à la station de La Courade.

6.2. VOLUMES D'EAU PRODUITS

mois	La Courade	La Grange à l'Abbé	Touvre Le Pontil - Bas	Touvre Le Pontil - Haut	Touvre Le Pontil - très Haut	Chamarande	Maine Joizeau	TOTAL
janvier	11 018 m3	10 072 m3	352 363 m3	157 113 m3	33 333 m3	84 289 m3		648 188 m3
février	12 792 m3	6 623 m3	315 625 m3	152 739 m3	31 405 m3	65 733 m3		584 917 m3
mars	20 178 m3	8 693 m3	359 849 m3	170 680 m3	35 583 m3	69 809 m3		664 792 m3
avril	16 265 m3	5 661 m3	337 437 m3	153 168 m3	33 329 m3	65 699 m3		611 559 m3
mai	21 615 m3	7 346 m3	394 294 m3	181 598 m3	41 163 m3	70 125 m3		716 141 m3
juin	23 673 m3	10 384 m3	385 254 m3	181 690 m3	45 828 m3	66 881 m3		713 710 m3
juillet	26 055 m3	9 122 m3	401 429 m3	193 397 m3	47 092 m3	70 440 m3		747 535 m3
août	21 984 m3	5 881 m3	397 989 m3	195 577 m3	48 450 m3	69 204 m3		739 085 m3
septembre	24 091 m3	7 204 m3	353 568 m3	163 504 m3	33 945 m3	56 636 m3		638 948 m3
octobre	16 993 m3	3 977 m3	362 475 m3	158 458 m3	34 104 m3	59 824 m3		635 831 m3
novembre	3 229 m3	7 375 m3	374 019 m3	162 869 m3	35 457 m3	58 283 m3		641 232 m3
décembre	329 m3	109 m3	364 485 m3	157 369 m3	33 976 m3	53 807 m3		610 075 m3
TOTAL	198 222 m3	82 447 m3	4 398 787 m3	2 028 162 m3	453 665 m3	790 730 m3		7 952 013 m3

6.3. VOLUMES D'EAU MIS EN DISTRIBUTION

Volumes mis en distribution	2023	2024	2025	
La Courade	112 827 m3	159 515 m3	198 222 m3	2,5%
La Grange à l'Abbé	62 428 m3	81 911 m3	82 447 m3	1,0%
Touvre Le Pontil	7 312 511 m3	6 887 195 m3	6 880 614 m3	86,5%
Chamarande			790 730 m3	9,9%
Maine Joizeau				
Total volumes produits	7 487 766 m3	7 128 621 m3	7 952 013 m3	
Grand Angoulême - ex Boëme	34 971 m3	21 992 m3	11 025 m3	
Grand Angoulême - ex Champniers	954 m3	28 710 m3		
SIAEP Karst de la Charente	203 735 m3	180 393 m3	189 321 m3	
SIAEP Nord Ouest Charente			2 742 m3	
Total volumes exportés	239 660 m3	231 095 m3	203 088 m3	
Grand Angoulême - ex Boëme	4 665 m3	5 655 m3	21 271 m3	
Grand Angoulême - ex Champniers				
SIAEP Nord Ouest Charente			**120 741 m3**	
CDC du Rouillacais	94 952 m3	89 816 m3	101 857 m3	
Grand Cognac	63 981 m3	57 629 m3	66 558 m3	
SIAEP Karst de la Charente	3 488 m3	2 837 m3	3 240 m3	
SIAEP Sud Charente	1 089 m3	1 136 m3	1 321 m3	
Total volumes importés	168 175 m3	157 073 m3	314 988 m3	
Volumes mis en distribution	7 416 281 m3	7 054 599 m3	8 063 913 m3	

6.4. VOLUMES D'EAU FACTURES

6.4.1. Volumes d'eau facturés au cours des trois dernières années

Les volumes facturés sont les volumes comptabilisés aux compteurs abonnés, déduction faite des dégrèvements

	2023	2024	2025
total	6 074 906 m3	6 018 977 m3	6 730 043 m3
variation	-2,5%	-0,4%	11,8%

6.4.2. Répartition du volume d'eau facturé par tranche ou nature de consommation

tranche de consommation	volume	abonnés	
	en m3	nombre	en %
0 à 250 m^3	4 177 683	64 886	96,8%
250 à 1000 m^3	686 196	1 563	2,3%
1000 à 6000 m^3	1 081 473	500	0,7%
> 6000 m^3	784 691	60	0,1%
Total	6 730 043	67 009	100,0%

nature de la consommation	volume	en %
consommation domestique (assujettie à la redevance pollution de l'Agence de l'eau)	6 427 002 m3	95,5%
consommation non domestique	303 041 m3	4,5%
Total	6 730 043 m3	100%

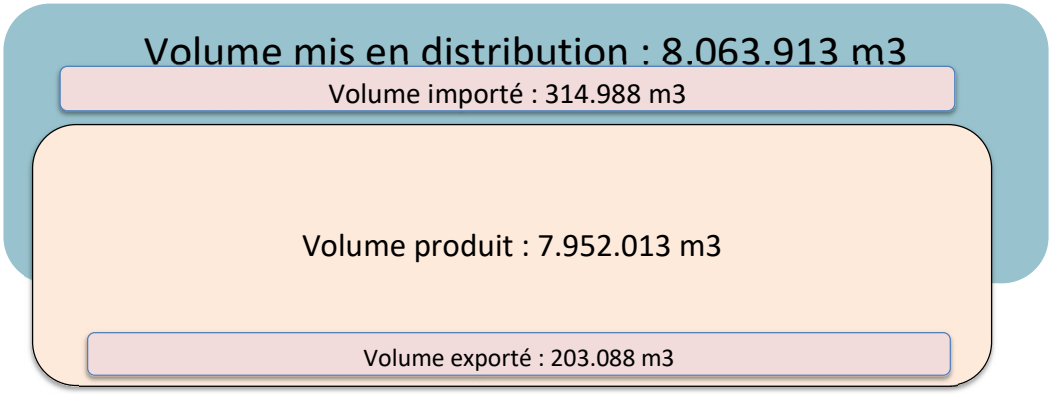
6.4.3. Date de relève des compteurs (jour médian)

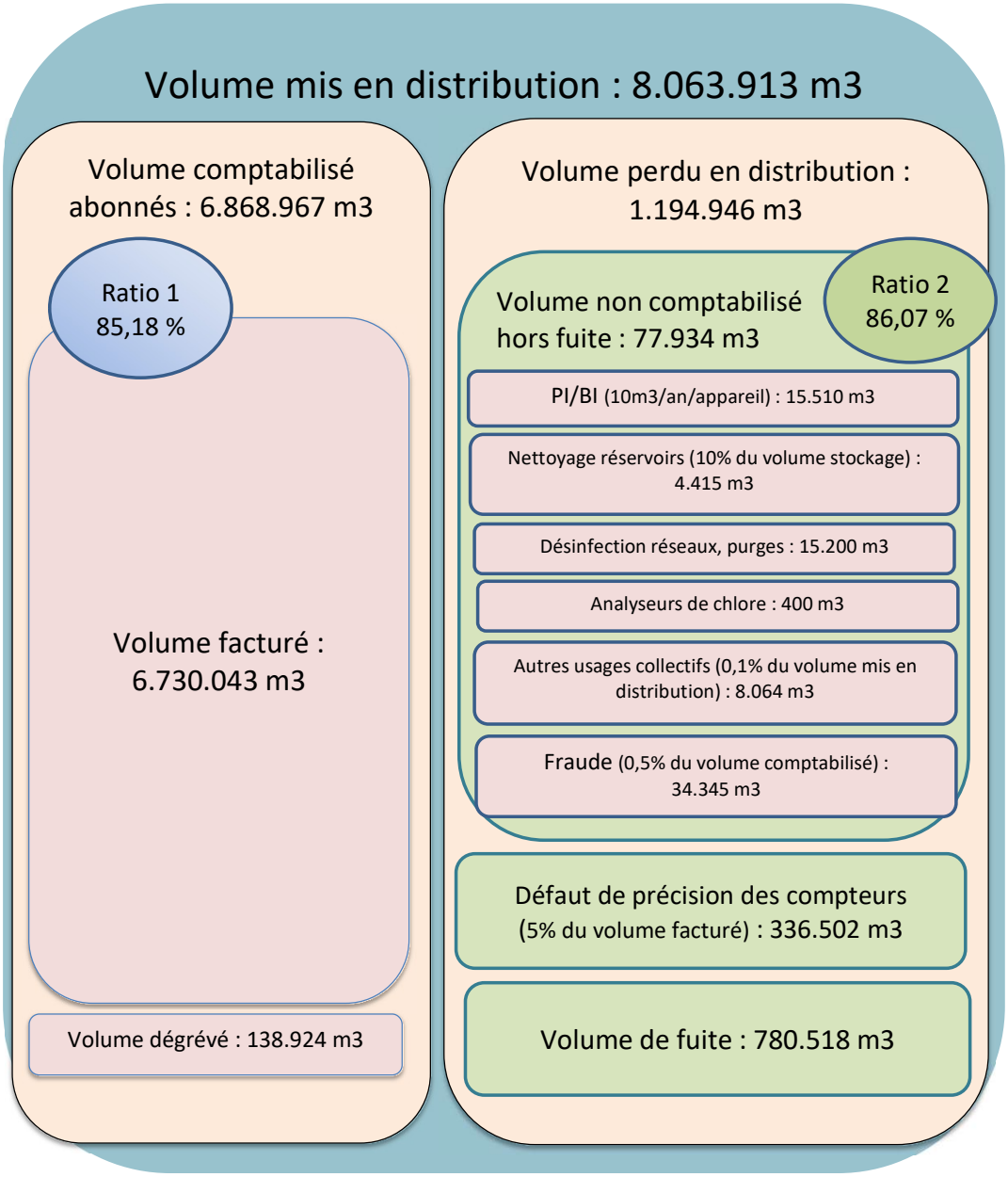
Secteur	2023	2024	2025	Observations
La Couronne 1	5 janvier	10 janvier	9 janvier	
La Couronne 2	18 janvier	19 janvier	22 janvier	
Trois Palis	8 février	2 février	6 février	
Nersac	1 février	30 janvier	29 janvier	
Sireuil	10 février	2 février	10 février	
Saint-Saturnin	20 février	9 février	17 février	
Linars	17 février	15 février	13 février	
ZI L'Isle d'Espagnac	7 avril	9 avril	18 avril	
L'Isle d'Espagnac	6 avril	11 avril	14 avril	
Touvre	3 mai	16 mai	18 avril	
Magnac-sur-Touvre	11 mai	16 mai	16 mai	
Ruelle-sur-Touvre 1	19 avril	30 mai	25 avril	
Ruelle-sur-Touvre 2	26 avril	21 juin	6 mai	
Saint-Yrieix sur Charente 1	14 mars	13 mars	17 mars	
Saint-Yrieix sur Charente 2	22 mars	18 mars	25 mars	
Soyaux 1	12 juillet	5 août	4 août	
Soyaux 2	7 août	13 août	11 août	
Saint-Michel	26 janvier	30 janvier	29 janvier	
Angoulême Divisionnaire	15 décembre	10 décembre	15 décembre	
Puymoyen	19 septembre	31 mai	15 septembre	
Gond-Pontouvre 1	23 mars	22 mars	27 mars	
Gond-Pontouvre 2	30 mars	3 avril	4 avril	
Mornac	3 mai	18 juin	9 mai	
Angoulême 303	22 septembre	20 septembre	22 septembre	
Angoulême 407	27 septembre	25 septembre	22 septembre	Ajout des communes Balzac, Brie, Champniers, Jauldes et Vindelle. A partir de 2024, deux relèves réelles par an pour les compteurs équipés d'un module radio.
Angoulême 112	28 septembre	27 septembre	26 septembre	
Angoulême 113	4 octobre	2 octobre	1 octobre	
Angoulême 115	9 octobre	9 octobre	2 octobre	
Angoulême 302	11 octobre	15 octobre	14 octobre	
Angoulême 111	12 octobre	7 octobre	9 octobre	
Dirac	30 août	27 août	19 août	
Garat	30 août	21 août	22 août	
Sers	7 septembre	29 août	4 septembre	
Vouzan	11 septembre	29 août	1 septembre	
Bouex	6 septembre	3 septembre	29 août	
Dignac	14 septembre	5 septembre	27 août	
Torsac	14 septembre	9 septembre	5 septembre	
Angoulême 304	17 octobre	16 octobre	17 octobre	
Angoulême 300	24 octobre	22 octobre	28 octobre	
Angoulême 301	3 novembre	29 octobre	28 octobre	
Angoulême 405	9 novembre	4 novembre	4 novembre	
Angoulême 110	15 novembre	14 novembre	12 novembre	
Angoulême 308	22 novembre	18 novembre	14 novembre	
Angoulême 119	29 novembre	21 novembre	24 novembre	
Fléac	3 mars	5 avril	7 mars	
Marsac	24 février	22 février	24 février	
Asnières sur Nouère	22 février	19 février	26 février	
Balzac	11 septembre	29 août	21 mai	
Brie	6 septembre	3 septembre	5 juin	
Champniers	14 septembre	5 septembre	23 mai	
Jauldes	14 septembre	9 septembre	2 juin	
Vindelle	22 février	19 février	20 mai	

6.5. BILAN D'EAU

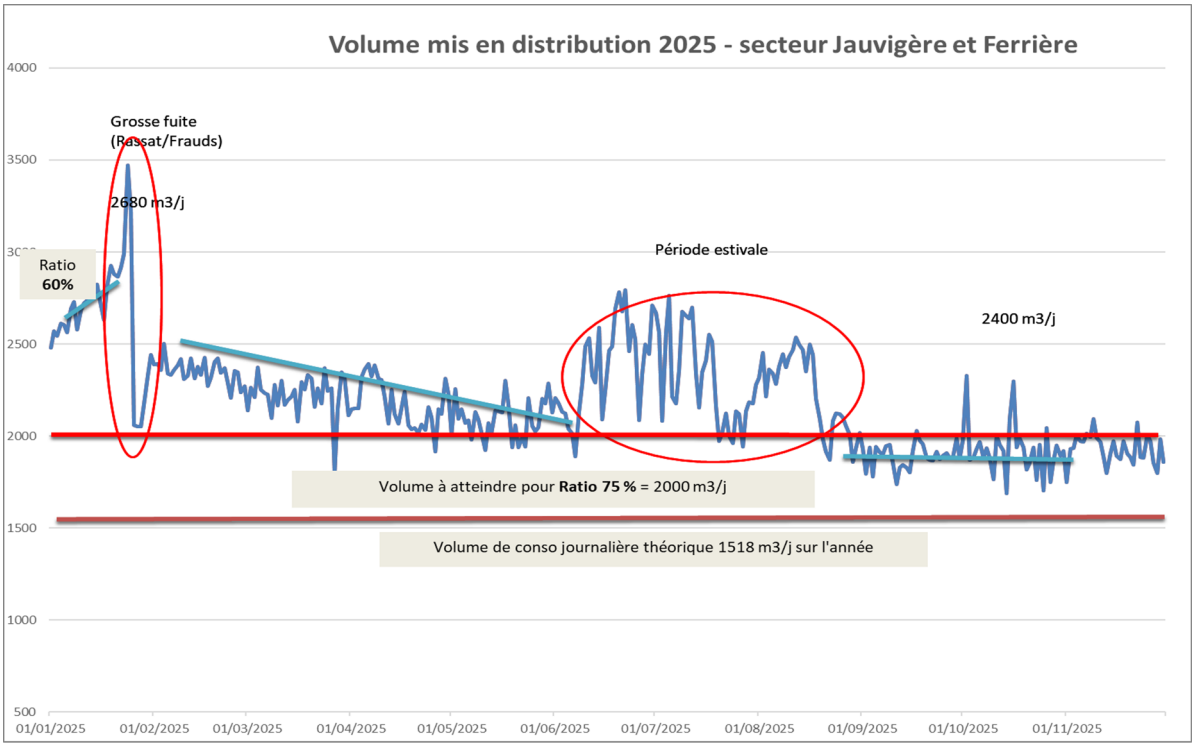
	2023	2024	2025
1. volume produit	7 487 766 m3	7 128 621 m3	7 952 013 m3
2. volume importé	168 175 m3	157 073 m3	314 988 m3
3. volume exporté	239 660 m3	231 095 m3	203 088 m3
4. volume mis en distribution (1+2-3	7 416 281 m3	7 054 599 m3	8 063 913 m3
Rappel volume facturé	6 074 906 m3	6 018 977 m3	6 730 043 m3
Volumes dégrevés	266 624 m3	219 324 m3	138 924 m3
5. volume comptabilisé (abonnés) (*	6 341 530 m3	6 238 301 m3	6 868 967 m3
6. pertes en distribution (4-5)	1 074 751 m3	816 298 m3	1 194 946 m3
7 .ratio de rendement du réseau (5/4	85,51%	88,43%	85,18%
8. ratio de pertes en distribution (6/4	14,49%	11,57%	14,82%
9. longueur du réseau (en km)	1264	1264	1483
10. indice linéaire de consommation (5/9/365 jours) en m3/km/jour	13,75	13,52	12,69
P105.3. indice linéaire des volumes non comptés (6/9/365 jours) en m3/km/jour	2,33	1,77	2,21
Volumes non comptabilisés hors fuites			
. volumes PI/BI (**)	13 650 m3	13 650 m3	15 510 m3
. nettoyage des réservoirs (***)	4 305 m3	4 305 m3	4 415 m3
. désinfection après travaux, purges	15 200 m3	15 200 m3	15 200 m3
. Analyseurs de chlore et autres		400 m3	400 m3
. volume autres usages collectifs (0,1% des volumes mis en distribution)	7 416 m3	7 055 m3	8 064 m3
. volume fraude (0,5 % des volumes comptabilisés)	31 708 m3	31 192 m3	34 345 m3
12. Total volumes non comptabilisé	58 629 m3	71 801 m3	77 934 m3
11. P 106.3. indice linéaire de pertes sur réseau (6-12/9/365 jours) en m3/km/jour	2,20	1,61	2,06
13. P104.3. Rendement hydraulique du réseau (5 + 12 - volume fraude + 3) / 1 + 2	86,31%	89,35%	86,07%

* A partir de 2016 les volumes dégrevés sont rajoutés aux volumes facturés pour obtenir le volume comptabilisé
* * Les volumes PI/BI ont été alignés sur les recommandation FNCCR (10m3/an)
* * * Les volumes perdus pour le nettoyage des réservoirs sont estimés à 10% du volume de stockage
* * * * Le volume perdu pour les analyseurs de chlore est estimé à 400 m3 par an et par appareil (non pris en compte jusqu'à 2021)


Volume mis en distribution : 8.063.913 m3
Volume importé : 314.988 m3
Volume produit : 7.952.013 m3
Volume exporté : 203.088 m3


Volume mis en distribution : 8.063.913 m3
Volume comptabilisé abonnés : 6.868.967 m3
Ratio 1 85,18 %
Volume facturé : 6.730.043 m3
Volume dégrévé : 138.924 m3
Volume perdu en distribution : 1.194.946 m3
Volume non comptabilisé hors fuite : 77.934 m3
Ratio 2 86,07 %
PI/BI (10m3/an/appareil) : 15.510 m3
Nettoyage réservoirs (10% du volume stockage) : 4.415 m3
Désinfection réseaux, purges : 15.200 m3
Analyseurs de chlore : 400 m3
Autres usages collectifs (0,1% du volume mis en distribution) : 8.064 m3
Fraude (0,5% du volume comptabilisé) : 34.345 m3
Défaut de précision des compteurs (5% du volume facturé) : 336.502 m3
Volume de fuite : 780.518 m3

6.5. FOCUS SUR LES VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION - Station de Chamarande



La prise en gestion du secteur Nord a eu lieu le 1er janvier 2025. Un constat immédiat a pu être réalisé : les pertes d'eau étaient très importante.
Une fuite qui devait couler sur la rue de la Pierre Levée à Brie (RD388) depuis plusieurs semaines, voire mois, s'est aggravé le week edn du XX février 2025.
Sur le graphique, on retouve bien ce pic de consommation.
Depuis lors, les volumes journaliers mis en distribution n'ont cessé de baisser, hormis pendant la période estivale.

Cette tendance se retrouve sur le calcul spécifique du rendement de réseau des 5 communes prise en gestion au 01/01/2025 :

Commune	Volume annuel consommé (retraité)
BALZAC	67593,8
BRIE	210984
CHAMPNIERS	326879,6
JAULDES	39980,7
VINDELLE	45693,8
Volume total consommé	691132
ndement théorique	75,60%

Le volume annuel est calculé comme suit :

Relevé annuel fait le 31/12/2024
relevé annuel fait le 30 novembre 2025
Application d'un prorata de 12/11

Le volume retraité prend en compte les secteurs alimentés par la ressource de la Touvre depuis le 20/08/2025.
Route d'Agris, rue de Paris, rue de Ruelle… (Montagne Sud), rue des Léchères

Volume mis en distribution sur les 5 communes	913746
Mise en distribution à CHAMARANDE	795405
Achats depuis SIAEP NOC	120741
Vente vers SIAEP NOC	2400

7. QUALITE DE L'EAU ET INCIDENTS D'EXPLOITATION

7.1. CADRE REGLEMENTAIRE DE LA QUALITE DE L'EAU

Le cadre réglementaire de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine est défini par les articles R.1321-1 à R.1321-66 du Code de la santé publique, ainsi que par les arrêtés d'application associés.
Il a été significativement renforcé à la suite de la transposition de la directive (UE) 2020/2184 du 16 décembre 2020, introduisant une approche globale fondée sur la gestion des risques sanitaires tout au long de la chaîne d'alimentation en eau, depuis la ressource jusqu'au robinet du consommateur.

Organisation du contrôle sanitaire :
Le contrôle sanitaire de l'eau est assuré sous l'autorité de l'Agence régionale de santé (ARS).
À ce titre, l'ARS :
- définit les programmes de contrôle,
- fait réaliser les prélèvements et analyses par des laboratoires agréés par le ministère chargé de la santé,
- interprète les résultats et s'assure du respect des exigences de qualité.

Ce contrôle porte sur l'ensemble des installations de production et de distribution, ainsi que sur la qualité de l'eau distribuée.

Responsabilités de la PRPDE
Conformément à l'article R.1321-23 du Code de la santé publique, la personne responsable de la production ou de la distribution de l'eau (PRPDE) est tenue de « surveiller en permanence la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. »

Cette obligation s'inscrit désormais dans une logique de maîtrise globale des risques sanitaires.

Auto-surveillance et maîtrise des installations
L'auto-surveillance mise en œuvre par la PRPDE comprend notamment :
- la vérification régulière des mesures de protection des ressources,
- du bon fonctionnement des installations de production et de distribution,
- la mise en œuvre d'un programme d'analyses adapté, fondé sur les risques identifiés,
- la tenue d'un fichier sanitaire regroupant l'ensemble des données de suivi,
- l'identification et la maîtrise des points critiques susceptibles d'affecter la qualité de l'eau.

Approche par les risques et PGSSE
En application des évolutions réglementaires récentes, et notamment de la directive (UE) 2020/2184, la gestion de la qualité de l'eau repose désormais sur une approche préventive fondée sur les risques.
À ce titre, la PRPDE doit mettre en place progressivement un :
Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE)
Ce plan couvre l'ensemble de la chaîne d'alimentation, de la ressource au robinet, et comprend :

l'identification des dangers et événements redoutés (microbiologiques, chimiques, physiques),
l'analyse et la hiérarchisation des risques,
la définition des mesures de maîtrise et de surveillance adaptées,
la mise en œuvre d'un plan d'actions correctives,
une révision périodique du dispositif.

Cette démarche permet d'anticiper les dégradations de la qualité de l'eau et de renforcer la sécurité sanitaire globale.

Évolution des exigences de qualité
Le cadre réglementaire intègre progressivement de nouveaux paramètres et exigences, notamment :
- les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS),
- certains sous-produits de désinfection (chlorates, chlorites),

des évolutions concernant :
- les pesticides,
- le plomb,
- les paramètres émergents liés aux micropolluants.

Les programmes d'analyses sont désormais adaptés aux enjeux locaux et aux risques identifiés, dans une logique moins systématique et plus ciblée.

Information et transparence
Les obligations en matière d'information du public sont renforcées. Elles portent notamment sur :

la qualité de l'eau distribuée,
son origine et les traitements appliqués,
les éventuels risques sanitaires.

Le cadre réglementaire de la qualité de l'eau repose désormais sur une double approche :

- un contrôle sanitaire réglementaire piloté par l'ARS,
- une démarche de gestion des risques portée par la PRPDE, structurée notamment autour des PGSSE.

Cette évolution marque le passage d'une logique de conformité analytique à une logique de prévention et de maîtrise globale des risques sanitaires, visant à garantir durablement la sécurité de l'alimentation en eau potable.

7.2. COMMENTAIRE SYNTHETIQUE SUR LA QUALITE DE L'EAU

7.2.1. Qualité d'eau de la ressource

Plus de 86 % de la production du service est assurée par la ressource de la Touvre.
L'eau prélevée au niveau du Moulin de Baillarge est dorénavant traitée sur l'usine de Touvre (UTEP Pontil).
Le secteur Nord est alimenté par la ressource de Chamarande.
Les autres ressources restant marginales, et par ailleurs vulnérable à des variations de qualité (Ponty).

nom ressource	lieu	type ressource	prélevement milieu naturel eau brute 2025
La Grange à l'Abbé	Saint-Yrieix sur Charente	nappe alluviale	81 393 m3
Moulin de Baillarge	Bouëx	source	350 658 m3
Touvre - Le Bouillant	Touvre	source	6 741 905 m3
Chamarande	Champniers	source	790 730 m3
Maine Joizeau	Brie	source	
Le Ponty	Mouthiers-sur-Boëme	source	198 222 m3

. Evolution du paramètre nitrates

Les mesures de nitrates sur la ressource principale de La Touvre montrent des valeurs moyennes et maximales qui restent dans tous les cas en deçà de la limite de 50 mg/l.
Il faut noter que les valeurs relevées sur la ressource de Moulin de Baillarge sont bien inférieures à celles de la Touvre.
La ressource de Chamarande ne contient pas de nitrate.

nom ressource	Valeur minimum	Valeur moyenne	Valeur maximum	Nombre de mesures
La Grange à l'Abbé	2,5	2,5	2,5	1
Moulin de Baillarge	9,1	9,45	9,8	2
Touvre - Le Bouillant	15,6	18,125	21,6	4
Chamarande	<0,2	<0,2	<0,2	1
Maine Joizeau	/	/	/	/
Le Ponty	9,1	10,7	13,4	5

. Evolution du paramètre pesticides

En matière de pesticides (total pesticides), les valeurs maximales relevées sont de :

- 0,08 µg/l sur la Touvre (sur 4 analyses) pour une valeur moyenne de 0,035 µg/l,
- 0,04 µg/l sur Grange à l'Abbé (1 analyse),
- 0,03 µg/l sur le Ponty (sur 4 analyses),
- 0,06 µg/l sur le Moulin de Baillarge (sur 2 analyses),
- moins de 0,01 µg/l sur la Chamarande (1 analyse).

Ces valeurs restent en deçà de la norme de 0,5 microgramme par litre.

. Dureté (titre hydrotimétrique)

L'eau des sources de La Touvre est considérée comme **moyennement dures**, avec des teneurs en calcium qui ne dépassent pas 92 mg/l et une dureté moyenne de 22,2°F.
L'eau de la Grange à l'Abbé est considérée comme **moyennement dures**, avec des teneurs en calcium qui dépassent 95 mg/l et une dureté moyenne de 27°F.
L'eau du forage de Chamarande est considérée comme **dure**, avec des teneurs en calcium de 70 mg/l et une dureté moyenne de 26,8°F.
L'eau du forage de Moulin Baillarge est considérée comme **dure,** avec une teneur en calcium de 105 mg/l et une dureté de 27 °F.

7.2.2. Qualité d'eau produite

. Conformité bactériologique

Le risque sanitaire le plus immédiat concerne la possibilité d'une contamination bactériologique.
Les résultats des **contrôles sanitaires** effectués en 2025 sur chaque site de production montrent que les limites de qualité bactériologiques définies dans le Code de la santé publique (entérocoques et E. coli) ont été respectées pour 100 % des analyses (aucune analyse non conforme).

. Conformité physico-chimique

Concernant les paramètres physico-chimiques, il n'y a pas eu de dépassement ponctuel des limites de qualité dans le cadre du contrôle règlementaire.

Concernant la ressource du Ponty, la maitrise de la qualité est assurée par la mise à l'arrêt de la station de pompage de La Courade en cas de variation de la turbidité.
La station de la Grange à L'Abbé a fait l'objet d'une procédure de remise en service en 2022. Les analyses réalisées ne montrent pas de dépassement ponctuel des limites de qualité. Le traitement du manganèse en place est bien efficace pour l'abattement de ce paramètre.
Le forage de Chamarande ne présente pas de problème particulier.
La station de Maine Joizeau est à l'arrêt depuis 2024.

7.2.3. Qualité d'eau distribuée au robinet du consommateur

Le territoire de l'agglomération de Grand Angoulême a été découpé en unités de distribution (UDI) qui correspondent à des zones où la qualité de l'eau est homogène.
Chaque unité de production est alimentée par un ou plusieurs sites de production ou d'importation d'eau.
Le taux de conformité du **contrôle sanitaire** par rapport aux limites de **qualité bactériologique** a été de 100% en 2025 (aucune analyse non conforme sur 219 analyses réalisées).

Les consignes de chloration ont été portées à un minimum de 0,1 mg/l de chlore total en tout point du réseau de distribution.
Cette consigne permet le maintien d'un résiduel de chlore dans le réseau pour répondre aux consignes données par le plan Vigipirate.
Les **analyses d'auto surveillance** de la teneur en chlore libre sont effectuées en continu sur les réservoirs de tête en entrée de réseau et en manuel sur un certain nombre de points témoins du réseau.

Le taux de conformité du **contrôle sanitaire** par rapport aux limites de **qualité physico-chimiques** (essentiellement les paramètres turbidité et nitrates) est de 100% (pas d'analyse non-conforme).

La problématique CVM a été traitée en collaboration et selon les directives fixées par l'ARS.
Des analyses ont été effectuées sur les secteurs supposés sensibles du réseau, sur la base de critères d'âge (pose avant 1980) et de temps de séjour (supérieur à 2 jours).

7.3. ANALYSES DE CONTRÔLE SANITAIRE DE LA RESSOURCE

paramètres	unité de mesure	limite réglementaire	valeur moyenne					nombre d'analyses non conformes	taux de conformité
			Touvre	La Grange à l'Abbé	Le Ponty	Chamarande	Moulin de Baillarge		
pH	unité pH	/	7,3	7,5	/	7,3	7,25	néant	100%
total pesticides	µg/l	/	0,08	0,04	0,03	<0,01	0,06	néant	100%
Conductivité	µS/cm	/	470	566	/	528	545	néant	100%
Chlorures	mg/l	200	11	15,3	/	20	12,6	néant	100%
Carbone Organique total	mg/l de C	10	1,2	1,7	/	0,3	0,7	néant	100%
calcium	mg/l	/	84	98,2	/	70,1	108	néant	100%
magnésium	mg/l	/	5,1	8,3	/	23,1	2,2	néant	100%
Cadmium	µg/l	/	traces	<0,025		<0,025	<0,025	néant	100%

Les ressources gérées par la SPL SEMEA ont fait l'objet de 16 analyses dans le cadre du contrôle sanitaire.
La ressource du Ponty a été suivi spécifiquement sur les pesticides.

7.4. ANALYSES DE CONTRÔLE SANITAIRE DE L'EAU PRODUITE

paramètres	limite réglementaire	nombre total d'analyses	nombre d'analyses non conformes	taux de conformité
bactériologie	oui/non	45		100%

L'eau produite a fait l'objet de 45 analyses dans le cadre du contrôle sanitraire.

7.5. ANALYSES DE CONTRÔLE SANITAIRE DE L'EAU DISTRIBUEE SUR RESEAU

7.5.1 UDI Touvre - 262

Cette UDI correspond à la totalité de l'agglomération, soustraction étant faite des autres petites UDI.
Elle utilise l'eau des sources de la Touvre uniquement.

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Nitrates	mg/l	50	17	23,2	
Trihalométhanes	µg/l	100	11,16	24,6	*8 mesures*
Conductivité	µS/cm	>200 ET <1100	471	557	
Turbidité	(NFU)	1	0,26	1,2	*5 mesures > à 0,6*
Fer total	µg/l	200	16,72	30,1	*8 mesures*
Aluminium	µg/l	200	5,45	6,8	*4 mesures*
pH		>6,5 ET <9	7,78	8,1	

Bactériologie : 152 analyses conformes sur 152 - 100 % d'analyses conformes

7.5.2 UDI La Couronne - 277

Cette UDI correspond à la totalité de la commune de Nersac et à la partie Ouest de La Couronne.
Elle utilise l'eau des sources de la Touvre en mélange avec l'eau de la source du Ponty (mélange au niveau du réservoir Les Galants).

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Nitrates	mg/l	50	13,95	16,7	
Trihalométhanes	µg/l	100	17,2	22,6	*2 mesures*
Conductivité	µS/cm	>200 ET <1100	568	623	
Turbidité	(NFU)	1	0,26	0,43	
Fer total	µg/l	200	14,2	15,2	*2 mesures*
Aluminium	µg/l	200	12,85	16,3	*2 mesures*
pH		>6,5 ET <9	7,53	7,8	

Bactériologie: 12 analyses conformes sur 12 - 100 % d'analyses conformes

7.5.3 UDI Saint-Yrieix sur Charente - 305

Cette UDI correspond à la quasi-totalité de Saint-Yrieix et à la partie Nord (surpressée) de Fléac.
Elle utilise l'eau des sources de la Touvre en mélange avec l'eau de la nappe alluviale de la Charente.

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Fluorures	mg/l	1,5	0,1	0,1	1 mesure
Nitrates	mg/l	50	14,8	21,4	
Trihalométhanes	µg/l	100	11,4	11,4	*1 mesure*
Conductivité	µS/cm	>200 ET <1100	495	540	
Turbidité	(NFU)	1	0,189	0,3	
Fer total	µg/l	200	9,5	9,5	*1 mesure*
Aluminium	µg/l	200	6,3	6,3	
pH		>6,5 ET <9	7,75	8	

Bactériologie: 10 analyses conformes sur 10 - 100 % d'analyses conformes

7.5.4 UDI Auguy - 631

Cette UDI correspond à quelques abonnés, en marge Ouest de La Couronne et au sud de Sireuil.
Elle utilise l'eau du SIAEP Sud Charente via les installations de l'ex SIAEP de la Boeme (forage profond des collines du Montmorélien).

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Nitrates	mg/l	50	1,375	1,4	
Conductivité	µS/cm	>200 ET <1100	599	613	
Trihalométhanes	µg/l	100	1,9	1,9	*1 mesure*
Fer total	µg/l	200	0	0	*1 mesure*
Turbidité	(NFU)	1	0,105	0,22	
pH		>6,5 ET <9	7,375	7,5	

Bactériologie: 4 analyses conformes sur 4 - 100 % d'analyses conformes

7.5.5 UDI Mirande - 343

Cette UDI correspond à quelques abonnés en marge de la commune de Vouzan (écarts Nord Est).
Elle utilisait l'eau du captage de Vouthon, exploité par le SIAEP du Karst de la Charente.
La station de Vouthon est arrêtée et remplacée depuis le printemps 2019 par le réservoir du Petit Breuil
Ces modifications ont amélioré la qualité de l'eau distribuée (et notamment les problèmes récurrents d'Aluminium). Le nombre d'analyses a été réduit.

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Nitrates	mg/l	50	22,925	25,1	
Trihalométhanes	µg/l	100	0,4	1,3	*3 mesures*
Aluminium	µg/l	200	2,1	2,1	*1 mesure*
Fer total	µg/l	200	0	0	
Conductivité	µS/cm	>200 ET <1100	569	577	
Turbidité	(NFU)	1	0,075	0,17	
pH		>6,5 ET <9	7,35	7,6	

Bactériologie: 4 analyses conformes sur 4 - 100 % d'analyses conformes

7.5.6 UDI Sireuil - 1283

Cette UDI correspond à l'ensemble de la commune de Sireuil.
Elle utilise l'eau du captage des puits de Domange sur le territoire de Grand Cognac.

La présence de pesticides à un taux supérieur à la limite de qualité a été détectée.
Cependant, le niveau atteint ne présente pas de danger pour la santé.

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Nitrates	mg/l	50	11	12,9	
Fer total	µg/l	200	0	0	*1 mesure*
Conductivité	µS/cm	>200 ET <1100	543	571	
Trihalométhanes	µg/l	100	20,5	20,5	*1 mesure*
Turbidité	(NFU)	1	0,14	0,27	
pH		>6,5 ET <9	7,82	7,9	

Bactériologie: 6 analyses conformes sur 6 - 100 % d'analyses conformes

7.5.7 UDI Marsac - 3487

Cette UDI correspond à l'ensemble des communes de Marsac et Asnières sur Nouère (sauf Brénat et Grand Veau).
Elle utilise l'eau du captage des puits de Bignac sur le territoire de la Communauté de Communes du Rouillacais.

La présence de pesticides à un taux supérieur à la limite de qualité a été détectée. Cependant, le niveau atteint ne présente pas de danger pour la santé. Valeur maximale relevée : 0,580 µg/l.
Non conformité en métolachlore ESA(0,58 µg/l)mais la teneur maximale observée est inférieure à la valeur sanitaire maximale fixée à 510 µg/l par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses).
Pas de risque sanitaire avéré suivant l'avis de l'Anses.
Eau de bonne qualité physico-chimique pour les autres paramètres.

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Nitrates	mg/l	50	16,9	42,8	
Conductivité	µS/cm	>200 ET <1100	615	711	
Fer total	µg/l	200	4,92	10,7	
Trihalométhanes	µg/l	100	32,5	49,6	
Turbidité	(NFU)	1	0,192	0,3	
pH		>6,5 ET <9	7,72	7,9	

Bactériologie : 6 analyses conformes sur 6 - 100 % d'analyses conformes

7.5.8 UDI BRIE/CHAMARANDE - 886

Cette UDI correspond à la commune de Jauldes, à la commune de Brie et à la partie Est de Champniers.
En théorie, elle utilise l'eau du forage de Chamarande mélangée à l'eau de la station de Maine Joizeau.
Cette station est à l'arrêt depuis 2024.
Cette UDI a donc les même caractéristiques que l'UDI Champniers.

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Nitrates	mg/l	50	0	1,3	
Conductivité	µS/cm	>200 ET <1100	521	527	
Trihalométhanes	µg/l	100	3,4	5,5	*2 mesures*
Turbidité	(NFU)	1	0,22	0,42	
pH		>6,5 ET <9	7,62	7,9	

Bactériologie : 10 analyses conformes sur 10 - 100 % d'analyses conformes

7.5.9 UDI Champniers - 386

Cette UDI correspond à la partie Ouest de la commune de Champniers et au sud de la commune de Balzac.
Elle utilise l'eau du forage de Chamarande.

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Nitrates	mg/l	50	0	0	
Conductivité	µS/cm	>200 ET <1100	522	532	
Trihalométhanes	µg/l	100	4	4	*1 mesure*
Turbidité	(NFU)	1	0,22	0,43	
pH		>6,5 ET <9	7,63	7,9	

Bactériologie : 9 analyses conformes sur 9 - 100 % d'analyses conformes

7.5.10 UDI Coursac Argence - 3491

Cette UDI correspond à la commune de Vindelle en totalité et à la partie Nord de la commune de Balzac.
Elle utilise l'eau des Puits de Vars et peut être alimentée en secours par le forage de Chamarande.

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Nitrates	mg/l	50			
Conductivité	µS/cm	>200 ET <1100	605	619	
Trihalométhanes	µg/l	100	25,6	25,6	*1 mesure*
Turbidité	(NFU)	1	0,08	0,15	
pH		>6,5 ET <9	7,3	7,4	

Bactériologie : 6 analyses conformes sur 6 - 100 % d'analyses conformes

7.6. ANALYSES D'AUTO-CONTRÔLE DE L'EAU BRUTE

7.6.1. TOUVRE

paramètres	unité de mesure	valeur			nombre mesures
		moyenne	mini	maxi	
Turbidité eau brute	NFU	4,59	0,97	25,4	*en continu*
Conductivité	µs/cm	449,91	370	624	*en continu*
Température	°C	14,33	12,1	17,4	*en continu*
pH	unité pH	7,3	7,04	7,6	*en continu*
Matières organiques	mg/l	1,48	0,6	4,77	*en continu*

7.6.2 Autres ressources

Ces ressources ne font pas l'objet d'un suivi en autocontrôle.
Toutefois, la ressource de la Grange à l'Abbé est équipée d'une station d'alerte.
L'utilisation de la source du Ponty est asservie à une mesure de turbidité.
La ressource du Moulin de Baillarge est remise en service. L'eau brute est acheminée vers la nouvelle usine de Touvre pour être traitée.

7.7. ANALYSES D'AUTO-CONTRÔLE DE L'EAU PRODUITE

7.7.1. TOUVRE

paramètres	unité de mesure	valeur				nombre mesures
		moyenne	minimum	maximum	écart type	
Turbidité	NFU	0,24	0,11	0,4	0,06	*en continu*
Chlore libre	mg/l	0,53	0,32	0,66	0,06	*en continu*
Matières organiques	mg/l	0,65	0,4	1,11	0,14	*en continu*
Coliformes & entérocoques	oui/non	*non*				104
pH	unitepH	7,47	7,21	7,84	0,12	*en continu*

Baisses sensibles du paramètre "matière organique" sur l'eau traitée (moyenne à 1,11 en 2022). Ces résultats se retrouvent par la suite sur le suivi des taux de chlore sur le réseau.

7.7.2. LA COURADE

paramètres	unité de mesure	valeur			nombre mesures
		moyenne	minimum	maximum	
Turbidité	NFU	1,56	0,19	38,95	*en continu*

- Commentaires :
La station est mise à l'arrêt lorsque la turbidité dépasse 1,3 NFU.
La boucle 4-20 mA est programmée pour une turbidité maximum de 50,00 NTU.

7.7.3. LA GRANGE A L'ABBE

paramètres	unité de mesure	valeur				nombre mesures
		moyenne	minimum	maximum	écart type	
Turbidité	NFU	0,06	0,03	0,64	0,05	*en continu*
Chlore libre	mg/l	0,44	0,11	0,88	0,07	*en continu*
Coliformes & entérocoques	oui/non	*non*				104

- Commentaires :

Globalement c'est une statoin qui tourne bien avec une bonne qualité d'eau.

7.7.4. CHAMARANDE

paramètres	unité de mesure	valeur				nombre mesures
		moyenne	minimum	maximum	écart type	
Turbidité	NFU	0,37	0,34	0,88	0,18	*en continu*
Chlore libre	mg/l	0,46	0,34	0,91	0,1	*en continu*
Coliformes & entérocoques	oui/non	*non*				104

- Commentaires :
Les données sont issues des mesures en continue et de l'autocontrôle hebdomadaire.
Le renouvellement complet de la platine de mesure a été faite fin 2025. Sur 2026 nous aurons des mesures de Cl2 + pH + T° + Conductivité + turbidité en continu.
Globalement c'est une station qui tourne bien avec une très bonne qualité d'eau.

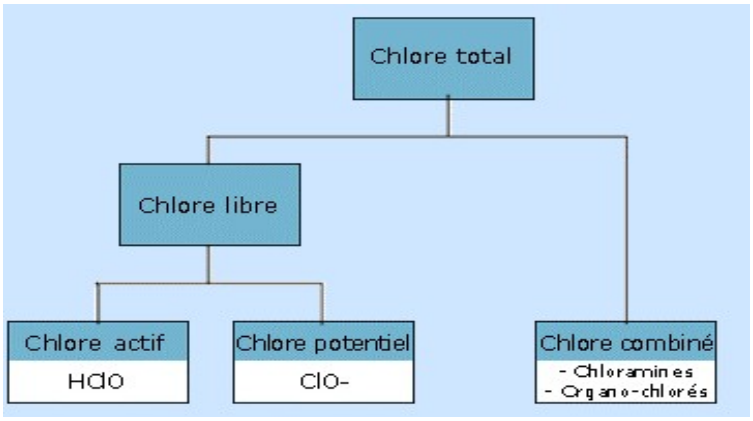
7.8. ANALYSES D'AUTO-CONTRÔLE DE L'EAU DISTRIBUEE

7.8.1. Chlore en sortie de réservoirs

NB :

- La valeur minimum d'une mesure en continu n'est pas pertinente. Il peut s'agir d'un problème de capteur.
C'est la raison pour laquelle les valeurs proposées sont la moyenne, le maximum et l'écart type.

- La différence entre le chlore libre et le chlore actif est présentée ci dessous :



- Les solutions proposées dans la suite du chapitre doivent permettre une amélioration de la gestion du chlore dans le réseau de distribution.
L'amélioration principale est liée à la mise en service de l'usine du Pontil modernisée : la baisse de la matière organique (MO) entraine une baisse de la consommation en produits de traitement chlorés en sortie de l'usine et dans les réseaux.

Réservoir	valeur			Chlore libre/actif	nombre mesures
	moyenne	maximum	ecart type		
depuis Touvre Les Sources	**0,44**	**0,63**	**0,07**	*libre*	*en continu*
Réservoir Bassac	0,22	0,45	0,04	*libre*	*en continu*
Réservoir Bois Blanc	0,3	0,47	0,05	*libre*	*en continu*
Réservoir les Gentils	0,29	0,51	0,04	*libre*	*en continu*
Réservoir Puyguillen	0,37	0,58	0,09	*libre*	*en continu*

- Commentaires :
Le paramètre chlore est globalement maitrisé sur ce circuit

Réservoir	valeur			Chlore libre/actif	nombre mesures
	moyenne	maximum	ecart type		
depuis Maison Neuve	**0,24**	**0,43**	**0,05**	*libre*	*en continu*
Réservoir Chez Méré	0,15	0,39	0,06	*libre*	*en continu*
Château d'eau Lac Clair	0,23	0,45	0,11	*libre*	*en continu*
Réservoir La Marronnière	0,23	0,42	0,1	*libre*	*en continu*
Château d'eau La Marronnière	0,1	0,23	0,05	*libre*	*en continu*
Moulin de Baillarge	0,29	0,44	0,06	*libre*	*en continu*
Réservoir Les Chaumes	0,15	0,27	0,05	*libre*	*en continu*

- Commentaires :
L'arrêt de la station de reprise du Pontil et de sa rechloration joue sur les taux de chlore du Très haut service.
Avec la mise en service de la nouvelle usine de Touvre en juillet 2023, l'étude pour pérériser les taux de chlore devra être poursuivie sur 2026/2027.

Réservoir	valeur			Chlore libre/actif	nombre mesures
	moyenne	maximum	ecart type		
Réservoir Grapillet	**0,24**	**0,56**	**0,08**	*libre*	*en continu*
Réservoir de Mougnac	0,3	0,59	0,06	*libre*	*en continu*
Réservoir les Gallands (distribution)	0,26	0,43	0,04	*libre*	*en continu*
Réservoir les Gallands (arrivée Courade)	0,32	0,51	0,12	*libre*	*en continu*
Réservoir Le Peux (surpresseur)	0,37	0,62	0,09	*libre*	*en continu*
Réservoir Le Peux	0,29	0,48	0,06	*libre*	*en continu*

- Commentaires :
Le paramètre chlore est globalement maitrisé sur ce circuit.

Réservoir	valeur			chlore libre/actif	nombre mesures
	moyenne	maximum	ecart type		
Réservoir Tout y Faut	**0,39**	**0,58**	**0,06**	*libre*	*en continu*
Réservoir Ma Campagne	0,31	0,45	0,05	*libre*	*en continu*
Surpresseur Les Pandis	0,22	0,46	0,05	*libre*	*en continu*

- Commentaires :
Le paramètre chlore est globalement maitrisé sur ce circuit.
La chloration relais de Ma Campagne est arrêtée par moment en fonction de l'évolution du taux de chlore dans le réseau (essentiellement l'été).

Réservoir	valeur			chlore libre/actif	nombre mesures
	moyenne	maximum	ecart type		
Chez Nauve	**0,43**	**0,64**	**0,05**	*libre*	*en continu*
Réservoir Fléac	0,33	0,68	0,08	*libre*	*en continu*
Réservoir Saint Saturnin	0,26	0,66	0,07	*libre*	*en continu*
Surpresseur Le Poteau	0,35	0,6	0,07	*libre*	*en continu*

- Commentaires :
Le paramètre chlore est globalement maitrisé sur ce circuit.

Réservoir	valeur			chlore libre/actif	nombre mesures
	moyenne	maximum	ecart type		
Chamarande	**0,46**	**0,91**	**0,1**	*libre*	*en continu*
Réservoir de Ferrière	0,48	0,78	0,1	*libre*	*hebdomadaire*
Château d'eau de Jauvigère	0,44	0,64	0,07	*libre*	*hebdomadaire*

- Commentaires :
Pas de données en continue sur 2025. Renouvellement des sondes de mesures et des appareils de télégestion effectué fin 2025. Les valeurs sont issues de l'autocontrôle hebdomadaire réalisé par nos agents.
Au vu de la première année d'exploitation, la bonne qualité de l'eau provenant de Chamarande permet d'avoir un paramètre chlore qui est globalement maitrisé sur ce circuit.

7.8.2. Chlore sur points témoins du réseau

En 2025, des analyses de la teneur en chlore sur 67 points témoins ont été réalisées manuellement.
Les 67 points se décomposent en :

- 32 points sur des branchements du réseau (mairie, établissements publics, PI ...).
Ces points sont choisis en fonction de leur accessibilité et de leur pertinence géographique.

- 35 points situés en entrée ou sortie d'ouvrages (non reportés sur le rapport de DSP)
Ces points permettent de vérifier la cohérence des données du suivi en continu.

sites	moyenne	mini	maxi	écart type	nombre de mesures
Touvre (Mairie)	0,29	0,15	0,53	0,10	21
Mornac (Mornac)	0,20	0,12	0,38	0,06	21
Mornac (PI NEODIS)	0,09	0,01	0,20	0,06	20
Ruelle (PI Les Riffauds)	0,17	0,07	0,25	0,05	19
Ruelle (Collège Norbert Casteret)	0,12		0,30	0,07	29
Saint Michel (Mairie)	0,29	0,19	42,00	0,07	23
Fléac (Arrivée CE)	0,36	0,22	0,44	0,06	20

L'Isle d'espagnac (Mairie)	0,22	0,05	0,38	0,10	25
Angoulême (MJC)	0,13	0,03	0,25	0,06	25
Angoulême (St Cybard)	0,30	0,16	0,41	0,06	27
Angoulême (La Valette)	0,08	0,01	0,18	0,04	21
Nersac (arrivée Le Peu)	0,25	0,13	0,50	0,06	33
Nersac (Rue d'Angoulême)	0,35	0,11	0,56	0,11	28
Nersac (Mairie)	0,20	0,10	0,34	0,06	27
Nersac (Chez Bernier)	0,06	0,01	0,25	0,06	25
Saint yrieix (Venat)	0,18	0,03	0,33	0,06	31
Sireuil (Chez Descoux)	0,38	0,13	0,52	0,09	32
Sireuil (Chez Colinet)	0,22	0,06	0,40	0,09	32
Garat (PI Stade de foot)	0,20	0,07	0,40	0,08	18
Torsac (PI village)	0,05		0,14	0,04	22
Dirac (SP Chez Baudaud)	0,05	0,01	0,15	0,04	29
Dignac (Mairie)	0,26	0,04	0,39	0,09	22
Dignac (Beaulieu)	0,05	0,01	0,13	0,04	18
Vouzan (Place de l'Eglise)	0,11	0,05	0,15	0,04	7
Vouzan (Chez Matignon)	0,11	0,01	0,25	0,07	27
Vouzan (Mirande)	0,41	0,26	0,57	0,09	12
Marsac (Mairie)	0,37	0,10	0,66	0,14	30
Asnières (PI Les Doribeaux)	0,22	0,01	0,67	0,18	32
Asnières (Mairie)	0,20	0,03	0,58	0,15	20
Asnière (PI Neuillac)	0,42	0,16	0,70	0,17	31
Vindelle (SP Le Cluzeau)	0,17	0,03	0,40	0,10	32
Vindelle (Mairie)	0,28	0,14	0,50	0,10	21
Balzac (Mairie)	0,28	0,19	0,44	0,08	21
Champniers (Mairie)	0,39	0,24	0,76	0,10	23
Champniers (Argence)	0,24	0,10	0,54	0,11	21
Champniers (Villeneuve)	0,12	0,04	0,24	0,06	21
Jauldes (Mairie)	0,18	0,08	0,35	0,07	21
Brie (Mairie)	0,34	0,23	0,50	0,09	22

Les valeurs sont données en mg/l

- La Ferme des Valettes fait toujours l'objet d'un suivi car le taux de chlore reste insuffisant.
Le suivi hebdomadaire a permis de mettre en évidence une légère amélioration de la concentration en chlore et d'améliorer les réglages de la purge automatique installée en 2016.

Toutefois, le suivi est maintenu en 2026.

- Les travaux de renouvellement de réseau sur la ZI de la Braconne ont eu un impact limité sur les temps de séjour et le taux de chlore résiduel en bout de réseau.

- Les chlorations relais de Lac Clair et la Marronnière ont permis d'améliorer la teneur en chlore résiduel sur les communes de Dignac, Sers et Vouzan.
Une amélioration doit encore être faite pour le bout de ligne vers le hameau de Beaulieu à Dignac.
Un point sera effectué sur Torsac, où la concentration avoisine les 0,10 mg/l au centre du Village.

- Le lieu-dit "Les Doribeaux" à Asnières sur Nouère a fait l'objet de purges règulières pour voir l'impact sur le taux de chlore.
La teneur en chlore libre reste toujours faible dans ce secteur.

- Le paramètre chlore sur la zone Nord, exploité depuis le 01/01/2025, est globalement maîtrisé sur ce secteur.

7.9. SUIVI DE LA TEMPERATURE DE L'EAU TRAITEE

Le dérèglement climatique a des incidences concrètes sur la distribution de l'eau potable.
En période estivale, la température de l'eau peut s'élever dans le réseau et dans les ouvrages.
Ainsi, un suivi de température a été mis en place sur les ouvrages.
Pour mémoire, la référence de qualité est fixée à 25°C.
Les circuits de suivi correspondent au chemin hydraulique de l'eau de la production vers la consommation.

- **Grapillet** - SPG (impasse du Vélodrome) - Mougnac - Les galants - Le Peux

- **Touvre Sources** - Chez Nauve - Puyguillen - Le Poteau

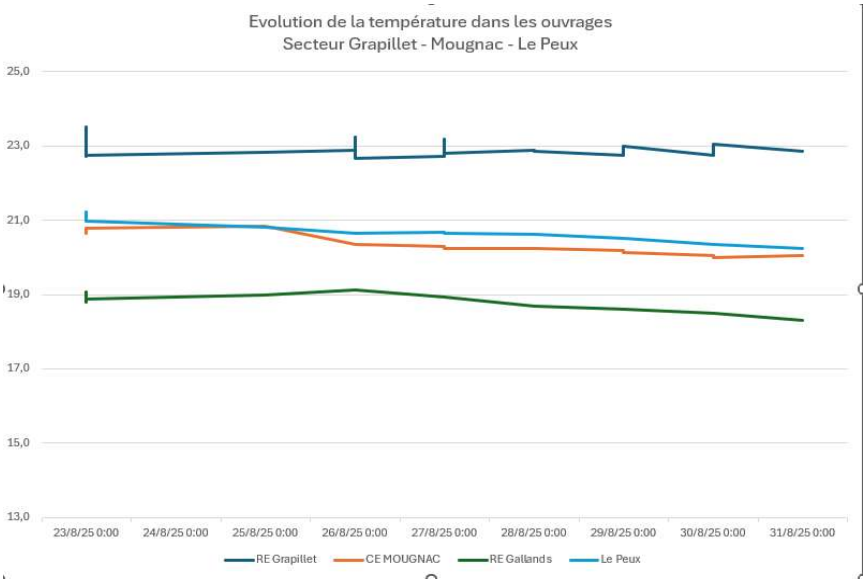
- **Vallée de l'Echelle** : Maisonneuve - Marronnière

- **Extrémité du secteur Toutyfaut - Ma campagne :** Les Pandis

7.9.1. Circuit "GRAPILLET"

Les séries de données portent sur la période mi août/fin décembre.

Ci-dessous, un focus sur les périodes de pointes du 23 au 31 août 2025.



On observe un refroidissement de l'eau entre Grapillet et Mougnac puis un réchauffement marqué jusqu'au Peux.

Ce secteur fera l'objet d'un complément d'instrumentation sur l'arrivée d'eau depuis la Courade, pour améliorer la compréhension du phénomène.

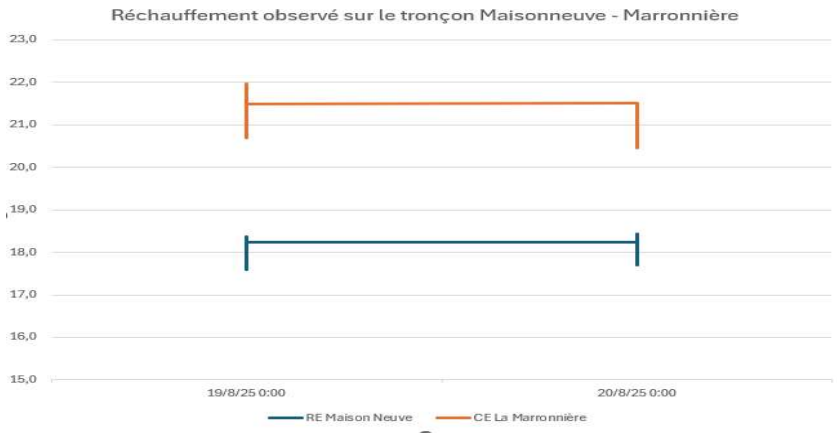
7.9.2 Circuit "Touvre Sources"

Les données enregistrées sur ce circuit ne permettent pas de réaliser une analyse cohérente.
Le fonctionnement du refoulement vers Peudenelle étant assez complexe, on n'observe pas de variation pertinente de la température sur les différents points.

Par exemple, la température de Puyguillen va dépendre du mode de fonctionnement (retour depuis Peudenelle ou alimentation directe depuis l'Utep).
La température du Poteau va dépendre du fonctionnement ou pas de la station de Grange à l'abbé.

Il convient donc d'améliorer l'implantation des points de mesure de ce circuit pour la période estivale 2026.

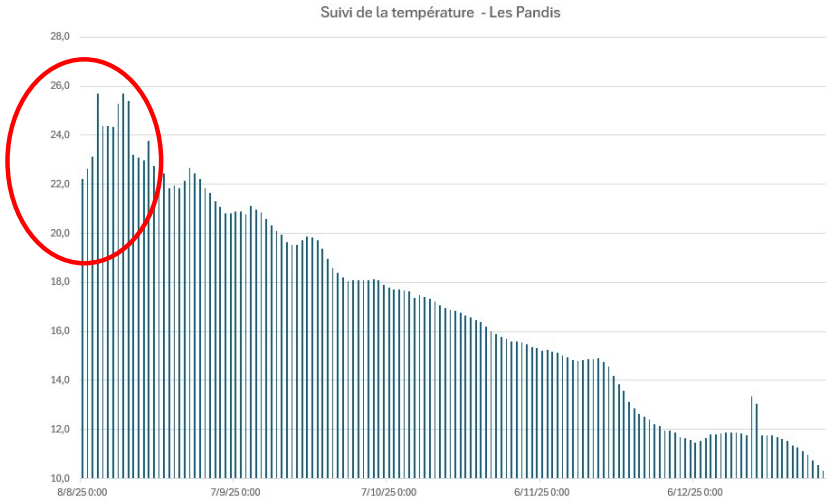
7.9.3 Circuit "Vallée de l'Echelle"



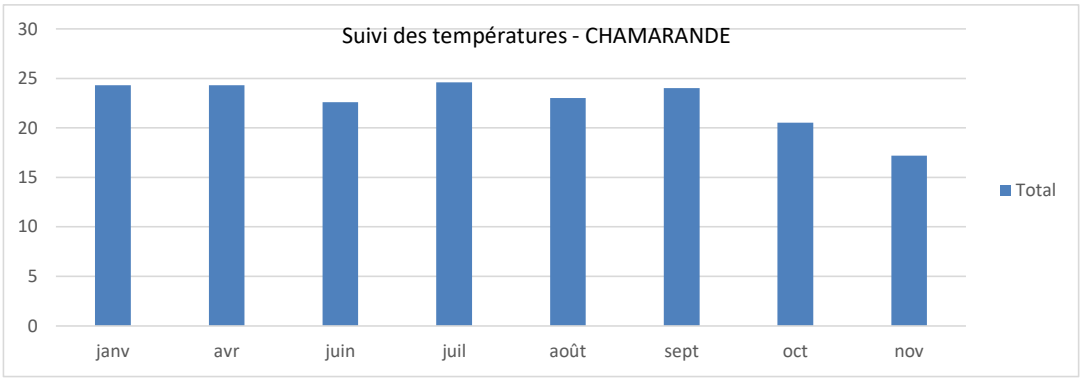
Sur ce secteur, on observe un réchauffement important d'environ 2,5°C.
C'est un point qu'il faudra suivre avec une grande attention sur un exercice avec des pics de chaleur plus importants.

7.9.4 Les Pandis

Le suivi de la température sur la station Les Pandis montre des pics de température élevés.
C'est un point de vigilance pour les prochaines années.



7.9.5 Chamarande



Le suivi des températures en sortie de la ressource de Chamarande met en évidence une température élevée tout au long de l'ann

A partir de 2026, un mélange entre l'eau de Chamarande et l'eau provenant de la Touvre sera réalisé à ahauteur de 40%.

Le suivi des températures de ce circuit sera disponible pour 2026.

SYNTHESE

Globalement, la campagne de mesure débutée fin août montre quelques températures proches des 25°C, malgré des conditions climatiques plutôt inférieures aux années précédentes.
Les résultats de l'exercice 2026 pourraient donner des tendances plus marquées.

Des points de mesure seront ajoutés sur le secteur Nord (Jauvigère et Ferrière) pour surveiller l'impact de la température déjà élevée en sortie du forage de Chamarande.

7.10. ARRETS D'EAU ET INCIDENTS D'EXPLOITATION

7.10.1. Arrêts d'eau et incidents sur la production

Moulin de Baillarge	La Grange à l'Abbé	Le Bouillant	Maine Joizeau	Chamarande	Le Ponty	Commentaires
X						Sans objet
			X			Ressource à l'arrêt depuis la prise en gestion du territoire Réflexion à mener sur l'avenir de cette ressource (énergivore, très faible production)
				X		Sans objet
		X				Sans objet
					X	Arrêt de la production en décembre 2025 pour remplacement de la télégestion, de la platine d'analyse et modernisation des installations électriques.
	X					Arrêt de la production début décembre 2025 suite à une baisse d'éfficacité du traitement contre le manganèse.

7.10.2. Arrêts d'eau et incidents sur la distribution

- situation de crise

Pas de situation de crise en 2025.
Le risque de crise lié à l'éventuelle présence de Cryptosporidium et Giardia dans l'eau traitée n'est plus un enjeu avec la mise en service de la nouvelle usine (traitement UV).

Pas d'incident sur l'alimentation électrique du site. Un secours par un groupe électrogène est possible pour éviter l'arrêt complet de l'installation (herse en particulier)

- coupures d'eau pour travaux

En 2025, il a été recensé **84 réparations** de canalisations consécutives à des fuites ou ruptures sur conduite.
Ce nombre de réparation de conduite est en ligne avec les exercices précédents et est lié aux moyens mis à disposition pour traquer les fuites depuis 4 ans (corrélateur, sectorisation, prélocalisateurs de fuite) qui permettent de localiser des fuites beaucoup plus rapidement qu'auparavant.
L**'impact de cet effort de recherche est visible sur le rendement de réseau de l'exercice 2025 malgré l'impact du faible rendement du secteur Nord.**

La SEMEA tient à jour un indicateur des coupures d'eau subies par les abonnés pour des travaux non programmés (fuites).
Cet indicateur exprime le nombre d'abonnés concernés par ces coupures pondéré par la durée de la coupure :

$$\frac{\text{durée des coupures d'eau en heures} \times \text{nombre d'abonnés concernés} \times 1.000}{\text{total des abonnés du service} \times 24 \text{ heures} \times 365 \text{ jours}}$$

Pour 2025 cet indicateur s'est établi à 0,00830 pour 1.000 abonnés (0,00826 en 2024).

7.11. LA GESTION DU RISQUE

7.11.1. CADRE REGLEMENTAIRE

L'article R 1321-23 du Code de la santé publique précise que "la personne responsable de la production ou de la distribution d'eau réalise régulièrement une étude caractérisant la vulnérabilité de ses installations de production et de distribution d'eau vis à vis des actes de malveillance et la transmet au Préfet".

La loi n° 2004-811 du 13 août 2004 précise que "les exploitants d'un service... de distribution d'eau... prévoient les mesures nécessaires au maintien de la satisfaction des besoins prioritaires de la population lors des situations de crise".

Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux potables (PGSSE), vers une obligation à moyen terme.
En Europe :Directive OMS (2004) pour la qualité des eaux de boissons introduisant le concept de PGSSE.
Prochaine révision de la directive européenne 98/83/CE prévoyant une évolution vers des PGSSE obligatoires.
En France :Plan National Santé Environnement (2015 - 2019), Action 55 : « Promouvoir la mise en place de plan de sécurité sanitaire AEP ».
En Nouvelle-Aquitaine : Plan Régional Santé Environnement (2017-2021), Fiche action 12 : « Inciter les personnes responsables de la production et distribution de l'eau à mettre en œuvre les PGSSE ».

7.11.2. EVALUATION DE LA VULNERABILITE DES INSTALLATIONS DU SERVICE

7.11.2.1. Vulnérabilité à l'égard du risque de malveillance

La méthode d'évaluation de la vulnérabilité des installations de production et de distribution d'eau potable définie par le guide proposé par le ministère de la santé a permis de mettre en évidence un certain nombre de points de vulnérabilité à l'égard du risque de malveillance, et de reporter ces points dans les propositions de travaux exprimées à la collectivité.

L'ensemble des ouvrages du service est maintenant équipé de capteurs sur les points d'accès avec report d'alarme intrusion vers notre système de télégestion et notre personnel.
Des clefs électroniques ont été mises en place. Elles permettent un contrôle fin des accès (qui, quels jours, à quelle heure, jusqu'à quand, quel ouvrage).

Le captage de Touvre constitue un point de vulnérabilité important, qui a été amélioré par les travaux d'approfondissement des prises d'eau dans le bouillant.
La nouvelle usine de Touvre est beaucoup mieux protégée physiquement (accès par badge et par zone, alarme périmétrique, filtres couverts, barrières physiques internes, cloisonnement). Le risque cyber a également été pris en compte.

7.11.2.2. Vulnérabilité à l'égard des points critiques du service

Points critiques sur la production

Les points de vulnérabilité de l'usine de Touvre ont été grandement améliorés, mais des actions importantes restent à mener :
- **malveillance** : Cf. plus haut
- **incendie** : ce risque est réel du fait de la présence dans un même local des armoires électriques des deux files de traitement. Une réflexion approfondie doit être menée à cet égard.
- **pollution accidentelle de la ressource** : présence d'une station d'alerte, approfondissement des prises d'eau,
- **plan de secours efficient** : possibilité de taitement de la ressource de Baillarge pour 50% des besoins. Nous estimons nécessaire de rechercher un second forage à proximité de la conduite de Baillarge, afin de compléter le plan de secours, sachant par ailleurs que des études ont été lancées pour améliorer l'interconnexion sud (travaux à effectuer), tandis que par le nord le secours n'est pas possible dans la situation actuelle.
Parallèlement, un schéma directeur départemental est lancé par Charente Eau, principalement pour étudier les interconnexions dans un contexte d'aggravation des risques de pénurie liés au dérèglement climatique.
- **rejet des des effluents dans la Touvre** : traitement avant rejet, mesure de turbidité en sortie,
- **pollution chronique** : la nouvelle usine est en capacité de traiter ou d'abattre la plupart des micro polluants (pesticides, résidus médicamenteux) du fait de la présence d'un traitement au Charbon Actif en Poudre, et également des protozoaires avec la présence d'UV en fin de traitement (avant chloration). Dans ce même registre la promulgation en 2022 de l'arrêté fixant le périmètre de protection des sources et les contraintes associées a permis à GrandAngoulême d'engager des actions de fond, dont l'aboutissement sera long. La paramètre PFAS doit être étudié spécifiquement (réalité de la présence dans l'eau brute, taux d'efficience des traitements existants)
- **interruption prolongée de l'alimentation électrique de Touvre** (par Enedis) : l'incident survenu en 2024 (interruption 1h30 sans garantie de reprise rapide, et difficultés à la remise en route de l'usine) va être traitée en partie par une installation technique permettant la mise en oeuvre rapide d'un groupe électrogène en capacité de maintenir les fonctions vitales de l'usine (hors pompage donc)

Un nouveau risque est apparu, lié à l'informatisation et la digitalisation poussée de l'usine : le blocage lié à une **attaque cyber ou à un défaut informatique majeur**, sans possibilité de faire fonctionner l'usine en mode dégradé (électromécanique).
Il serait intéressant de prévoir une étude d'adaptation de l'usine pour permettre un fonctionnement en mode dégradé.

En cas d'indisponibilité de l'usine, les seules zones disposant réellement d'une double alimentation seront :
- La couronne et Nersac,
- Saint Saturnin et Tois Palis,
- Saint-Yrieix, Fléac et une partie de Gond-Pontouvre.
Le SDAEP lancé par GrandAngoulême a notamment pour but de pouvoir alimenter chaque commune par deux solutions possbiles.

Par ailleurs, les menaces que font peser sur le service le dérèglement climatique et la crise environnementale (pollutions diffuses, fortes températures, précipitations très fortes ou inexistantes …) doivent être évaluées et des solutions définies pour adapter l'outil de production et de distribution.
Une réflexion doit également être menée sur la sécurisation du prix de l'énergie compte-tenu de sa grande dépendance aux crises internationales.

Points critiques sur le réseau

L'hôpital de GIRAC est vulnérable : il est situé dans une zone sujette à des perturbations qui peuvent engendrer des arrêts d'eau ou des baisses de pression, sinon des phénomènes de turbidité.
Une station d'alerte (5 paramètres mesurés dont la turbidité) autoalimentée par turbine a été mise en place en amont de l'alimentation de l'hôpital, avec une alarme temps réel gérée sur Topkapi.
Bien qu'il soit possible d'alimenter l'hôpital par une réseau différent en cas de problème, les moyens de surveillance et les temps d'intervention ne sont pas à la hauteur de l'enjeu.
Une réflexion a débuté avec la diection de l'hôpital pour définir des solutions plus fiables (par exemple bâche de reprise dans le sous-sol de l'hôpital, mesure de la turbidité et du chlore en continu asservissant une vanne ...)

7.11.3. GESTION DE CRISE

La SEMEA dispose d'un plan de gestion de crise destiné à assurer la continuité du service qui comprend :

- une procédure de gestion de crise incluant une procédure d'alerte et de fonctionnement de la cellule de crise,
- Des consignes et procédures de gestion des situations d'urgence,
- la liste des points sensibles de la distribution d'eau (abonnés prioritaires, dyalisés, ventes en gros,...),
- la liste des contacts utiles, administrations, collectivités, partenaires associés...
- la liste des moyens internes ou externes mobilisables,
- un dispositif de diffusion en masse d'un message téléphonique (alerting) permettant l'envoi d'un message aux abonnés du service sous un délai maximum d'une heure,
- Des modalités de distribution d'eau en bouteille pré-définies avec les collectivités

Ce plan de gestion de crise est intégré à la démarche QSE de l'entreprise.

7.11.4. Plan de continuité d'activité pour l'usine de Touvre

La situation étant maintenant stabilisée, il est nécessaire de progresser sur la structuration d'un plan de continuité d'activité pour continuer à produire et pomper de l'eau à Touvre dans les occurences suivantes :

incendie plus ou moins étendu, bloc**age de tout ou partie des automates, serveurs et composants** électroniques en raison d'une attaque Cyber, d'une intrusion avec dégradation ou d'une panne, **pénurie plus ou moins longue de produits de traitement**, indisponibilité plus ou moins longue de l'**alimentation Enedis** (dans les faits assez récurrente), **indisponibilité d'une partie significative du personnel** (pandémie, accident...), affectation de la **ressource en eau brute**, soupçon de contamination dans l'usine lié à une intrusion ou autre

En corollaire du PCA, l'étude doit permettre d'**améliorer les moyens de détection** des occurrences de ces risques, et de **développer les moyens de mettre en œuvre la continuité d'activité**, éventuellement en **mode dégradé**, qui nécessite de créer avant la crise un consensus prédéterminé avec les autorités compétentes.

8. GESTION DE LA CLIENTÈLE

8.1. POPULATION DESSERVIE

Population desservie (INSEE)	
.Angoulême	41955
.Asnières sur Nouère	1204
.Balzac	1330
.Bouëx	923
.Brie	4279
.Champniers	5251
.Dignac	1329
.Dirac	1511
.Fléac	3682
.Garat	1971
.Gond-Pontouvre	5907
.Jauldes	777
.L'Isle-d'Espagnac	5412
.La Couronne	7636
.Linars	2092
.Magnac-sur-Touvre	3074
.Marsac	840
.Mornac	2176
.Nersac	2426
.Puymoyen	2403
.Ruelle-sur-Touvre	7292
.Saint-Michel	3261
.Saint-Saturnin	1293
.Saint-Yrieix-sur-Charente	7210
.Sers	839
.Sireuil	1169
.Soyaux	9322
.Torsac	779
.Touvre	1230
.Trois Palis	919
.Vindelle	1034
.Vouzan	756
TOTAL	**131 282**

8.2. STATISTIQUES ABONNEMENTS

	2024	2025	% évolution
Nombre total de branchements au 31 décembre	61 219	64 348	5,11
Nombre total de compteurs au 31 décembre	65 237	71 795	10,05
Nombre d'abonnements au 31 décembre	60 354	67 009	11,03
Taux d'abonnements	92,51%	93,33%	0,89
Nombre de mutations en cours d'année (mises en service)	6309	7120	12,85
Taux de mutations	10,45%	10,63%	

8.3. RÉCLAMATIONS

	2024	2025
Nombre de réclamations (courriers)		
. qualité de l'eau	2	1
. coupure d'eau	3	
. pression de l'eau	1	1
. Facturation	45	42
. réalisation des travaux	2	1
Total réclamations	53	45
Nombre d'abonnements	60 354	67 009
Taux de réclamations (pour 1000 abonnés)	0,88	0,67

8.4. RESPECT DES ENGAGEMENTS DE QUALITE DU SERVICE

Les indicateurs de respect des engagements de qualité du service sont reportés en annexe.

8.5. ETUDES ET ENQUETES

La SEMEA a poursuivi les enquêtes suivantes en cours d'année :

8.5.1. ENQUETES REALISEES PAR LA SEMEA

. Enquête de satisfaction sur la qualité de l'accueil

L'enquête est réalisée en continu par l'envoi d'un questionnaire à tous les nouveaux abonnés et porte sur les points suivants :
- la facilité de contact de la SEMEA,
- la courtoisie du personnel,
- la compétence de traitement de la demande,
- l'adaptation des jours et des heures d'ouverture,
- la durée de l'attente.

Pour l'essentiel, les résultats de cette enquête sont repris dans les indicateurs de performance figurant en annexe du présent rapport.

. Enquête de satisfaction sur les travaux réalisés

L'enquête est réalisée en continu par l'envoi d'un questionnaire à tous les clients ayant commandé des travaux à la SEMEA.
Elle porte sur les points suivants :
- la transparence des devis et factures,
- le soin de réalisation des travaux,
- le respect des délais,
- la courtoisie du personnel.

Pour l'essentiel, les résultats de cette enquête sont repris dans les indicateurs de performance figurant en annexe du présent rapport.

8.5.2. ENQUETES REALISEES PAR UN PRESTATAIRE EXTERNE

. Enquête de satisfaction sur la qualité de l'eau et sur la qualité du service délivrés par la SEMEA

L'enquête est réalisée tous les 2 ans par téléphone par un institut de sondage auprès d'un échantillon représentatif d'abonnés (réalisée par la société TEST - ex. GECE en 2025).
Les principaux enseignements sont :
- les résultats obtenus par le service de l'eau SEMEA sont stables, supérieurs à ceux constatés au niveau national (enquête CIEAU 2023), notamment pour l'utilisation de l'eau du robinet pour la boisson (69% contre 66%), en hausse par rapport à 2021,
- La qualité de l'eau est jugée bonne (84% de réponses entre 6 et 10)
- La qualité du service est jugée très bonne (91% de réponses entre 6 et 10)
- Les factures sont jugées claires, les tarifs raisonnables et les modes de paiement adaptés
- L'origine de l'eau est mal connue, ainsi que l'engagement de Semea pour l'environnement.

L'enquête de satisfaction menée en 2025 sur l'ensemble du nouveau périmètre fait ressortir les éléments suivants :
L'appréciation globale des usagers met en évidence un niveau de satisfaction élevé à l'égard du service perçu comme fiable, accessible et bien organisé.
Concernant la qualité de l'eau, les jugements sont globalement favorables, en légère progression. L'eau est perçue comme digne de confiance même si la connaissance de l'origine de l'eau apparait en recul.

L'engagement environnemental apparaît encore peu lisible pour une partie des clients. Les attentes sur ce sujet sont fortes, de nombreux usagers expriment un manque d'information, notamment en matière de protection de la ressource et de gestion du réseau.
Enfin, plusieurs attentes d'évolution se dégagent clairement : un besoin accru d'accompagnement pour maîtriser la consommation d'eau, une meilleure information sur la qualité et l'origine de l'eau, ainsi qu'une modernisation de la relation client, notamment via des outils numériques plus simples et un suivi de consommation plus régulier. Ces attentes traduisent une volonté des usagers d'être davantage acteurs et mieux informés.

8.6. ANIMATION ET PARTICIPATION A DES EVENEMENTS LOCAUX

Semea participe régulièrement à des évènements locaux, afin de communiquer auprès du grand public pour :
- promouvoir le service public de l'eau de GrandAngoulême,
- promouvoir l'utilisation de l'eau du robinet plutôt que l'eau en bouteille,
- sensibiliser aux problématiques de l'eau et à sa protection.

Principales actions menées :
- Fontaines à eau placées à demeure dans des lieux publics (hall mairies)
- Fontaines à eau évènementielles (Forum Sport Santé Environnement, Foulées d'Angoulême avec rampe à eau sur un des ravitaillements, Musiques Métisses, …)
- Actions ciblées auprès des ménages au travers des Ambassadeurs Energie (partenariat avec le GIP Charente Solidarités) pour la maitrise des consommations
- Distribution de carafes utilisables dans les conseils municipaux

Semea participe également à des démarches de réflexion sur l'eau ou de vulgarisation après du public :
- Charente 2050
- Cartéclima
- intervention auprès du Conseil de Développement
- …

8.7. PRISE EN COMPTE DU POINT DE VUE DES CONSOMMATEURS

Le point de vue des usagers est pris en compte :
- au travers de la présence au sein du conseil d'administration de SEMEA d'un administrateur censeur mandaté par UFC Que Choisir
- par des réunions thématiques avec l'UFC Que Choisir

SEMEA est adhérent de la "Médiation de l'eau", qui permet à tout client de porter devant un tiers médiateur un litige avec SEMEA pour lequel il estime n'avoir pas eu un traitement équitable.

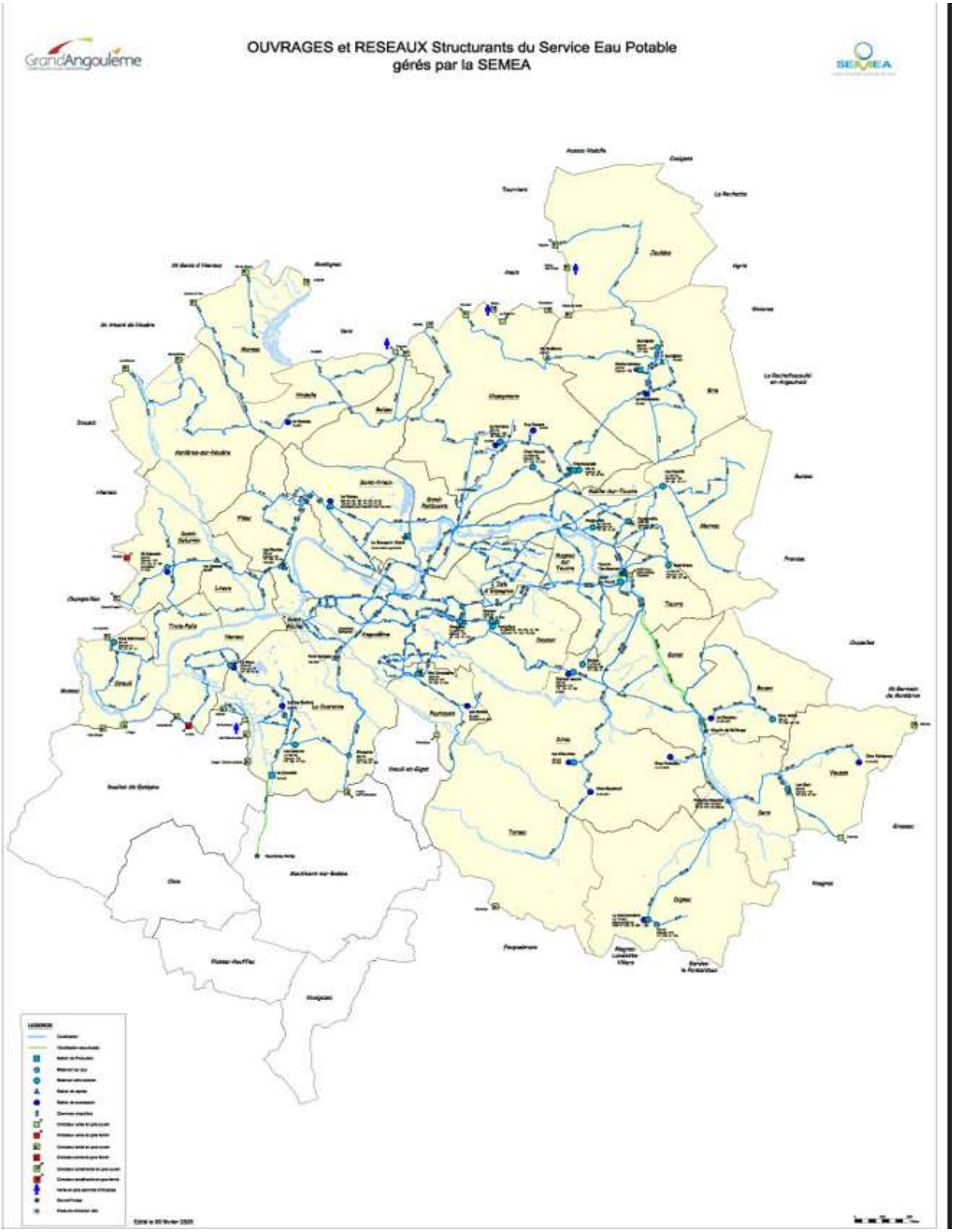
Nous avons recours aux conciliateurs de justice du tribunal d'Angoulême, qui permettent à nos clients de bénéficier d'une médiation de proximité, disponible et rapide.

9. CLAUSES DE REVISION DU CONTRAT

Les clauses de révision de la rémunération du délégataire listées dans l'article 38 du contrat sont les suivantes :

		OUI	NON
1.	en cas de variation de plus de 20 % du volume d'eau vendu aux abonnés	☐	☒
2.	en cas de variation de plus de 10 % du nombre d'abonnés	☐	☒
3.	en cas de variation du tarif de plus de 25 % depuis sa dernière révision (coeff. K1)	☐	☒
4.	en cas de révision du périmètre de concession	☐	☒
5.	En cas de modification substantielle des ouvrages ou des procédés de production et de traitement	☐	☒
6.	En cas de modification substantielle et durable des ouvrages, notamment en cas de mise en service ou de suppression de station de surpression ou de production	☐	☒
7.	Quand le montant cumulé des impôts, des redevances des agences de l'eau et des taxes et redevances spécifiques à la délégation et à la charge du délégataire, autres que ceux frappant les résultats, varie de plus de 50 %	☐	☒
8.	Au cas où le montant annuel effectivement réalisé des travaux concessifs est supérieur ou inférieur dans une proportion de 10% par rapport au montant inscrit dans le plan pluriannuel d'investissement	☐	☒
9.	En cas de changement de la législation et/ou de la réglementation affectant la structure tarifaire ou entraînant un déséquilibre significatif de l'économie du contrat	☐	☒
10.	En cas de décision du CONCÉDANT relative à une modification de la structure tarifaire ou à la création de nouveaux tarifs et en cas de modification du règlement de service	☐	☒
11.	En cas de modification ou de substitution d'un index de variation des prix et en cas de disparition de l'index initial	☐	☒
12.	En cas de variation de plus ou moins 10% pendant deux (2) années consécutives du taux d'impayés par rapport au taux de référence, qui est fixé à 2%	☐	☒
13.	Après cinq (5) années d'exercice des conditions initiales ou révisées	☐	☒

10. REPRESENTATION SCHEMATIQUE DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE



11. L'ORGANISATION DE LA SEMEA

11.1. L'ORGANISATION DES SERVICES

11.1.1. Accueil et gestion de la clientèle

L'accueil et la gestion de la clientèle (gestion des abonnements, des facturations, des paiements) sont assurés par l'agence commerciale de la SEMEA située à Angoulême.

Agence commerciale
Responsable : Ghislaine CLEMANDOT (directrice clientèle)
2 rue Bernard Lelay, 16022 ANGOULEME cedex
tél. 05.45.37.37.37
fax 05.45.37.06.93
contactclient@semea.fr

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

- du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00

11.1.2. Travaux d'entretien du réseau - Travaux neufs

Les travaux d'entretien et de renouvellement du réseau ainsi que les travaux neufs sont gérés par le service exploitation de la SEMEA situé à Angoulême.

Service exploitation
Responsable : Pierre MESNARD
2 rue Bernard Lelay, 16022 ANGOULEME cedex
tél. 05.45.37.37.37
fax 05.45.37.06.93
technique@semea.fr

11.1.3. Gestion de la production et des réservoirs

La gestion de la production et des réservoirs d'eau, l'entretien et le renouvellement des installations de pompages, des réservoirs et des surpresseurs sont assurés par le service production de la SEMEA situé à Touvre.

Service production
Responsable: Vincent ANDRIEUX
18 route du Pontil, 16600 TOUVRE
tél. 05.45.69.30.40
serviceprod@semea.fr

Ce service héberge le système central de télégestion des installations gérées par la SEMEA.

11.2. LE SERVICE D'ASTREINTE

ASTREINTE 1er NIVEAU

ASTREINTE EXPLOITATION

- basée à Angoulême
- rôle : interventions d'urgence sur réseau
- composition : 1 responsable d'équipe, 2 à 3 agents d'exploitation
- contact :

 05.45.37.37.37

 06.81.76.42.10

ASTREINTE PRODUCTION

- basée à Touvre
- rôle : interventions d'urgence sur pompages, réservoirs et surpresseur
- composition : 1 électromécanicien
- contact :

 06.86.65.49.54

ASTREINTE 2ème NIVEAU

- basée à Angoulême
- rôle : garantir le contact avec la SEMEA en toutes circonstances,
 gérer les situations complexes ou exceptionnelles
- composition : encadrement ou maîtrise
- contact :

 06.81.76.03.60

Ces trois numéros d'astreinte sont diffusés aux services de secours et d'incendie, aux services de police, en mairies et au GrandAngoulême.

11.3. PERSONNEL AFFECTE AU SERVICE
(situation au 1er janvier de l'exercice)

service	qualification	nombre personnel permanent	nombre personnel non permanent	nombre total
SERVICE COMMERCIAL				
Agence clientèle	Responsable du service	1		1
	Responsables d'activité	1,8		1,8
	Chargés de clientèle	5,75	1,5	7,25
Facturation / relève	Responsable du service	1		1
	Responsables d'activité	1		1
	Assistant facturation	1		1
	Releveurs	5		5
PRODUCTION				
Service production	Chef d'exploitation	1		1
	Electrotechniciens	3		3
	Agents d'exploitation	3		3
DISTRIBUTION				
	Responsable d'exploitation	2		2
	secrétariat technique	1		1
	Chef d'équipe	1		1
	OP2	5		5
	OP1	5		5
	Plombiers	4		4
	Fontainiers	3		3
TOTAL EFFECTIF		**44,55**	**1,5**	**46,05**

Textes conventionnels :

Convention collective des entreprises d'eau et d'assainissement du 12 avril 2000 étendue par arrêté du 28 décembre 2000.
Accord collectif d'entreprise du 1er janvier 2018.

ANNEXES

Indicateurs de performance du contrat de DSP 2017

Chapitre	Détail objectif	N°	Indicateur (Descriptif ou Performance)	Echelle	Périodicité production	Média	Seuil	Valeur 2023	Valeur 2024	Valeur 2025	Cible contratuelle	Observations
3.1	**Garantir un approvisionnement en eau de qualité, en toute circonstance**											
3.1.1	Un approvisionnement diversifié											
		P311a	Respect du planning de réalisation des investissements à la charge de SEMEA relatifs au plan de secours de l'agglomération	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	90%	100%	100%	100%	90%	Attente SDAEP GrandAngoulême pour les travaux de rechloration Interconnexions Sud et Nord gérées par GrandAngoulême Plan pluriannuel révisé à 4.001 k€
3.1.2	Une eau conforme aux normes de qualité en vigueur											
		P101.1	Taux de conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire — microbiologie	mensuelle	trimestrielle	Rapport au CTC	100%	100%	100%	100%	100%	
		P102.1	Taux de conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire — physico chimie	mensuelle	trimestrielle	Rapport au CTC	100%	100%	100%	100%	100%	
		P312a	Respect du planning de réalisation des investissements à la charge de SEMEA relatifs à l'amélioration de la chloration	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	90%	50%	50%	50%	90%	Révision du plan Attente schéma directeur
		D312a	Nombre de prélèvements d'autocontrôle réalisés sur le réseau	mensuelle	trimestrielle	Rapport au CTC	sans objet	1375	1375	1520	sans objet	55 points de mesure (25 prélèvements en moyenne)
3.1.3	Une continuité du service assurée en période de crise											
		P313a	Test annuel de fonctionnement à pleine charge de chaque interconnexion	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	100%	2	5	4	100%	Tests de Fouillouse, Grande Chapelle, Le Pas et Chamarande
		P313b	Production mensuelle d'une journée à pleine charge pour les ressources de secours exploitées dans le cadre de la DSP (Grange à L'abbé, Moulin de Baillarge)	mensuelle	annuelle	Rapport de gestion	100%	100%	100%	100%	100%	
		P313c	Mise à jour annuelle du plan de gestion de crise prévu au contrat	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	O/N	oui	oui	oui	O/N	Plan crise éprouvé en avril 2022
3.2	**Placer l'usager au cœur du service**											
3.2.1	Une gestion réactive des abonnés et des usagers, répondant au mieux à leur besoin											
		D321a	Nombre de demandes écrites reçues des abonnés et usagers (courrier, mail, question sur le site Internet)	mensuelle	trimestrielle	Rapport au CTC	sans objet	4403	3894	4803	sans objet	Nécessitant une réponse écrite
		P321a	Taux de réponse aux demandes écrites des abonnés et usagers sous 8 jours (nécessitant une réponse)	annuelle	trimestrielle	Rapport au CTC	85%	84,8%	91,6%	94,0%	85,0%	
		D321b	Nombre de contacts téléphoniques reçus des abonnés et usagers	mensuelle	trimestrielle	Rapport au CTC	sans objet	47514	47464	48911	sans objet	Formalités redirigées vers site internet
		P321b	Temps moyen de d'attente téléphonique	mensuelle	trimestrielle	Rapport au CTC	30 secondes	53,33	51	71,25	30	La minute nous parait un délai d'attente moyen adapté
		P155.1	Taux de réclamations	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	6 pour 1000	0,77 pour 1000	0,88 pour 100	0,67 pour 100	6 pour 1000	Calcul dans onglet 8 Gestion clientèle
		P321c	Taux de satisfaction des abonnés sur les travaux réalisés par SEMEA	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	95%	94%	97%	s.o	95%	Echantillon trop faible - arrêt de l'indicateur
		P321d	Indice de satisfaction des abonnés sur le service SEMEA	annuelle	biannuelle	Rapport de gestion	7,5 sur 10	8,1	8,1	8	7,5	Enquête de satsifaction Nov 2017 : O3S ; Nov 2019, 2021 et 2023 : GECE ; 2025 TEST (ex. GECE)
		P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	annuelle	trimestrielle	Rapport de gestion	95%	99,95%	99,95%	99,95%	95,00%	
		D321c	Nombre de réclamations relatives au non respect des engagements prévus dans la charte "Garantie satisfaction"	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	2	4	4	sans objet	

Chapitre	Détail objectif	N°	Indicateur (Descriptif ou Performance)	Echelle	Périodicité production	Média	Seuil	Valeur 2023	Valeur 2024	Valeur 2025	Cible contratuelle	Observations
3.2.2	La recherche de nouveaux services pour une adaptation du service aux besoins des abonnés											
		D322	Nombre d'adhérents au 31/12 pour chacun des services proposés par la SPL	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	Emetteur d'impulsion : 48 Gtie Assistance Plomberie : 2356 Gtie perte d'eau : 2828 Radio-relève mensuelle : 21 Tranquillité fuites : 697	Emetteur d'impulsion : 49 Gtie Assistance Plomberie : 2345 Gtie perte d'eau : 2675 Radio-relève mensuelle : 21 Tranquillité fuites : 704	Emetteur d'impulsion : 47 Gtie Assistance Plomberie : 2758 Gtie perte d'eau : 2687 Radio-relève mensuelle : 22 Tranquillité fuites : 734	sans objet	
3.2.3	Une information accessible et objective											
		D323	Montant consacré par la SPL à la communication à destination des abonnés	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	28 k€	24 k€	25 k€	sans objet	Impression + envoi livret d'accueil site internet (hébergement)
		P323a	Indice de satisfaction des abonnés sur la qualité de l'information délivrée par SEMEA	annuelle	biannuelle	Rapport de gestion	7,5 sur 10	7,7	7,7	8	7,5	Enquête de satsifaction Nov 2017 : O3S ; Nov 2019, 2021 et 2023 : GECE ; 2025 TEST (ex. GECE)
3.2.4	Une simplification des démarches pour les abonnés											
		D324a	Taux d'utilisation par les abonnés des moyens de paiement	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	TIP : 17% TIP et/ou Chèques :5% Prélèvements mensualisés : 49% Prélèvements semestriels : 19% Virements : 3% Carte bancaire : 6% Espèces : 0%	TIP : 16% TIP et/ou Chèques :4% Prélèvements mensualisés : 50% Prélèvements semestriels : 20% Virements : 3% Carte bancaire : 6% Espèces : 0%	TIP : 15% TIP et/ou Chèques :4% Prélèvements mensualisés : 52% Prélèvements semestriels : 20% Virements : 3% Carte bancaire : 6% Espèces : 0%	sans objet	Incitation des abonnés à abandonner le TIP au profit du prélèvement, et incitation à la mensualisation. CB = paiements internet principalement
		D324b	Répartition des contacts abonnés par média SEMEA pour leurs demandes (WEB, accueil physique, courriers, courriels, téléphone)	mensuelle	annuelle	Rapport au CTC	sans objet	nc	nc	nc	sans objet	
3.2.5	Dialogue avec les usagers et médiation											
		D325a	Nombre de dossiers traités par le médiateur de l'eau	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	2	1	2	sans objet	Très peu de dossiers en litige
3.3	**Assurer une gestion rigoureuse et transparente du service**											
3.3.1	Un prix de l'eau maitrisé											
		D331a	Baromètre du prix de l'eau sur les métropoles régionales	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	Cf. Onglet 2.1 du CRF	Cf. Onglet 2.1 du CRF	Cf. Onglet 2.1 du CRF	sans objet	
3.3.2	Une gestion financière rigoureuse											
		P153.2	Durée d'extinction de la dette (des investissements SEMEA relatifs au service)	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	18 ans	17 ans	16 ans	sans objet	Emprunt LBP 3 millions d'euros éteint en 2031
3.3.3	Une politique de recouvrement efficace											
		D333a	Taux d'impayé à 6 mois	mensuelle	trimestrielle	Rapport au CTC	sans objet	3,33%	3,27%	3,78%	sans objet	Moyenne des taux observés mensuellement dans l'année
		P153.0	Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	mensuelle	trimestrielle	Rapport au CTC	2%	1,86%	1,99%	2,20%	2,00%	Nette amélioration en 2023
		D333b	Montant restant dû à 21 mois	mensuelle	trimestrielle	Rapport au CTC	sans objet	894 899 €	1 077 253 €	1 381 106 €	sans objet	Une partie de la dette est titrée (prescription au bout de 10 ans)
		D333c	Nombre d'abonnés concernés par les impayés (Taux d'abonnés actifs en situation d'impayé)	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	941 (Taux 1,57%)	980 (Taux 1,62%)	1037 (Taux 1,55%)	sans objet	Nombre de références abonnés sur abonnement actif en situation d'impayé au 31/12/Année N pour les factures émises avant le 31/12/Année N-1.
		D333d	Montant passé en irrécouvrable dans l'année (dont frais)	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	427 943,67 €	287 429,62 €	310 151,29 €	sans objet	

Chapitre	Détail objectif	N°	Indicateur (Descriptif ou Performance)	Echelle	Périodicité production	Média	Seuil	Valeur 2023	Valeur 2024	Valeur 2025	Cible contratuelle	Observations
3.4	**Garantir l'accès au service**											
3.4.1	Garantir l'accès à l'eau des usagers les plus modestes											
		D341a	Nombre d'échéanciers de paiement accordés	mensuelle	trimestrielle	Rapport au CTC	sans objet	4 666	4 922	5 381	sans objet	
		P109.0	Montant des versements à un fond de solidarité (en €)	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	Cf. Onglet 2.5 Gestion sociale	Cf. Onglet 2.5 Gestion sociale	Cf. Onglet 2.5 Gestion sociale	sans objet	
3.4.2	Contribuer aux actions de solidarité internationale											
		D342a	Nombre de contributions à des actions de solidarité internationale	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	Eau vive Accueil cubains	Eau vive Accueil cubains	Accueil cubains	sans objet	Arrêt collaboration Eau vive en 2024
		D342b	Montant des contributions à des actions de solidarité internationale	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	Aucun	Aucun	Aucun	sans objet	Cuba coopération, pas de coûts externes
3.5	**Assurer la performance du réseau et des installations**											
3.5.1	Un service disponible et maîtrisé											
		D351a	[nombre d'heures x nombre d'abonnés] affectés par un arrêt d'eau programmé pour incident ou travaux	mensuelle	trimestrielle	Rapport au CTC	sans objet	nc	nc	nc	sans objet	
		D351b	[nombre d'heures x nombre d'abonnés] affectés par un arrêt d'eau non programmé pour incident ou travaux	mensuelle	trimestrielle	Rapport au CTC	sans objet	0,01063	0,00826	0,0083	sans objet	
		P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	mensuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	2,35	1,75	1,00	sans objet	
3.5.2	Une exploitation du service automatisée et optimisée											
		D352a	Modélisation hydraulique effective et mise à jour pour 100% du réseau	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	oui	oui	oui	sans objet	
		D352b	Modélisation qualité de l'eau effective et mise à jour pour 100% du réseau	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	oui	oui	oui	sans objet	
		P352a	Respect du planning de réalisation des investissements à la charge de SEMEA relatifs à la sectorisation	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	100%	Sans objet	Sans objet	Sans objet	100%	
		P352b	Energie utilisée par m3 produit KWh/m3	mensuelle	annuelle	Rapport de gestion	0,55	0,6004	0,6133	0,6659	0,55	Dégradation de l'indicateur : l'usine de Touvre consomme plus que la précédente. Le secteur Chamarande est énergivore. Des actions sont en place (photovoltaïque, optimisation de Pont Valteau et de Ma Campagne mais marginal)
3.6	**Maintenir un juste niveau d'entretien et de valorisation du patrimoine**											
		P36a	Taux de réalisation de l'entretien programmé (ventouses, vannes, régulateurs, vidanges ...)	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	90%	100% Régulateurs et purges automatiques	100% Régulateurs et purges automatiques	100% Régulateurs et purges automatiques	90%	Planning pluriannuel vérification des vannes et ventouses stratégiques en cours d'élaboration
3.6.1	Un rendement élevé grâce à une politique de maintenance active											
		P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	100 sur 120	116	120	120	100	
		P104.3	Rendement du réseau de distribution (hydraulique)	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	83,0%	86,49%	89,35%	86,07%	83,00%	
		P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés m3/jour/km	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	3	2,33	1,77	2,21	3,40	
		P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau m3/jour/km	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	2,85	2,17	1,61	2,06		
		P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau m3/jour/km (moyenne sur 3 ans)	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	2,85	2,55	2,16	1,95	3,1	Conforme, pas de pénalité pour 2023
		P107.2	Taux moyen de renouvellement du réseau d'eau potable	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	0,8%	0,797%	0,800%	0,700%	0,800%	

Chapitre	Détail objectif	N°	Indicateur (Descriptif ou Performance)	Echelle	Périodicité production	Média	Seuil	Valeur 2023	Valeur 2024	Valeur 2025	Cible contratuelle	Observations
		D361a	Linéaire annuel des canalisations renouvelées (en ml)	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	9985	8703	10162	sans objet	
		D361b	Linéaire annuel des branchements renouvelés (en ml)	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	2634	3000	3780	sans objet	
		D361c	Linéaire annuel des canalisations abandonnées (en ml)	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	5026	1042	1212	sans objet	
3.6.2	Une juste politique d'investissement pour un service performant											
		D362a	Montant du programme de renouvellement réalisé dans le cadre de l'exercice budgétaire précédent	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	4 551 725 €	4 784 528 €	5 596 403 €	sans objet	
		D362b	Montant du programme d'investissement réalisé dans le cadre de l'exercice budgétaire	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	- €	131 034 €	- €	sans objet	montant des travaux concessifs
		D362c	Taux de réalisation du programme d'investissement prévu par le budget de l'exercice précédent	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	nc	nc	nc	sans objet	
3.7	**Favoriser l'émergence d'une expertise publique dans le domaine de l'eau**											
		D37a	Nombre de participation à des réunions de réseaux d'entités publiques	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	5	5	3	sans objet	FEDEPL, FEP, FNCCR, Régies régionales
3.8	**Offrir un modèle d'entreprise de proximité**											
		D38a	Nombre de marchés attribués à des entreprises locales / régionales	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	21	23	41	sans objet	En 2025, 18 lots du siège attriués à des entreprises régionales. Intérim, prestataires informatiques, canalisateurs, terrassiers, assurances, mutuelles, entretiens locaux et espaces verts, bureaux d'étude, consultants ...
		D38b	Montant des travaux ou prestations confiés à des entreprises locales	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	nc	nc	nc	sans objet	Modalités calcul à préciser
		D38c	Nombre de participations à des commissions / réunions associant des élus locaux	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	26	25	25	sans objet	2025 : 10 visites en mairie, 4 CA, 4 CSP-CTC, 1 AG, 6 FSL
3.9	**Mettre en œuvre un système de management certifié et écologiquement responsable**											
		P39a	Triple certification QSE (ISO 9001, ISO 45001, ISO 14001)	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	O/N	O	O	O	O/N	
3.9.1	Management de la qualité											
		P391a	Respect des plans de contrôle réglementaires (Electricité, levage, pression ...)	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	100%	100%	100%	100%	100%	
3.9.2	Santé et sécurité au travail											
		P392a	Taux de fréquence des accidents du travail	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	0	42,45	49,03	sans objet	9 AT en 2025
		P392b	Taux de gravité des accidents du travail	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	0,83	0,67	2,86	sans objet	
		P392c	Mise à jour du document unique de sécurité	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	O/N	O	O	O	O/N	
3.9.3	Management environnemental											
		P393a	Mise à jour du document d'analyse environnementale	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	O/N	O	O	O	O/N	
3.10	**Favoriser les partenariats actifs entre services publics.**											
		D310a	Nombre de projets mutualisés avec la régie d'assainissement	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	8 (Anémone, Plateforme démat, AMO Lunesse, Supervision, groupement achat énergie, Topkapi, GMAO, Achat Cartes SIM)	10 (Anémone, Plateforme démat, AMO Lunesse, recherches subventions Lunesse, Supervision, groupement achat énergie, Topkapi, GMAO, Achat Cartes SIM, dépôt et transfert de fichiers sécurisés)	10 (Anémone, Plateforme démat, AMO Lunesse, recherches subventions Lunesse, Supervision, groupement achat énergie, Topkapi, GMAO, Achat Cartes SIM, dépôt et transfert de fichiers sécurisés)	sans objet	
		D310b	Nombre de mutualisations avec d'autres partenaires publics (UGAP...)	annuelle	annuelle	Rapport de gestion	sans objet	4	5	5	sans objet	Ugap, GrandAngoulême, GRaP, FEP, ATD16

ANNEXES

Autres Indicateurs de performance

A1 - AUTRES INDICATEURS NON CONTRACTUELS

Code	Libellés	2022	2023	2024	2025
	Relation clientèle et facturation				
C1	**Taux de satisfaction sur la qualité de l'accueil**				
	- adaptation des horaires d'accueil	97%	97%	96%	96%
	- durée d'attente	96%	96%	96%	96%
	- courtoisie de l'accueil	98%	97%	94%	95%
	- compétence dans le traitement de la demande	98%	97%	97%	96%
C4	**Taux de factures erronées (nécessitant une refacturation)**	0,54%	0,45%	0,45%	0,36%
C6	**Modalités de recouvrement des factures**				
	- taux d'abonnés mensualisés	46,9%	48,9%	50,4%	51,8%
	- taux d'échéanciers de paiement	7,2%	7,8%	8,2%	8,0%
	- taux de bénéficiaires du fonds de solidarité eau	0,26%	0,10%	0,12%	0,11%
	- taux d'impayés à un an	2,00%	1,86%	1,99%	2,20%
	Prestations sur site				
R1	**Taux de factures annuelles basées sur un relevé**	97,775%	95,938%	97,376%	98,222%
	Entretien des réseaux - Travaux				
T3	**Indice linéaire d'entretien et de réparations sur réseau**	0,48 K€/km	0,37 K€/km	0,50 K€/km	0,54 K€/km
T6	**Taux de satisfaction sur la qualité des travaux :**				
	- soin à réaliser les travaux	95%	94%	100%	s.o
	- respect des délais	100%	97%	95%	s.o
	- courtoisie du personnel	100%	97%	95%	s.o
	- transparence des devis et factures	95%	89%	100%	s.o
Q2	**Taux de satisfaction sur la qualité de l'eau**	nc	nc	nc	nc

A2 - INDICATEURS REGLEMENTAIRES

Code	indicateurs réglementaires	2022	2023	2024	2025
	Gestion des abonnés				
D 102.0	Prix du service au m3 pour 120 m3 (eau potable)	1,96 €/m3	2,05 €/m3	2,11 €/m3	2,12 €/m3
P 151.1	Taux d'occurrence des interruptions du service non programmées: *Nombre d'interruptions non programmées / Nombre d'abonnés x 1000*	2,50	2,35	1,750	1,000
P 154.0	Taux d'impayés sur factures de l'année précédente : *Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures d'eau de l'année N-1*	2,00%	1,86%	1,99%	2,20%
	Qualité de l'eau				
P 101.1	Taux de conformité des analyses bactériologiques	100%	100%	100%	100%
P 102.1	Taux de conformité des analyses physico-chimiques	100%	100%	100%	100%
	Gestion du réseau				
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau	116	116	120	120
P 104.3	Rendement du réseau de distribution : *(Volume comptabilisé domestique + Volume comptabilisé non domestique (facultatif) + Volume consommé sans comptage (facultatif) + Volume de service (facultatif) + Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté)) /(Volume produit + Volume importé d'autres services d'eau potable) x 100*	83,7%	86,5%	89,4%	86,1%
P 106.3	Indice linéaire des pertes en réseau *(en m3 / km de réseau / jour)*	2,69	2,17	1,61	2,06
P 107.2	Taux moyen de renouvellement du réseau : *Linéaire de réseau renouvelé au cours des cinq dernières années (quel que soit le financeur) / Linéaire de réseau hors branchements /5 (1)*	0,812%	0,797%	0,800%	0,800%

A partir de 2025, les indicateurs de performance permettant de calculer les redevances de l'agence de l'Eau Adour Garonne seront ajoutés au document.

(1) : recalculé à compter de 2017 en intégrant les nouvelles communes



Rapport de délégation du service public de l'eau potable

Communauté d'agglomération GrandAngoulême

ANNÉE 2025

COMPTE-RENDU FINANCIER

SOMMAIRE

1. **Compte-rendu financier**

1.1. Compte d'exploitation

1.1.1 Compte d'exploitation

1.1.2. Commentaires et faits marquants de l'exercice

1.2. Justification détaillée des charges de travaux

1.3. Gestion du compte de renouvellement

1.3.1 Détails des travaux réalisés

1.3.2. Suivi des obligations de renouvellement

1.3.3 Décompte de renouvellement des branchements

1.4. Gestion du fonds de travaux

1.4.1 Détails des travaux réalisés

1.4.2. Gestion du compte de fonds de travaux

1.5. Gestion des travaux concessifs

1.5.1 Détails des travaux réalisés

1.5.2. Suivi des immobilisations

1.6. Méthodologie et modalités de calcul du compte d'exploitation

2. **Tarifs du service et facturation**

2.1. Tarif d'une consommation domestique de 120 m3 par an

2.2. Facture spécimen de 120 m3

2.2.1 Recto

2.2.2. Verso

2.3. Prix moyen de l'eau en Grand sud-Ouest et facturation organismes tiers

2.4. Facturations taxes ou redevances pour comptes de tiers

2.5. Gestion sociale des abonnés du contrat de DSP

2.5.1. Montant des impayés à 12 mois

2.5.2.Echéanciers de paiement

2.5.3. Gestion du fond de solidarité pour le logement (FSL)

2.5.4. Autres participations de la SEMEA à la gestion sociale du contrat

1. COMPTE-RENDU FINANCIER

La présentation du compte d'exploitation du service est établie selon les modalités prévues au contrat de DSP prenant effet au 1er avril 2017.
Elle regroupe les charges et les produits liés **d'une part à la facturation de l'eau** (part fixe, m3), et **d'autre part à la facturation de produits acressoires** (frais de mise en service, frais de contentieux, travaux exclusifs).

1.1. COMPTE D'EXPLOITATION

1.1.1. COMPTE D'EXPLOITATION

CHARGES			2 024	2 025	
Postes			**Total**	**Total**	
Exploitation, Renouvellement et Investissement					
1	Charges d'exploitation				
	1	Personnel (hors RNVT et INVT)	1 152 616 €	1 385 628 €	20%
	2	Energie	753 128 €	731 864 €	-3%
	3	Produits de traitement	162 295 €	194 606 €	20%
	4	Evacuation des boues	17 307 €	16 477 €	-5%
	5	Achat d'eau	56 244 €	99 830 €	77%
	6	Fournitures autres	35 886 €	42 937 €	20%
	7	Analyses	43 817 €	55 541 €	27%
	8	Sous-traitance (dont entretien, gestion abonné …)	168 321 €	183 771 €	9%
	9	Fournitures Entretien et réparations	66 236 €	69 930 €	6%
	10	Facturation client (éditique, routage, imprimés)	25 525 €	26 668 €	4%
	11	Assurances	64 605 €	86 418 €	34%
	12	Informatique (logiciel clientèle hors Main d'oeuvre)	163 012 €	228 509 €	40%
	13	Locations, Autos, Engins	113 221 €	134 661 €	19%
	14	Télécom et affranchissements (exploitation et clientèle)	76 702 €	82 340 €	7%
	15	Amortissements	- €	- €	-
	16	Impôts et taxes	155 979 €	158 584 €	2%
	17	Solidarité (FSL / Oméga)	41 104 €	39 817 €	-3%
	18	Pertes sur créances irrécouvrables factures eau	109 774 €	139 821 €	27%
	19	Frais de contrôle	- €	- €	-
	20	Frais de structure et frais généraux % exploitation	485 903 €	664 226 €	37%
	Sous total Exploitation H.T		**3 691 675 €**	**4 341 626 €**	18%
2	Renouvellement des réseaux, compteurs, électromécanique				
	1	Canalisations / branchements	2 955 569 €	3 433 058 €	16%
	2	Compteurs	1 009 569 €	938 395 €	-7%
	3	Matériel électromécanique	195 321 €	494 984 €	153%
	4	Frais de structure et frais généraux (15%)	624 069 €	729 966 €	17%
	Sous total Renouvellement H.T		**4 784 528 €**	**5 596 403 €**	17%
3	Investissements				
	1	Fonds de travaux "Petites extensions de réseaux"	73 929 €	70 199 €	-5%
	1 bis	Frais de structure et frais généraux (15%)	11 089 €	10 530 €	-5%
	1 ter	Provision fonds de travaux	- €	- €	
	1 quater	Reprise provision fonds de travaux	- 9 098 €	- 6 239 €	
	3	Amortissement sur travaux concessifs	195 795 €	200 093 €	2%
	Sous total Investissement H.T		**271 716 €**	**274 583 €**	1%
	Sous total Exploitation, Renouvellement et Investissements H.T		**8 747 919 €**	**10 212 612 €**	17%
Activités accessoires et Travaux exclusifs					
2	Charges liées aux activités accessoires				
	1	Dépenses liées aux activités accessoires	640 761 €	631 644 €	-1%
	2	Frais de structure et frais généraux	96 114 €	94 747 €	-1%
	3	Pertes sur créances irrécouvrables factures frais recouvrement	174 492 €	168 658 €	-3%
	Sous total Produits accessoires HT		**911 367 €**	**895 048 €**	-2%
3	Charges liées aux travaux exclusifs				
	1	Dépenses travaux exclusifs	328 996 €	370 540 €	13%
	2	Frais de structure et frais généraux	49 349 €	55 581 €	13%
	Sous total Travaux exclusifs H.T		**378 345 €**	**426 121 €**	13%
	Sous Total Activités accessoires et Travaux		**1 289 712 €**	**1 321 170 €**	2%
	Total GENERAL H.T.		**10 037 631 €**	**11 533 782 €**	15%

		PRODUITS				RESULTAT
Postes			Total	Total		
Exploitation, Renouvellement et Investissement						
1	Facturation eau					
	1	Part fixe	2 247 160 €	2 579 391 €	15%	
	2	Part proportionnelle	6 908 914 €	7 867 143 €	14%	
	3	Dégrèvements	- 230 237 €	- 148 411 €	-36%	
	4	Vente d'eau en gros	61 749 €	51 436 €	-17%	
	Sous total Exploitation H.T		**8 987 586 €**	**10 349 559 €**	15%	
	Sous total Exploitation, Renouvellement et Investissements H.T		**8 987 586 €**	**10 349 559 €**	15%	**136 947 €**
Activités accessoires et Travaux exclusifs						
2	Produits activités accessoires					
	1	Activités accessoires	678 053 €	726 978 €	7%	
	Sous total Produits accessoires HT		**678 053 €**	**726 978 €**	7%	- 168 071 €
3	Produits liés aux travaux exclusifs					
	1	Travaux exclusifs	374 138 €	415 674 €	11%	
	Sous total Travaux exclusifs H.T		**374 138 €**	**415 674 €**	11%	- 10 448 €
	Sous Total Produits activités accessoires et Travaux		**1 052 192 €**	**1 142 651 €**	9%	**- 178 518 €**
	Total GENERAL H.T.		**10 039 778 €**	**11 492 210 €**	14%	**- 41 572 €**

1.1.2. COMMENTAIRES ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les principaux éléments justifiant les évolutions du compte d'exploitation sont les suivants :

Evolutions contractuelles pour 2025 :
Avenant au contrat de DSP signé fin 2024 et applicable en 2025 :
- Actualisation contractuelle de +1,75 % au 1er janvier 2025 par rapport au 1er janvier 2024
- Prise en compte partielle des coûts de la nouvelle usine, de la généralisation de la radio relève et de la prise en gestion des 5 communes Balzac, Brie, Champniers, Jauldes et Vindelle par évolution de +1,75% des tarifs de base, cependant insuffisante au regard des coûts réels
- En compensation de cette augmentation tarifaire limitée à 3,5%, minoration de 350 k€ du montant de l'obligation annuelle de renouvellement.

Les faits marquants :
- La gestion de 5 nouvelles communes représentant globalement +10 d'activité
- Une baisse à nouveau des coûts de l'énergie, qui aboutit à un montant 2025 inférieur à celui de 2024, malgré la prise en charge de la station très énergivore de Chamarande,
- La poursuite du déploiement de la radio relève,
- La poursuite des mutualisations avec GrandAngoulême, avec la prise en charge par Semea de la facturation de l'assainissement pour les grands institutionnels (précédemment assurée par la régie)
- La hausse du montant global facturé liée également aux facturations pour compte de tiers (hausse tarifaire sur l'assainissement, facturation des abonnés institutionnels précédemment assurée par GrandAngoulême),
- La poursuite de la maitrise du recouvrement des factures d'eau, dans un contexte social qui reste difficile, avec une hausse des taux d'impayés
- Une rellative stabilité des volumes facturés (principalement sur le périmètre historique)
- Une activité de renouvellement qui retrouve un niveau satisfaisant, au delà de l'obligation, compte-tenu de l'opportunité de la baisse des coûts de l'énergie, et de la montée en charge incomplète des recrutements nécessités par la croissance de l'activité
- Une amélioration significative des ratios de performance du réseau sur la zone nord, qui permet de conserver un très bon ratio global
- Fonds de travaux peu sollicité,
- Evolution habituelle du nombre d'abonnés
- Le niveau d'activité des travaux exclusifs en hausse

Projets internes ou externes :
- La cybersécurité reste un enjeu majeur, avec d'importants coûts associés pour l'ensemble des infrastructures "eau" et l'usine de Touvre en particulier. Ils vont continuer à croitre de façon significative, avec la mise en place d'une gouvernance structurée du SI industriel (et le recours à des partenaires spécialisés)

Personnel :
- Poursuite des recrutements

Evolutions notables sur les charges :
Exploitation
- Hausses globalement en ligne avec la croissance de l'acitvité de 10%
- Répercussion sur les coûts de personnel des hausses liées à l'inflation des périodes précédentes et de l'année en cours, et recrutements liés au périmètre. Coûts de deux licenciements pour inaptitude.
- Le coût de l'énergie baisse à nouveau (732 contre 753 k€ en 2024), en liaison avec une négociation favorable du marché cadre de GDA
- Forte hausse des coûts de traitement
- Hausse de la sous-traitance notamment liée à la prise en gestion

Activtés accessoires et Travaux
- Les recettes travaux sont stables
- Les dépenses liées au recouvrement progressent

Résultat
Exploitation :
- Le résultat d'exploitation positif régresse à 168 k€

Activités accessoires et travaux exclusifs :
- Le résultat des "produits accessoires" reste négatif à -178 k€, du fait des charges importantes liées au recouvrement,
- Le résultat des "travaux exclusifs" régresse

Global :
ore, le résultat d'exploitation compense les pertes liées au recouvrement, pour un bilan global équilibré

SEMEA
Votre entreprise publique de l'eau

1.2. JUSTIFICATION DETAILLEE DES CHARGES DE TRAVAUX

Coût des travaux affectés au service	nombre d'heures	main d'œuvre	fournitures	sous-traitance	matériel	frais services support	montant total
Renouvellement compteurs	**4709 h**	167 126 €	656 040 €	1 608 €	18 974 €	94 646 €	**938 395 €**
Renouvellement réseau et branchements	**6215 h**	231 760 €	209 056 €	########## ##	40 656 €	346 257 €	**3 433 058 €**
Renouvellement MATAHE	**1307 h**	57 351 €	170 190 €	211 832 €	5 687 €	49 924 €	**494 984 €**
Relevés	**3511 h**	127 574 €	- €	- €	9 442 €	- €	**137 015 €**
Entretien réseau, branchements, compteurs	**13422 h**	520 592 €	81 056 €	23 505 €	93 157 €	80 562 €	**798 871 €**
Entretien production, Rs. Su.	**7064 h**	306 436 €	8 915 €	71 925 €	30 456 €	46 859 €	**464 591 €**
Fonds de travaux petites extensions	**559 h**	20 679 €	628 €	37 132 €	4 680 €	7 080 €	**70 199 €**
Travaux amortissables plan de secours						- €	**- €**
Travaux amortissables qualité de l'eau							**- €**
Travaux amortissables Sectorisation / pression							**- €**
Travaux amortissables petits équipements	**15 h**	504 €	6 378 €		61 €		**6 943 €**
Travaux amortissables Baillarge							**- €**
Facturable tous travaux	**5158 h**	192 202 €	208 881 €	46 002 €	39 947 €	54 632 €	**541 664 €**
TOTAL	**41959 h**	1 624 224 €	1 341 144 €	2 997 333 €	243 060 €	679 960 €	**6 885 721 €**

1.3. GESTION DU COMPTE RENOUVELLEMENT

1.3.1. DETAILS DES TRAVAUX REALISES

	travaux réalisés sur l'exercice	frais de gestion	TOTAL travaux
renouvellement compteurs	938 395 €	140 759 €	1 079 155 €
renouvellement réseau et branchements	3 433 058 €	514 959 €	3 948 016 €
renouvellement matériel hydraulique et électrique	494 984 €	74 248 €	569 232 €
TOTAL	**4 866 437 €**	**729 966 €**	**5 596 403 €**

1.3.2. SUIVI DES OBLIGATIONS DE RENOUVELLEMENT

	solde cumulé du compte au 1er janvier	taux de valorisation	Frais ou produits financiers	Total des travaux débités au titre de l'exercice	Coefficient de revalorisation de la dotation de renouvellement	Dotation constituée sur l'exercice	solde cumulé du compte au 31 décembre
2017	0			3 198 962 €		2 936 250 €	-262 712 €
2018	-262 712 €	0,89%	-2 338 €	4 336 358 €	**1,0002771**	3 963 767 €	-637 640 €
2019	-637 640 €	0,86%	-5 484 €	4 357 891 €	**1,0302508**	4 122 589 €	-878 426 €
2020	-878 426 €	0,87%	-7 642 €	4 193 493 €	**1,0552294**	4 222 542 €	-857 021 €
2021	-857 021 €	0,79%	-6 770 €	4 280 804 €	**1,0579067**	4 233 255	-911 340 €
2022	-911 340 €	0,76%	-6 926 €	3 982 926 €	**1,0870000**	4 349 673	-551 519 €
2023	-551 519 €	2,06%	-11 361 €	4 551 725 €	**1,1848000**	4 121 023	-993 583 €
2024	-993 583 €	5,07%	-50 375 €	4 784 528 €	**1,2440000**	4 577 915	-1 250 572 €
2025	-1 250 572 €	3,71%	-46 396 €	5 596 403 €	**1,2658300**	5 238 612 €	-1 654 760 €
				39 283 090 €		37 765 625 €	

NB1 : l'actualisation de la dotation constituée sur l'exercice se fait grâce au coeff K1 du contrat de DSP
NB2 : le taux de valorisation est le TAEG comme prévu dans le contrat de DSP

Pour 2017, la dotation annuelle est de 3 915 000 € (en valeur 2017) en année pleine, et 2 936 250 pour 3 trimestres
Pour 2018, la dotation annuelle est de 3 962 669 € (en valeur 2017) en année pleine (ajout Sireuil et Trois Palis)
Pour 2019, la dotation annuelle est de 4 001 539 € (en valeur 2017) en année pleine (ajout Marsac et Asnières / Nouère)
Pour 2023, la dotation annuelle est calculée sur les bases de celle de 2019, mais réduite de 620 k€ en valeur 2023
Pour 2024, la dotation annuelle est calculée sur les bases de celle de 2019, mais réduite de 400 k€ en valeur 2024
Pour 2025, la dotation annuelle est de 4 414 978 € (en valeur 2017), mais réduite de 350 k€ en valeur 2025

1.3.3. DECOMPTE DE RENOUVELLEMENT DES BRANCHEMENTS

branchements	<= 2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
en plomb	256	43	22	16	5	342
Autres	2194	377	439	481	625	4116
TOTAL	**2450**	**420**	**461**	**497**	**630**	**4458**

1.4. GESTION DU FONDS DE TRAVAUX

1.4.1. DETAILS DES TRAVAUX REALISES

	travaux réalisés sur l'exercice	frais de gestion	TOTAL travaux
Fonds de travaux petites extensions et bouches à clef	70 199 €	10 530 €	80 729 €
TOTAL	**70 199 €**	**10 530 €**	**80 729 €**

1.4.2 GESTION DU COMPTE DE FONDS DE TRAVAUX

	solde cumulé du compte au 1er janvier	taux de valorisation	Frais ou produits financiers	Total des travaux débités au titre de l'exercice	Coefficient de revalorisation de la dotation de renouvellement	Dotation constituée sur l'exercice	solde cumulé du compte au 31 décembre
2017	0			97 086 €		75 000 €	-22 086 €
2018	-22 086 €	0,89%	-197 €	144 997 €	**1,0121083**	101 211 €	-66 069 €
2019	-66 069 €	0,86%	-568 €	100 558 €	**1,0355176**	103 552 €	-63 643 €
2020	-63 643 €	0,87%	-554 €	68 557 €	**1,0484330**	104 843 €	-27 911 €
2021	-27 911 €	0,79%	-220 €	27 244 €	**1,0419753**	104 198 €	48 822 €
2022	48 822 €	0,76%	371 €	69 006 €	**1,0879867**	108 799 €	88 986 €
2023	88 986 €	2,06%	1 833 €	106 148 €	**1,1614435**	69 687 €	54 358 €
2024	54 358 €	5,07%	2 756 €	85 019 €	**1,1985755**	71 915 €	44 009 €
2025	44 009 €	3,71%	1 633 €	80 729 €	**1,1905033**	71 430 €	36 344 €
				779 344 €		810 633 €	

NB1 : l'actualisation de la dotation constituée sur l'exercice se fait grâce au coeff K2 du contrat de DSP
Pour 2017, la dotation annuelle est de 100 000 € en année pleine
NB2 : le taux de valorisation est le TAEG comme prévu dans le contrat de DSP
NB3 : A compter de 2023 (avenant n° 8), la dotation annuelle est de 60.000 € en valeur 2017

1.5. GESTION DES TRAVAUX CONCESSIFS

1.5.1. DETAILS DES TRAVAUX REALISES

2017	travaux réalisés sur l'exercice	frais de gestion	TOTAL travaux
Plan de secours 2017	5 023 €	753 €	5 776 €
Sectorisation pression 2017	21 218 €	3 183 €	24 401 €
Petits équipements 2017	32 228 €	4 834 €	37 062 €
Plan de secours Baillarge	10 858 €	1 629 €	12 487 €
TOTAL	**69 327 €**	**10 399 €**	**79 726 €**

2018	travaux réalisés sur l'exercice	frais de gestion	TOTAL travaux
Plan de secours Baillarge	794 €	119 €	913 €
Qualité de l'eau 2018	7 490 €	1 124 €	8 614 €
Sectorisation-Pression 2018	117 936 €	17 690 €	135 626 €
TOTAL	**126 220 €**	**18 933 €**	**145 153 €**

2019	travaux réalisés sur l'exercice	frais de gestion	TOTAL travaux
Plan de secours Baillarge	100 887 €	15 133 €	116 020 €
Sectorisation-Pression 2019	110 627 €	16 594 €	127 221 €
TOTAL	**211 514 €**	**31 727 €**	**243 241 €**

2020	travaux réalisés sur l'exercice	frais de gestion	TOTAL travaux
Plan de secours Baillarge	1 248 919 €	7 615 €	1 256 534 € *
TOTAL	**1 248 919 €**	**7 615 €**	**1 256 534 €**

** il n'a pas été appliqué de frais de gestion sur le montant correspondant aux travaux de pose de canalisation*

2021	travaux réalisés sur l'exercice	frais de gestion	TOTAL travaux
Plan de secours Baillarge	1 756 437 €	0 €	1 756 437 € *
TOTAL	**1 756 437 €**	**0 €**	**1 756 437 €**

** il n'a pas été appliqué de frais de gestion sur le montant correspondant aux travaux de pose de canalisation*

Aucun travaux concessifs en 2022 et 2023

2024	travaux réalisés sur l'exercice	frais de gestion	TOTAL travaux
Plan de secours Forges	52 127 €	7 819 €	59 946 €
Bornes électriques	22 415 €	3 362 €	25 777 €
Photovoltaïque Le Poteau	39 401 €	5 910 €	45 311 €
TOTAL	**113 943 €**	**17 091 €**	**131 034 €**

Aucun travaux concessifs en 2025

1.5.2. SUIVI DES IMMOBILISATIONS

Libellé	Valeur brute	Amortissement cumulé au 31/12/2024	Amortissement 2025	Valeur nette au 31/12/2025
Plan de secours 2017	5 776 €	2 131 €	289 €	3 356 €
Sectorisation pression 2017	24 401 €	18 002 €	2 440 €	3 959 €
Petits équipements 2017	37 062 €	27 344 €	3 706 €	6 012 €
Qualité de l'eau 2018	8 614 €	5 599 €	861 €	2 154 €
Sectorisation-Pression 2018	135 626 €	88 157 €	13 563 €	33 906 €
Sectorisation-Pression 2019	127 221 €	69 972 €	12 722 €	44 527 €
Plan de secours Baillarge	3 142 391 €	504 528 €	157 120 €	2 480 743 €
Plan de secours Forges	59 946 €	1 499 €	2 997 €	55 450 €
Bornes électriques 2024	25 777 €	1 289 €	2 578 €	21 910 €
Photovoltaïque Le Poteau	45 311 €	1 510 €	3 021 €	40 780 €
TOTAL	**3 612 125 €**	**720 031 €**	**199 297 €**	**2 692 797 €**

1.6. METHODOLOGIE ET MODALITES DE CALCUL DU COMPTE D'EXPLOITATION

PRODUITS

Les produits comprennent les rubriques suivantes :

Redevances abonnement

Part de la rémunération du délégataire non liée à la consommation (redevances abonnement).

Ventes eau affermage

Part de la rémunération du délégataire liée à la consommation d'eau.

Vente de travaux

Travaux attribués à titre exclusif par le contrat (essentiellement travaux sur compteurs et branchements).

Provisions

Les provisions sont constituées en charges pour faire face à un risque ou à une charge futures et sont imputés au bilan du délégataire sur un compte spécifique.
Elles sont reprises en produits sur le constat effectif de ce risque ou de cette charge.
Les provisions du compte d'exploitation comprennent :
- provision pour impayés,
- provision pour charge de renouvellement et fonds de travaux.

Les charges de renouvellement et fonds travaux font l'objet d'un décompte spécifique justifié en rapport du délégataire.

Produits accessoires

Produits liés au règlement du service (frais d'accès au service, frais d'ouverture ou de fermeture de branchement, frais de relance et contentieux, rémunération pour perception de redevances pour comptes de tiers, ...).

CHARGES

Les charges comprennent les rubriques suivantes :

Achats d'eau

Achat d'eau en gros à un service extérieur pour l'alimentation du service dans le cadre du contrat.

Energie (électricité)

Fourniture d'énergie électrique exclusivement liée à l'alimentation des installations du service.

Produits de traitement

Produits nécessaire au process de traitement de l'eau (floculant, désinfectant,…).

Analyses d'eau

Frais d'analyses d'eau effectuées par l'Agence régionale de santé (ARS) dans le cadre du contrôle sanitaire.
Frais d'analyses d'eau effectuées par le délégataire dans le cadre de son auto contrôle.

Locations

Locations mobilières ou immobilières exclusivement liées au contrat.

Fournitures, entretiens, réparations

- Fournitures pour entretien, réparation ou renouvellement du réseau, des branchements ou des compteurs,
- Fournitures pour entretien, réparation ou renouvellement des appareils électriques ou électro mécaniques,
- Consommables divers liés à l'entretien technique du service.

Les frais de fournitures, réparations, renouvellement sont débités sur la base de fiches d'attachement rédigées lors de la réalisation de chaque tâche.

Primes d'assurances

- Primes d'assurance en responsabilité civile,
- Primes d'assurance en dommages ouvrages (travaux neufs),
- Primes d'assurance pour risque d'atteinte à l'environnement,
- Franchises liées aux risques précédents.

Télécoms et affranchissement

Frais de télécommunications exclusivement liés au service (acquisition des données de télégestion par le réseau téléphonique, affranchissements factures et courriers à abonnés...).

Impôts et taxes

Impôts et taxes liés aux sites ou installations du service lorsqu'ils sont supportés par le délégataire (impôts locaux, taxes diverses…).

Frais généraux

Les charges de structure constituent la contribution du service aux frais généraux et aux frais informatiques du délégataire.

Ces charges sont des charges réparties de façon forfaitaire.

Elles sont imputées au prorata du chiffre d'affaires du service.

Frais de gestion de la clientèle

Ces frais constituent la contribution du service aux frais de gestion de la clientèle assurée par le délégataire.

Ils sont constitués des frais d'accueil local ou central de la clientèle, des frais de facturation et de recouvrement des factures (à l'exclusion des frais de relevé des compteurs).

Ces frais sont des charges réparties de façon forfaitaire. Elles sont imputées au prorata du nombre d'abonnés du service.

Charges financières

Les charges financières sont constituées de la rémunération des immobilisations du service ou de la rémunération de l'encours client.
Elles sont calculées au taux des avances en compte courant tel que défini au 31/12 de l'exercice par la réglementation en vigueur.

- rémunération des immobilisations

Le délégataire peut être amené à financer à ses frais des ouvrages ou des équipements du service , en accord avec la collectivité.
Ces travaux sont imputés en rubrique *"travaux amortissables imputables au contrat"*.
Ce financement fait l'objet d'une rémunération calculée sur l'actif net et imputée à la charge du service.

- rémunération de l'encours clients

L'encours clients constitue une trésorerie non disponible dont le délégataire assume la charge et dont la rémunération est imputée au service.

Redevances collectivité

Redevance reversée à la collectivité en application du contrat.

Amortissement sur investissements imputable au contrat

Le délégataire peut être amené à financer à ses frais des ouvrages ou des équipements du service , en accord avec la collectivité.
Ces ouvrages ou équipements sont amortis sur la durée du contrat. Ils donnent lieu à des charges financières *(voir cette rubrique)*

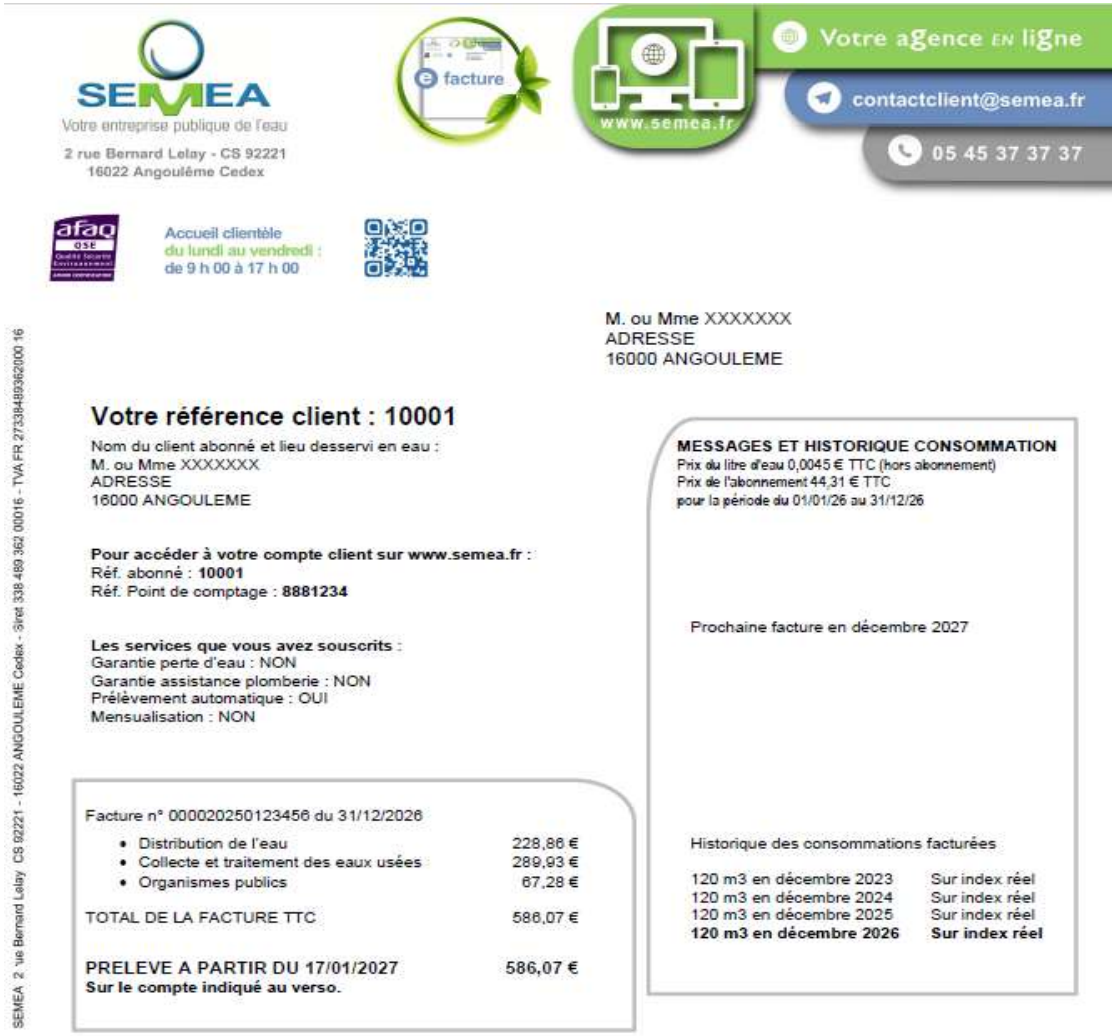
2. TARIFS DU SERVICE ET FACTURATION

2.1. TARIFS D'UNE CONSOMMATION DOMESTIQUE DE 120 m^3 PAR AN

	quantité	1er janvier 2025			1er janvier 2026			Evolution
		prix unitaires HT	TVA	Total	prix unitaires HT	TVA	Total	
Distribution de l'eau								
Redevance abonnement eau - SEMEA	1 an	37,80	5,5%	37,80	37,80	5,5%	37,80	0,0%
Redevance abonnement eau - collectivité	1 an	4,20	5,5%	4,20	4,20	5,5%	4,20	0,0%
Consommation eau - SEMEA	120 m3	1,1436	5,5%	137,23	1,1436	5,5%	137,23	0,0%
Consommation eau - collectivité	120 m3	0,2862	5,5%	34,34	0,3142	5,5%	37,70	9,8%
Collecte et traitement des eaux usées								
Consommation assainissement GrandAngoulême	120 m3	2,0918	10,0%	251,02	2,1964	10,0%	263,57	5,0%
Organismes publics								
Prélèvement - Agence de l'eau	120 m3	0,0800	5,5%	9,60	0,0850	5,5%	10,20	6,3%
Redevances pollution et collecte - Agence de l'eau	120 m3		5,5%			5,5%		
Redevance modernisation réseaux collecte - Agence	120 m3		10,0%			10,0%		
Consommation Eau Potable - Agence de l'eau	120 m3	0,3200	5,5%	38,40	0,3200	5,5%	38,40	
Perf. réseaux eau Potable - Agence de l'eau	120 m3	0,0700	5,5%	8,40	0,0420	5,5%	5,04	
Perf système ass. Collectif - Agence de l'eau	120 m3	0,1050	10,0%	12,60	0,0810	10,0%	9,72	
TVA	5,5%			14,85			14,88	
TVA	7,0%			0,00			0,00	
TVA	10,0%			26,36			27,33	
TOTAL consommation 120 m3				**574,80 €**			**586,07 €**	1,96%

2.2. FACTURE SPECIMEN DE 120 m^3

2.2.1. Recto



SEMEA
Votre entreprise publique de l'eau
2 rue Bernard Lelay - CS 92221
16022 Angoulême Cedex

e facture

www.semea.fr

Votre agence en ligne
contactclient@semea.fr
05 45 37 37 37

afaq OSE

Accueil clientèle
du lundi au vendredi :
de 9 h 00 à 17 h 00

SEMEA 2 rue Bernard Lelay CS 92221 - 16022 ANGOULEME Cedex - Siret 338 489 362 00016 - TVA FR 27338489362000 16

M. ou Mme XXXXXXX
ADRESSE
16000 ANGOULEME

Votre référence client : 10001

Nom du client abonné et lieu desservi en eau :
M. ou Mme XXXXXXX
ADRESSE
16000 ANGOULEME

Pour accéder à votre compte client sur www.semea.fr :
Réf. abonné : **10001**
Réf. Point de comptage : **8881234**

Les services que vous avez souscrits :
Garantie perte d'eau : NON
Garantie assistance plomberie : NON
Prélèvement automatique : OUI
Mensualisation : NON

Facture n° 000020250123456 du 31/12/2026

• Distribution de l'eau	228,86 €
• Collecte et traitement des eaux usées	289,93 €
• Organismes publics	67,28 €
TOTAL DE LA FACTURE TTC	586,07 €
PRELEVE A PARTIR DU 17/01/2027	**586,07 €**

Sur le compte indiqué au verso.

MESSAGES ET HISTORIQUE CONSOMMATION
Prix du litre d'eau 0,0045 € TTC (hors abonnement)
Prix de l'abonnement 44,31 € TTC
pour la période du 01/01/26 au 31/12/26

Prochaine facture en décembre 2027

Historique des consommations facturées

120 m3 en décembre 2023	Sur index réel
120 m3 en décembre 2024	Sur index réel
120 m3 en décembre 2025	Sur index réel
120 m3 en décembre 2026	**Sur index réel**

Facture n° 000020260123456 du 31/12/2026 586,07

M. ou Mme XXXXXXX
ADRESSE
16000 ANGOULEME

2.2.2. Verso

Détail de la facture n° 000020260123456 du 31/12/2026

Numéro client : 10001
M. ou Mme XXXXXXX
ADRESSE
16000 ANGOULEME
Réf. site : 8881234

Compteur n°	Date relève	Index relève	Consommation	Type index
D25PA175883	01/01/2026	70		relevé
D25PA175883	31/12/2026	190	120	relevé

total consommation facturée : 120

SEMEA - 2 rue Bernard Lelay 16022 ANGOULEME Cedex - Siret 938 489 362 00016 - N° TVA FR 27938489362000 16

	Période	Consommation en m³	Prix unitaire	Montants HT	Taux TVA	Montants TTC
Distribution de l'eau						**228,86 €**
Abonnement - Part Collectivité (12 mois)	du 01/01/26 au 31/12/26		4,20	4,20	5,50 %	
Abonnement - Part SEMEA (12 mois)	du 01/01/26 au 31/12/26		37,80	37,80	5,50 %	
Consommation - Part Collectivité	du 01/01/26 au 31/12/26	120	0,3142	37,70	5,50 %	
Consommation - Part SEMEA	du 01/01/26 au 31/12/26	120	1,1436	137,23	5,50 %	
Collecte et traitement des eaux usées						**289,93 €**
Redevance assainissement	du 01/01/26 au 31/12/26	120	2,1964	263,57	10,00 %	
Organismes publics						**67,28 €**
Prélèvement ressource en eau (agence de l'eau)	du 01/01/26 au 31/12/26	120	0,08500	10,20	5,50 %	
Consommation eau potable (agence de l'eau)	du 01/01/26 au 31/12/26	120	0,32000	38,40	5,50 %	
Perf réseaux eau potable (agence de l'eau)	du 01/01/26 au 31/12/26	120	0,04200	5,04	5,50 %	
Perf système ass. collectif (agence de l'eau)	du 01/01/26 au 31/12/26	120	0,08100	9,72	10,00 %	

TOTAL DE LA FACTURE TTC **586,07 €**

Dont TVA sur les débits : Base HT 270,57 € Montant TVA 5,5% 14,88
Base HT 273,29 € Montant TVA 10,0% 27,33

PRELEVE SUR LE COMPTE N° XXXXXXXXXXXXXX A PARTIR DU 17/01/2027 **586,07 €**

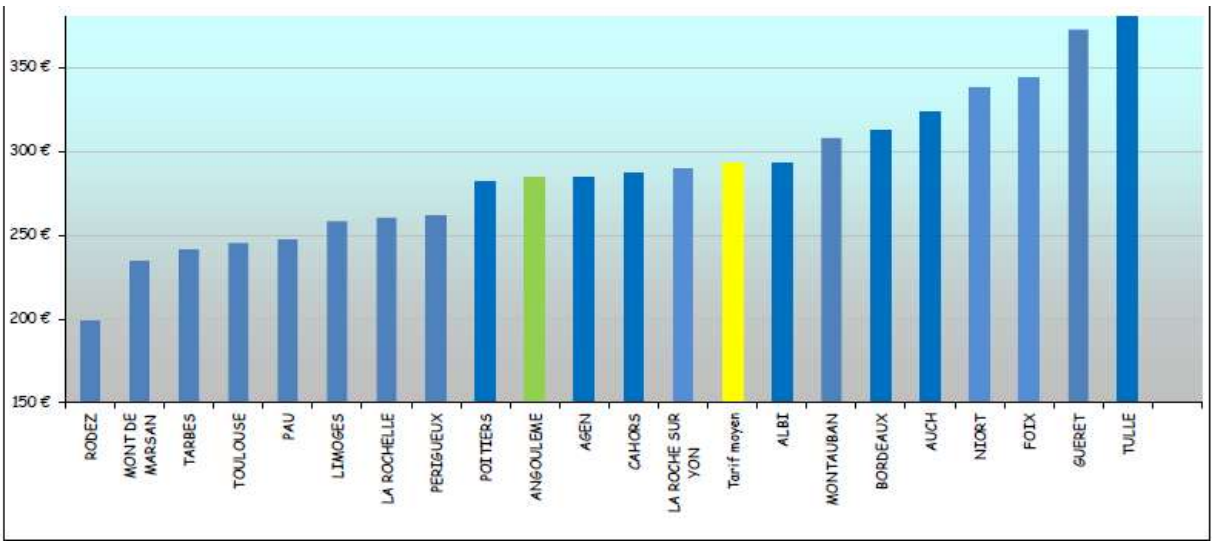
2.3. PRIX MOYEN DE L'EAU DANS LE GRAND SUD-OUEST

TARIFS de l'**EAU POTABLE** - **Année 2025**

Villes chef-lieu de département GRAND-OUEST

Les renseignements sur les tarifs ont été recueillis par SEMEA directement auprès des services de l'eau de chacune des collectivités concernées, qui peuvent nous contacter pour d'éventuelles corrections.

COMMUNES	Département	gestionnaire du service	EAU		prix de 120 m3 d'eau (3)
			prix TTC partie fixe (1) par semestre	prix TTC par m3 (2)	
RODEZ	12 - Aveyron	Eau de RODEZ (régie)	20,31	1,32	**199 €**
MONT DE MARSAN	40 - Landes	Régie	26,79	1,51	**235 €**
TARBES	65 - Hautes Pyrénées	Régie	17,57	1,72	**242 €**
TOULOUSE	31 - Haute Garonne	SETOM (Véolia)	6,27	1,94	**245 €**
PAU	64 - Pyrénées Atlantiques	Régie	12,14	1,86	**247 €**
LIMOGES	87 - Haute Vienne	Régie	7,33	2,03	**258 €**
LA ROCHELLE	17 - Charente maritime	Régie	2,96	2,12	**260 €**
PERIGUEUX	24 - Dordogne	Suez	34,75	1,60	**262 €**
POITIERS	86 - Vienne	Régie	12,16	2,15	**282 €**
ANGOULEME	16 - Charente	SPL SEMEA	22,16	2,00	**284 €**
AGEN	47 - Lot et Garonne	SA Eau de garonne (SAUR)	14,97	2,12	**284 €**
CAHORS	46 - Lot	Régie		2,39	**287 €**
LA ROCHE SUR YON	85 - Vendée	Véolia	45,37	1,66	**290 €**
Tarif moyen					**293 €**
ALBI	81 - Tarn	Régie communautaire	20,05	2,11	**293 €**
MONTAUBAN	82 - Tarn et Garonne	lympe, Eau du GrandMontauba	17,17	2,28	**308 €**
BORDEAUX	33 - Gironde	Régie	23,64	2,21	**312 €**
AUCH	32 - Gers	VEOLIA	16,07	2,43	**324 €**
NIORT	79 - Deux Sèvres	Régie Sev du Vivier	31,65	2,29	**338 €**
FOIX	09 - Ariège	SMDEA (régie)	37,98	2,23	**344 €**
GUERET	23 - Creuse	Régie	23,74	2,71	**373 €**
TULLE	19 - Corrèze	SIAEP Puy des F. - Vézère	52,23	3,13	**480 €**



2.4. FACTURATIONS TAXES OU REDEVANCES POUR COMPTES DE TIERS

taxe ou redevance	organisme	montant facturé HT	montant encaissé HT
surtaxe collectivité sur consommation	GrandAngoulême	1 667 807,71 €	1 537 652,68 €
surtaxe collectivité abonnement	GrandAngoulême	328 986,61 €	309 456,11 €
redevance prélèvement	AFBAG Toulouse	504 947,50 €	nc
contrevaleur pollution	AFBAG Toulouse	-23 183,56 €	144 215,23 €
modernisation réseaux de collecte	AFBAG Toulouse	-16 394,83 €	95 853,06 €
redevance assainissement	GrandAngoulême	9 883 995,46 €	9 471 102,89 €
SPANC	GrandAngoulême	248 183,76 €	226 558,40 €
Redevance performance EAU	GrandAngoulême	444 043,29 €	382 569,89 €
Redevance performance Asst	GrandAngoulême	537 579,13 €	461 718,93 €
Redevance conso EAU	AFBAG Toulouse	2 056 640,70 €	1 775 592,85 €
Redevance asst usagers conventionnés	GrandAngoulême	445 991,92 €	121 473,28 €

2.5. GESTION SOCIALE DES ABONNES DU CONTRAT DE DSP

2.5.1. MONTANT DES IMPAYES A 12 MOIS

	2024	2025
taux d'impayés à 12 mois	1,86%	2,20%

2.5.2. ECHEANCIERS DE PAIEMENT

	2024	2025
nombre d'échéanciers	4 922	5 381
taux d'échéanciers (nombre d'abonnements au 31 décembre de l'exercice)	7,35%	8,03%

2.5.3. GESTION DU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT (FSL)

	2024	2025
dossiers transmis au FSL : - nombre - taux % abonnés - montant des aides accordées - Dont subvention réelle (hors prêt)	152 0.25% 23815,47 € 7659,12 €	116 0.17 % 14966,18 € 6551,94 €
participation SEMEA au FSL : - montant par abonné - montant total - type de participation	0,60 € 35 977 € mutualisation	0,60 € 36 212 € mutualisation
Aide directe par SEMEA (25% du montant des créances si dossier retenu par FSL) : - nombre de dossier - montant total	68 6783,32 €	37 3628 €

2.5.4. AUTRES PARTICIPATIONS DE LA SEMEA A LA GESTION SOCIALE DU CONTRAT

	2024	2025
participation à un organisme de médiation sociale	0 €	0 €